Jeux d'Hiver Canadiens

Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

l'Action

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,870 SEPT CENTS QUOTIDIEN CATHOLIQUE Mercredi, 25 janvier 1967

CHAMBRE COMMUNES
OTTAWA ONT.
SALLE DE LECTURE
6-98 L 31 DEC 67

Météorologie

Neige ou pluie verglaçante cet après-midi. Jeudi, nuageux avec chutes de neige. Doux. Maximum et minimum à Québec : 35 et 25.

Carnaval de Québec

Me Yves Prévost présidera l'enquête sur l'administration de la justice au Québec

Les autres membres de la commission d'enquête sont : MM. Paul Martineau, Guy-M. Desaulniers, Harold Gould et Laurent Laplante

par Claude Bédard

Par arrêté en conseil, le gouvernement du Québec a décidé officiellement hier une enquête sur l'administration de la justice en matière pénale et criminelle.

La commission d'enquête, qui sera présidée par Me Yves Prévost, ex-bâtonnier de la province, fera enquête sur les moyens à la disposition des corps policiers dans la lutte contre le crime et les méthodes d'enquêtes policière.

Elle étudiera en outre l'efficacité des lois en matière criminelle et pénale et le traitement fait aux prévenus en détention. D'autre part, la commission se penchera sur le respect du droit des prévenus à obtenir les services d'un procureur et les relations entre prévenus et avocats.

Enfin, son mandat lui permettra d'enquêter sur l'expédition et la conduite des affaire devant les tribunaux de juridiction criminelle et pénale.

Cette commission d'enquête, qui comprend 5 membres et un secrétaire, devra faire rapport dans les six mois de la date d'approbation de l'arrêté en conseil ou dans tout autre délai qui sera fixé subséquemment si nécessaire. Une somme de $100,000 sera consacrée aux frais de la commission.

Les membres,

Outre Me Prévost, la commission est composée de MM. Paul Martineau, avocat de Hull, Guy-M. Desaulniers, avocat de Montréal, Harold Gould, de la Chambre de Commerce de Montréal, et LAURENT LAPLANTE, rédacteur-en-chef de l'ACTION.

L'avocat Jean Sirois, de Québec, a été nommé secrétaire de cette commission.

En rendant public la décision du gouvernement, le ministre de la Justice a précisé qu'on a voulu faire une enquête "positive" d'abord et avant tout. Il a déclaré que tous les membres de la commission ont été choisis en raison de leur grande intégrité. On sait que la tenue d'une telle enquête qui portera sur divers aspects de l'administration de la Justice avait été demandée en premier lieu par le Barreau de la province de Québec.

Par la suite, plusieurs centrales syndicales, l'Association des chefs de police et pompiers de la province, la Ligue des Droits de l'homme et le Comité pour la défense des droits de l'homme s'étaient joint pour demander l'instauration d'une telle commission au mandat vaste.

Il se peut que la commission tienne des audiences publiques. Elle fera ensuite rapport de ses constatations et opinions et soumettra ses recommandations quant aux mesures à prendre pour assurer une meilleure protection des citoyens et de leurs biens, et en vue d'une lutte plus efficace contre le crime dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

"Le mandat de la commission est décevant" (Wagner)

Par Jean MARTEL

La commission d'enquête sur la justice, qui aurait dû être constituée pour aider la justice, lui nuira considérablement parce que le gouvernement, en n'en confiant pas la présidence aux plus hautes autorités de la magistrature, a démissionné devant le Barreau de la province de Québec. Voilà ce qu'a déclaré hier M. Claude Wagner, député libéral de Verdun et ancien ministre de la Justice dans le cabinet Lesage.

Le mandat de la commission, a-t-il dit, est décevant pour plusieurs raisons. D'abord, au lieu de porter sur toute l'administration de la justice, l'enquête porte sur la police et elle écarte le domaine de la justice civile (comme les délais, les coûts des procédures, etc).

Ensuite, le mandat ne permet pas aux commissaires de mettre à nu le crime organisé en pouvant convoquer les chefs de la pègre.

La commission va faire enquête sur l'efficacité des lois en matière criminelle et pénale. Or, elle ne pourra que présenter des suggestions, car ce domaine relève de la juridiction fédérale.

Comme la commission, de dire M. Wagner, doit faire rapport dans six mois, elle se limitera à une enquête sur la police et ainsi elle paralysera les forces policières pendant l'Expo 67.

Le député de Verdun a fait remarquer que le Barreau comme tel échappait au mandat de la commission en dépit des promesses du ministre de la Justice donc l'on écarte tout le domaine du "cuisinage" des témoins, des incitations au parjure, des fabrications de faux alibis et de la connivence de certaines personnes avec la pègre.

LA COMMISSION

M. Wagner a fait remarquer que la commission comprenait, outre le secrétaire, trois avocats; il s'agit, a-t-il dit, d'un autre comité du Barreau auquel on a adjoint un journaliste, M. Laurent Laplante, et un homme d'affaires, M. Harold Gould.

Soulignant le fait que la commission était présidée par l'avocat Yves Prévost, il a déclaré que les grandes enquêtes sur la justice au Canada ont toujours été présidées par des juges de grande envergure, par exemple, les enquêtes Fauteux, Archambault, Brassard, Salvas, Ouimet, Spence, Dorion, Smith.

On a toujours agi ainsi, de dire M. Wagner, parce que des enquêtes sur la justice doivent presenter des garanties d'impartialité totale, d'expérience judiciaire prouvée et de connaissances personnelles des problèmes juridiques. Une enquête sur la justice peut facilement, si un juge ne la préside pas, prendre une tendance vers le salissage des réputations et la destruction d'hommes publics.

Les enquêtes de ce genre, a-t-il continué ont toujours été confiées à des juges pour éviter aux commissaires toute contrainte morale et toute influence partisane.

En se servant d'un juge comme président, on ne risque pas qu'il soit censuré par le gouvernement puisqu'il est nommé à vie. On ne risque pas non plus qu'il soit censuré par le Barreau parce qu'il ne relève pas du Barreau. On ne risque pas enfin qu'il subisse les pressions de l'opinion publique puisque ces pressions ne touchent jamais en principe la sérénité de ceux qui exercent leurs fonctions en vertu d'une nomination à vie.

SAGESSE

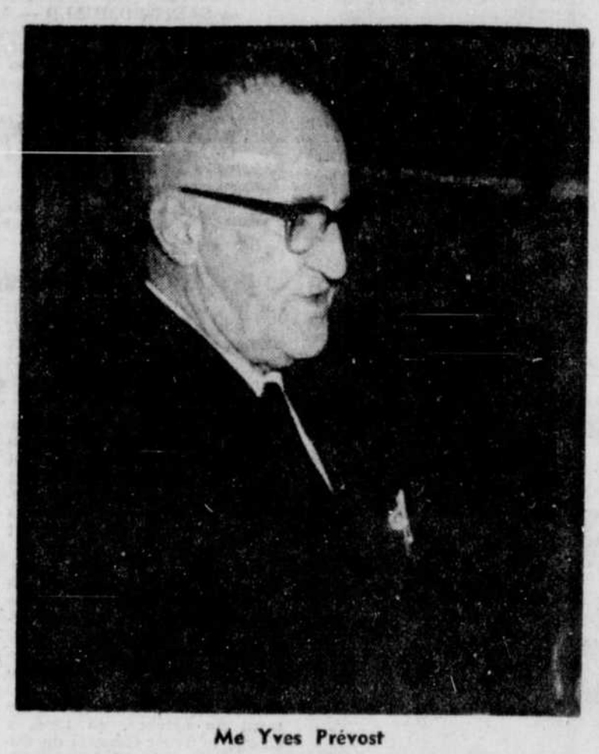
Le gouvernement, selon le député de Verdun, déroge ainsi à une attitude de sagesse qui a toujours donné d'excellents résultats.

Il forme un comité du Barreau de trois avocats, semblable à un autre comité du Barreau qui a été à l'origine de la demande d'enquête.

M. Wagner est d'avis que la population n'a plus confiance dans les comités exclusifs du Barreau pour régler les problèmes généraux de la justice et pour mettre en lumière les agissements des avocats qui sont les collègues des membres de la commission d'enquête. La population n'a plus confiance dans un comité qui voudrait s'arroger le droit de faire le procès de la magistrature.

TENDANCE UNIQUE

M. Wagner a dit que, sans mettre en doute l'intégrité des commissaires, il constatait une tendance politique unique de la majorité des commissaires. Est-il impossible de trouver hors des rangs de l'Union Nationale et du parti conservateur des hommes intègres pour faire ce travail ?



Me Yves Prévost

Lesage ne peut obtenir un débat d'urgence sur les grèves d'enseignants

Par Jean Martel

L'opposition libérale à l'Assemblée législative a présenté hier une motion de blâme à l'endroit du gouvernement. Les libéraux ont soutenu que le gouvernement avait perdu la confiance de la Chambre et de la population à cause de son immobilisme en matière de relations de travail chez les instituteurs, de son incompétence et de son incapacité d'assumer ses responsabilités dans un conflit qui a pris une dimension provinciale et qui compromet gravement l'éducation de plusieurs centaines de milliers d'élèves.

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, avait tenté quelques instants plus tôt de déclencher un débat d'urgence sur les grèves des enseignants et sur celles qui sont sur le point de surgir. Mais le premier ministre, M. Daniel Johnson, a proposé que le débat sur ce sujet se fasse au moyen d'un amendement au débat sur le discours du trône.

Comme le président croyait que l'on devait procéder de cette dernière façon, il y a eu vote sur sa décision. Les ministériels ont voté en faveur de sa décision. Les libéraux ont donc dû déclencher un débat sur la situation des relations de travail dans le monde de l'enseignement au moyen d'un amendement au débat sur le discours du trône.

Cet amendement s'est fait, comme il est dit plus haut, sous forme de motion de blâme à l'endroit du gouvernement.

M. Gérin-Lajoie

Selon M. Gérin-Lajoie, il y a quatrea quatre causes à la crise actuelle du corps enseignant:

1) le fait que pour établir une politique salariale dans le secteur public, le gouvernement de l'Union Nationale se sert de "biais hypocrites" que sont les directives aux commissions scolaires au lieu de négocier face à face avec les enseignants;

2) l'absence de toute mesure préventive pour éviter les grèves de la part du gouvernement;

3) le refus du gouvernement d'intervenir efficacement dès le déclenchement des grèves;

4) le climat d'insécurité qui prévaut dans tous les secteurs de la société québécoise au sujet de l'avenir de l'organisation scolaire à cause de l'incapacité du gouvernement à prendre des décisions.

Les enseignants se disent indignés

Yamaska : professeurs et élèves retournent en classe ce matin

Par Jean Giroux

C'est dans un "esprit de révolte et de profonde indignation" que les 447 enseignants du territoire de la commission scolaire régionale de Yamaska et des trois commissions locales de Beloeil, McMasterville et St-Hilaire réintègrent ce matin les locaux qu'il avaient quittés le 24 novembre dernier.

Les membres de l'Association des Educateurs catholiques de Ste-Hyacinthe ont accepté hier d'obéir aux injonctions qui leur avaient été signifiées sur l'ordre de l'Honorable Juge Frédéric Dorion, dimanche dernier.

Au cours d'une assemblée extraordinaire tenue hier matin à St-Hyacinthe, assemblée qui groupait 334 enseignants et qui s'est déroulée de 8 heures à 14 heures, un vote majoritaire a d'abord exprimé le voeu des enseignants de ne pas retourner en classe. Cependant, malgré cette décision faiblement majoritaire et sur recommandation de leurs officiers, les enseignants ont décidé d'obéir à l'ordre de la Cour qui avait un caractère mandatoire, les obligeant à reprendre les cours.

18 enseignants de langue anglaise avaient accepté, il y a environ deux semaines, de reprendre l'enseignement. 339 professeurs appartiennent à la Régionale Yamaska, et 109 aux 3 commissions locales.

Le conflit s'aggrave

Un porte-parole officiel de l'Association a déclaré hier après-midi que "les enseignants de la régionale de Yamaska se voient brimés dans leurs droits, et dans ces conditions, ne peuvent remplir adéquatement leurs devoirs comme professionnels de l'enseignement". A la fin de l'assemblée d'hier matin, M. Normand Reid, président de l'Association, avait affirmé que la guerre chaude était terminée, mais que la guerre froide ne faisait que commencer, ajoutant que le conflit s'aggravait avec l'obligation de respecter l'ordre de la Cour.

Les enseignants ont exprimé leur révolte en maintenant que la procédure d'injonctions ne peut en rien contribuer à régler un conflit de relations de travail; "Seuls le gouvernement, les commissaires d'école et les parents devront en porter toute la responsabilité" selon eux.

"Briser les reins de tous les professeurs"

Qualifiant la procédure d'odieuse et d'atteinte à la liberté, les enseignants ont accusé le gouvernement d'avoir voulu briser les reins de tous les professeurs en créant pour ceux de Yamaska actuellement en grève un exemple de dureté.

Ils s'en sont pris également à "l'entêtement irresponsable inconséquent des commissaires d'école," et à "l'ignorance béate des parents" de même qu'à "l'intransigeance des contribuables".

Soutenant qu'ils sont toujours en grève, mais que les conditions les forcent à reprendre les cours contre leur volonté, les enseignants ont le sentiment qu'on veut les traiter comme des fonctionnaires. "Nous devons céder devant une décision gouvernementale à sens unique".

Esprit de révolte

La révolte gronde chez les professeurs. Rien n'a été envisagé devant les problèmes de suppléance, surveillance, récupération académique. Ils affirment que la collaboration aux organismes para-scolaires, aux comités d'enseignement, aux comité parents-maitres, et le dévouement aux mouvements des élèves en dehors des heures de classe sont désormais bannis de leurs fonctions de professeur, étant donné qu'on ne leur a pas reconnu un statut de professionnel et qu'on ne les a pas traités comme des enseignants mais comme des fonctionnaires. "Nous allons donc rentrer en classe comme des fonctionnaires", disent-ils.

Médiation

Le retour en classe des enseignants avait été la condition posée par les commissaires d'école pour que la médiation de M. Claude Ryan, directeur du DEVOIR, soit effective. On ne sait pas si la médiation sera entreprise après le retour du personnel dans les classes. Rien ne laisse croire non plus que les négociations pourraient reprendre directement. Actuellement, les enseignants n'ont pas de convention collective, la dernière ayant été dénoncée il y a plusieurs mois.

Démission et avis légaux

On se souvient que devant la menace des injonctions qui pesait sur eux vendredi dernier, les enseignants avaient remis entre les mains de leurs officiers leur démission, laissant à la discrétion de ces derniers le soin de s'en servir au bon moment. Cependant, comme une démission sans raison valable au cours de l'année académique constitue un bris de contrat, et que les peines encourues sont plus graves que celles qui suivent le refus d'obéir à une injonction, les officiers ne les avaient pas remis entre les mains des commissaires de l'Yamaska.

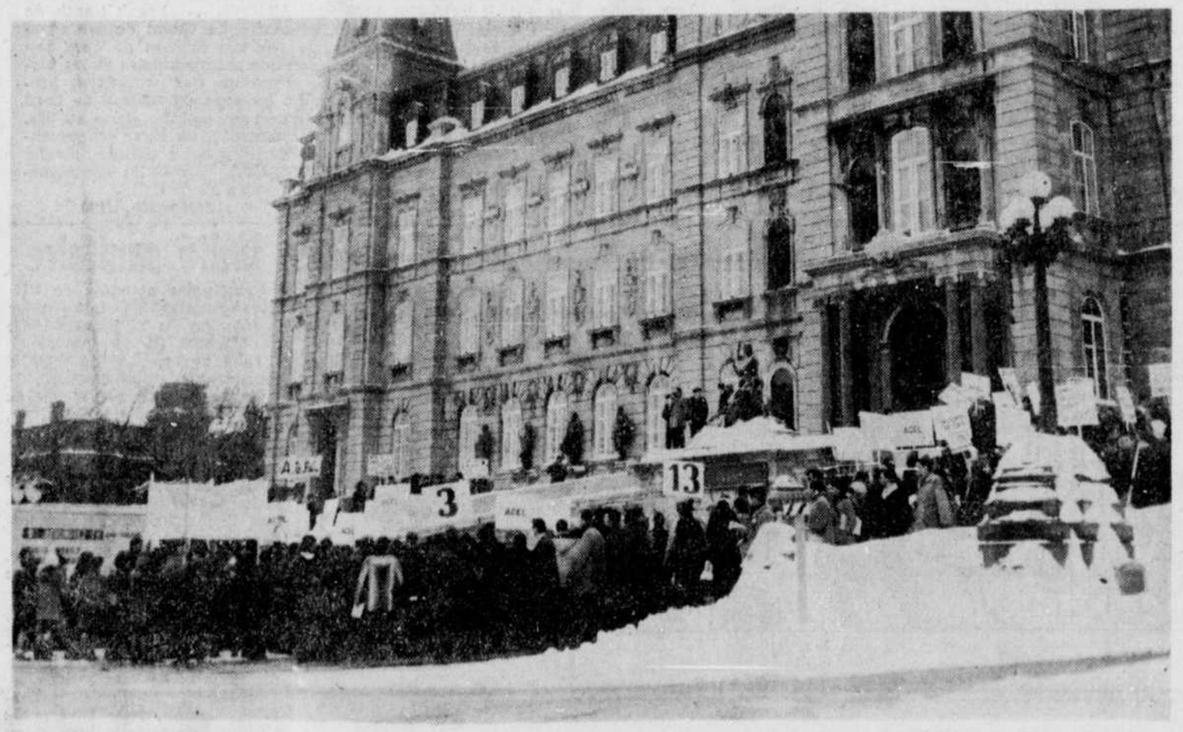
Nouvelle orientation de l'UMQ

L'Union des municipalités du Québec veut se donner une nouvelle orientation et notre reporter Jacques Dallaire a appris quels étaient les points d'action de l'organisme pour l'année en cours. Les voici :

- Refonte de la constitution
- Rapatriement du secrétariat actuel de Montréal à Québec
- Enquête sur l'administration

Ces mesures, croit-on, orienteront la politique future de l'UMQ tenant compte du fait qu'elle se veut un corps représentatif vraiment efficace.

Détails de la nouvelle p. 3



● AUTRE MANIFESTATION — Profitant de la reprise de la session, quelque 600 étudiants ont défilé devant le parlement, hier, pour protester à nouveau contre la décision du gouvernement de consacrer seulement $5 millions à l'extension de la gratuité scolaire en 1967-68. Un représentant du ministre de l'Education, le député André Léveillé, a déclaré aux manifestants "qu'une solution définitive sera apportée au problème dans un avenir rapproché".
(Photo l'Action par Marcel Laforce)
— Détails de la nouvelle p. 16

Rio de Janeiro : on ne connait pas encore le nombre exact des victimes

RIO DE JANIERO (A.F.P.) — La pluie continue de tomber sur la région de Rio de Janeiro, où l'on n'a pu faire encore le compte exact des victimes des inondations. Des milliers de sauveteurs, organisés en équipes, s'affairent dans les zones affectées, et le gouvernement a décidé de consacrer une somme de $2,000,000 à l'aide aux sinistrés.

Dès la tombée de la nuit, la ville de Rio a été plongée dans l'obscurité par suite du rationnement du courant électrique. Les automobiles circulaient avec précaution dans les rues bordées de lampadaires éteints. Plusieurs stations de radio et de télévision ont cessé leurs émissions. Celles qui continuent de fonctionner diffusent sans arrêt des messages de parents et amis des personnes disparues. Les bureaux, magasins, usines, restaurants, cafés, etc... n'ont pour mode d'éclairage que des lampes à l'huile, à pétrole, ou de simples bougies. Les ménagères doivent avoir recours aux conserves pour préparer leurs repas, car les réchauds à gaz sont éteints. Les prix des denrées alimentaires se sont élevés brusquement d'une manière fantastique.

Malgré la pluie persistante, les aéroports, gares de chemins de fer et ports maritimes poursuivent normalement leurs activités. Les agences télégraphiques ont réduit leur service, mais dès mardi soir les communications téléphoniques étaient rétablies.

Cependant, dans l'Etat de Rio, les perspectives sont alarmantes, les dernières informations reçues signalent de nouvelles victimes près de Sao Paulo.

En cet endroit travaillent sans arrêt plus de 3,000 hommes appartenant à diverses unités militaires et au corps des sapeurs pompiers, ainsi que de nombreuses équipes d'ouvriers dépendant de la direction nationale des ponts et chaussées.

Durant toute la journée d'hier mardi, des hélicoptères militaires ont survolé les régions inondées, guidant les groupes de secours. Les eaux des rivières Pirai et Coroado continuent de monter et le Rio Paraiba a inondé 60 nouvelles maisons. Les usines hydro-électriques de Pereita Passos et Nilo Pezaba sont paralysées et l'on ignore quand elles pourront être remises en marche.

Jamais la population n'avait encore écouté avec autant d'intérêt les prévisions météorologiques transmises par la radio et la télévision. Malheureusement, le service "météo" annonce un temps instable à Rio de Janeiro et des pluies dans l'Etat de Rio et le sud de l'Etat de Minas Gerais.

Bien que l'on ignore le nombre des victimes, on pense généralement qu'il dépassera largement le millier. Il est probable que, durant de longues semaines, de nouveaux cadavres seront découverts. Il y a 15 jours, à l'occasion de travaux de terrassement, le corps d'une victime des glissements de terrains provoqués par les pluies de janvier 1966 a été exhumé.

l'Action

	Pages
Annonces classées	26
Décès et funérailles	27
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	22
Horoscope	7
Mots croisés	27
Nouvelles étrangères	28
Politique fédérale	17
Politique provinciale	17
Spectacles, T.V.	14
Sport	18-19-20-21

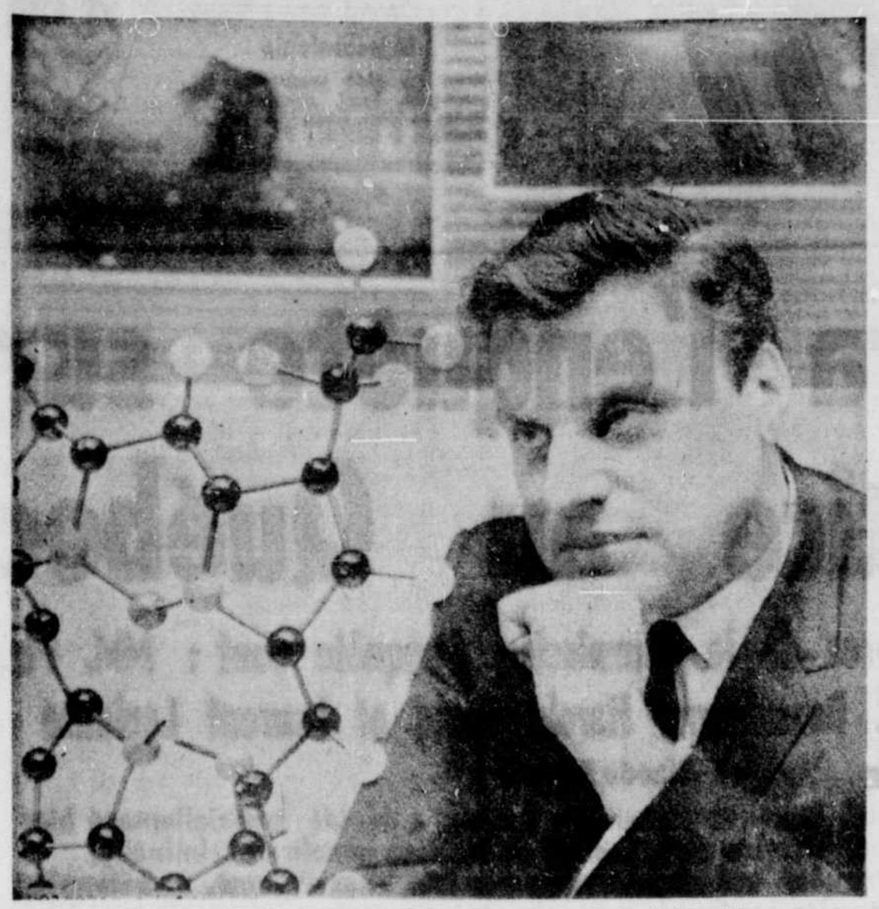
Plusieurs victimes de tornades aux E.-U.

KANSAS CITY, Missouri. (P.A.). — Au moins six personnes ont perdu la vie mardi et des centaines ont été blessées par des tornades qui se sont abattues sur les Etats du Missouri, de l'Iowa et de l'Illinois.

Un adolescent et deux fillettes ont été tuées dans le Missouri et un garçonnet de trois ans a perdu la vie en Iowa. Un policier de Chicago et un fermier de l'Illinois sont morts à la suite des vents féroces qui ont soufflé sur la région.

Les régions de Kansas City, de St-Louis et d'Orrick ont subi les dégâts les plus considérables. Des arbres ont été arrachés, les lignes électriques brisées, les toitures défoncées ou arrachées et des édifices ont été démolis.

"J'ai entendu le bruit que faisaient les rideaux contre la fenêtre et j'ai cru discerner le bruit d'un objet qui venait de tomber", a déclaré M. B. M. Carpenter, surintendant des écoles d'Orrick, Mo.



● DE LA CHLOROPHYLLE DANS L'ESPACE — Le Dr Fred M. Johnson de Pasadena en Californie a déclaré qu'il avait découvert dans ses recherches de poussières stellaires que l'univers dénotait la présence de la chlorophylle, la composion-clé de la vie sur terre. Si c'est vrai, cela veut dire que la vie biologique est possible dans l'espace. Un modèle à treillage de cette chlorophylle naissante de l'espace est montré à l'avant. Les photographies actuelles de la matière interstellaire peuvent être vues dans la section ombragée par le télescope du mont Palomar. Au haut, à gauche, c'est la nébuleuse extraordinaire à la tête de cheval de la constellation Orion et à droite, on voit une galaxie évidente en route depuis des millions d'années-lumière. La recherche de la poussière cosmique se fait particulièrement sous la direction de Electro-Optical Systems au service de la NASA.
(TELEPHOTO U.P.I.)

Au conseil municipal de Saint-Romuald

Saint-Romuald — Comme par les années passées, la ville de Saint-Romuald a consenti une subvention à la garde paroissiale. Cette subvention dont on n'a pas divulgué le montant sera égale à la somme des taxes dues par cet organisme dont ont a dit qu'il mettra fin à ses activités.

Le ministère des Affaires municipales a accepté le règlement no 286 décrétant l'ouverture à 50 pieds de plusieurs nouvelles rues dans ce qu'il est convenu d'appeler le développement Napoléon St-Hilaire.

Des avis de motion ont été donné à l'effet que le taux de la taxe foncière sera bientôt fixé, qu'un nouveau règlement sera adopté concernant l'imposition de la taxe d'amusement.

A ce sujet, M. Marc Boucher du secrétariat municipal a été chargé de la perception de cette taxe, il recevra pour ce faire 20% du surplus de $3,715 qui constitut le montant perçu l'an dernier.

La ville demande à la commission scolaire de lui céder pour la somme de $1., le terrain et l'école désaffectée de Chaudière-Bassin dans le but d'élargir la rue Roberge et de procéder au réaménagement de ce secteur.

Des soumissions seront demandées pour une assurance combinée couvrant tous les risques assurés par la municipalité. On espère ainsi économiser de nombreux dollars et faciliter la surveillance des assurances.

A la suggestion de l'échevin Plante, le conseil demande au ministère de la Voirie de construire un chemin de desserte le lon de la route trans-canadienne, dans le quartier no 7. M. Plante a déclaré que le chemin projeté serait très pratique pour les résidents de son quartier, que la ville ferait une économie appréciable étant donné qu'il faudra construire un pont.

Somme additionnelle de $27,000 consacrée à l'élargissement du bas de la Côte Fréchette

LEVIS — Le conseil de Lévis, a adopté le règlement no 683 qui amende le règlement no 674, afin de mettre une somme additionnelle de $27,000 à sa disposition, dans le but de procéder à l'élargissement du bas de la Côte Fréchette.

Le règlement amendé impliquait une somme de $116,000 pour l'achat des propriétés de cette rue leur démolition et par l'élargissement jusqu'au bas de la côte Labadie.

7 propriétés ont déjà été acquises, il reste un cas à régler.

L'échevin Denis Lemieux a souligné que tous ces travaux entrent dans le programme de rénovation urbaine en préparation, et que, partant des subventions y sont attribuables.



● SAINT-ROMUALD — Lundi soir, la Commission scolaire de St-Romuald, a nommé M. Roland Daigle commissaire pour représenter le quartier no 3 et terminer le terme de M. Omer Boucher, démissionnaire. Comme l'on sait le territoire scolaire de St-Romuald est subdivisé en cinq quartiers dont voici les descriptions : Quartier no 1, représenté par M. Fernand Gagnon, à l'est de la rue St-Jacques jusqu'aux limites est de St-Romuald. Quartier no 2, représenté par M. Mathieu Martineau, à l'ouest de la rue St-Jacques jusqu'à l'est de la rue de l'Eglise. Quartier no 3, représenté par M. Roland Daigle, à l'ouest de la rue de l'Eglise jusqu'à l'est de la rue des Bouleaux. Quartier no 4, représenté par M. Charles St-Hilaire, président, à l'ouest de la rue des Bouleaux jusqu'à l'est de la rue Wilson. Quartier no 5, représenté par M. Georges St-Hilaire, à l'ouest de la rue Wilson jusqu'aux limites ouest de St-Romuald. De gauche à droite : le président Charles St-Hilaire; le nouveau commissaire, M. Roland Daigle et M. Rénald Roberge, secrétaire-trésorier. (Studio Etchemin)

Le projet "Sidbec" étant classé sine die

Selon "Cités et Villes", la zone industrielle de Bécancour serait un énorme éléphant blanc

(J.D.) — Selon la dernière livraison de la revue mensuelle "Cités et Villes", "maintenant que le projet de Sidbec est classé sine die, la zone industrielle de Bécancour est sans contredit le plus gros éléphant blanc d'Amérique du Nord".

L'article, rédigé par M. Roger J. Bédard, rédacteur en chef, souligne également que "le ministère des Affaires municipales a quand même trouvé le moyen de dépasser en mégalomanie le ministère de l'Industrie et du Commerce".

Rappelant que le gouvernement du Québec, en 1965, a chargé le Trust Général du Canada d'acquérir 92 fermes, au coût de $200 l'arpent, pour un déboursé global de $2,250,000, l'article note que le terrain ainsi réservé à des fins sidérurgiques comporte ici et là, à dimensions caricaturales, l'absurde de certains parcs industriels municipaux. Ce terrain, on le sait, couvre douze milles carrés, formé de la fusion de 11 villages et paroisses rurales.

M. Bédard, considérant que cette fusion s'est effectuée de façon peut-être trop rapide, exprime que "le premier résultat de la fusion a été une augmentation géométrique des dépenses municipales".

"En 1965, poursuit-il, les anciennes municipalités ont dépensé $60,000 pour les services municipaux. Pour 1966 ,le premier budget de la ville de Bécancour prévoit des dépenses de $165,000, ce qui n'inclut pas $50,000 pour des dépenses assumés directement par l'Etat provincial pour un plan directeur d'urbanisme et autres services. Le greffier de la ville est d'avis que le budget de 1967 dépassera $250,000".

"De $60,000 à $250,000 en deux ans, c'est encore mieux qu'à Laval", écrit M. Bédard.

Le rédacteur en chef conclut qu'heureusement ce coin du comté de Nicolet est "déjà engagé sur la voie du retour au bon sens", approuvant par là le rejet du premier plan directeur d'urbanisme, qui prévoyait l'aménagement d'un "centre-ville" autour duquel aurait rayonné tout le reste du territoire. Le nouveau plan directeur préconise d'autre part le développement parallèle de petits centres urbains existants.

VICHY. SUPRÊME PURGATIVE
Eau purgative importée de VICHY · FRANCE

A Toronto, un procès entoure une cause estimée à $2,000,000,000

TORONTO (PC) — Il s'agit d'un procès impliquant les plus gros enjeux dans l'histoire du Canada, et le décor où il se déroule est approprié — une vaste salle lambrissée de chêne, aux parquets recouverts d'une moquette Lieue, située dans le nouveau palais de justice de Toronto.

Plus de $2,000,000,000 sont en jeu, représentés par une masse de cuivre, de zinc et d'argent enfouis sous terre, 15 mil les au nord de Timmins, en Ontario.

Importants gisements

La compagnie Texas Gulf Sulphur Inc., de New York, prétend être propriétaire de ces gisements, probablement les plus considérables au monde. Cette compagnie a déjà dépensé environ $60,000,000 pour amener l'entreprise à une production préliminaire.

Par ailleurs, Leitch Gold Mines, de Toronto, se réclame également de la mine. Cependant, même cette compagnie ne conserve pas toute la masse des minéraux, elle réclame $450,-000,000 de dommages.

Le désaccord vient d'une entente entre les compagnies, laquelle accordait à Leitch certains droits sur des terrains dans la région de Timmins, qui avaient déjà été explorés et prospectés par Texas Gulf.

Le juge en chef G. A. Gale, de la Cour suprême de l'Ontario, a entendu des témoignages depuis plus d'un mois. Leitch a fait entendre ses témoins, et ceux de Texas Gulf seront entendus à la reprise de l'audience, la semaine prochaine.

Spécialistes

La plupart des témoins entendus jusqu'à maintenant étaient des spécialistes des mines, qui se servaient d'un vocabulaire extrêmement technique.

Le juge-en-chef Gale devra passer les témoignages au crible avant de décider à qui revient la priorité de cette découverte, qui a eu pour effet, entre autres, d'apporter à Timmins une nouvelle prospérité et un nouvel espoir.

De toute façon, dans le cas d'un procès de cette envergure, la partie perdante ira sûrement en appel.

Au sixième étage du palais de justice, les représentants de Texas Gulf occupent une pièce non-terminée, grande comme un gymnase. Cette pièce est parsemée de cartes géographiques et d'autres documents jugés importants pour la marche du procès.

Au bout du corridor, Leitch occupe trois bureaux qui servent à entreposer les documents, à s'entretenir avec les témoins et à discuter de certaines questions légales.

Des centaines de pièces à conviction sont gardées dans la salle d'audience. Une carte géographique de la région en cause est étalée sur le mur, à gauche du banc de la Justice.

Me J. J. Robinette représente la compagnie Leitch, assisté de deux collègues et de deux stagiaires. John Arnup, ancien trésorier de la Law Society of Upper Canada, occupe pour l'autre partie six de ses confrères.



● POUR TOUTES LES SITUATIONS — Frank Smith de Milwaukee, photo du haut, démontre au volant de son automobile comment il manoeuvre sur son tableau de bord son système de message pour alerter les automobilistes et les piétons dans presque toutes les situations qui peuvent se présenter dans le trafic routier. Le message du tableau de bord réfère à des signaux à l'arrière de l'automobile, photo du bas. En touchant à n'importe quelle manette, un signe correspondant s'allume et s'éteint à l'arrière. Un autre tableau installé en avant de l'auto sur le garde-soleil, fournit les renseignements aux intéressés qui se trouvent à l'avant.
(Téléphoto UPI)

Clavigraphes

Clavigraphes des meilleures marques neufs $59.95 — Machines à additionner, réparations de toutes marques par techniciens, 25 ans d'expérience. Ameublements de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Avenue Bégin Lévis. Tél.: 837-8824.
9-1 (1 ms) 60 C.L.

Ecoles

COURS DE COUTURE
RENSEIGNEZ-VOUS sur nos cours de couture, complets par professeurs diplomés. Début des cours en février prochain. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41 Ave Bégin, Lévis; Tél.: 837-8823.
65510 9-1 (1 ms) 81 C.L.

Machine à coudre

CENTRE SINGER
REPARATIONS de machines à coudre par des experts. Vente et location, pièces de rechange et service Singer. Recherchez la fameuse marque de commerce Singer pour aspirateurs, cireuses, machines à écrire et autres articles de qualité. Représentants à Lévis et la banlieue, pour vous servir. Téléphonez à la Compagnie Singer du Canada Ltée, 522-8129.
65500 9-1 (1 ms) 120A. C.L.

COUTURIER
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $59.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824.
65509 3-1 (1 ms) 120A. C.L.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Unité sanitaire

Principales activités de l'Unité sanitaire de Lévis pour la semaine du 22 janvier 1967.

MERCREDI 25 janvier

Lévis : Bureaux de l'Unité sanitaire, clinique dentaire.

Lauzon : Salle St-Vincent de Paul, sous-sol de la sacristie, de 2h. à 3h. : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Lambert : Village salle du couvent, de 2h. à 3h. : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

Bienville, Ste - Bernadette, Lévis, Lauzon : Clinique de BCG dans les écoles.

JEUDI 26 janvier

Lévis : Bureaux de l'Unité sanitaire, de 2h. à 3h.30 : clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

St-Henri, St-Nicolas, Bienville, Lauzon, New Liverpool : Clinique de puériculture, d'immunisations et de vaccinations.

VENDREDI 27 janvier

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny : Clinique de BCG.

Lévis : Bureaux de l'Unité sanitaire, cliniques dentaires.

Lévis, Lauzon : Clinique de BCG dans les écoles.

Tournoi de ballon-balai

Un formidable tournoi de Ballon-Balai sera présenté à Christ-Roi, les 18 et 19 février prochain. Plus de 24 équipes sont attendues dont 16 masculines et 8 équipes féminines. Les meilleures pourront se partager un total de $300.00 en bourses et plusieurs trophées.

L'inscription a été portée à $10.00 et pour de plus amples renseignements, communiquer avec Monsieur Ghislain Gosselin, 837-6298; M. Michel Couture, 837-5377; M. Robert Bégin: 837-8357.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE-ST-DAVID
Tél.: 837-4153
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

W. E. BEGIN

STEAK HACHE 99-79 ET 39
STEAK DELICATISE 1.15
STEAK SURLONGE BOUILLON MARQUE ROUGE ET BLEU 1.45
BAS-COTE DE BOEUF DESOSSE ET ROULE 49 GIGOT 35
STEAK FILET T-BONE 1.19 PORTERHOUSE 1.29
STEAK HAUT RONDE 1.65 STEAK MINUTE 1.49
POULET CUIT 1¾ - 2¼ LB 89
DINDE FRAICHE JEUNE 'A' EVISCEREE 6-9 LB 49
STEAK OU ROTI DE FESSE-PORC 99
DELICATISE DE PORC 99 STEAK MINUTE DE PORC 99
JAMBON FESSE 3½ A 17 LB PRESQUE DESOSSEE 59
FESSE CUITE JAMBON DE 2 A 11 LB PRESQUE DESOSSE 99
LARD SALE ENTRELARDE 53 BACON CHOISI ½ - LB 39
ROTI PORC FRAIS EPAULE 55

W. E. BEGIN
520, DE LA SALLE 529-1331
500, ST-JEAN 524-5271

L'Union des Municipalités veut se donner une nouvelle orientation

Refonte de la constitution et enquête sur l'administration projetées

Par Jacques DALLAIRE

A peine une semaine après la tenue des deux dernières journées de "retraite fermée municipale", à la maison Montmorency de Courville, voilà maintenant que se dessine de façon plus précise la ligne de conduite qu'entend respecter l'Union des municipalités du Québec au cours des prochaines années. On se souvent que le président de l'UMQ, M. Georges Hébert, maire d'Arvida, avait déclaré au cours d'une conférence de presse, dimanche dernier, que l'UMQ désirait "obtenir une oreille encore plus attentive de la part du gouvernement provincial", tout en souhaitant d'autre part que son mandat soit plus clair.

Ces grandes lignes d'un programme fort élaboré laissent d'abord planer un doute sérieux quant au rôle que jouait antérieurement l'UMQ et indiquent aussi qu'elle veut par conséquent se donner une toute nouvelle orientation, face aux obligations sans cesse grandissantes auxquelles ont à faire face les municipalités du Québec.

De source bien informée, il nous a été possible de faire établir les points d'action de l'UMQ du moins pour l'année en cours.

REFONTE DE LA CONSTITUTION

Comme nous le soulignions précédemment, le conseil d'administration en est venu à la conclusion, au cours des journées d'étude de la semaine dernière, de refondre la propre constitution de l'UMQ, avant de se mettre au travail. A cet effet, le secrétariat actuel de l'UMQ, établi depuis plusieurs années à Montréal, sera "rapatrié" à Québec, pour permettre une sorte de "décentralisation", nous a-t-on expliqué, et aussi pour une autre raison assez logique, du fait que les édifices gouvernementaux, qui doivent fréquemment visiter les directeurs de l'UMQ, sont situés dans la vieille capitale.

ENQUETE

Par ailleurs, une refonte des cadres de toute administration ne s'effectue rarement sans une enquête. A cette fin, les administrateurs de l'UMQ ont pris la décision de désigner très bientôt une firme spécialisée, telle la maison P.S. Ross qui vient tout juste de divulguer les résultats de ses recherches concernant l'administration de la ville de Québec, pour "disséquer" à son tour l'administration de l'UMQ et faire les recommandations qui s'imposent.

Ces deux mesures, a-t-on souligné, orienteront en majeure partie la politique future de l'UMQ, tenant compte du fait qu'elle se veut un corps représentatif vraiment efficace entre les municipalités du Québec et le gouvernement de la province.

A ce stade de corps intermédiaire, le conseil d'administration de l'UMQ, représentant 30 régions du Québec, prévoit même modifier sa méthode d'intervention auprès du gouvernement. C'est-à-dire, a précisé un informateur, que cet organisme veut jouer son nouveau rôle, "en soumettant, comme c'était le cas auparavant pour faire valoir son point de vue, des mémoires, mais avec cette différence que ceux-ci seront désormais accompagnés de suggestions de la part de l'UMQ aux problèmes soulevés". Ce qui revient à dire que le gouvernement provincial, sans laisser bien entendu l'UMQ prendre le dessus, pourra apporter des solutions sans doute plus satisfaisantes, à la lumière de ces suggestions, tandis qu'antérieurement, il demeurait bien souvent seul juge.

FISCALITE

Comme on l'a mentionné la semaine dernière également, l'UMQ s'atttaquera principalement aux problèmes fiscaux en '967, ce qui d'ailleurs doit constituer le thème du prochain congrès de l'UMQ à l'automne. Conséquemment, on a résolu d'agir assez rapidement et divers comités ont été mis sur pied, dont un comité des finances présidé par le maire J.-Réal Desrosiers du Cap-de-la-Madeleine, pour étudier les mesures à prendre. Déjà des suggestions ont été avancées, à savoir, face à la refonte même des structures administratives et financières de l'UMQ, faire appel "financièrement" aux municipalités.

IMPOT FONCIER

D'autre part, diverses suggestions proposées à la réunion de la semaine dernière font aussi l'objet d'étude, telle que celle du maire Yves Ryan, de Montréal-Nord, voulant que la taxe de vente soit majorée de 1% dans toutes les municipalités de la province et que le champ de l'impôt foncier soit réservé dorénavant aux seules fins municipales. Ces énoncés émanent de déclarations respectives du président du comité exécutif de la ville de Montral, M. Lucien Saulnier, et du maire Gilles Lamontagne de la capitale. Quant à l'augmentation du pourcentage de la taxe de vente, les localités environnant la métropole semblent d'accord, ce qui laissent présager que la mesure pourrait prendre force par toute la province dans peu de temps. Il appert aussi que l'UMQ, sentant que les besoins des municipalités du Québec sont plutôt pressants dans biens des cas, fera de fortes représentations pour que le champ de l'impôt foncier soit strictement réservé aux fins municipales, et non plus, comme c'est le cas dans le moment, aux fins municipales et scolaires et scolaires en même temps.

Tous ces remaniements ne peuvent s'effectuer du jour au lendemain, on le comprend, cela nécessitera un travail de longue haleine, mais il convergera directement vers une intervention et une action vraiment efficaces. Du moins, en perspective.

L'Union des municipalités du Québec se donne donc une nouvelle physionomie, touchant désormais toutes les régions de la province et s'attaquant sans relâche aux problèmes cruciaux, pour mériter ce titre de "corps intermédiaire", digne mandataire des municipalités du Québec. Une réunion d'information est prévue pour le mois de mars prochain. Elle servira sans doute à faire le point sur toutes ces questions.

La JOC souhaite l'établissement du congé-éducation

Dans un communiqué remis à la presse, la Jeunesse Ouvrière Catholique de main-d'oeuvre reconnaissant le principe de la mise sur pied d'un fond de reclassement et l'institut d'un système de congé-éducation pour permettre le perfectionnement et le recyclage des travailleurs", projet mis de l'avant par M. Marcel Masse, fasse son chemin jusqu'à sa réalisation concrète.

Par ailleurs, la JOC rappelle qu'elle s'est déjà prononcée plusieurs fois en faveur des congés-culturels pour les travailleurs, surtout pour ceux qui sont "le plus exploités dans leur milieu de travail". Elle en a même fait une de ses principales recommandations dans le Statut de la Jeunesse Travailleuse Canadienne. Cette recommandation faite en mai 1965 lors du Rallye-Travail Canadien s'appuyait sur une enquête faite auprès de 10,000 travailleurs.

UNE SEMAINE DE FORMATION SOCIALE

D'un autre côté, le communiqué annonce que la JOC a organisé pour la semaine du 5 au 10 février une semaine de formation sociale pour jeunes travailleurs. A ce sujet, il précise qu'une démande d'aide financière a été adressé au Ministère de l'Education puisque pour la plupart, les participants, en plus de payer leur participation à la semaine, doivent perdre une semaine de salaire

La Confédération année zéro

Chronique d'il y a 100 ans
par Pierre Chaloult

N D L R — Dans cette chronique qui parait quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chaloult fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naitre la Confédération canadienne.

J'ai vu la noce en Acadie

Vendredi le 25 janvier 1867

Dans le **Feuilleton du Courrier du Canada** d'aujourd'hui, le voyageur qui signe Jean-Baptiste en est rendu à la neuvième tranche de ses commentaires sur LES PROVINCES MARITIMES. Il parle aujourd'hui d'une **noce acadienne.**

Je ne puis faire mieux que de dire au texte:

"Naboujagan n'a pas d'hôtel, et le hasard m'amèna à venir demander l'hospitalité dans une maison habitée par 7 frères du nom de Belliveau, propriétaires d'un moulin à farine, d'un moulin à scie et d'un moulin à carder. Chez le voisin il y avait une noce ou plutôt deux noces, car les deux mariés avaient donné rendez-vous à leurs parents et à leurs amis dans la même maison. On eut la bonté de venir m'inviter. Curieux de voir une noce acadienne, je me rendis avec plaisir à l'invitation qui m'était faite.

"Je voudrais pouvoir vous dépeindre le tableau bizarre qui s'offrit à ma vue, en entrant. Je dois dire, pour être juste, que cette noce n'était pas la meilleure du genre : c'était une des plus paysannes que je puisse voir.

"La maison, passablement spacieuse, était toute d'une pièce : on avait probablement enlevé les cloisons pour cette occasion. Dans la cheminée large et épaisse (cheminée comme on en voit presque plus en Canada), pétillait un bon feu de sapin sec. Entre la cheminée et l'angle sud-ouest de la maison, sur une planche brute, et le tricot à la main, étaient assises une demi-douzaine de vieilles, caquetant, babillant toutes à la fois et sur un ton haut animé. Un peu plus loin, d'autres femmes allaitaient leurs nourrissons et se tenaient aussi la langue en mouvement. Entre le poêle et la cheminée, autour d'une table boiteuse, quatre vieillards jouaient aux cartes. D'autres vieux attendaient silencieusement autour de la table que leur tour arrivât de relever. Tous avaient une pipe noire à la bouche, et un nuage de fumée dérobait presque à la vue ces têtes vénérables. Dans l'autre angle de la maison, des amoureux et des amoureuses (c'est le mot acadien) se faisaient des niches et des yeux en coulisse. C'était, de ce côté, des soupirs ou des éclats de rire très bruyants. Sur les bancs ou plutôt les planches courant le long du pignon faisant face à la cheminée, étaient les deux mariés avec leurs épousées; puis, après eux, quelques-uns et quelques-unes étaient dans les honneurs. Le reste des invités, et il y en avait beaucoup, se tenaient tous debout, hommes et femmes, garçons et filles. Ils formaient autour des danseurs un cercle qui allait toujours se rétrécissant. De sorte que les danseurs se trouvant gênés pour leurs entrechats et leurs ailes de pigeon, essayaient de gagner sur la ligne perpendiculaire ce qu'ils perdaient sur l'horizontale. C'était des sauts à pic désespérés, des gambades vraiment grotesques. Si le renard de la fable eût pu sauter comme cela, il n'aurait pas eu la peine de dire que les raisins étaient trop verts. Le tout était entremêlé de frottements, de coups de pied capables d'enfoncer le plancher. Un nuage de poussière enveloppait danseurs et danseuses tout en sueurs. Ajoutez à cela la fumée des pipes des spectateurs et des danseurs car on fume en dansant. Et quand je dis on, j'entends les femmes comme les hommes. Quelquefois, au milieu du rigodon, vous voyez une danseuse allonger la main vers la bouche de son vis-à-vis, et, se celui-ci n'est pas assez vif, lui arracher sa pipe noire d'entre les dents et se la porter gravement au bec.

"Les danseurs paraissent sérieux dans leur tâche; car ils ont tous ôté leurs gilets. Bien ceinturés, la chemise à moitié sortie du pantalon, le chapeau sur la tête et armés de brûle-gueule, il faut les voir à l'oeuvre, il faut les voir se démener comme des diablotins qu'on plongerait dans l'eau bénite. Les meilleurs danseurs sont toujours ceux qui font le plus de contorsions et qui tapiont le plus fort. Aussi quels vigoureux coups de talon ! Quels mollets il faut avoir ! Je ne conseille pas à nos citadins de venir ici danser leurs quadrilles, leurs valses, leurs muzurkas. "Mais ce n'est pas danser, ça, dirait-on, c'est marcher". Puis ces braves gens diraient partout que Canaguins ne savionf pas danser : ils tapiont seulement pas. **Il y va, comme vous voyez, de notre intérêt au point de vue national. Gens des villes, qui ne savez que marcher au lieu de danser, retirez-vous ! Laissez-vous achever la description du joli tableau que j'essaie d'esquisser.**

"Le joueur de violon est un personnage important dans une noce acadienne : on sait qu'il lui faut de l'énergie, un courage héroïque, de bons nerfs pour faire danser, sans repos, ni trêve la nombreuse compagnie. On a le soin de placer un oreiller de plume sur sa chaise, afin que la fatigue ne le prenne pas par la base. Son gilet oté, les manches de sa chemise bien et dûment retroussées jusqu'aux coudes, la tête renversée en arrière, les yeux à moitié fermés, la chevelure hérissée par l'inspiration, c'est dans cette attitude qu'il répand dans l'appartement des flots d'harmonie. Il faut avec son accompagnement indispensable, ses deux jambes, un bruit quelquefois plus fort que le son du violon. Ceci est considéré comme de la beauté musicale du premier genre. Un vieil Acadien, un patriarche chargé du lourd fardeau de quatre-vingts ans, m'accosta et me dit : "Eh ! bien, Monsieur, en voilà un joueur, n'est-ce pas ? Comment trouvez-vous c'te musique-là ?" — "C'est bien beau", lui dis-je. A ces mots la figure du vieillard s'épanouit; une bouffée de tabac passa dans ses cheveux blancs, qui vinrent caresser un sourire de satisfaction sur ses joues flétries. "Il y a 12 ans, me dit-il, j'allai en Canada : c'est le seul grand **voyage de ma vie. Je me suis trouvé là à une noce, et je n'ai pas trouvé que vos** Canaguins **joussent le violon comme nos** Cayens. **Ils savionf p'tétre mieux la note, moeux jouer les grands airs, mais c'n'est pas aussi divertissant.** Pis, **vos joueux, ils ne giguotiont pas plus du pied que s'ils n'en avionf pas. A part de ça, avec toutes leux airs, on dirait qu'ils** mettiont **toujours leux violons d'accord. Ah ! Monsieur, queu différence avec les** violonneux **d'cit !"**

"Après avoir dit, moi-même, beaucoup de mal des danseux **et des** violonneux **du Canada, je laissai cet aimable vieillard enchanté; et je repris mon étude de moeurs.**

"Aussitôt qu'une danse est finie, vous entendez la voix forte et puissante du prieux : **"Les gens sont priés en place ! "Puis, à d'autres de recommencer un autre rigodon. Il ne semble y avoir ici que deux danses de connues : le cotillon, qu'on nomme le** reel **à huit, et le** reel **à quatre. Pas de chant, aucune de ces bonnes chansons du bon vieux temps comme on en entend en Canada. L'Acadien chante peu, et n'est pas Français de ce côté-là. D'ailleurs ce serait perdre un temps précieux : l'unique, la grande affaire, c'est de danser sans relâche tant que dure la noce. On aime beaucoup néanmoins à entendre chanter les étrangers".**

"Un incident failli troubler l'harmonie de cette soirée. Une douzaine d'amateujrs de turf, **relégués à côté de la porte d'entrée, discutaient sur les mérites respectifs de leurs** chevals. Cheval **est le pluriel ici, et chevau, le singulier. Deux de ces maquignons se** rembarrèrent **(se disputèrent), longtemps à ce sujet; l'un offrant de prouver que son** chevau biterait **(passerait) celui de l'autre, et celui-ci niant cela avec énergie. On en serait probablement venu aux coups de poing, sans l'intervention du maitre de céans".**

90e anniversaire de fondation de l'Institut de Géographie de Québec

La Société de Géographie de Québec fêtait hier soir, le 90e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, M. Ls-Edmond Hamelin, directeur du Centre d'Etudes nordiques de l'université Laval prononça une conférence sur l'île de Terre-Neuve.

Décrivant Terre Neuve, comme peu agricole, guère plus manufacturière, peu développée économiquement, sans indigènes et presque sans Canadiens de langue française, sentimentalement et commercialement tournée vers l'Est depuis moins de vingt ans, il a précisé que cette île vit une période de transition très profonde. Selon lui, Terre-Neuve n'est pas une province comme les autres; aussi peut-elle avoir sa place dans cet assemblage de morceaux distants et disparates qu'est le grand Canada. Au total, Terre-Neuve est la province où l'économie est la moins développée. Mais des redressements sont en cours. La causerie fut suivie d'une réception.



Sur notre photo, M. Louis-Edmond Hamelin, conférencier invité; Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval; M. Paul Bouchard, président de la Société; M. Gilles Lamontagne, maire de Québec.

Très bonne situation financière du Carnaval ; un surplus est même prévu

(Par Réjean Lizotte)

C'est tout radieux que le président Beaudoin du Carnaval a annoncé hier que grâce à la Collaboration de tous, le programme du Carnaval de 1967 pourrait se dérouler tel que prévu et que financièrement, le Carnaval se portait bien.

Nous savons en effet que le programme préparé au cours des mois d'été était sujet à modification suivant les recettes du Carnaval. Celles-ci sont maintenant connues dans des proportions de 85 à 90% et permettent d'annoncer que l'objectif prévu sera certainement atteint.

On a appris officiellement hier que la province sugmentait sa contribution annuelle de $25,000 à $32,000 et que la ville augmentait la sienne de $20,000 à $25,000.

En novembre dernier la vente de la Bougie avait rapporté $166,574 et à cette occasion le Carnaval enregistrait un déficit sur le montant budgeté de $185,-000. Afin de combler cette lacune, l'exécutif du Carnaval a décidé d'organiser un bingo au Colisée, lequel a rapporté la somme nette de $15,247.

La campagne de financement des maisons d'affaires dont l'objectif était de $70,000 atteint présentement la somme de $47,-402. 747 maisons d'affaires ont répondu à notre appel et nul doute que les quelques 300 autres qui avaient l'habitude de contribuer, au Carnaval le feront au cours des prochains jours.

Finalement, le président s'est dit satisfait des rapports concernant la vente de l'effigie du Bonhomme Carnaval. On vendra à peu près le même nombre que l'an dernier mais, considérant l'augmentation du prix de vente, les profits seront plus considérables.

Toujours sur le même sujet, le financement, le président Beaudoin a entretenu les membres du club Rotary au Château hier midi. Il leur a également brossé un tableau de la situation du Carnaval pour cette année.

Le président avait intitulé sa conférence: Le Carnaval vivra encore longtemps. Pour bien prouver la vérité de cette affirmation il a annoncé que le Carnaval 67 se terminera cette année, contrairement à l'an passé, avec un surplus des recettes. Ce surplus sera d'environ $20,000 d'après les prévisions actuelles.

Le renversement de la situation financière de cette organisation est dû en particulier à deux choses: une répartition du travail de l'atelier sur 9 mois plutôt que sur 3 et un contrôle très rigide sur les budgets des différents comités. On a pu ainsi couper de moitié le coût de construction du Château du Bonhomme. On a engagé un dialogue plus étroit avec les commanditaires, ce qui a permis d'obtenir une augmentation des commandites de $30,000.

Sur l'intérêt du public, le président a mentionné les efforts faits cette année pour rendre le plus d'attraction possibles à la portée de toutes les bourses. Il a énuméré quelques uns de ces efforts: la consultation populaire au début de la saison, l'arrivée du Bonhomme, les apparitions du Bonhomme du Palais qui seront très fréquentes, la réception offerte aux chauffeurs de taxis, etc.

Le président a terminé sa conférence par quelques chiffres indiquant que le Carnaval a tou intérêt à se rapprocher des jeunes. 51.7% de la population a moins de 30 ans. 59.2% moins de 35 ans et 66% moins de 40 ans. Ces chiffres sont éloquents.

Ouverture officielle de la rue du Carnaval

C'est ce soir qu'aura lieu, à sept heures l'ouverture officielle de la rue du Carnaval, nous a annoncé M. Richard Cantin, président du duché de Frontenac.

La reine du Carnaval, les duchesses, le président du duché de Frontenac.

La reine du Carnaval, les duchesses, le président du Carnaval ainsi que plusieurs autres personnalités seront présents à la coupe de ruban qui aura lieu au coin des rues Ste-Thérèse et Lafayette.

Début du Carnaval d'Hiver demain par l'inauguration du Château du Bonhomme

Le 13e Carnaval d'Hiver de Québec débutera officiellement le 26 janvier, soit jeudi, par l'inauguration du Château du Bonhomme.

Les Québécois peuvent d'ailleurs depuis quelques jours admirer le magnifique Château qu'on a transporté au Carré d'Youville cette année. Ce changement d'emplacement avait été suggéré par plusieurs personnes lors de la consultation populaire qui eut lieu au début de l'hiver.

L'ouverture officielle du Carnaval s'est faite par M. Hugues Lapointe, lieutenant-gouverneur de la province. Le maire Lamontagne présidera de son côté à l'inauguration du Château du Bonhomme. Cette cérémonie conjointe réunira, outre le Bonhomme, la Reine, les duchesses et l'exécutif du Carnaval, à peu près tous les maires de la périphérie de Québec.

La manifestation qui débutera aux environs de 8h. 30 jeudi soir comprendra l'arrivée des personnalités en calèche, et quelques mots du lieutenant-gouverneur, du maire, du président du Carnaval et de la Reine. Il s'agira d'une cérémonie très courte qui permettra ensuite aux gens d'entreprendre la visite du Château. On espère aussi qu'à cette occasion la population en profitera pour donner ses impressions sur le Château.

La construction proprement-dite du Château est terminée et on procède présentement à l'installation du luminaire. Soulignons que la forme conventionnelle du Château de cette année est peut-être plus susceptible de plaire au grand public que certains des palais de glace futuristes des années précédentes.

MONUMENTS

Bien que l'ouverture officielle du Carnaval ne soit pas encore faite, la population, elle, est déjà en Carnaval si on en juge par les monuments qui poussent comme des champignons un peu partout sur le territoire des duchés.

La tempête de lundi était d'ailleurs ce qui pouvait arriver de mieux aux constructeurs de monuments. Déjà les résidents de la rue Ste-Thérèse ont fabriqué plusieurs monuments et, dans le Duché de Lévis, on a procédé vendredi soir dernier à l'inauguration de Plaza Carnaval ou au-delà de 150 monuments ont déjà été érigés.

Rappelons que toutes les personnes qui érigeront des monuments de neige et qui feront parvenir leur inscription aux bureau du Carnaval, 290 rue Joly, Québec 3, recevront en guise de souvenir et d'appréciation, une plaque en céramique, oeuvre de l'artiste québécois Wilfrid Roberge, et représentant le visage du jovial Bonhomme Carnaval.

Par la même occasion, le président du Carnaval a tenu à rappeler à tous ceux qui érigent des monuments que la Cité de Québec met à leur disposition une assurance-responsabilité et que pour pouvoir en bénéficier on doit se procurer un permis, qui est donné gratuitement par la Cité de Québec.

Tragédie routière sur la 16-A

Paul Morin, 22 ans, fils de Mme Victor Morin, du 710 des Eudistes, à Chicoutimi, a perdu la vie lors d'une collision routière sur la route 16-A, vers 12 h. 30, hier après-midi

L'auto dans laquelle circulait le jeune Morin a heurté un camion-citerne de la Shell Co. La mort qui a été instantanée a été constaté par le Dr G. Turcotte de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

Avez-vous lu ça ?

Le projet de l'urbaniste-conseil Jean Cimon mérite d'être étudié avant le mois de . . . septembre. Les cafés-terrasses sur l'élégante rue d'Auteuil retiendraient l'attention des visiteurs et les automobilistes québecois s'habitueraient vite à l'inversement du sens unique de la rue Dauphine pour rejoindre le boulevard St-Cyrille en direction ouest.

—oOo—

Le spectacle donné par le corps musical LES ECLAIRS au Colisée lors de la joute des OLD TIMERS est une illustration pratique d'une excellente orientation dans le domaine des LOISIRS.

—oOo—

Dans une cour de triage à St-Hyacinthe, j'ai vu trois wagons de marchandises où on pouvait lire non pas CANADIAN NATIONAL mais CANADIEN NATIONAL sur les wagons dont les numéros sont 543906, 566072 et 521-462. C'est maintenant au tour du CANADIAN PACIFIQUE (CPR) de suivre l'exemple.

—oOo—

Un signe encourageant qui arrive a son heure, c'est que la dernière émission d'obligations de l'Hydro-Québec a connu un succès éclatant sur le marché. Jean d'Autane prétend que le voyage de M. Johnson à Toronto et New York a pu jouer un rôle dans ce revirement de situation.

—oOo—

Ça y est ! Si le gouvernement provincial n'accorde pas de subvention à "sa" capitale, le maire Lamontagne nous prévient à l'avance que l'administration municipale devra augmenter les taxes. Messieurs les députés du Québec Métropolitain, de grâce, pensez à vos électeurs !

—oOo—

Les menaces de grèves continuent de nous compliquer la vie et de nous inquiéter. Il est à souhaiter que le premier ministre Johnson, les chefs syndicaux et les médiateurs ou négociateurs ne feront pas la grève.

—oOo—

Curieux par nature, je me demande quel est le nom du bateau de style ancien, présentement amarré à St-François de l'Ile d'Orléans et quel est le nom du constructeur de ce navire ?

Jean Napran



La CSN et l'homme, cet inconnu

Comme il fallait s'y attendre, les auteurs du rapport Ross ont été l'objet de maintes critiques depuis qu'ils ont publié leur étude au sujet des réformes devant être apportées aux différents services administratifs de la ville de Québec.

Ainsi, le Conseil central des Syndicats Nationaux, dans son mémoire présenté vendredi matin à l'administration municipale, accusait les auteurs du rapport Ross de faire bon marché de l'homme et d'être des mécaniciens de l'administration.

En fait, nous pourrions résumer la position de l'organisme syndical dans cette simple formule : vaut mieux adapter l'homme aux structures ou adapter les structures à l'homme ?

Bien sûr, la position du Conseil central s'inspire d'un humanisme de bon aloi mais à la lumière des raisons qui ont incité les administrateurs municipaux à confier à des conseillers en administration, le soin d'étudier les structures administratives de la ville, les craintes de l'organisme syndical deviennent de moins en moins fondées, surtout si on tient compte des nombreuses déclarations du maire Lamontagne au sujet de l'aspect humain du rapport Ross.

En fait, quand la CSN parle de l'aspect humain du rapport, elle se réfère surtout aux recommandations du rapport Ross qui visent à réduire le personnel dans certains services de la ville, tels que ceux de la police et de la protection contre les incendies. D'ailleurs, sur cette question, les deux organismes syndicaux de la ville de Québec qui ont présenté un mémoire à ce sujet font entendre sensiblement le même son de cloche. Il y a une dizaine de jours, le Conseil du Travail de Québec exprimait les mêmes craintes au sujet du congédiement possible de certains employés municipaux dans les services où des réductions de personnel ont été recommandées.

Quoiqu'il soit, jusqu'à un certain point, exact que le rapport Ross est dépourvu de préoccupations sociales et humaines, il est aussi exact que le mandat d'enquête n'était pas vaste au point de prévoir tous les aspects humains individuels des recommandations, pas plus que leurs aspects sociaux.

Dans leur démarche, les auteurs du rapport Ross ont tout simplement voulu suggérer à l'administration municipale de la ville des structures idéales en vue d'une plus grande efficacité. Quant à l'aspect humain, le comité exécutif semble bien décidé à le considérer. D'ailleurs, comme l'a fait remarquer souvent le maire Gilles Lamontagne, il existe des conventions collectives intervenues entre l'administration et les employés municipaux qui rendraient difficiles l'application de ces recommandations du rapport Ross.

D'autre part, le maire Lamontagne a demandé aux chefs de service de l'hôtel de ville de rédiger un mémoire concernant les recommandations du rapport Ross. Les chefs de service sont peut-être plus en mesure que quiconque de discuter des problèmes humains dans leurs services.

Par ailleurs, le maire Gilles Lamontagne a dit et répété qu'il n'y aurait aucun congédiement dû à l'application du rapport Ross.

Compte tenu de tous ces facteurs, seul, en définitive, le comité exécutif sera saisi des problèmes humains que provoqueront ces modifications de structures. Si on se fie aux prises de positions du maire, il parait évident que l'exécutif municipal a l'intention de procéder dans ce domaine avec toute la circonspection qu'exige une pareille situation. Tout compte fait, je suis, pour une fois, porté à me fier à M. Lamontagne.

Serge GAGNON

Investissement et charité

A peine revenu d'un voyage en Amérique du Sud, le cardinal Roy a suggéré que les peuples abondamment pourvus et nantis consacrent 2% de leur budget aux pays en voie de développement. Je vois d'ici la réaction de certains : avant de gaver un quelconque Papou, que le gouvernement commence donc par s'occuper des chômeurs qui existent ici ! L'on n'hésitera pas davantage à couvrir un égoïsme national du voile de la vertu : "Charité bien ordonnée commence par soi-même".

Et pendant ce temps, voilà que le gouvernement canadien consacre allègrement son milliard et demi à la "défense nationale", ce qui est, évidemment, une curieuse relation avec les pays étrangers. Nos voisins, eux, en sont à $73 milliards et à 54% du budget national engouffrés dans le militarisme. En somme, le seul budget militaire des Etats-Unis ferait vivre une trentaine de pays aussi bien pourvus que le Québec et probablement beaucoup plus de pays asiatiques ou africains. Au Québec, nous vivons largement à même nos $2.5 milliards et nous sommes six millions : les budgets militaires de quelques-uns des grands pays tireraient de la misère et conduiraient tout près d'une vie décente des centaines de millions d'êtres humains.

Avant de rejeter la suggestion du cardinal Roy, il fallait tout de même citer quelques chiffres. Ce n'est pourtant pas l'essentiel. L'essentiel, c'est que les gavés que nous sommes s'éveillent à une politique de la main tendue, à un climat de générosité, à la simple justice. Certes, il n'est pas facile de soutirer $50 millions du budget québécois ou le triple du budget canadien, mais pourquoi ne pas convertir en assistance pacifique au moins une part de nos énormes budgets de défense ? Tout en préservant (!) par l'entreposage d'odieux engins notre magnifique sécurité et nos admirables valeurs culturelles, pourquoi ne pas drainer vers l'aide économique et industrielle aux pays démunis le dixième de nos budgets militaires ?

Je ne suis d'ailleurs pas certain du tout que notre sécurité serait plus menacée si nous étions entourés d'amis plutôt que cernés par notre propre méfiance.

On pourra à coup sûr fausser la pensée du cardinal. D'autre part, certains prendront prétexte des générosités des gouvernements pour se désister de leurs devoirs individuels de charité. D'autre part, à l'autre extrême, certains n'admettront jamais que la charité puisse, dans certaines de ses manifestations, devenir collective, voire nationale. Pour être charitable, aux yeux de certains, il suffit que le coût du don nous fasse mal : quand ils ont ainsi amassé leur mérites et leurs indulgences, peu leur chaut que l'autre bénéficie d'une aide qui ne lui donne rien. Le cardinal Roy n'exempte personne du devoir chrétien de la charité. Par contre, il estime visiblement qu'un univers chaque jour rapetissé invite à la fraternité des peuples eux-mêmes. Il considère que des pays, qui sont globalement démunis, doivent pouvoir compter sur la charité massive et collective des pays prospères.

Il n'appartient certes pas aux évêques de prendre des décisions dont la responsabilité incombe aux chefs de la société civile, mais le cardinal Roy compte que les chrétiens, qui se considèrent comme les spécialistes de la charité, sauront entraîner le pays entier dans une politique de charité. Ces deux mots n'ont pas souvent frayé dans les mêmes milieux, mais c'est une issue à explorer enfin.

Laurent Laplante

POINT DE VUE

Des réformes nécessaires à notre système politique

par JEAN MARTEL

On reproche au parti libéral de s'être tenu loin du peuple et d'avoir négligé de nouer des liens avec la masse. L'Union Nationale, forte de la leçon que les libéraux apprirent à leurs dépens, est plus proche de la population et adopte un style moins hautain.

Toutefois, il demeure toujours une certaine distance entre les politiciens et l'ensemble des gens. L'on dirait que les élus s'acharnent à entourer le pouvoir et leurs fonctions, même celles qu'ils accomplissent dans l'opposition, d'un certain faste. Par exemple, l'ouverture de la session se déroule dans la pompe, et les actes et les gestes qu'on pose à ce moment-là n'ont plus aucun sens. Veut-on renforcer le pouvoir en le rendant lointain, inaccessible ? Est-ce un attribut du pouvoir politique que de paraître peu à la portée des citoyens ?

Cependant, les politiciens provinciaux n'ont pas perdu au même degré que ceux d'Ottawa le contact avec les aspirations du peuple.

REFORMES

Si le contact direct ou indirect avec les gens est une nécessité pour les politiciens et si le pouvoir politique doit, pourrait-on dire, descendre dans la rue, il n'en demeure pas moins que d'autres réformes doivent être apportées à notre système et à nos coutumes politiques. Certaines de ces réformes sont en train de s'appliquer.

1) Sans aucun doute, le Conseil législatif, s'il n'est pas aboli, subira des transformations radicales. Quelle sorte de changements ? On ne peut le dire maintenant; le premier ministre, M. Daniel Johnson, ne s'est pas prononcé clairement à ce sujet. En outre, un comité doit étudier les réformes que l'on devrait apporter au Conseil.

2) La constitution canadienne sera refaite dans quelques années. Cela sera dû surtout aux pressions du Québec. La province obtiendra plus de pouvoirs et de responsabilités à la suite de cette entreprise. Toutefois, la refonte de la constitution ne s'effectuera pas sans qu'il y ait ici et là des protestations, les Canadiens anglais soutenant que le Québec obtient trop de pouvoirs, les Québécois disant que la province n'en a pas assez.

3) Les comités de la Chambre basse seront plus actifs, et ce sera devant eux que les lois importantes présentées par le gouvernement seront débattues. Mais il faudra donner des instruments de travail à ces comités. L'intensification du rôle des comités permettra non seulement aux députés ministériels, mais aussi à ceux de l'opposition de faire une oeuvre utile.

4) Les nouvelles fonctions des députés se borneraient-elles à cela qu'elles traduiraient une nette amélioration. Toutefois, il faut aller plus loin. D'ailleurs, certains députés ont déjà commencé à tenter des expériences dans leur comté, par exemple à agir comme animateurs ou encore à faire connaître les rouages de l'administration provinciale à leurs électeurs En outre, M. Paul Gérin-Lajoie proposa dernièrement de fournir à chaque député les services d'un secrétariat dans son comté. Ces nouvelles tendances prendront-elles plus d'ampleur ? On ne le sait pas encore.

5) Il faudra créer plus d'avenues pour permettre aux éventuels chefs politiques de se faire valoir. Jusqu'à maintenant, le seul moyen de devenir chef est d'escalader la hiérarchie des partis politiques.

6) Comme le disait Peter C. Newman, il y aura dans les prochaines années une diminution des prérogatives et des fonctions de la Couronne au Canada. Ce mouvement, qui est déjà à l'oeuvre au Québec, s'intensifiera, surtout si le fédéral s'engage dans cette voie. L'on dit que M. Vanier sera le dernier gouverneur général du pays; si c'est le cas, M. Lapointe sera lui aussi le dernier lieutenant-gouverneur du Québec.

7) Les niveaux de décision du gouvernement subiront une réorganisation; l'on donnera plus de pouvoirs aux ministres dans leur propre secteur. Quant aux grandes politiques et aux décisions importantes, elles seront débattues au Cabinet.

8) Il faudra reformer le système qui est en vigueur à l'Assemblée législative de façon à permettre aux ministres de n'y pas demeurer de longues heures. Pour que les ministres soient de véritables leaders dans leur ministère et pour que le pouvoir politique ne soit pas exclusivement entre les mains des technocrates, ils ne doivent pas s'absenter de leur ministère aussi longtemps qu'ils le font actuellement pour siéger à l'Assemblée législative.

9) Les partis politiques prendront de nouvelles dimensions. Ils seront plus ouverts non seulement en ce sens que la population connaîtra un peu mieux ce qui s'y passe, mais aussi en ce sens que les adhésions seront plus faciles. D'ailleur, ces dernières années ils ont fait preuve d'une certaine vigueur qui montre leur intention de jouer un rôle dans la société. Ils deviennent donc des instruments plus valables de réforme de nos institutions et de la société.

Voilà quelques-unes des réformes qu'il faut apporter ou bien qui sont en train de s'établir graduellement. Nos coutumes et notre système politiques, s'ils veulent répondre aux besoins de l'heure, doivent coller à la société. La politique, portant sur l'actualité et préparant l'avenir, doit veiller à ce que ses instruments et ses méthodes de travail soient continuellement adéquats.

courants et remous

Le financement de l'enseignement

Le maire de Lévis, ancien président de la Commission scolaire de cette localité, M. Chagnon, réclame l'application d'un nouveau mode de financement de l'enseignement. Selon lui, le système actuel, basé sur la valeur de la propriété foncière, serait désuet et il conviendrait de la remplacer par un système basé sur le revenu des particuliers et des compagnies. Le maire a appuyé une résolution priant le gouvernement provincial de donner suite dans le plus bref délai possible, aux recommandations contenues dans le rapport Bélanger.

Ce sont là, en partie, des propos pour le moins surprenants, puisque la commission Bélanger, loin de recommander l'abolition de la taxe foncière aux fins de l'enseignement, recommande le maintien de cette source de revenu; elle estime que les autres formules étudiées, dont la possibilité d'un impôt local sur le revenu des particuliers, ne sont pas recommandables. La Commission suggère par ailleurs de limiter la place que doit tenir la contribution de la propriété foncière dans le financement de l'enseignement public et d'assujettir les biens-fonds des compagnies à un taux d'impôt foncier scolaire supérieur au taux d'imposition des biens-fonds des particuliers.

Nous admettrons volontiers que l'imposition foncière aux fins de l'enseignement soit désuète jusqu'à un certain point. Autrefois, la propriété foncière était la principale source de richesse et le principal indice de la capacité contributive des citoyens. Aujourd'hui, cette taxe frappe davantage l'usager de la propriété et elle devient par le fait, une compensation des services rendus par la municipalité ou la commission scolaire. Il est vrai par ailleurs, que le principe des bénéfices reçus qui justifie l'imposition foncière municipale s'applique dans une moindre mesure au domaine scolaire.

Mais ceux qui se disent adversaires de la taxe foncière scolaire, soutiennent souvent que les locataires de logements ne paient pas pour ce service. Or, cela n'est pas exact; les propriétaires de maisons à logements ajoutent dans leurs frais d'administration et, conséquemment dans le coût du logement, toutes taxes municipales ou scolaires, de même que le coût de l'hypothèque, de l'entretien, du chauffage, etc. Il n'est pas certain que les locataires profiteraient d'une diminution dans le coût du logement si l'on abandonnait cette taxe pour percevoir un impôt local sur le revenu des particuliers; ce sont plutôt les propriétaires qui profiteraient de l'échange par une diminution de leur coût d'administration.

Comme le fait remarquer la Commission Bélanger, l'imposition d'un impôt local sur le revenu des particuliers présenterait indiscutablement de grandes difficultés : augmentation du coût d'administration et de perception; ouverture à l'évasion fiscale; injustice pour les localités situées dans des régions économiquement faibles.

Nous nous opposons par ailleurs, au principe selon lequel on remettrait entre les seules mains de l'Etat toute la charge du financement de l'enseignement, l'Etat se chargeant de percevoir les fonds à même l'impôt sur le revenu des particuliers et des compagnies. Il n'y aurait pas de plus sûr moyen de réduire les commissions scolaires à la servitude, voire même de les faire disparaître. Car, que leur resterait-il pour justifier leur indépendance, leur autonomie, leur existence même si elles n'avaient plus la responsabilité de percevoir des taxes, de préparer des budgets ? Des fonctionnaires pourraient tout aussi bien jouer son rôle dans de telles circonstances.

L'on pourrait évidemment discuter sur diverses autres situations, comme celle du propriétaire qui occupe seul sa maison et doit assumer sans aide tout le fardeau de la taxe. L'on pourrait condamner tout le système, mais encore faudrait-il proposer pour le remplacer, une formule qui serait équitable et plus acceptable que celle offerte par la Commission Bélanger.

Roger BRUNEAU

Les belles tirades sur l'amour de la Patrie

par CLAUDE STEPHANIE, Montréal

Réponse à Simone Therrien

Madame,

Puisque c'est la polémique qui vous intéresse envers et contre tout, allons-y.

Votre texte, à nouveau, sent l'hommerie. Il me rappelle beaucoup les dissertations ferventes que nous soumettions pour approbation à nos aumôniers de J.E.C. il y a quelques années. Dois-je ajouter que ceux-ci s'empressaient de les farcir de citations tirées des saints livres et de quelques envolées mystiques qui n'ont rien à envier aux vôtres.

Là-dessus, passons aux faits.

Je vous ai servi votre médecine et vous ai fait avec beaucoup de plaisir un procès d'intention. Vous avouerai-je que la tentation est forte de continuer dans la même veine et que je ne sais si j'arriverai à n'y pas succomber.

De grâce, madame, cessez de parler sans savoir de quoi il s'agit. Cessez de vouloir régler le sort des autres avant même de savoir si les autres veulent que leur sort soit réglé. Cessez de nous brandir la menace du communisme et du rideau de fer. Y avez-vous déjà vécu pour vous en faire le critique ? Il serait plus sage d'analyser le Québec et les Québécois; de voir les Québécois tels qu'ils sont, i.e. paresseux et amorphes: depuis 50 ans qu'ils veulent faire l'Indépendance; dans 50 ans, nous nous gargariserons encore avec de belles tirades sur l'amour de la Patrie, la grandeur de notre peuple et le mystère de notre survivance. Nos enfants ne seront plus qu'une poignée de parlant français qui se vendront aux Anglais pour garder leur confort — comme nos parents l'ont fait et comme nous le faisons en 1967. Si je n'émigre pas, c'est que je me sens bien parmi ces Québécois, mes frères, et que je souffre des mêmes défauts et des mêmes qualités qu'eux.

Quant à cette question de mémoire, madame, donnez-vous la peine de contacter les responsables de la FFQ. Vous savez comme moi que la presse écrite et parlée est sujette à erreurs. Pour vous éviter des efforts inutiles et épargner votre temps — précieux — que vous pourriez perdre auprès d'organismes sérieux comme les confréries et les mouvements d'Action catholique, communiquez donc au plus tôt avec la FFQ. Ce serait enfantin de votre part d'attendre qu'elles veuillent bien condescendre à vous faire perdre vos illusions par la voix des journaux. Ce serait accorder beaucoup de valeur à vos lignes où la FFQ n'est que prétextes à vos sermons.

Etes-vous sérieuse quand vous parlez "d'Eve mère des morts" et de "Marie mère des vivants"? Vous avez du style, je vous le concède, mais n'auriez-vous pas emprunté ces mots quelque part afin de les placer dans la conversation, le moment venu ? Ca se pratique quotidiennement dans un certain monde. Mais il est rare que le public en soit dupe . . .

J'aimerais que dans votre prochain épisode vous me parliez du marxisme et du programme de cette propagande que vous dites régner dans nos universités — qui ont pourtant des recteurs catholiques . . .

Le rôle, la mission de la femme. C'est beau. Sublime même. Mais la société est mixte. Elle est bâtie par l'homme et pour l'homme et les femmes y vivotent comme elles peuvent. Mais nous commençons à vivre une société du couple. Et c'est maintenant le couple qui a un rôle à jouer. Si rôle il y a (Faites-vous expliquer la théorie des rôles sociaux que l'on nous oblige à jouer dès avant notre naissance).

Je note que vous avez enrichi votre vocabulaire d'un nouveau mot. Après le divorce, l'avortement thérapeutique vous en êtes arrivée à la neutralité. Fort bien. Je comprends mal que ce soit un vice, toutefois. Ce n'est ni dans la liste des péchés capitaux, non plus dans la liste des fautes dont nous nous accusons le plus souvent. Les dictionnaires m'en disent que c'est l'état de celui qui ne prend parti ni pour l'un ni pour l'autre.

Il n'y a pas que des catholiques au Québec. C'est un fait que vous vous devez d'accepter. Partant, un organisme qui se veut représentatif d'un élément québécois se doit de faire abstraction de toutes confessions religieuses, de toutes appartenances politiques afin de réunir sous un même vocable tous les composants de l'élément qu'il entend représenter. Quelle sorte de chrétienne êtes-vous dont pour rejeter a priori tous les gens qui ne pense pas comme vous ? Le Seigneur a bien côtoyé la femme adultère et mangé à la table de Marie-Madeleine. La charité, c'est quoi si l'on se contente d'aider nos pareils ? Vous sentez-vous si peu sûre de vos croyances que vous craignez de devoir les débattre face à des gens de pensée différente ?

La FFQ ne faisant pas grand bruit, vous en êtes réduite à lui inventer des politiques, des déclarations, des représentations.

Attendez qu'elles prennent position. Alors vous et moi nous nous retrouverons pour faire la critique de leur idéologie, de leur action. Mais en ce moment, c'est beaucoup présumer de leurs intentions.

Libre à vous "comme chrétienne et citoyenne libre" de ne pas joindre les rangs de la FFQ. Cela ne suppose pas que le Québec doive penser comme vous. Et puis, c'est quoi "la tendance matérialiste . . . inquiétante".

On oublie les 20 à 40 ans . . .

par LORENZO VERRET, président
Société du Bien-Etre des Infirmes, Inc.

Depuis quelque temps on parle beaucoup des vieillards, augmentation de pensions, construction de foyers. C'est bien et même très bien les personnes âgées qui ont peiné toute leur vie ont droit au confort d'un foyer pour les quelques années qui leur restent à vivre. Mais que fait-on pour les 20 à 40 ans invalides et sans famille ?

On leur donne des pensions insuffisantes pour vivre convenablement ils ne peuvent pas se trouver un logis approprié à leur besoin. Il n'existe aucun foyer pour les 20 à 40 ans. On les place dans des maisons qui sont inadéquates pour eux; entrée difficile porte trop étroite, escalier, chambre de toilette où l'on peut entrer que difficilement avec une chaise roulante, personnel incompétent pour avoir soin de ce genre de pensionnaires. Ou encore des foyers pour vieillards. Messieurs du gouvernement croyez vous que les 20 à 40 ans invalides puissent vivre heureux dans des foyers avec des vieillards qui trouvent toujours à redire sur les agissements des jeunes. Ils sont d'une autre génération.

Oui c'est bien d'aider les vieillards et leur donner le plus de confort possible. Mais Messieurs du Gouvernement il est urgent de construire des Foyers qui conviennent parfaitement aux invalides de 20 à 40 ans eux qui ont toute la vie devant eux ont certainement besoin de tout le confort possible pour vivre convenablement.

Afin qu'ils ne se croient pas des obliées du vingtième siecle. Oui mes amis, aimons-nous les uns les autres, surtout ceux qui souffrent et faisons tout en notre pouvoir pour leur rendre la vie aussi facile que possible.

S'il y a des personnes qui pensent que cet article a été écrit par un jeune révolté vous vous trompez, car je serai un vieillard j'ai 62 ans.

A la défense du français

Respectons notre langue !

Le français ! Une vraie musique ! A la condition que l'on fasse tout pour le bien parler et écrire. A la condition que l'on s'applique, en toutes occasions, à en respecter le génie, l'esprit, les règles. Car la grammaire française — s'en avise-t-on toujours assez ? — a ses lois. Il faut les connaître, les mettre en vigueur. Sans quoi, on n'écrira plus ou l'on ne parlera plus en français . . .

Pas uniquement pendant la saison de chasse, mais souvent, très souvent, les spécialistes trouvent aisément du "gibier", des fautes, des manquements à relever. Sachons gré à ceux-là qui nous éclairent, nous guident, nous mettent en garde contre tel ou tel usage mal indiqué d'un mot ou d'une expression ou de l'autre. Tout bonnement, aussi, contre telle ou telle faute de grammaire. Et, également, contre tout usage abusif, mal indiqué, d'un vocable anglais, là où le dictionnaire français renferme amplement de quoi décrire l'objet ou le concept en cause.

Nous ne jouerons pas ici les experts. Contentons-nous de signaler, au passage, telle erreur. Voici, par exemple, cette manie qui consiste à donner à un verbe intransitif l'allure, les privilèges d'un verbe transitif. Exemple: X . . . a débuté son discours. Y . . . a débuté la réunion. Horreur ! Le verbe débuter n'a, comme verbe transitif, qu'un seul sens, un sens sportif: ôter, enlever du but. Dans toutes ses autres acceptations, il ne saurait avoir de complément d'objet direct.

En divers cas, on fera le contraire. On emploiera un verbe transitif, mais on ne lui donnera point le complément auquel il a droit et qu'effectivement, il doit avoir. Exemple. "J'ai quitté", au sens de "Je suis parti", "j'ai quitté les lieux". "L'orateur n'a pas élaboré". C'est là de l'anglais tout cru: "He did not elaborate". En français, l'on doit dire: "Il n'a pas précisé, explicité sa pensée", "Il n'a point fourni plus de détails", etc.

Et que dire de ce recours continuel aux vocables anglais, là où la chose n'est nullement nécessaire ! Quelle plaie ! Que de tendances à imiter à tort, à "singer" le comportement de trop de gens ! Ceux-là disent par exemple, "leadership"; alors, on dira "leadership" ! Pourquoi cet inévitable "leadership" ? N'est-ce pas que l'on devrait dire et écrire tout simplement "direction", "gouverne", "conduite" ? On veut parler de ce qu'il faut avoir, posséder pour accéder et se maintenir au poste de chef d'un parti ? Pourquoi, encore là, ne pas traiter tout uniment des "qualités de chef" ? Faut-il donc toujours que le français n'emploie qu'un seul mot là où l'anglais fait de même ? N'oublie-t-on pas, décidément, que chaque langue a son génie propre ? Là où il faut deux, trois mots et même davantage, mettons deux, trois mots et même davantage.

C'est énervant, irritant, à la fin, de voir tant et tant de gens de plume qui sont censés connaître leur français, le connaissent probablement mais qui, par ailleurs, passent une bonne partie de leur temps à utiliser, comme cela, des mots, des expressions à l'anglaise. Pourquoi ? Parce que d'autres font la même chose ? Eh bien ! Que ces autres soient de Paris ou d'ailleurs, cela ne change rien à la chose : Quand on parle ou quand on écrit le français, on parle et on écrit le français !

Répétons-le : Comme il est simple d'être simple quand on veut vraiment être simple. Rien, à la vérité, de si simple que . . . la simplicité !!

Odilon ARTEAU



"Eh bien quoi Doc ? C'est la semaine de la "langue française", même pour les jouals".

Dans vos petits papiers

Si ma rime est polie elle n'a rien de l'ange.
Toute humaine qu'elle est je sens qu'elle dérange.
Disons que c'est l'effet de la Fraternité
Quand on l'a dans le coeur et non pas à côté.

Si vous devez un jour parler de ma misère
Allez-y doucement. Avec comme manière
Tout l'honnête respect qu'on doit à l'être humain;
Sans dédain, sans fracas; presqu'en donnant la main . . .
Même s'il vous en faut descendre l'escalier.

Si vous devez un jour dans vos petits papiers
Parler de mon méfait : ménagez l'encrier.
Allez-y fermement ! Avec comme manière
Tout le respect qu'on doit à l'être humain son frère.
Daignant vous rappeler que le plus fanfaron
A, peu certain côté quelque chose de bon.
Et parce que je crois en la bonté chez l'homme
J'aime qu'on s'en souvienne à l'heure où on le nomme.
Car le plus misérable est peut-être à la quête
D'un geste bienveillant ou d'une âme bien faite.

Et s'il vous plaît un jour de dire mon bienfait
(Mon doux ! J'en doute fort par le temps frais qu'il fait.)
Mais on ne sait jamais ! Quelquefois le temps change
Et même aux moins brillants on donne la louange.
Donc s'il vous plaît un jour même si c'est le soir
De me passer l'encens : ménagez l'encensoir.
Et n'allez surtout pas, oh ! la sorte d'apôtre !
Pour bien me mettre en vue en écraser un autre !
La même rime sert pour l'impartialité :
Bien fait qui l'a dans l'âme et non pas à côté.
Et quand on a l'esprit plein d'une même idole
A qui dans tout propos on donne l'auréole
On risque à ce jeu-là de priver de mention
Ceux n'ayant que le coeur pour toute distinction.

Mais sachez qu'en cela je n'ai point de problème.
J'ai chez moi quelques fleurs que j'arrose moi-même.
N'ayant pas, cent fois non ! à plaire à une cour
Je vais droit le chemin que me prête le jour . . .
Et lorsque voyez-vous dans un serein silence
Je reçois un appui de ma seule conscience
C'est mon instant de gloire et cela m'est assez.

S'il vous plaît d'en parler dans vos petits papiers :
Pour être à temps à l'heure à point sur ce programme
Veuillez apprendre à voir avec les yeux de l'âme.

Julie

Paquet

ST-ROCH PLACE LAURIER



EN PRIMEUR ET EN EXCLUSIVITÉ !

La jupe suspendue

Guilmar

Charmant compromis entre la jupe et la robe chasuble...

C'est nouveau! Enlevant! Plein d'originalité! Que vous la portiez au bureau toute la journée ou même le soir avec un joli chemisier, elle n'est jamais déplacée, elle est simple et jeune. Elle bouge et vit avec vous! Ses révolutionnaires bretelles, un rien dodues, un rien farfelues, mettent en valeur vos pull-overs et tiennent chaud au coeur. Toutes confectionnées en Orlon et entièrement doublées, elles sont disponibles dans plusieurs teintes-mode. Tailles 6 à 14 ans. Chacune 14.99

Paquet, vêtements sport pour dames, 2e étage. AUSSI A PLACE LAURIER

HEURES D'AFFAIRES: ST-ROCH: DE 9H. A 5H.30 TOUS LES JOURS EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M. — PLACE LAURIER: DE 9H.30 A 5H.30 EXCEPTE LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI A 9H.30 P.M.

l'Action féminine

Elle est élue "Miss Hospitalité 1967"

Une des hôtesses les plus expérimentées de Montréal a été nommée "Miss Hospitalité" du Québec pour 1967.

Le premier devoir de Lucile Lavigne, charmante nouvelle "Miss Hospitalité" de la province, sera d'agir comme hôtesse officielle à plus de 10,000 visiteurs au Palais du Commerce de Montréal la semaine prochaine, à l'occasion de l'Exposition Nationale des Fournisseurs d'Hôtels, Restaurants et Institutions 1967, et ce nouveau rôle devrait lui être relativement facile.

En effet, cette dynamique brunette est surveillante des relations extérieures à Salada Foods Ltd. de Montréal, où depuis trois ans seulement ,elle a agi comme hôtesse à des dizaines de milliers de Montréalais lors de visites industrielles ou de réceptions dans les salons de la compagnie.

A titre de "Miss Hospitalité", Lucile Lavigne se joindra à l'honorable Gabriel Loubier, ministre du Tourisme du Québec, pour ouvrir officiellement la plus grande exposition de l'industrie de l'hospitalité de l'Est du Canada, lundi le 30 janvier. Durant les quatre jours qui suivront, elle présidera à près de 30 réceptions différentes, buffets, dîner et réunions d'affaires qui seront tenus conjointement avec l'exposition 1967.

Le choix d'une "Miss Hospitalité" parmi le personnel des compagnies membres de l'Association des Fournisseur d'Hôtels et Restaurants, responsable de l'organisation de l'exposition annuelle de quatre jours de l'industrie de l'hospitalité, est un changement radical à la tradition du choix de "Miss Hospitalité", selon M. Fernand Dubois, président de cette association de 200 membres. Jusqu'à cette année, "Mis Hospitalité" était choisie parmi les hôtesses des hôtels et restaurants de la province.



● "MISS HOSPITALITE" 1967, Mlle Lucile Lavigne, de Montréal.

"En choisisstant mademoiselle Lavigne comme hôtesse officielle, nous avons voulu rendre hommage au personnel des fournisseurs de l'industrie de l'alimentation qui travaille dans l'ombre, mais sans qui, il nous serait impossible de recevoir convenablement les visiteurs à l'Expo et de leur offrir les services qu'ils méritent", d'ajouter M. Dubois.

"Nous désirons aussi rendre personnellement hommage à Mlle Lavigne pour la magnifique contribution qu'elle a apportée à l'industrie de l'hospitalité, tant comme individu que comme directeur de sa compagnie," dit M. Dubois.

La nouvelle "Miss Hospitalité" est native de Montréal où elle a passé toute sa vie sauf ses années d'étude au couvent de St-Jacques de l'Achigan, près de Joliette.

Elle occupe le poste de surveillante des relations extérieures chez Salada depuis trois ans et avant, elle était assistante-administrative au service des ventes de la compagnie. De plus, elle est comptable. "Miss Hospitalité" 1967 est membre du Montreal Advertising and Sales Executives Club.

En plus d'être responsable des réceptions et des visites industrielles à sa compagnie, elle s'occupe aussi de la publicité dans la province, des contacts avec les consommateurs et des plaintes de ces derniers.

Sa position dans les relations extérieures est la réalisation d'un rêve, dit-elle. Son plus grand plaisir est de rencontrer les gens et de converser avec eux, et elle a maintenant de nombreuses occasions chez Salada, de combiner plaisir et affaires.

Dynamique et active, elle fait du ski, va aux concerts et au théâtre et adore la lecture.

"Miss Hospitalité" Lucile Lavigne n'aura pas à se chercher du travail pendant l'Exposition A.F.H.R. du 30 janvier au 2 février, au Palais du Commerce. Si aucune des 30 activités qu'elle présidera ralentit, elle pourra toujours se tourner vers les 300 kiosques où elle trouvera tout ce qu'il y a de plus nouveau dans l'équipement de l'alimentation et du logement.

Le patinage de fantaisie demande un rude entraînement

LONDRES. (PC). — La vie commence tous les matins à 5 h. 30 pour Sally Anne Staepleford. C'est le prix qu'elle doit payer pour se tenir en tête du monde de la compétition pour le patinage de fantaisie.

Fille d'un attaché commercial de l'Ontario en Europe, Sally Anne est championne de la Grande-Bretagne depuis quatre ans. Elle s'est fixé comme but de remporter le championnat pendant une autre année, puis de prendre part aux Olympiques d'hiver de 1968, à Grenoble, en France, après quoi elle songe à se retirer du patinage de compétition.

Sally Anne, petite bonne femme à la chevelure indisciplinée, au visage de lutin et au sourire timide, est l'un des joyaux de la couronne britannique en ce qui concerne le patinage de fantaisie.

Efforts quotidiens C.N.

La pratique de Sally Anne commence dès avant 6 h. 30 chaque matin, dans l'une des patinoires publiques intérieures de la région londodienne.

Sous l'oeil de son entraineuse Gladys Hogg, elle-même ancienne championne de patin à roulette, elle patine avec d'autres professionnels jusqu'à 10 a.m., puis au début de l'après-midi, où la patinoire est réservée pendant deux heures aux professionnels.

Peu mondaine

Pendant le week-end, Sally Anne se repose du patin, mais elle doit limiter quand même ses activités mondaines.

Elle travaille également à temps partiel dans une pharmacie de Streatham.

Son père, Richard Red Stapleford est un ancien joueur de hockey et sa mère est la fille de Charlie Naughton, comédien britannique bien connu à l'époque.

Sally Anne commenca à patiner sérieusement vers l'âge de 11 ans. Après avoir remporté le championnat junior britannique à l'âge de 15 ans, elle se classa cinquième l'année suivante dans la catégorie senior. Deux ans plus tard, elle était championne féminine et a conservé ce titre depuis quatre ans.

Sur la scène internationale, elle a atteint un sommet il y a deux ans lorsqu'elle se mérita une médaille d'argent pour le championnat européen à Moscou.

Pour cette famille la profession d'avocat a une place d'honneur

Par Karin MOSER

MONTREAL. (P. C.) — La décision d'Elizabeth Cuddihy de devenir avocate n'avait rien de surprenant. En effet, son père est juge et trois des sept enfants de la famille sont avocats.

Mais elle insiste sur le fait qu'aucun des enfants n'a été poussé de ce côté.

Mlle Cuddihy, jolie blonde de 26 ans, vêtue à la dernière mode, est conseiller juridique pour Expo 67, et la fenêtre de son bureau tapissé de livres donne sur le site même de l'Exposition.

Tous les enfants Cuddihy ont fréquenté l'école de Rouyn, et quatre d'entre eux ont poursuivi leurs études à l'université Saint-François d'Antigonish, en Nouvelle-Ecosse.

L'aîné des Cuddihy, Michael, a d'abord étudié le droit, pour découvrir bientôt que sa vocation était le sacerdoce. Il a été ordonné l'année dernière.

Stéphane, après avoir été reçu avocat, a travaillé avec son père pendant un an, et est maintenant procureur de la Couronne pour le district de Saint-Jérôme.

Anne est également avocate, mais ne pratique plus depuis son mariage. Elle et son mari habitent la ville de Québec.

Elizabeth est la dernière arrivée dans la carrière légale. Son travail consiste à régler plusieurs des problèmes l'égaux occasionnés par la préparation de l'Expo.

Margaret, âgée de 19 ans, étudiante en Lettres au collège Loyola, n'a pas encore décidé si, oui ou non, elle étudiera le droit.

Paul, âgé de 17 ans, est étudiant en douzième année à l'école secondaire de Rouyn-Noranda.

MERE ADMIRABLE

Elizabeth Cuddihy attribue une grande part de la réussite de la famille à sa mère.

"Elle n'élève jamais la voix et est toujours prête à écouter ce qui nous avons à lui raconter . . . Elle n'a jamais été trop occupée pour discuter nos problèmes et rire de nos plaisanteries . . . ", dit-elle.

Elizabeth, parfaite bilingue, a reçu son instruction dans des universités de langues anglaise et française.

Elle a fait sa première année de droit à Laval, où elle s'est méritée la plus haute récompense en droit civil, et ses deuxième et troisième années à l'université de Montréal, où elle a reçu une licence en droit avec distinction. Elle a terminé à McGill se dernière année de droit.



● Nous vous suggérons pour l'automne ce joli manteau en tweed de ligne classique : col tailleur et double-boutonnage. Il est légèrement ajusté à la taille.

Un centre d'orientation "Vocationnel"

Beaucoup de jeunes filles ont déjà bénéficié d'un centre d'orientation qui, pendant plusieurs années, a opéré à titre d'expérience au Cap-de-la-Madeleine. Ce centre est maintenant bien organisé dans un local approprié, situé au numéro 64, rue Notre-Dame, où travaille un personnel qualifié.

Il s'agit d'orientation, non pas professionnelle, mais "vocationnelle" c'est-à-dire centrée sur le choix d'un état de vie : mariage, sacerdoce, vie religieuse ou vie laïque sous ses différentes formes d'engagement chrétien.

A ce centre, on dirige surtout des retraites individuelles d'orientation. Chaque retraitante peut suivre la retraite seule, aux jours de son choix; le programme et les sujets d'instructions varient avec chacune. Ceci est rendu possible grâce à un système d'intercommunication qui permet de diffuser dans chaque chambre des entretiens enregistrés au préalable sur bandes magnétiques. Les sujets d'instructions sont choisis dans les rencontres avec le directeur de la retraite, selon les besoins de chacune. Ce genre de retraite favorise évidemment beaucoup plus que toute autre les rencontres du conseiller spirituel.

Complètement indépendant de toute communauté ou institut, ce centre a été organisé dans le but de fournir l'atmosphère de calme, de silence et de liberté favorable à une véritable rencontre avec le Seigneur et à un approfondissement objectif du problème de la vocation. Ces retraites ne sont pas nécessairement décisives : elles permettent, dans un contexte non directif, de réfléchir à son orientation en vue d'une décision quand tout est devenu assez clair et assez mûr.

Ce même genre de retraite d'élection sera bientôt offert également aux jeunes gens.

SERVICE PSYCHOLOGIQUE

Une récente initiative de ce centre est l'examen psychologique quand cela est désiré ou nécessaire; examen assuré par la collaboration de psychologues laïcs compétents. Ce service psychologique se situe en dehors des cadres de la retraite.

Le directeur de ce centre: le Père Yvon Poirier, o.m.i., qui a déjà plusieurs années d'expérience en ce genre de travail, vient de terminer à Paris des études spéciales en catéchèse et en psychologie pastorale.

COURS D'ORIENTATION PAR CORRESPONDANCE

Mais la plus récente initiative de ce centre est un cours d'orientation par correspondance préparé en collaboration par un groupe de spécialistes. Citons entre autres M. l'abbé François Coudreau, p.s.s., fondateur de l'Institut Supérieur de Pastorale Catéchétique de Paris; le Père Emile Legault, c.s.c., bien connu par ses écrits et ses émissions à la radio et à la télévision; le Père Jean Laplace, s.j., spécialiste en retraite d'élection; et d'autres: prêtres, psychologiques, assistantes sociales.

Il s'agit d'une véritable catéchèse présentée en onze leçons et portant sur la vocation chrétienne en général et en ses différentes modalités: mariage, vie religieuse, vie laïque sous ses divers aspects ainsi que sur la mission de la femme dans le monde moderne, le vrai sens de l'amour, le problème et le discernement de la vocation.

Une édition spéciale de ce cours, présentement en préparation, sera bientôt offert également aux jeunes gens.

La collection Balmain plaira à la clientèle bourgeoise et sérieuse

PARIS. (A.F.P.) — La collection de Pierre Balmain semble effectuer un retour en arrière, à une époque où Courrèges n'avait pas encore existé. C'est le triomphe de la bonne vieille élégance, sans défaut et sans audace, pour une clientèle bourgeoise et sérieuse.

La silhouette est naturelle, fine, simple. La taille est à sa place, soulignée par une ceinture, le buste est moulé, la poitrine haute et l'ourlet découvre la moitié du genou.

Les manteaux sont amples, boutonnés devant sous un petit col. Ils s'ouvrent sur des robes en forme, ceinturées à la taille. Les tailleurs ont des jupes plissées et des blouses à col noué en lavallière sous des vestes courtes et déceintrées pourvues de quatre poches.

Tradition pour le cocktail avec les robes en crêpe à encolures drapées ou à pans croisés dans le dos. La soirée se joue sur deux thèmes abondamment exploités. Il y a, d'un côté, les jupes et haut en satin, la jupe étant gonflée par des fronces jaillissant d'une étroite ceinture, le haut luxueusement brodé de perles et de fleurs de dentelle. L'ensemble s'accompagne d'une étole en satin assortie à la jupe, le tout dans des coloris pastel, rose tendre, bleu ciel, or pâle. Il y a, d'autre part, les longues robes de mousseline imprimée de grands ramages aux coloris exotiques. Elles s'envolent en longs pans et étoiles drapées au décolleté, ou en manches ouvertes et flottantes.

Le rêve du YWCA de Québec se concrétisera en 1967

Le YWCA de Québec, dont c'est la 92ème année au service de la population québécoise, verra son rêve le plus cher se réaliser en 1967.

Un nouvel édifice s'élèvera bientôt sur une portion de la propriété des héritiers de M. Frank W. Ross, rue Holland. Grâce à l'offre des propriétaires actuels, le Y peut acquérir davantage de terrain, à un endroit parfaitement situé, et à des conditions plus intéressantes.

Le conseil d'administration du YWCA se réjouit de penser que le nouvel immeuble offrira chambres et cafétéria à 112 jeunes filles. Le Y accueille les jeunes travailleuses qui connaissent mal la ville ou qui auraient du mal à se loger de façon agréable, sans faire aucune distinction de langue ni de religion. A l'heure actuelle, la majorité des jeunes filles en résidence rue Ste-Anne sont francophones.

La natation a toujours été à l'honneur au YWCA; il n'est donc pas étonnant qu'on ait prévu une piscine plus grande, piscine de compétition en fait, avec plongeoirs de 1 mètre et 3 mètres. Il y aura également salons et salles de réunions pour les membres, les résidentes et les groupements qui voudraient s'y retrouver.

Les plans adoptés pour l'immeuble qui devait s'élever sur Grande Allée conviennent parfaitement au nouvel emplacement. Les architectes Tessier, Bissonnette et Corriveau, pensent que le premier "coup de pioche" pourra être donné en février. On espère pouvoir emménager à l'automne 1967.

La Centrale d'Hypothèque et de logements a consenti une hypothèque de $350,000 pour la construction de cet immeuble mais on espère, grâce à l'aide des membres et des amis du YWCA, pouvoir diminuer de façon considérable cet emprunt.

Elle succombe à la suite d'une pneumonie...

HOLLYWOOD. — (P.A.) — L'ex-actrice de cinéma Jobyna Ralston est décédée à Hollywood, des suites de pneumonie. Elle était âgée de 66 ans. Elle avait épousé autrefois l'acteur Richard Arlen, et avait joué à ses côtés, avec les vedettes Gary Cooper, Boddy Rogers et Clara Bow dans un grand film des années 1920, intitulé : "Wings", premier film à remporter un prix Oscar.

Elle fut également la partenaire de Harold Lloyd et Eddie Cantor. Jobyna Ralston laisse un fils, Richard Arlen, maintenant âgé de 33 ans.

Luci Johnson Nugent attendrait un bébé

DALLAS. (P.A.) — Un journal de Dallas a rapporté que, selon une source bien informée, Luci Johnson Nugent attendrait la naissance d'un enfant à l'automne.

Cette nouvelle de bonne source, selon le "Morning News" base sa prédiction sur l'intérêt manifesté par Mme Nugent devant les collections de vêtements de maternité pour le printemps et l'été.

Il n'y a eu aucune annonce officielle concernant une maternité prochaine pour la fille du président des Etats-Unis. Luci a épousé Pat Nugent l'année dernière.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir- effet demain matin

CONSTIPATION

TOUS NOS PIANOS SONT REDUITS DE $300. DURANT CETTE GRANDE VENTE DE JANVIER CHEZ MARC LEGRAND MUSIQUE INC.

PLACE LAURIER, STE-FOY — 656-9392





Faire vos emplettes est une corvée, cause de maux de pieds?

Pieds brûlants, fatigués, endoloris, faiblesse d'arches, problèmes de chaussures... obtenez un prompt soulagement

Ne laissez pas les cors, oignons, callosités, la fatigue, pieds endoloris ou arche du pied affaissée... ou tout autre trouble commun aux pieds rendre votre vie misérable! Laissez-nous vous démontrer comment les Médicaments, Appareils, Supports d'arches et Chaussures du Dr Scholl peuvent vous apporter un soulagement rapide à peu de frais! Nos spécialistes, expérimentés, prendront une empreinte au pédographe de votre pied et détermineront les soins personnels à apporter. Venez pour un EXAMEN GRATUIT!

Service complet pour traitement du pied.

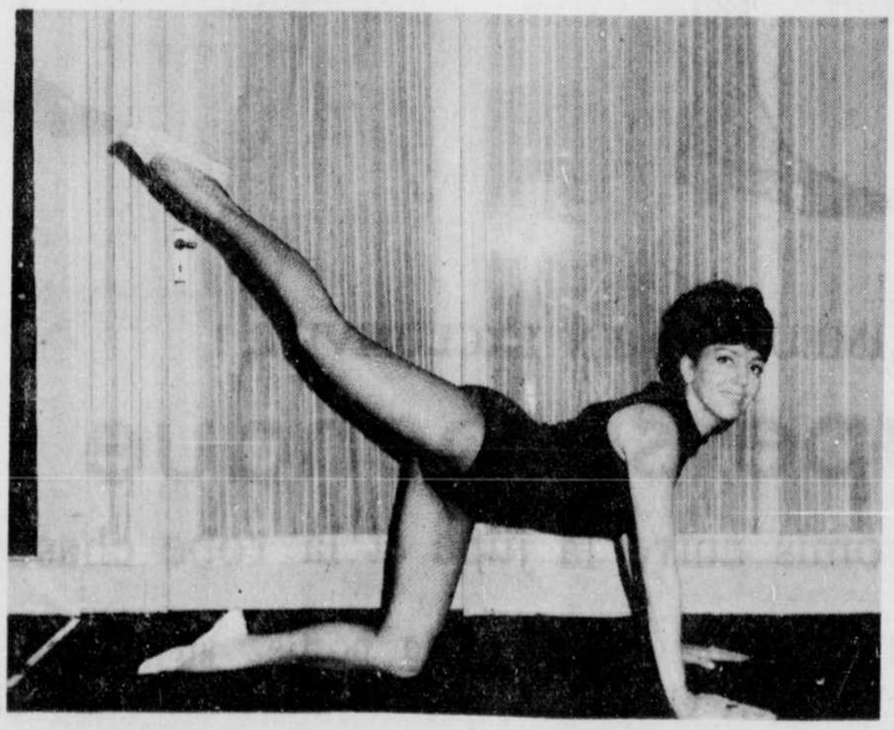
Examen gratuit du pied

Dr Scholl

Le Magasin pour le Confort du Pied

495 est, boul. Charest - Québec

Tél.: 525-7949

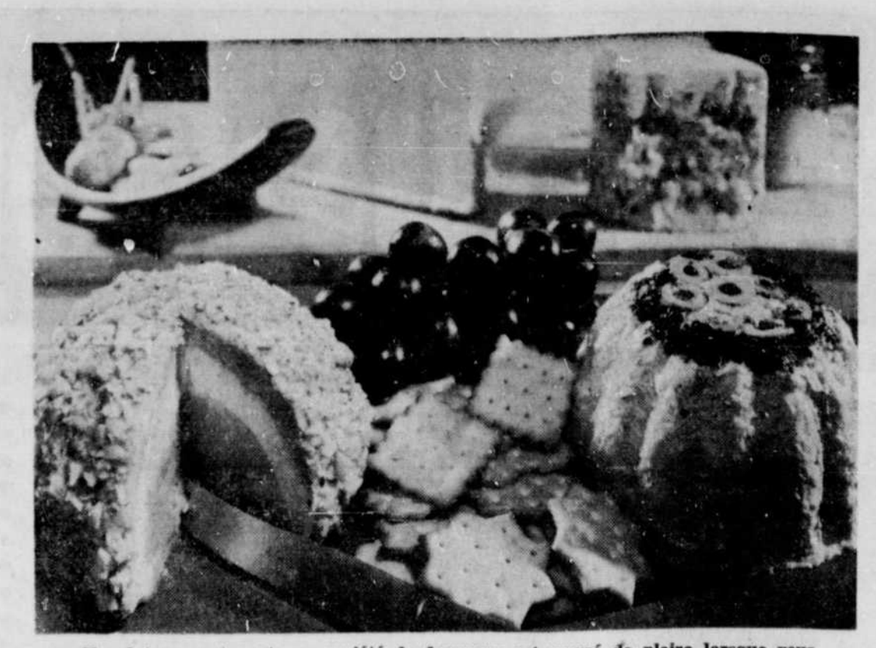


● 2—LA RUADE A GENOUX. — C'est un exercice complet qui fait fonctionner tous les muscles du corps. Il exerce les régions suivantes : le cou, la nuque, le dos, les hanches, fessier, cuisses mollets et chevilles. En position agenouillée, mains en appui au sol. Tirez la jambe en arrière en l'élevant le plus haut possible. Attention de ne pas plier le genou. Gardez les bras droits et relevez la tête. Repliez ensuite la jambe en amenant le genou à la poitrine et baissez la tête le plus possible, le menton à la poitrine également. Vous INSPIREZ en relevant la tête et la jambe. EXPIREZ en repliant celle-ci. Cet exercice empêchera le double-menton, il amincira fessier, hanches et cuisses. Vous pourrez l'exécuter un peu plus rapidement après quelques séances. N'oubliez pas de changer de jambe. Le but de la culture physique est de donner la santé en améliorant par exemple : digestion, circulation, constipation, nervosité, sommeil, etc., etc. Mais physiquement, vous pouvez corriger de nombreux défauts. C'est un pas vers la beauté. Vous pouvez retrouver votre poids normal. Ce sont les exercices quotidiens qui permettent d'obtenir et de garder les formes attirantes, jeunes et fermes, qui font la ligne idéale. La "ligne" est aussi une assurance-santé. Ce n'est pas uniquement le désir d'avoir la ligne parfaite qui amène les femmes à surveiller leur nourriture et à prendre de l'exercice. Votre médecin vous dira que lorsqu'une femme est à son poids normal, elle réduit très sensiblement les multiples malaises qui la taquinent sans arrêt. Votre poids est le baromètre de votre santé, votre joie de vivre. (Photo Marcel Laforce, L'Action)—Thérèse GENEST

Le gâteau au fromage blanc fait un dessert de bon goût

1 tasse de flocons de maïs
¼ tasse (¼ livre) de beurre
½ c. à thé de clou rond (allspice)
1½ tasse de sucre
3 sachets de gélatine non parfumée
1½ tasse de lait
3 jaunes d'oeufs
3 blancs d'oeufs
½ c. à thé de sel
1½ livre (3 tasses) de fromage blanc crémeux
Zeste et jus de citron
1½ tasse de crème fouettée
4 tranches d'ananas
Fraises fraîches ou congelées
⅓ tasse de sirop

Mélanger les flocons de maïs, le beurre, les épices et ¼ de tasse de sucre. Presser le mélange au fond d'un moule de 9 pouces en forme d'anneau, à fond détachable. Faire dissoudre la gélatine dans le lait (5 min. environ). Ajouter au lait les jaunes d'oeufs, le reste de sucre et le sel. Cuire à feu très doux jusqu'à ce que le mélange épaississe légèrement. Refroidir. Egoûtter le fromage blanc. Incorporer le fromage blanc, le zeste et le jus de citron au lait. Battre les blancs d'oeufs jusqu'à consistance ferme. Incorporer les blancs d'oeufs et la crème fouettée au mélange au fromage blanc. Verser le mélange dans le moule. Refroidir jusqu'à consistance ferme. Couper en deux les tranches d'ananas et les disposer en couronne sur le gâteau. Remplir le centre du gâteau avec les fraises bien égoûttées. Arroser les fruits de sirop. Refroidir de nouveau avant de servir.



• Un plateau contenant une variété de fromages est assuré de plaire lorsque vous recevez des invités. Le fromage cheddar est le plus populaire même si plus de 50 fromages de type importé sont maintenant fabriqués au Canada. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada suggèrent des idées nouvelles pour le plateau à fromages. A l'arrière-plan vous remarquerez un fromage surprise enrobé de cacahuètes hachées. Il est composé de trois fromages, fromage émulsionné, fromage à la crème et fromage bleu. Tout près des morceaux de Gruyère sont surmontés de jambon roulé. Les boules miniatures de fromage piquées de bâtonnets "pretzel" sont faites de fromage à la crème et de fromage bleu émietté. Evidemment, fromage, biscuits salés et chips sont bons copains!

VIVE LE FROMAGE!

Votre épicier a du nouveau à vous offrir... une toute nouvelle soupe condensée qui vient d'être présentée sur le marché. C'est le potage doré aux champignons, dont la saveur est vraiment différente de celle des autres soupes aux champignons.

Le potage doré aux champignons contient de belles tranches de champignons entiers... cueillis à la main au moment le plus propice. Ces champignons baignent dans un bon bouillon de boeuf relevé de pur beurre de crémerie et d'un soupçon de Sauterne.

Ne tardez pas à goûter au nouveau potage doré aux champignons. Il vous suffira de le réchauffer pendant quatre minutes seulement, selon le mode de préparation donné sur l'étiquette, pour régaler votre famille ou vos convives. Cet élégant potage se prête également à nombre d'autres recettes tout aussi savoureuses. La suivante en est un exemple: l'élégant potage doré aux champignons se prépare simplement en ajoutant à cette soupe exquise des morceaux d'asperges et de l'estragon.

ELEGANT POTAGE DORE AUX CHAMPIGNONS

1 boîte (10 onces) de potage doré aux champignons
1 boîte d'eau
½ tasse d'asperges cuites coupées en rondelles
Un soupçons d'estragon.

Verser la soupe dans une casserole; incorporer graduellement l'eau. Ajouter les autres ingrédients. Réchauffer; remuer de temps en temps. Pour 2 ou 3 personnes.

• • •

En plus de constituer une soupe exquise, le potage doré aux champignons est très précieux pour la préparation de recettes diverses. Il permet de donner facilement une saveur de champignons et de boeuf à de nombreux plats de viande... ou à préparer une délicieuse sauce dorée aux champignons. Le rosbif de la veille devient succulent lorsqu'on le sert avec cette exquise sauce dorée aux champignons.

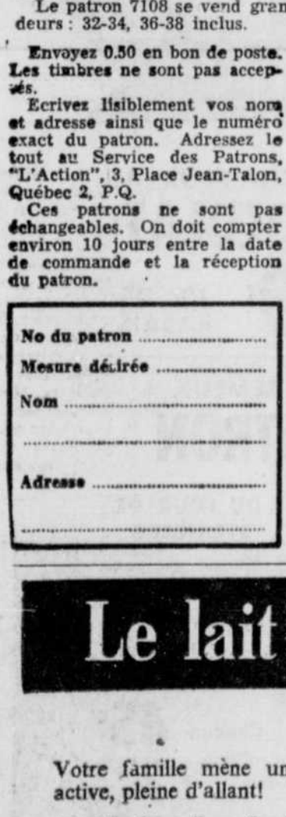
EXQUISE SAUCE DOREE AUX CHAMPIGNONS

½ tasse d'oignon haché
2 c. à table de persil haché
1 gousse d'ail de grosseur moyenne, hachée
2 c. à table de beurre ou de margarine
1 boîte (10 onces) de potage doré aux champignons
1-3 tasse d'eau.

Dans une casserole, faire cuire dans le beurre l'oignon, le persil et l'ail, jusqu'à ce que l'oignon soit tendre. Ajouter le potage et l'eau. Réchauffer; remuer de temps en temps. Donne 1 2-3 tasse de sauce.

A la broche ou au crochet

7108



Alice Brooks

Commencez la nouvelle année coquettement — tricotez-en quelques-uns de différentes couleurs pour plus de variété.

Finir les bordures au crochet ajoute une note de chic à ce joli tricot avec ou sans manches. Utilisez de la laine pour le confectionner.

Le patron 7108 se vend grandeurs : 32-34, 36-38 inclus.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Horoscope

JEUDI, 26 JANVIER

21 mars au 20 avril (Bélier) — Contrôlez votre agressivité par une intelligente discipline, et la modération en tout et partout.

21 avril au 21 mai (Taureau) — On s'attend à ce que vous fassiez part de nouveaux développements. La position des planètes est favorable à la sociabilité.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Des amis influents vous aideront à voir clair dans une affaire embrouillée. Tenez votre correspondance à date.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne vous reposez pas sur vos lauriers, rien ne fane plus vite. Dirigez votre enthousiasme dans la bonne voie.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous devrez penser vite et prendre des décisions importantes. Efforcez-vous de mieux comprendre les autres d'ici quelque temps.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Une journée stimulante pour tous ceux qui travaillent sur des idées. Activités artistiques intéressantes.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Ceux qui partagent vos ambitions seront des collaborateurs efficaces. Ne vous départissez pas d'une réserve nécessaire.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Cultivez des ambitions à longue échéance et mettez-vous à l'oeuvre dès maintenant pour les réaliser.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — L'assistance planétaire est nulle, vous serez l'artisan de vos propres réussites. Les voyages sont à l'ordre du jour.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Plus tard, vous reviendrez à cette journée fertile en réalisations, aussi pendant qu'elle passe, profitez-en bien.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne changez pas vos plans. Les imprévus et les impondérables n'auront qu'une importance secondaire.

20 février au 20 mars (Poissons) — Prenez le temps de faire la pause qui repose, et remettez à demain ce que vous n'avez pas le temps de faire aujourd'hui.

SI VOUS ETES NE UN 26 JANVIER

Vous avez une personnalité vivante et devrez parfois freiner votre enthousiasme un peu trop tapageur. Il vous arrive de tirer de l'arrière sans raison apparente, mais il y a toujours une raison qui motive votre comportement. Coeur généreux, âme fière et esprit familial caractérisent également les natifs de ce signe.

CO-OP
est l'enseigne de l'unité

JANVIER EST LE MOIS DES AUBAINES
à votre magasin CO-OP

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 JANVIER

GATEAUX Robin Hood 3/$1.00 18 oz

Nouveau! MIEL LIQUIDE CO-OP 2 lbs .67

POP TART Kellogg's 1 pqt framboises "6s" 1 pqt raisins bleus "6s" les 2 pour .55

GRUAU PRE-CUIT Robin Hood	12 oz	.33
BEURRE D'ARACHIDES CO-OP	16 oz	.39
SIROP D'ERABLE PUR "Citadelle"	16 oz	.69
SPECIAL "K" de Kellogg's	11 oz	.45
OIGNONS SUCRES Gattuso	12 oz	.55
GHERKINS SUCRES Gattuso	12 oz	.55
POULET Esta	7 oz	.35
SAUCE Esta	15 oz	2/.39
SAUMON ROSE Pink Seal	1 lb	.69
KAM	12 oz	.55
JAMBON Picnic Maple Leaf	Bte 1½ lb	1.49

LAIT EVAPORE Carnation 6/$1.00 16 oz

ALLUMETTES CO-OP 50 livrets de .01 .19

ALL Détersif à lessive 4 lbs 11 oz 1.49

THE NOIR CO-OP 1 lb .79

WINDEX Blue Mist 14 oz .65

ALCOOL A FRICTION Mathieu 16 oz .39

Tous les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

SHORTENING Domestic 1 lb .35

JAMBON Demi-Cottage MAPLE LEAF la lb 73¢

ORANGES FLORIDE gr.: 252 2 DOUZ. 59¢

ROTI DE VEAU ROULE DANS L'EPAULE	lb	.83
FOIE DE PORC FRAIS	lb	.39
BACON Maple Leaf	1 lb	.87
SAUCISSE FUMEE Maple Leaf	lb	.59
FILET DE SOLE FRAIS	lb	.69
CELERI Californie gr: 24		.29
ECHALOTES		3/.25
CONCOMBRES		3/.25

ENSEMBLE DE CASSEROLES ANCHOR 5 MORCEAUX Valeur régulière au détail. 9.98 Prix CO-OP $7.69

Nouvelles casseroles en céramique de Pâte Spatiale. Du congélateur à la plus haute chaleur de votre table. Cet ensemble comprends Une casserole 32 oz avec couvercle une casserole 48 oz avec couvercle, plus une poignée adaptable à ces deux casseroles.

MAGASINS CO-OP REGION DE QUEBEC

Duberger 2039 Boul. Perellelièvre — Charlesbourg 7370 3ième Ave Ouest — Loretteville 62 Boul. Valcartier — Montmorency 79 avenue Ruel — Ancienne-Lorette Route Aeroport — St-Redempteur 34 1ere Avenue

Le lait QV 2%

Votre famille mène une vie active, pleine d'allant!

C'est le signe d'une famille en bonne santé.

Le lait partiellement écrémé à 2% de gras — l'aide à se maintenir en bonne santé.

Laval

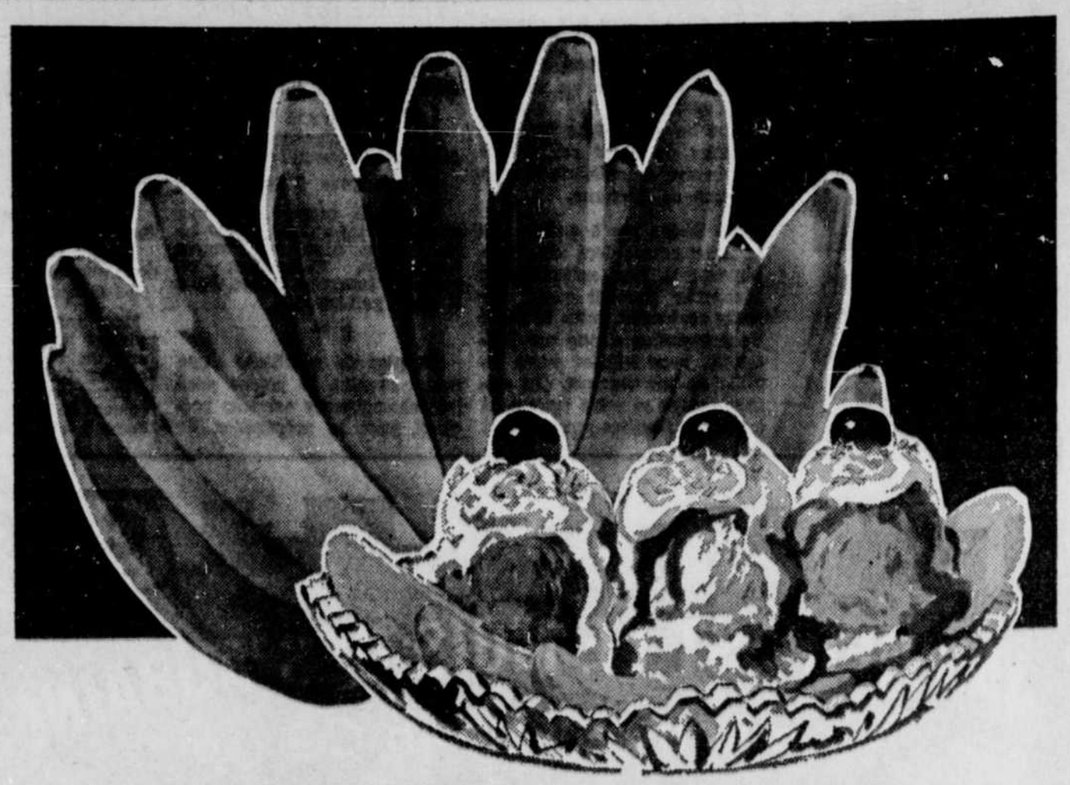
C'EST DE L'ALLANT



Epargnez jusqu'à 2½ c la pinte

de votre vendeur Laval - Tél: 529-9021

Steinberg vous permet



BANANES

DOREES ET MURES, DE QUALITE CONTROLEE

GROSSES, LA LB **12¢** DOUCES ET FERMES, IDEALES EN TOUT TEMPS !

Oranges Temple
SUCREES ET JUTEUSES, DE LA FLORIDE
LA DOUZ. **49¢** Grosseur 100

Tomates de Floride **3** lb par paquet **59¢**
Mûries sur pied, moyennes, U.S. No 1

Céleri vert Pascal Le pied **23¢**
Grosseur 30, de la Floride, U.S. No 1

POMMES de TERRE N. B.

Sac de **50** lb **1.09¢**

Macaroni varié Steinberg
Savoureux, 5¢ de moins
3 paquets de 2 lb **$1.00**

Fèves au Lard Steinberg
Et sauce-tomate, 4¢ de moins
3 boites 28 oz **89¢**

Patates Chips fraîches Pinky
Les préférées de la famille !
Sac 16 oz **69¢** 10¢ de moins

Beurre d'Arachide homogénéïsé
STEINBERG, 4¢ de moins
Pot 24 oz **55¢** Pour la collation !

Jus de Tomates de fantaisie
ORCHARD KING, 5¢ de moins
3 boites 48 oz **$1.00**

Jus de Pommes vitaminé de choix
ORCHARD KING, 11¢ de moins
3 boites 48 oz **$1.00**

Frais du four de notre boulangerie



BEIGNES AU SUCRE STEINBERG
Légers et savoureux, 9¢ de moins
Datés pour en garantir la fraîcheur
2 paquets de 12 **49¢**

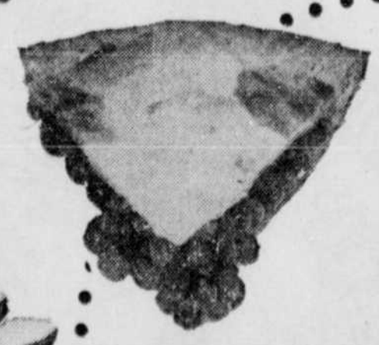
GATEAU ETAGE FRAIS DU FOUR AU
FUDGE au CHOCOLAT
DE STEINBERG, CETTE SEMAINE **49¢** 10¢ DE RABAIS

FRAIS, RICHE ET CREMEUX
ROULÉ au CITRON
10¢ DE MOINS, CHACUN **39¢** DU FOUR DE STEINBERG

Brioches aux raisins Le paquet **49¢**
Et cannelle, fraiches de STEINBERG — Et 25 timbres PINKY supplémentaires... Aucun coupon requis

Gâteau des anges Chacun **45¢**
Léger et frais de STEINBERG — Et 25 timbres PINKY supplémentaires... Aucun coupon requis

Beignes cannelés **6** par paquet **39¢**
Au chocolat ou genre gâteau. STEINBERG—Et 25 timbres PINKY supplémentaires... Aucun coupon requis



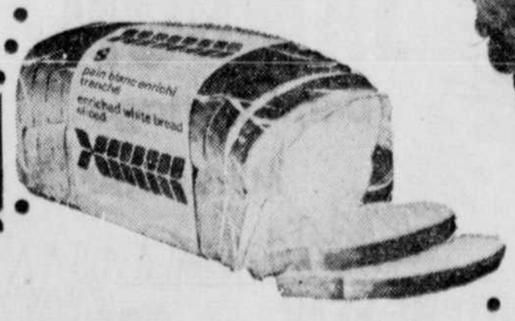
10¢ de rabais
Fraiche, feuilletée, la favorite de tous

TARTE AUX RAISINS STEINBERG
Tarte 24 oz **39¢**



10¢ de rabais
Saveurs variées

CRÈME GLACÉE ICE CASTLE
Contenant ½ gallon **79¢**



PAIN BLANC
TRANCHE, ENRICHI, STEINBERG
FRAIS DU JOUR **2** PAINS 16 OZ **33¢**

d'étirer votre budget

STEINBERG

Chocolat instantané Steinberg

Servez-le chaud ou froid

Boite 2 lb **79c** A bas prix

Café instantané pur Cream-o

STEINBERG, 4¢ de rabais

Pot 6 oz **85c** Saveur corsée

Haricots jaunes coupés qualité de choix

ORCHARD KING, 5¢ de rabais

5 boites 20 oz pour seulement **88c**

Tomates entières qualité de choix

ORCHARD KING, 10¢ de rabais

4 boites 20 oz pour seulement **$1.00**

Moitiés de poires qualité de choix

ORCHARD KING, 11¢ de moins

3 boites 28 oz pour seulement **$1.00**

Fromage tranché Fields O'Clover

Savoureux, 5¢ de rabais

3 paquets de 8 oz **$1.00**

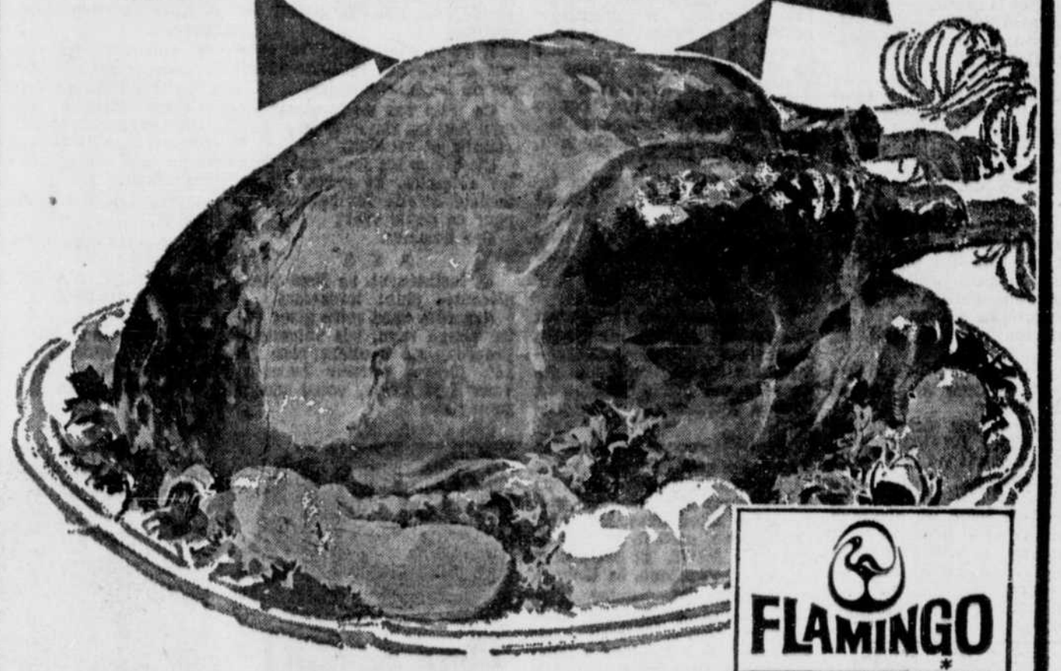
Elles se conserveront au réfrigérateur !

JEUNES DINDES

DE CATEGORIE "A"
DE MARQUE "FLAMINGO"

ENTIEREMENT NETTOYEES, PRETES A CUIRE !

Paquetées à vide (Poids moyen de 5 à 10 lb) LA LB **43¢**



FLAMINGO

BACON TRANCHE

"JACK SPRATT" OU "PREMIUM DE SWIFT"

SANS COUENNE, PREMIERE QUALITE PAQUET 1 LB **77¢**

Inspecté et approuvé par le gouvernement

saucisses fumées et juteuses

Faciles à préparer, de marques variées

Paquet de 1 lb **59c**

pâté au boeuf ou boeuf et rognons

Réchauffez et servez, de marque Steinberg

Pâté 12 oz **39c**

pain de viande Hygrade

et olive ou tranché au poulet ou au porc

3 Pqts 6 oz **79c**

côtelettes d'agneau

nutritif, pour appétits robustes

Bout des côtes, lb **49c** Bout du filet, lb **59c**

Offres Spéciales!

Antiseptique Buccal

DE MARQUE LAVORIS

Bouteille de 17 oz **77c** 48¢ de rabais

SHAMPOOING en lotion

HEAD & SHOULDERS

Bouteille moyenne **88c** 31¢ de rabais

DENTIFRICE

DE MARQUE McLEANS

Tube familial **77c** 42¢ de rabais

FIXATIF à CHEVEUX

NORMAUX OU REBELLES HALO

Boite 11 oz **77c** 22¢ de rabais

Produits Hélène Curtis

Chaque bouteille **77c** 82¢ de rabais

Shempooing Clair, aux oeufs ou Luxueux, Rince à la crème, Lotion pour les mains ou huile de bain moussante.

Mets Congelés

PÂTÉS CONGELÉS

VARIES, DE STEINBERG, 11c DE MOINS

4 PATES DE 8 OZ **$1.00**

POIS VERTS

CONGELES, DE FANTAISIE, STEINBERG

4 PAQUETS DE 12 OZ **89c**

BAS DE NYLON

PREMIERE QUALITE — SANS COUTURE

4 PAIRES POUR **$1.00**



Lait écrémé

INSTANTANE EN POUDRE "STEINBERG"

FAIT 12 PINTES

Boite 3 lb **99¢** Bas prix !



SACS de THÉ

PAGODA PEKOE ORANGE

75 par paquet **59¢** Vous obtenez 15 sacs de thé gratuits !

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, le samedi 28 janvier 1967, aux magasins d'alimentation Steinberg. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.



ENCYCLOPEDIE DU LIVRE D'OR

Joliment illustrée

exclusivité de Steinberg

Volume 2 chacun **99c**

Echangez le coupon ci-dessous !

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat:



Moule à gâteau carré de 8", Fire-King

CHACUN SEUL. **$1.49** PEINT A LA MAIN

Nul après le samedi, 4 fév. 1967 aux magasins Steinberg



Vingt-neuf janvier: Journée mondiale des lépreux

PENSEZ À EUX, ILS FONT AUSSI PARTIE DE LA TERRE DES HOMMES

Des milliers de lépreux dans le monde comptent sur une aide fraternelle

Par Roger TESSIER, p.b.

Le Canada a raté une belle occasion de devenir l'animateur mondial de la Bataille de la Lèpre. En 1960, Raoul Follereau, l'apôtre infatigable des lépreux, avait écrit au premier ministre du Canada, pour lui dire qu'il n'y aurait pas meilleur objectif pour le Centenaire du Canada. "Seize millions d'hommes sauvant seize millions d'hommes, abolissant le fléau, le plus abhorré, le plus redouté de tous les temps", écrivait le Vagabond de la Charité, n'est-ce pas un bel objectif pour le Centenaire d'un pays qui sait que la civilisation, ce n'est ni le nombre, ni la force, ni l'argent, mais la volonté qu'il y ait sur la terre moins de douleurs, moins de malheurs".

Des organisations canadiennes comme La Ligue Catholique Féminine, l'Ordre des Forestiers, etc., se firent les avocats de la proposition. Mais il semble qu'on l'oublia rapidement et la dernière fois que j'en entendis parler ce fut le 16 mai 1962, dans un bulletin du Service d'Information de la C.C.C. . . .

"Fame Pereo", heureuse initiative

Mais les millions de lépreux de cette terre des hommes où se développe un Canada prospère, attendant toujours que nous leur tendions une main fraternelle . . . Si la proposition de Raoul Follereau ne put être réalisée dans le cadre des manifestations de Centenaire de la Confédération si discuté en certains milieux, il est intéressant de rappeler qu'en la même année 1962, une oeuvre était lancée à Montréal pour aller à la rencontre de ceux qui avaient faim, et en particulier des lépreux. Le Cardinal Léger proposa à ses diocésains une campagne de Carême dénommée "Fame Pereo", selon une expression latine qui veut dire "je meurs de faim". Depuis lors, léproseries, hôpitaux, dispensaires ont été construits ou aidés par Fame Pereo dans 14 pays africains. Le voyage en Afrique de l'archevêque de Montréal (de décembre 1963 à janvier 1964) a suscité bien au delà des frontières diocésaines une réaction de sympathie, qui s'est traduite à chaque année, par des dons nombreux à l'occasion de la journée mondiale des lépreux et du Carême.

Ainsi en 1966, 30 centres hospitaliers ont pu recevoir des secours de "Fame Pereo": de l'argent pour construire ou pour acheter vivres et remèdes, ainsi que 233 caisses d'un poids total de 25 tonnes contenant médicaments, vêtements, couvertures. Signalons que le Collège des Pharmaciens du Québec et des compagnies pharmaceutiques ont apporté, chaque année, une discrète mais importante contribution. Sous la direction d'un conseil d'administration autonome, "Fame Pereo" compte sur des intermédiaires responsables pour distribuer en Afrique, sans distinction de races ou de religion, les secours que lui fournissent les Canadiens.

Oui! La lèpre se guérit.

L'action de "Fame Pereo" fournit une contribution importante à l'éradication de ce mal terrible qu'est la lèpre. L'Organisation Mondiale de la Santé, les Amis du Père Damien (en Belgique), la British Leprosy Relief Association (en Grande Bretagne), l'Ordre de la Charité (en France), etc., autant d'organisations qui s'intéressent aussi, à un titre ou l'autre, à la Bataille de Lèpre. Il y a aussi l'action du personnel hospitalier, en particulier celle des missionnaires religieux ou laïques, comme Mua, au Malawi, où deux Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique reçoivent la collaboration de quatre infirmières et d'un préposé au matériel. Signalons que "Fame Pereo" a apporté une aide généreuse à cette léproserie.

De temps à autre, des bulletins de victoire sont publiés, victoires bien limitées certes mais non moins réelles. Ainsi au Dahomey, on recensait en 1960, 5,921 lépreux guéris et en 1963, 8,178. Cependant, les statistiques continuent à montrer un nombre impressionnant de lépreux : en ce même pays de l'Ouest africain, on signalait en 1960, 31,724 malades recensés et en 1963, 36,053. Pourtant ce n'est pas un signe de défaite : aujourd'hui, on dépiste plus facilement les lépreux pour les traiter et ainsi, graduellement, diminuer les foyers de contagion.

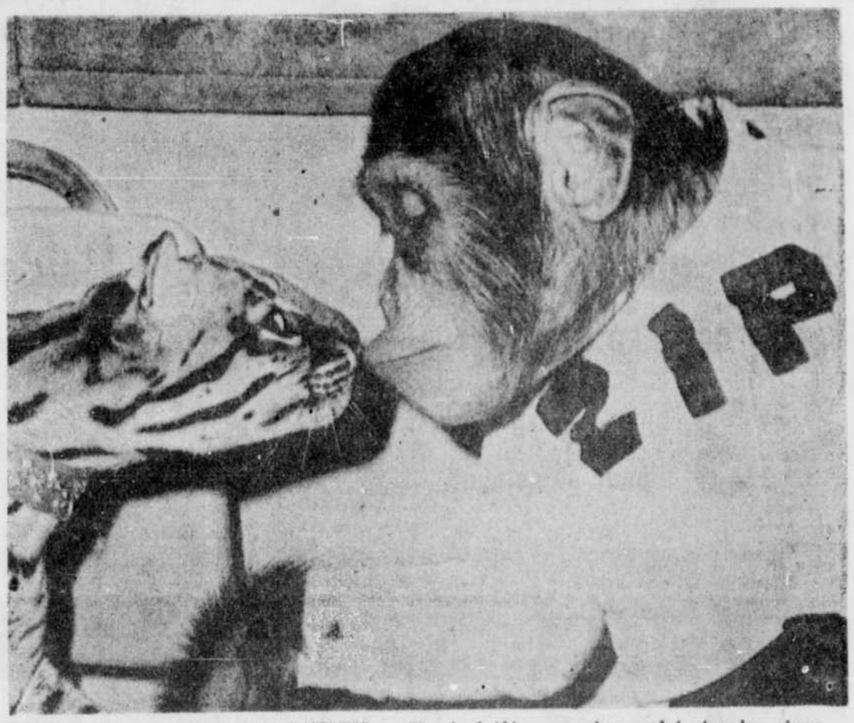
"On compte en Côte d'Ivoire, 120,000 lépreux, plus qu'avant-guerre, car le mal est mieux dépisté que jadis grâce aux équipes sanitaires mobiles, qui soignent les malades à domicile. Les plus atteints sont envoyés ici. Prise au début la lèpre est enrayée. Quand le malade nous arrive sans doigts ni orteils, il est trop tard . . . ". C'est là le témoignage d'une religieuse chirurgienne, Soeur Elisabeth-Judith, qui vient confirmer les statistiques du Dahomey.

La lutte contre la lèpre est bien amorcée . . . Il s'agit donc de la continuer. Un projet en relation avec le Centenaire du Canada n'aurait peut-être pas trouvé audience chez tous les Canadiens. Mais je pense que le thème même de l'Exposition universelle de Montréal : "Terre des Hommes", nous invite à aller à la rencontre de "ces plus déshérités de la terre" que sont les lépreux. C'est ce qu'a exprimé avec la chaleur qu'on lui connait, le cardinal Léger dans la présentation de la brochure (1) de "Fame Pereo" : "Si les lépreux ne viennent pas à nous alors que la puissance des hommes réunira (à l'Expo) tous les continents pour proclamer leur gloire, nous, nous irons visiter par la pensée et par le coeur nos frères qui souffrent . . . "

(1) On peut obtenir gratuitement la brochure : "A la rencontre des lépreux de la terre des hommes", en s'adressant à Fame Pereo, 1071 rue de la Cathédrale, Montréal 3.



● "Pensez un peu, a dit Follereau, à ce que vous avez fait pour les autres" . . . Ainsi, ces lépreux qui sont entrés en période de convalescence au centre d'hébergement de Nyamsong-Bafia, au Cameroun, doivent peut-être leur guérison à l'un ou l'autre de vous. Mais si vous n'avez rien fait, songez alors maintenant à ceux que vous POUVEZ AIDER.



● UN BAISER ENTRE COUSINS — Il est plutôt rare qu'un ocelot et qu'un singe s'échangent des signes d'amitiés ou de parenté. La chose s'est produite à une conférence de presse au Zoo de New York quand le jeune ocelot, âgé de deux ans, "Spot" et M. Zip, un chimpanzé âgé de cinq ans, s'échangèrent des marques d'affection. (Téléphoto UPI)

Des victoires dans la bataille engagée contre la lèpre

par Raoul Follereau

1966. — XIIIième Journée Mondiale des lépreux. Dans le discours qu'il prononce à Bobo-Dioulasso (Haute-Volta), M. le médecin général Richet déclare : "Depuis 10 ans que nous avons lancé, dans 8 Etats d'Afrique, cette formidable campagne de masse, plus de 350,000 malades de la lèpre ont été soignés, et plus de la moitié sont aujourd'hui guéris". Et il insiste : "Je dis bien : GUERIS".

De victoires semblables, les échoes nous parviennent maintenant de tous les points du monde. On peut estimer que cinq millions d'anciens lépreux sont désormais sauvés.

C'est magnifique ? Oui et non.

Il y avait, au début de la Bataille, 15 millions de lépreux dans le monde.

5 millions sont délivrés ou près de l'être : BRAVO !

Mais les autres ? Les 10 millions d'autres qui souffrent, se mutilent et se désespèrent, qu'attend-on pour les arracher à la misère et à la mort ?

Nous voici arrivée à la XIVe Journée... Et la Bataille se poursuit encore.

Pourquoi ? Par manque de moyens matériels, souvent. Mais surtout, par manque d'hommes.

Comprenons-nous. Il ne s'agit pas "d'aller chez les lépreux" mû par un romantisme désuet et dérisoire, avec, aux lèvres, la stérile chansonnette de la pitié, mais de s'engager à leur service avec, pour bagage, une compétence acquise par des études indispensables, et enrichie, par un amour viril, simple et fraternel.

Futurs médecins, jeunes infirmiers qui voulez d'abord "que votre vie serve à quelque chose", dix millions de malades, jadis maudits, vous attendent et espèrent en vous.

x x x

La Bataille de la lèpre n'est pas partout gagnée. Mais nous la gagnerons. Mais nous sommes sûrs maintenant de la gagner : 5 millions d'hommes en portent aujourd'hui témoignage.

Nous forcerons les derniers repaires de la maladie enfin démasquée et démystifiée. Nous dénoncerons et détruirons cette autre lèpre cent fois plus contagieuse, sordide et maléfique : LA PEUR. Et ses soeurs ignobles : l'égoïsme, la lâcheté.

Dimanche 29 janvier 1967, XIVe Journée Mondiale des Lépreux, vous célébrerez la délivrance de 5 millions d'hommes; vous vous engagerez, vis-à-vis des 10 millions qui sont encore "lépreux" à assurer leur salut. En fournissant à ceux qui en ont la charge les moyens indispensables. En suscitant à leur service des vocations efficaces. Et en apportant aux malades que vous pourrez visiter ce jour-là le témoignage d'une amitié qui n'est pas une aumône, mais une réparation.

Entendons-nous bien. Une léproserie n'est pas un but de promenade, ni un lieu de pèlerinage. Il ne s'agit pas le 29 janvier de passer un dimanche "pas comme les autres", et, le soir venu, devant sa table bien garnie, de s'en gargariser le coeur.

Il s'agit d'un acte. D'un acte qui engage des hommes vis-à-vis de leurs semblables.

Ce n'est pas un jour par an qu'il faut les aimer. D'un amour plaintif et satisfait.

C'est tous les jours qu'il faut les défendre. Et exiger de la Société qu'elle les reconnaisse pour ce qu'ils sont :

Des hommes.

x x x

Et maintenant ne lisez plus, n'écoutez plus : levez-vous.

Regardez dans votre glace votre visage repu, vos vêtements propres, vos souliers bien cirés. Et vos enfants heureux, votre toit solide, votre vie si protégée.

Et essayez, n'ayant rien fait pour les autres, de soutenir votre propre regard.

Dimanche, 29 janvier 1967. — XIVe Journée Mondiale des Lépreux.

Si vous acceptez, sans colère et sans remords, que sur 15 millions d'hommes atteints de la lèpre, maladie peu contagieuse et parfaitement guérissable, dix millions demeurent encore sans soins, sans secours, sans amour.

C'EST VOUS LE VRAI LEPREUX.

Ouvrez vos coeurs, tendez vos mains !

PERSONNE N'A LE DROIT D'ETRE HEUREUX TOUT SEUL.

Initiateur de la Journée Mondiale des Lépreux, Raoul Follereau adresse chaque année, à cette occasion, un message au monde.



● LA LEPRE N'EST PAS INVINCIBLE — Ces deux photos montrent à droite, un lépreux défiguré par la maladie, à gauche, un malade guéri. Allez-vous être de ceux qui participeront à cette transformation d'un être humain "de la Terre des hommes".

Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERS

Le fait de saupoudrer un peu de FASTEETH sur un dentier permet: (1) de maintenir votre dentier plus fermement, (2) de le maintenir plus confortablement et, enfin, (3) de mordre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (donc non-acide) la poudre FASTEETH ne ranci pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre poudre FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Il y a quatorze ans...

Il y a quatorze ans, Raoul Follereau lançait l'idée d'une journée mondiale pour nous aider à penser à "ces déshérités parmi les déshérités" que sont les millions de lépreux de la Terre des Hommes. Cette année la journée sera célébrée le 29 janvier. Pour servir de lien entre nous et les lépreux, l'oeuvre, "Fame Pereo" a été lancée en 1962 par le Cardinal Léger. Maintenant dirigée par un conseil d'administration autonome, "Fame Pereo" a apporté en 1966, des secours à des milliers de lépreux de 14 pays d'Afrique.

Pour tout don et renseignement, s'adresser à "Fame Pereo", 1071, rue de la Cathédrale, Montréal 3. Tél. : 866-1661.

Foyers Notre-Dame

Récemment avait lieu à l'école Mgr Déziel, la reconnaissance officielle de la section Notre-Dame de la Gaieté de Lévis, comme membre de la famille nationale des Foyers Notre-Dame.

A cette occasion, le prêtre-fondateur du mouvement, le père Albert Lapointe p.s.s. qui est également l'aumônier national, a prononcé une conférence intitulée : les foyers Notre-Dame source d'épanouissement des époux.

Ils sont une source d'épanouissement sur le plan intellectuel, surnaturel et social. Le père insista sur le dialogue des époux, qui est un des meilleurs remèdes aux différents problèmes du siècle.

On sait que les F.N.D. groupent les couples désireux de vivre plus chrétiennement leur mariage.

Surpeuplé

Le Japon, dont la densité de population est une des plus grandes au monde, possède 425 habitants par mille carré.

Détresse des Congolais au Sankuru

Kinshasa — (D.I.A.) — Mgr Victor Wandja, vicaire général congolais du diocèse de Tshumbe, au Congo, écrit à l'agence DIA au sujet de la grande misère qui règne dans sa région. Mgr Wandja participe actuellement, à la demande des autorités civiles, à la campagne contre l'épidémie de la variole.

"Chaque jour, je me trouve en face de la grande misère dans laquelle mon peuple est plongé", signale le prélat congolais. "Beaucoup de parents sont en deuil parce que leurs enfants meurent très nombreux, sont les enfants qui, devenus comme des squelettes vivants, sont incurables. D'ailleurs, où sont les médicaments, où l'alimentation appropriée ? Voilà l'aspect de la misère que je rencontre dans chaque village, surtout dans les villages très éloignés de la mission".

"D'autre part, il est consolant de visiter les villages. Là où je passe la nuit, c'est à l'initiative du chef que les habitants, catholiques, protestants et païens viennent assister à la messe pour écouter la parole de Dieu. Quand ils savent que j'arrive tout le village est orné de feuilles de palmier et de fleurs. Les gens sont visiblement heureux de voir un prêtre chez eux. Il est regrettable que pour le moment nous n'avons pas de prêtre itinérant dans notre secteur et je crois que cette situation ne changera pas de sitôt. Le personnel diminue, alors que les besoins augmentent. Nous ne pouvons pas nous faire des ilusions, car tous les événements ont certes leur répercussion sur les missionnaires. Toutefois, si certains aspects de l'apostolat semblent être paralysés à cause de multiples difficultés matérielles, le courage et l'enthousiasme de tous ceux qui oeuvrent dans le diocèse n'ont pas diminué pour autant" .

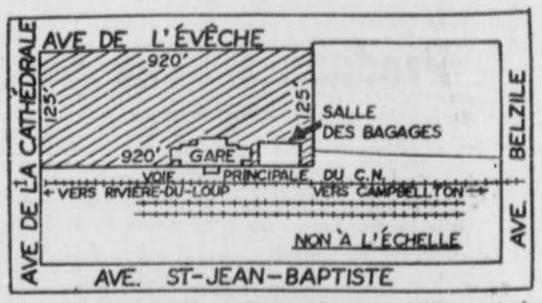
LE CN OFFRE

UN EXCELLENT TERRAIN

POUR UNE NOUVELLE MISE EN VALEUR

A RIMOUSKI, QUEBEC.

La Société des Chemins de fer Nationaux du Canada, en tant qu'administratrice et exploitante des Chemins de fer du gouvernement canadien, demande des soumissions pour la location à bail et pour une nouvelle mise en valeur de son terrain sis à l'angle sud-est des avenues de la Cathédrale et de l'Evêché et couvrant une superficie d'environ 2.6 acres.



L'adjudicataire exploitant devra enlever les édifices actuels de la gare et de la salle des bagages situés sur ce terrain. L'immeuble ou les immeubles qui seront construits sur cet emplacement par l'adjudicataire exploitant devront fournir une superficie libre d'environ 2,800 pieds carrés à l'usage de la gare et d'environ 500 pieds carrés pour la salle des bagages au rez-de-chaussée.

Des soumissions cachetées intitulées à l'extérieur — "Document confidentiel — soumission relative à la nouvelle mise en valeur — Rimouski, Québec" seront acceptées par le soussigné jusqu'à midi, le 20 mars 1967.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les plans du terrain et sur les directives de présentation des soumissions de M. G.R. Boulet, directeur, Secteur des Chaleurs, Chemins de fer Nationaux du Canada, Campbellton, N.-B., ou du soussigné.

Le plus offrant ne sera pas nécessairement l'adjudicataire.

L. H. Collins
Directeur des Immeubles
Chemins de fer Nationaux du Canada
Edifice terminal
Rue Main
Moncton, N.-B.



Vivez donc! épargnez... royalement pour réaliser votre rêve

LE VOYAGE DE VOS RÊVES, la croisière dans les mers du sud, la voiture de l'année, des vacances de ski dans une station chic, tout ça est à votre portée Par l'épargne. Commencez dès maintenant. Ouvrez un compte d'épargne à la Banque Royale. L'intérêt le fera grossir à vue d'oeil. Et la Banque Royale est l'endroit tout indiqué, car il y a une succursale tout près de vous.

BANQUE ROYALE

Procurez-vous, à toute succursale de la Banque Royale, vos Passeports et vos Livrets-Primes pour l'expo67

Reboisement et éducation forestière

Une association forestière déplore "l'insouciance de l'Hydro-Québec"

SHERBROOKE — L'Association forestière des Cantons de l'Est qui groupe plus de [illegible] membres, proteste énergiquement contre l'insouciance de l'Hydro-Québec (depuis la nationalisation des compagnies distributrices d'électricité, en 1962) en regard de l'éducation populaire sur le reboisement et l'embellissement et sur l'inaction qu'elle manifeste dans les programmes mis de l'avant depuis vingt-deux (22) ans par l'AFCE et les clubs 4-H dans la région sud-est de la province.

Cette protestation a même fait l'objet d'une intervention véhémente de M. Lucien Bédard, de Sherbrooke, gérant de l'AFCE, au congrès de l'Association forestière du Québec qui devait, du reste, endosser une résolution à l'adresse de l'Hydro-Québec, réclamant que l'entreprise d'Etat renonce au projet de faire disparaître la pépinière de Drummondville, afin de construire sur le terrain des immeubles administratifs.

M. Lucien Bédard s'est dit scandalisé par cette intention, d'autant plus qu'en détruisant la pépinière de Drummondville, l'Hydro-Québec anéantirait vingt années de travail intense dirigée par l'Association forestière des Cantons de l'Est, les clubs 4-H et la Southern Canada Power.

REBOISEMENT

Les associations forestières du Québec ont toujours obtenu du gouvernement provincial une oreille attentive, jusqu'ici, sur leurs demandes. Le nombre des pépinières ne doit pas diminuer mais augmenter si l'on veut répondre aux exigences du reboisement et de l'embellissement. Or, selon M. Bédard, la pépinière de Drummondville, maintenue et améliorée depuis 24 ans, constitue l'une des plus intéressantes de la province, possédant entre 1.5 et 2 millions d'arbustes.

Depuis 1962, M. Bédard souligne que l'Hydro-Québec semble avoir oublié la promotion orchestrée par les entreprises privées d'électricité, dont la Southern Canada Power, en faveur du reboisement et néglige complètement de se préoccuper de l'éducation forestière auprès du public et de la jeunesse. Or, l'on sait que le reboisement est nécessaire, au point de vue économique, sur les fermes comme dans les boisés clairsemés, et qu'il revalorise les propriétés dans les municipalités.

SUBVENTIONS COUPEES"

De plus, cette insouciance de l'Hydro-Québec se manifeste encore par la décision de l'entreprise d'Etat de ne plus faire de subventions annuelles (comme le pratiquaient, avant 1962, la Shawinigan Water & Power et la Southern Canada Power).

Ainsi l'Association forestière des Cantons de l'Est et les clubs 4-H touchaient $1,000 de subventions annuelles de la Southern Canada Power, et l'Association forestière du Québec quelque $10,000 annuellement de la Shawinigan Water & Power et de différentes autres industries similaires.

Ces subventions essentielles, à la promotion des organismes précités et à leur campagne d'éducation permettaient aux membres bénévoles d'envisager des programmes de reboisement intensif. Toutes ces subventions ont été refusées depuis 1962.

L'AFCE escompte que l'Hydro-Québec voudra reviser ses politiques dans ces domaines particuliers et apporter une attention encore plus spéciale à la protection des arbres dans les travaux d'installation de lignes de distribution alors que les employés de l'Hydro-Québec ne semblent aucunement se préoccuper des arbres bien en place dans le tracé des lignes "électriques".

Nouveaux dirigeants de l'Association d'Education

Les membres de l'Association d'Education du Québec tenaient récemment, leur session annuelle de l'assemblée générale, en l'hôtel Skyline de Montréal.

A la fin de cette réunion, les membres procédèrent à l'élection d'un nouveau conseil d'administration. Mlle Thérèse Baron fut réélue présidente de cet organisme et M. Roger Fraser, secrétaire.

Les deux priorités suivantes, qui constitueront l'action de l'A.E.Q. au cours de la prochaine année, ont été adoptées par l'assemblée générale :

1. — La coordination horizontale et verticale dans l'enseignement, à tous les niveaux.

2. — L'insertion des parents au système d'éducation, non seulement dans les structures, mais aussi dans une participation plus intense des organismes ou des corps intermédiaires.

Le gouverneur régional au Richelieu de La Pocatière

LA POCATIERE — (D.N.C.) — Les Richelieu de La Pocatière auront l'honneur de recevoir leur gouverneur régional, le docteur Yves Godbout, de Rivière-du-Loup à l'occasion de leur souper qui sera servi "Au Martinet" jeudi soir prochain. Le docteur Yves Godbout prononcera la conférence. Plusieurs Richelieu de Rivière-du-Loup accompagneront le docteur Godbout en cette circonstance.

Rappelons que les Richelieu de Rivière-du-Loup sont les parrains du club de La Pocatière et qu'ils ont des devoirs et obligations envers leur filleul.

Colloque du PSQ les 27, 28 et 29 janvier

Le président du Parti Socialiste du Québec, M. Jean-Marie Bédard, nous annonce qu'à l'occasion de son congrès spécial le P.S.Q. organise un colloque qui se tiendra les 27, 28 et 29 janviers prochain, à la salle du Parti, 1406, rue Beaudry, à Montréal.

Les conférenciers invités aborderont sous divers angles le thème du colloque : **les structures d'un pouvoir populaire.**

MM. Fernand Daoust, Jean-Pamphile Piché et Pierre Lefrançois évalueront le rôle des comités d'action politique au sein du syndicalisme.

Mme Jean Meynaud et MM. Michel Chartrand et Adrien Rioux traiteront des coopératives de consommation.

MM. Jean-Claude Lebel, Robert Robert et Guy Bourassa analyseront l'expérience des structures régionales.

Enfin, MM. Jacques-Yvan Morin et Pierre Maheu animeront la discussion sur les structures de la nation.

Atelier de travail pour les professeurs intéressés à l'enseignement des sciences

Le Comité des sciences de L'Alliance des professeurs de Montréal (APM) organise pour les 10-11 et 12 mars '67 un "ATELIER DE TRAVAIL" à l'échelle provinciale pour tous les professeurs intéressés à l'enseignement des sciences, qu'ils soient de l'élémentaire ou du secondaire. Cette activité nouvelle en notre milieu est organisée en collaboration avec le ministère de l'Education, la Corporation des instituteurs catholiques du Québec et l'Association des professeurs de sciences du Québec.

Le but premier de cet atelier est de donner aux professeurs l'occasion de connaître le matériel d'expérimentation fourni par différentes firmes spécialisées, en travaillant eux-mêmes à des expériences de leur choix.

De plus, des rencontres avec des sommités de l'enseignement des sciences seront organisées sous forme de colloques afin de permettre aux professeurs de discuter des nouvelles méthodes d'enseignement des sciences et d'élargir leurs connaissances sur l'organisation et le fonctionnement de laboratoires à l'usage des élèves.

Enfin, cet atelier permettra aux professeurs de se familiariser avec les techniques audio-visuelles les plus modernes et de prendre connaissance de nouveaux documents en ce domaine.

Chaque professeur participera activement à l'atelier dans un programme particulier qu'il aura établi lui-même au début de la rencontre en choisissant dans un certain éventail, des activités adaptées à ses goûts et à ses intérêts.

Le ministère de l'Education, qui patronne cet atelier, espère que chaque commission scolaire régionale de la province déléguera deux professeurs, et considère cette activité comme une amorce à une série d'ateliers régionaux à travers la province.

Les participants venus de toute la province auront à formuler des recommandations qui aideront notre enseignement des sciences à atteindre son véritable but : la formation scientifique.

Attribution de 18 bourses d'études

Afin d'encourager la formation de scientifiques dont l'agriculture du Québec a besoin, le Conseil des Recherches agricoles vient de recommander l'attribution de 18 bourses d'études supérieures pour permettre à des étudiants du Québec, qui recevront leur diplôme universitaire en mai 1967, de continuer leurs études aux niveaux de la maîtrise et du doctorat.

Ces bourses s'ajoutent à celles accordées les années précédentes et qui seront renouvelées à la fin de la présente année académique. Elles comprennent le paiement des frais de scolarité et le versement d'une allocation mensuelle de $200 au niveau de la maîtrise et de $250 au niveau du doctorat.

Le Conseil des Recherches agricoles a tenu un examen oral les 10, 11 et 12 janvier courant pour juger des aptitudes des candidats.

Ces derniers poursuivront leurs études dans les domaines de l'économie agricole, des sols, des productions végétales et animales et des vivres. Tous, à l'exception de trois, désirent s'inscrire dans des universités du Québec.

Québécois membre du Conseil d'exportation

OTTAWA. — (P. C.). — Le ministre du Commerce, M. Robert Winters, a dévoilé vendredi aux Communes les noms des 32 Canadiens qui formeront le premier Conseil consultatif d'exportation.

Le Conseil tiendra sa première réunion à Ottawa le 6 février prochain.

Le ministre, qui tente d'obtenir des exportations de l'ordre de $11,250,000,000., cette année, a déposé aux Communes le document en question.

"Je suis certain, a dit M. Winters, que le conseil apportera de nouvelles idées qui seront un précieux atout dans notre travail et qu'il examinera ce qui se fait présentement".

"J'espère aussi que ses membres seront à l'avant-garde de la campagne nationale d'exportations dans leurs secteurs respectifs".

Les membres de ce conseil, du Québec, sont le colonel Georges Couture, président de St. Lawrence Manufacturing, Limoilou; MM. Roger DeSerres, président de Omer DeSerres, Montréal; E. F. King, président de Dominion Textile, Montréal; W. S. Kirkpatrick, président de Cominco, Montréal; V. O. Marquez, vice-président de Northern Electric, Montréal; Robinson Ord, de Chemcell, Montréal; Paul Ouimet, conseiller juridique de l'Iron Ore, Montréal; Edmond Pontbriand, directeur général adjoint de Marine Industries, Sorel; Lucien Rolland, président de Les Papiers Rolland, Montréal; C. Ritchie, président de Montréal Engineering, Montréal.

2,738 employés de GM recevront pour $3,514,000 d'actions et d'obligations

On annonce que 2,738 employés de la société General Motors au Canada se verront distribuer la semaine prochaine $3,514,000, partie en actions de GM Corporation, partie en obligations du Canada, par suite de leur participation au programme d'achat actions-épargne GM, classe 1961. C'est M. E. H. Walker, président de General Motors du Canada qui a annoncé cette nouvelle au nom des sept sociétés GM du Canada.

Cette distribution, y compris les obligations détenues par des fiduciaires en vertu de l'option d'épargne-retraite, représente un gain de $2.77 par dollar épargné par les membres du personnel de GM participant au programme. Ce gain est calculé d'après le cours de clôture des actions ordinaires GM au 18 janvier 1967.

D'après les dispositions de ce programme, qui a débuté le 1er avril 1956, tous les employés de GM dont les appointements sont fixes ayant plus d'un an de service ininterrompu au Canada peuvent participer au programme et verser jusqu'à concurrence de 10% de leur salaire. La moitié des cotisations des employés est placée dans des obligations du Canada et l'autre moitié dans des actions ordinaires de GM. La contribution de la société et les dividendes sont entièrement placés en actions ordinaires de GM. La société verse un dollar pour chaque tranche de deux dollars versés par l'employé.

Cette distribution comprenait $1,269,000 de cotisations des employés et $634,500 versés par GM en 1961. Si on comprend les intérêts et les dividendes acquis entre le 1er janvier 1961 et le 31 décembre 1966, de même que l'accroissement de la valeur des actions, les employés ont reçu: 1° 32,407 actions ordinaires GM ayant une valeur courante de $2,613,000; 2° des obligations du Canada, dont celles détenues par les fiduciaires pour l'option d'épargne-retraite, pour une valeur actuelle d'environ $744,500; 3° $156,500 en argent. A la suite de cette distribution, 632 employés canadiens de General Motors deviendront actionnaires de la société.

"Le programme d'achat d'actions-épargne de GM encourage les employés de GM recevant des appointements fixes à épargner régulièrement et leur donne l'occasion de s'intégrer à la grande famille des actionnaires

Récollections sacerdotales

Voici la date, l'heure et le lieu où auront lieu les Récollections sacerdotales au cours du mois de février :

Dates		Heures	Régions	Lieux
Lundi	6 fév.	10h.00 à 4h.00	Charlevoix	Pointe-au-Pic (La Rencontre)
Mardi	7 fév.	2h.00 à 5h.00 (1ère partie)	Orléans	Beauport (Centre Montmorency-Laval)
Mercr.	8 fév.	10h.00 à 4h.00	Laurentides	Loretteville (Les Ursulines)
Jeudi	9 fév.	4h.45 à 9h.30	St-Charles + St-Laurent Québec - Ville Vanier	Québec (Institut St-Joseph, 555, Chemin Ste-Foy)
Lundi	13 fév.	10h.00 à 4h.00	Portneuf	Donnacona (sous-sol du presbytère)
Mardi	14 fév.	10h.00 à 4h.00	Lotbinière/ Bois-Francs	St-Flavien (sacristie)
Mardi	14 fév.	4h.30 à 10h.00	L'Amiante	Thetford (Collège Classique)
Jeudi	16 fév.	10h.00 à 4h.00	St-Georges	St-Georges (Séminaire)
Lundi	20 fév.	10h.00 à 4h.00	St-Damien	St-Damien Les SS. de Notre-Dame du P.-S.)
Mardi	21 fév.	10h.00 à 4h.00	Lévis	Lévis (Collège)

COLLEGES ET SEMINAIRES

Mercredi 15 St-Victor
Jeudi 16 St-Georges
Lundi 20 Lévis

200 trésors artistiques à l'Expo '67

MONTREAL (P.C.) — Une galerie d'art évaluée à $2,500,000 qui abritera quelque 200 trésors artistiques internationaux sur l'emplacement de l'Expo '67, a été dévoilée jeudi.

Toutefois, le complexe équipement pour le conditionnement de l'air, essentiel à la préservation des chefs-d'oeuvres, devra encore être revisé.

Des membres du personnel de la Galerie nationale du Canada, chargés par l'Expo de diriger la galerie, ont fait savoir que l'installation devra fonctionner au moins deux mois avant que l'on puisse penser à accrocher des peintures.

"Si ce n'est pas prêt, nous emmagasinerons les oeuvres d'art à la Galerie nationale, jusqu'à ce que ce le soit", a dit M. Gyde Sheppard, de la Galerie nationale.

M. Gaston Lombard, assistant du colonel Edward Churchill, directeur du service des installations pour l'Expo, a déclaré que l'installation d'air conditionné fonctionnera "assez bien" pour que l'on puisse entrer des oeuvres d'art dans la galerie vers la mi-mars et que tous les problèmes auront été résolus au moins pour le 1er avril.

Les premières peintures, sculptures, dessins et photographies, prêtés par 25 pays et plusieurs collectionneurs, doivent arriver vers le milieu de mars.

STEINBERG

TIMBRES PINKY ADDITIONNELS

100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: POELON de 9 POUCES EN FONTE 25c de moins CHACUN $1.99 Nul après sam. 4 fév. aux magasins Steinberg

100 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CASSEROLE DE 4 PINTES En aluminium pour friture CHACUNE $2.29 Nul après sam. 4 fév. aux magasins Steinberg

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: NOURRITURE POUR CHIENS GAINES 2 Paquets de 2 lb 98¢ ou sac 25 lb. $3.89 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: NETTOYEUR Windex pour fenêtres Boite 15 oz Aérosol 69¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BAS DE NYLON Sans couture, première qualité 400 aiguilles micromaille 4 Paires pour $1.00 Nul après sam. 4 fév. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FROMAGE KRAFT Naturel - Brick Paquet de 16 oz 93¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: VISTA SIMONIZ Pour nettoyer les planchers de cuisine Grosse boite de 32 oz $1.15 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

50 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CIRE TONE POUR MEUBLES Boite 6½ oz Aérosol 97¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MARGARINE de marque MOM 2 Pqts 1 lb 75¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS WALKER Brisures de chocolat Sac 1 LB 51¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BATONNETS de MAIS HUMPTY DUMPTY SAC 6 OZ 39¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ARACHIDES BLANCHIES STEINBERG Gros sac 1 lb 55¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: KETCHUP DE TOMATES LISSE ET RICHE, HEINZ 2 BOUTEILLES DE 20 OZ 90¢ Saveur riche et corsée Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS SODA Premium de Christie 2 Boites 1 lb 82¢ Salés ou non Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SPAGHETTI ALPHABET ET SAUCE TOMATE HEINZ 2 Btes 14 oz 45¢ 2 Btes 19 oz 53¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MAIS EN CREME De marque Del Monte ou pois verts ou haricots verts coupés Blue Lake 2 Boites 15 oz 47¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: LAIT EVAPORE CARNATION 6 BOITES 16 OZ $1.18 Achetez-en en quantité et épargnez Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CONFITURE DE FRAISES PURE RAYMOND Pot 9 oz 41¢ Pot 24 oz 83¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DEJEUNER Instantané Canation chocolat, vanille ou fraises Paquet 8 oz 79¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FEVES DE CHOIX THOMPSON 2 Paquets 1 lb 35¢ ou paquet 2 lb 33c Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: NETTOYEUR Ajax au Javenol à 2c de rabais 2 Boites 14 oz 45¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: NETTOYEUR Liquide à tout usage Steinberg bout. 32 oz 59¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 1 boite 12 oz (ou plus) GARNITURE POUR TARTES ET GATEAUX De marque E. D. Smith Amandes, Abricots, Dattes et graines de coquelicot Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SIROP D'ERABLE Pur Sutton Boite 26 oz $1.00 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FILETS DE SOLE et beurre de citron Blue Water Paquet 9 oz 69¢ Nul après sam. 28 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PATE CHINOIS Steinberg Gros pâté de 2 lb 99¢ Nul après sam. 28 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PIZZA Steinberg aux champignons Chacune 69¢ Nul après sam. 28 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: HUILE VEGETALE de marque Crisco Bouteille de 38 oz $1.15 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELANGE A GATEAU Deluxe Duncan Hines 2 Paquets 19 oz 98¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: GATEAU au CHOCOLAT congelé Sara Lee ou gâteau à l'orange Paquet 14 oz 79¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 5 lb (ou plus) POMMES DE TERRE LAVEES Catégorie Canada no 1 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Boite ½ lb (ou plus) CHAMPIGNONS Toutes variétés Catégorie Canada no 1 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 5 lb (ou plus) CAROTTES Fraiches et croquantes Catégorie Canada no 1 Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SAUCE BAR-B-Q De marque V-H 2 Pqts 1 oz 58¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PATE DE TOMATE Coronation 4 Boites 6 oz 66¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAIN DE VIANDE de marque Tulip 2 Boites 12 oz 90¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: GELEE DE POMMES de marque Oka Pot de 9 oz pour 31¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CAFE CHALET Frais torréfié mouture fine ou ordinaire SAC 1 lb 79¢ Nul après mardi 31 janv. aux magasins Steinberg

Découpez et échangez ces coupons et obtenez 1,225 timbres "Pinky" supplémentaires.

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: COFFEE MATE Carnation Pot 6 oz 55¢ Pot 11 oz 89¢ Nul après [illegible] janv. aux magasins Steinberg

STEINBERG



Mao-Tsé-toung





Lin Piao



• VERS PEKIN — De toutes les parties de la Chine communiste, des milliers de "gardes rouges" ont entrepris de longues marches vers Pékin pour y crier leur fidélité à Mao et diriger la "Révolution culturelle".

Un fantôme vieux de 400 ans serait à l'origine de la révolte en Chine

1er d'une série d'articles

Que se passe-t-il et que se passera-t-il en Chine. William L. Ryan, de la Presse Associée, est un spécialiste des affaires communistes et il tente de répondre à ces questions et à d'autres dans une série d'articles dont voici le premier.

Par William L. RYAN
correspondant spécial de la PA

Le spectre de Hai Jui, un fantôme vieux de 400 ans, est revenu hanter Mao-Tsé-toung et l'a induit à déclencher cette gigantesque bataille qui fait présentement rage en Chine communiste.

D'après les Chinois établis en Occident, ce soulèvement confus et dangereux a originé en juin 1959, avec la publication d'un essai intitulé "La semonce de l'empereur par Hai Jui" et dont on a fait, deux ans plus tard, une pièce intitulée "Le renvoi de Hai Jui."

Lorsque l'essai et la pièce ont été publiés dit le Dr C. Y. Yeng, directeur du département des études chinoises à l'Université du Michigan, tous les intellectuels chinois — et beaucoup de non intellectuels aussi — ont immédiatement reconnu le symbolisme.

Hai Jui, dans l'esprit des Chinois, est l'image de la droiture et de la justice. Dans ce cas en particulier, il représentait Peng Teh-huai, que Mao venait de renvoyer comme ministre de la Défense parce que Peng s'opposait au "grand bond en avant" lancé en mars 1958.

Le "bond" devait, en l'espace de trois ans, transformer la Chine en une formidable puissance économique. Cette transformation devait s'effectuer par l'enrégimentation d'un demi-milliard de paysans en des "communes populaires" et la mobilisation des travailleurs urbains que l'on devait installer dans des millions de fonderies domestiques. "Le grand bond" devait cependant être voué à l'échec dès ses premières phases.

L'auteur de l'essai et de la pièce était Wu Han, maire adjoint de Pékin et bras droit du puissant maire et membre du politburo, Peng Chen, considéré alors comme un des principaux aspirants au titre de Mao.

L'ouvrage était une protestation contre Mao. Déjà en 1958, la grande bataille était engagée. La position de Mao avait été considérablement affaiblie vers la fin de 1958 par une violente opposition à sa politique. Parmi ses adversaires se trouvait Liu-Shao-chi, un vieux compagnon d'armes et depuis longtemps un héritier présomptif.

Il s'avère, à la lumière des informations que l'on fait circuler dans cette guerre de propagande à Pékin, que Mao a été limogé comme président du gouvernement et qu'il n'a conservé que la présidence du parti. Liu a assumé la présidence du gouvernement. Aujourd hui, dans leurs pamphlets qu'ils affichent sur les murs, les gardes rouges soutiennent que Mao a quitté son poste contre son gré. Le Dr Cheng dit que c'est probablement vrai.

Les cent fleurs

Mao, inquiet au sujet de son autorité, avait déjà décidé, en 1957, de se lancer dans l'expérience des "cent fleurs."

"Laissez s'épanouir cent fleurs, percer mille théories," avait proclamé Mao, laissant l'impression que la critique était bienvenue.

Et la critique est venue. Elle est venue par vagues, surtout des intellectuels qui se sont élevés contre la politique de Mao. Mais les fleurs ne se sont pas épanouies bien longtemps.

L'opposition avait montré la tête. Mao fit soudainement part d'une campagne de "rectification." Les présumés "gens de la droite, qui avaient manifesté leur mécontentement, se retrouvèrent sur le carreau, victimes d'une purge.

La Chine entrait alors dans une phase critique de ses relations avec l'Union soviétique. En octobre 1957, le premier ministre Nikita Khrouchtchev, de Russie, avait promis à Mao un prototype de sa bombe atomique. Il lui avait également promis tous les renseignements nécessaires à la fabrication de cette bombe.

Voyage historique

Mais Khrouchtchev traînait les pieds et n'était pas aussi empressé que Mao aurait voulu le voir. Donc, en novembre 1957, Mao et le maréchal Peng, son ministre de la Défense, se rendirent à Moscou, histoire de stimuler Khrouchtchev. Il devint évident, au cours de cette visite, que le chef soviétique avait changé d'idée. Mao était furieux.

Peng, le ministre de la Défense, qui avait loyalement supporté Mao dans les moments critiques, était évidemment opposé à l'idée de se lancer dans une bruyante querelle avec l'URSS. En vieux militaire professionnel, il vit dans la Russie le tremplin d'où la Chine devait s'élancer pour continuer son ascension vers son statut de grande puissance mondiale.

Tout comme Hai Jui qui avait défié l'empereur 400 ans plus tôt, Peng s'avisait maintenant de défier le maître du parti. Mao, malgré d'autres différends avec les membres de son politburo, avait quand même encore passablement d'autorité. Pour obtenir du renfort, il se tourna du côté du grand stratège militaire, le maréchal Lin Piao.

En avril 1969, Mao renvoya Peng comme ministre de la Défense et lui substitua Lin. Ce dernier devait éventuellement devenir le favori de Mao et le principal évangéliste de la "pensée de Mao-Tsé-toung.

L'essai de Wu Han, deux mois plus tard, devint un signe évident de mécontentement en hauts lieux et d'opposition à la politique et aux directives de Mao.

Deux camps

Mais une nouvelle étape, qui ne devait commencer qu'en 1961, devait être encore plus critique.

Deux camps étaient maintenant en voie de formation et la réédition de l'essai, cette fois sous forme de pièce dramatique, était, en fait, une demande bien précise, soit la demande que le maréchal Peng soit réinstallé comme ministre de la Défense.

La Chine se trouvait alors aux prises avec de sérieuses difficultés financières et passait par une série de désastres naturels — des inondations dans certaines parties de son territoire, de grandes sécheresses dans d'autres.

Wu Han, l'auteur, avec la protection de son chef, Peng Chen, et l'appui du comité du parti communiste de la ville de Pékin, Peng Chen, monta la pièce qui représentait Hai Jui — c'est-à-dire Peng-Teh-huai — comme celui qui "pouvait guérir tous les malheurs du peuple."

Indirectement, la pièce proposait également la fin des communes populaires et prônait la remise des terres aux paysans et le retour à la culture individuelle. Le "grand bond", les calamités naturelles l'ayant empêché de se faire, s'était avéré un désastre économique, comme l'avaient d'ailleurs prédit les Russes.

Condamnation symbolique.

Implicitement, la pièce était une condamnation de Mao et un éloge de ceux qu'il avait répudiés. Il devint alors apparent que le président Liu et le maire Peng Chen, de Pékin, étaient devenus des alliés. Ils semblaient avoir la haute main sur la machine du parti, sur les syndicats ouvriers, dominés par le parti, et sur les 8,000,000 de membres de la Ligue de la jeunesse communiste, que Peng avait bâtie et dirigée pendant des années.

Survint alors un groupe rival, dirigé par le premier ministre Chou; son bras droit était Chen Yi, premier ministre adjoint et ministre des Affaires étrangères. Tout indique que le secrétaire général du parti, Teng-Hsiao-ping, a tenté de demeurer neutre. A ce point, au centre, Lin Piao semblait détenir la balance du pouvoir.

Et pendant deux ans il sembla y avoir une sorte de trêve tendue entre les deux principaux camps.

Puis tout à coup, la digue céda.

L'adhésion de l'Angleterre au Marché commun

Un moyen d'écarter la domination industrielle américaine en Europe — Wilson

D'après A.P., Reuter et AFP

PARIS (P.C.) — Le premier ministre Wilson a dit mardi au général de Gaulle que la Grande-Bretagne considère son admission au Marché commun européen comme une façon d'écarter la domination industrielle de l'Europe par les Américains et de développer une association active avec les nations communistes de l'est.

En réponse, le général de Gaulle a interrogé M. Wilson sur divers aspects de la politique britannique en matières européennes. Le général de Gaulle n'a cependant pas laissé voir s'il supportera l'admission de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen ou s'il s'y opposera.

Les deux hommes se sont rencontrés au palais de l'Elysée et leur entretien a duré 105 minutes. Au cours de la rencontre, le premier ministre britannique a fait un vigoureux plaidoyer en faveur de l'admission de son pays dans les cadres de la Communauté économique européenne.

Le Marché commun ne peut absorber la Grande-Bretagne et d'autres pays de l'AELF, sans se transformer de fond en comble et perdre complètement son caractère actuel. Il s'agit de savoir si une telle transformation sera bénéfique pour les six: Telle est, selon une bonne source, la thèse que le général de Gaulle et M. Couve de Murville ont exposé à MM. Harold Wilson et George Brown.

ACCUEIL CHALEUREUX

Le général de Gaulle a accueilli ses hôtes, en haut du perron de l'Elysée. Le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères britannique étaient arrivés à pied de l'ambassade du Royaume-Uni toute proche.

"Je vous ai vu hier soir à la télévision", a dit le général de Gaulle en serrant la main à M. Wilson. Le discours du premier ministre britannique à Strasbourg avait, en effet, été télévisé en France.

REPONSE DU PRESIDENT

Après avoir écouté l'exposé de M. Wilson, c'est la nécessité de réfléchir à l'ampleur du problème posé par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun qu'a développée le général de Gaulle.

Pour lui, cette entrée signifie, en fait, la fin du Marché commun. La France, à l'heure actuelle, défend le Marché commun parce que c'est une réalité, que son fonctionnement a donné et donne toujours satisfaction à ses membres. Avant de passer à un stade nouveau et entièrement différent, il s'agit d'etudier le problème à fond et de déterminer s'il est de l'intérêt des Six de procéder à une telle révolution.

Les services français procèdent à cette étude, secteur par secteur, aussi bien pour ce qui est de l'industrie que de l'agriculture et de la situation financière.

Réunion du Conseil de l'Europe

Strasbourg (AFP) — M. McDonald, secrétaire parlementaire adjoint auprès de M. Paul Martin, ministre canadien des affaires étrangères, est arrivé à Strasbourg pour participer aux travaux de l'assemblée du Conseil de l'Europe qui s'ouvrent aujourd'hui.

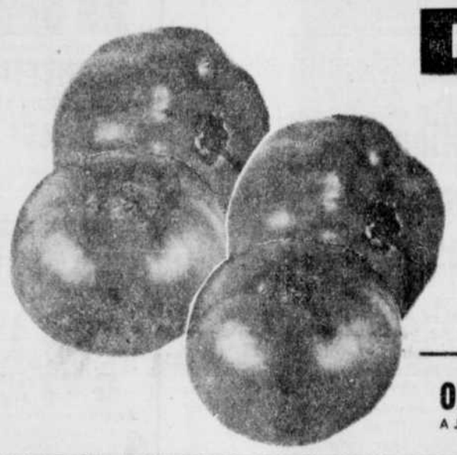
Il est accompagné de M. Small, représentant du Canada auprès de l'O.C.D.E., à Paris.

C'est la première fois que le Canada prend part à la réunion du Conseil de l'Europe.

L'intervention de M. Macdonald est prévue pour mardi.

tout est EXCELlent chez Excel-N.B.

Marché EXCEL UNIS POUR PLUS BAS PRIX — COUPE DES EPICIERS NB 60 RIVE-SUD



FRUITS ET LEGUMES FRAIS

TOMATES Floride 1re qualité cello 2 lbs 33¢

ORANGES A JUS FLORIDE, GR. 125 3 douz. $1.00

ECHALOTES AMERIC. 3/.25

CONCOMBRES #1 AMERIC. 2/.19

PAPIER TOILETTE ROYALE 6 POUR 2 PLIS .89

BREUVAGE CHOCOLAT NESTLE QUIK 2 LBS .89

OLIVES FARCIES GATTUSO 12 OZ .55

OIGNONS SUCRES GATTUSO 12 OZ .45

SIROP BLE D'INDE CROWN BRAND 2 LBS .43

PAIN DE VIANDE KAM 12 OZ .55

SHORTENING DOMESTIC 2 POUR 1 LB .75

GRAISSE PUR LARD TENDERFLAKES 2 POUR 1 LB .55

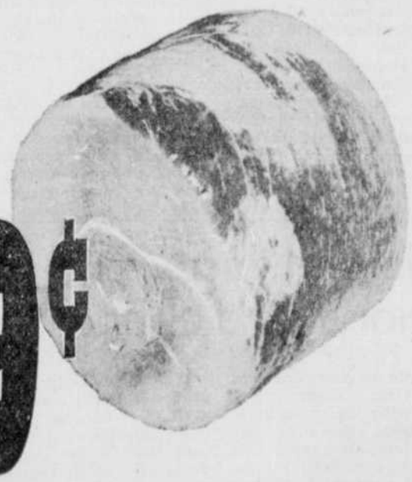
CEREALE SPECIAL "K" KELLOGG'S 11 OZ .47

SEL EFFERVESCENT ENO FORMAT REG. .79

VIANDES DE CHOIX

Produits "MAPLE LEAF" en vedette cette semaine

JAMBON DEMI-COTTAGE MAPLE LEAF



La lb 69¢

BACON TRANCHE V.P. Maple Leaf La lb .89

SAUCISSON tranché ou morceau Maple Leaf La lb .39

PAIN DE POULET Maple Leaf La lb .59

SAUCISSES FUMEES Maple Leaf La lb .59

EXCLUSIVITE EXCEL NB.

Les succès de l'heure! DISQUES 45 tours 59c

Cette semaine

• PERSONNE NE VEUT MOURIR

• "SWEET PEA"

BEURRE SUCRE OU CARAMEL CANTIN 20 OZ — 2 POUR .85

DETERSIF POUDRE JET 5 LBS $1.25

JAMBON MAPLE LEAF 1½ LB $1.75

BISCUITS LIDO CARNAVAL CELLO 116 BISC. .89

JELL-O DREAM WHIP 2 OZ .27

SALADE AUX FRUITS DEL MONTE 28 OZ — 2 POUR .89

CAFE INSTANTANE NESCAFE 10 OZ 1.35

EAU JAVEL MIX-O 128 OZ .75

POIS VERTS NO 4 CHOIX BLE D'INDE CREME CHOIX FEVES JAUNES LONGUES - CHOIX IDEAL 20 OZ 5 pour 1.00

CIRE CLAIR JOHNSON 32 OZ .95

DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"

Grèves d'enseignants dans la province: opinions partagées des éditorialistes

"Le Devoir"

Le problème: les directives du 14 octobre

Comme on l'avait prévu depuis déjà assez longtemps, c'est vers un affrontement global entre le gouvernement et les enseignants de toute la province que l'on se dirige présentement.

On ne cesse de le répéter, et c'est vrai, le fond du problème réside dans les fameuses "directives" du 14 octobre. Le gouvernement n'entend pas bouger de ses position tandis que les syndicats d'enseignants se sont juré de passer outre.

Nous aimerions, aujourd'hui, expliquer brièvement ces directives du 14 octobre et dire pourquoi elles nous paraissent généralement bien fondées.

Pour comprendre les directives du 14 octobre, il faut d'abord décrire la situation qui prévalait jusque là. Avant octobre 1966, le ministère de l'Education avait une échelle de référence pour les salaires des professeurs. Mais cette échelle n'avait qu'un but: établir la moyenne générale de la rémunération à l'intérieur d'une Commission scolaire donnée. En multipliant ce salaire moyen par le nombre d'enseignants, une commission établissait ce que serait sa masse salariale.

Il n'était pas nécessaire de se conformer à toutes les particularités de cette échelle. On pouvait consentir une rémunération plus élevée dans une catégorie donnée, moins élevée dans une autre et jouer à l'intérieur de chaque niveau, le seul point essentiel étant de ne pas dépasser le total de la "masse salariale" admissible. Selon les directives "officielles", toute dépense dépassant le total de cette masse salariale était assumée par la seule Commission scolaire concernée. En pratique, seuls les premiers dix pour cent de dépassement étaient à la charge exclusive de la Commission scolaire; pour le solde, Québec acceptait d'y contribuer à cinquante pour cent.

Avec les directives d'octobre, le critère de la masse salariale demeure toujours, mais il s'en ajoute un autre beaucoup plus exigeant. Non seulement la Commission scolaire ne doit-elle pas dépasser le montant global de la masse salariale établie en tenant compte de l'échelle de référence, mais elle doit, dans ses propositions aux enseignants s'en tenir strictement à une nouvelle échelle de salaires, substantiellement plus généreuse que la première, mais qui spécifie dans le cas de chaque catégorie d'enseignants des salaires précis pour chaque échelle et chaque échelon. Ainsi, un enseignant ayant 13 ans de scolarité, ne devra pas toucher plus que tel montant à sa première année d'enseignement, et tel montant à sa deuxième année, etc. Même constatation pour les enseignants ayant 14, 15, 16, 17 ou 18 ans de scolarité.

En d'autres termes, auparavant il suffisait que le total des rémunérations des enseignants d'une Commission scolaire ne dépasse pas les normes établies par Québec; aujourd'hui, c'est chaque salaire individuel qui doit en plus, être conforme à l'échelle établie par le gouvernement. Il y a donc deux conditions à remplir, au lieu d'une, pour bénéficier de la contribution de 50 pour cent du gouvernement à toute dépense dépassant dix pour cent de la masse salariale.

En plus d'ailleurs de cette nouvelle condition, Québec exige désormais que la Commission scolaire lui fasse approuver ses offres monétaires ou sa décision d'accepter l'arbitrage. Dans le cas des régionales, il faut encore que celles-ci aient consulté leurs délégués locaux.

Les enseignants rejettent ces directives pour deux raisons, en particulier. La première, c'est qu'ils n'ont pas été consultés au préalable; la deuxième, c'est qu'elles ne respectent pas l'autonomie des Commissions scolaires.

Il est évident que le gouvernement aurait dû consulter son comité du plan de développement scolaire avant d'adopter une politique aussi stricte. Il a commis là une erreur qui explique, en grande partie, et justifie dans une bonne mesure, toutes les critiques dont il est aujourd'hui l'objet.

Quant à l'autonomie des Commissions scolaires, rappelons, au départ, qu'elle ne saurait être que relative. La taxe foncière qu'elles perçoivent ne représente que 43% de leurs propres budgets. Québec, qui défraie au moins 51% de ces dépenses, ne peut pas ne pas avoir le principal mot à dire dans toute l'affaire.

Ceci dit, il ne faut pas oublier que ces Commissions scolaires, à condition qu'elles acceptent d'en faire seules les frais, restent libres, même après les directives d'octobre, de ne pas respecter les normes établies par Québec. Les permissions ou autorisations qu'elles ont à demander sont à la seule fin de toucher une aide provinciale accrue.

D'ailleurs, il est assez ironique de constater que les Commissions scolaires sont satisfaites de leur sort et acceptent ces directives de très bonne grâce. Il est émouvant de voir les enseignants, qui pensent généralement assez peu de bien des commissaires, se porter à leur défense. S'agit-il d'un geste vraiment désintéressé?

Il est dans l'ordre que le gouvernement ait une politique salariale d'ensemble pour le secteur public. Il doit pouvoir déterminer à l'avance quelle partie de son budget il peut consacrer aux salaires. S'il laissait les Commissions scolaires dépasser ce cadre-limite, en acceptant d'en partager même partiellement les frais, tout son travail de planification n'aurait plus aucune valeur.

Sur le plan des objectifs généraux, il n'est donc guère de recul possible pour le gouvernement. Toutefois, nous serions prêt à considérer que, vu le contexte dans lequel ces directives ont été données et les effets qu'elles ont produits sur le mécanisme de la négociation qu'elles ont un peu faussé, la solution à tout l'imbroglio pourrait bien ne résider que dans des pourparlers directs gouvernement-enseignants. Ces pourparlers pourraient d'abord amener le gouvernement à la table de négociation — ce qui s'impose de toute façon — et surtout le forcer à réévaluer au moins certains détails de son échelle-limite.

Il est bien évident qu'on peut sauvegarder des principes tout en cédant sur certaines modalités d'application. Tout n'a pas valeur d'absolu dans les directives en question. De toute façon, puisque nous sommes acculés à une impasse, c'est le moyen d'en sortir qu'il importe de trouver présentement. Existe-t-il une solution concrète?

Vincent Prince

"La Presse"

Dans tout conflit syndical, chaque groupe doit faire son "mea culpa"

Les gros canons tonnent moins fort, les passions semblent s'apaiser, les têtes refroidisent. Entre les belligérants se tient le juge André Montpetit, médiateur prestigieux qui agissait comme arbitre en 1962 et qui, souhaitons-le, saura relancer dans un climat différent les négociations entre les représentants des professeurs de Bontréal et ceux de la CECM, en vue d'une entente finale basée sur le réalisme et le bon sens.

Il est clair que dans tout conflit syndical, chaque groupe doit faire son "mea culpa". Il en est des grèves comme des faillites commerciales ou sentimentales: on s'y prend toujours trop tard pour conjurer le danger, au lieu de songer à bâtir le prochain contrat dès le lendemain de la signature d'un accord. Apparemment, il est bien difficile de faire comprendre cette nécessité, même à ceux que l'expérience devrait pourtant avoir assagis. Et nous continuons d'assister, dans tous les secteurs, au spectacle d'une partie syndicale devenant de plus en plus crispée et agressive, face aux procédés dilatoires d'une partie patronale qui repousse constamment le moment de saisir le taureau par les cornes et qui répugne le plus souvent à sortir des ornières de la routine, à ouvrir de nouveaux sentiers, à accueillir sans raidisement des propositions susceptibles de modifier l'ordre (ou le désordre) établi.

Dans le cas qui nous préoccupe, c'est-à-dire l'affrontement Alliance-CECM, les réclamants grognent volontiers contre une autorité qui leur paraît à la fois lointaine et omnipotente et qui communique ses diktats aux enseignants par le canal des principaux d'écoles, lesquels n'ont pas tout fait la preuve de leur compétence et de leur discernement. On va jusqu'à préconiser le rasage au sol du système actuel et l'élection des commissaires par la population, envers laquelle ils se sentiraient alors plus responsables de leurs actes. Mais c'est précisément ce qu'on reproche aux commissaires des régions rurales, d'être trop liés au peuple qui les a élus et de s'opposer, pour cette raison, à toutes les mesures progressives pouvant entraîner une hausse des taxes scolaires. Les deux systèmes ont donc leurs faiblesses, les commissaires "nommés" étant critiqués pour une administration prodigue soustrait au contrôle direct du peuple et les commissaires "élus" étant également critiqués pour leur avarice parce qu'ils ne veulent pas déplaire au peuple en alourdissant ses charges fiscales.

A ce compte-là, le Québec ne ferait-il pas mieux d'abolir les commissions scolaires, comme le recommande d'ailleurs le rapport Parent, et d'adopter le système en vigueur en France et en Angleterre, vu que dans une mesure toujours plus grande, c'est le gouvernement qui, pour assurer une certaine péréquation à travers la province, assume les responsabilités financières autrefois dévolues aux dites commissions, transformant de ce fait les enseignante en fonctionnaires de l'Etat et entraînant la nécessité de négociations syndicales à l'échelle provinciale. Mais la formation d'administrateurs spécialisés qui agiraient comme délégués régionaux du gouvernement n'est pas encore commencée (ou si peu) . . . et la dissolution des organismes actuels, même amputés d'une partie de leur autonomie, n'est certes pas pour demain.

Cette amputation ne se fait pas sentir uniquement sur le plan monétaire car, toujours selon le rapport Parent, le corps enseignant doit participer beaucoup plus activement aux décisions pédagogiques des commissions scolaires. Que les professeurs puissent se prononcer, par exemple, sur le choix des manuels nous paraît logique et souhaitable. Leur intervention pourrait certainement rendre plus difficiles les rackets, combines et abus qu'un rapport célèbre a dénoncés et qui se traduisent souvent par des changements fréquents et arbitraires de manuels. S'ils est vrai que les clauses professionnelles sont celles qui revêtent le plus d'importance aux yeux des enseignants, on aime à croire que pour en faire adopter un plus grand nombre, ils pourront laisser tomber quelques réclamations syndicales aussi farfelues que le congé de maternité et avantages connexes pour les institutrices célibataires.

Il importe, et les enseignants ont été bien inspirés en cédant sur ce point, que le médiateur extraordinaire produise un rapport public sur l'ensemble des clauses qui ont fait partie de la négociation, qu'elles aient fait l'objet d'un accord ou d'un désaccord. Si les enseignants, de Montréal ou d'ailleurs, exigent que le public soit plus sympathique à leur cause et qu'il admette la légitimité d'un bon nombre de leurs revendications, il est nécessaire que ce public — les parents surtout — soit mis au courant de ce qui se passe et ne soit pas invité uniquement à payer les yeux fermés.

Aux instituteurs et aux commissaires de la région d'Yamaska, souhaitons d'obtenir aussi un médiateur spécial sans attache avec le gouvernement et aussi digne de confiance que le juge Montpetit, pour que cesse au plus tôt une situation qu'on n'aurait jamais dû laisser pourrir à ce point-là.

Renaude LAPOINTE

"La Tribune" de Sherbrooke

"Le syndicat des enseignants s'est montré très malhabile en maniant cette nouvelle arme qu'est le droit de grève"

Bénéficiant, à tout prendre, d'un traitement de faveur, chauffés à blanc par des chefs syndicalistes qui ont fouetté leur orgueil, les enseignants viennent de recourir encore une fois à la grève pour démontrer, à la face de toute la population, qu'ils sont mécontents de leur sort. Le nouveau Code du travail leur accorde ce privilège. Ils s'en prévalent, préférant cette formule, parce qu'elle fait plus de bruit, à celle de l'arbitrage obligatoire.

Dans leur échauffourée, les enseignants semblent oublier que leurs employeurs ne sont ni les commissions scolaires, ni le gouvernement provincial, mais le public, c'est-à-dire celui-là même que leur geste atteint doublement, d'abord dans les enfants qui fréquentent l'école, puis dans le financement de l'enseignement. Le sachant, ils courent un grand risque en se comportant comme ils le font, le risque, d'une part, de canaliser la sympathie du public en leur faveur ou, d'autre part, celui de se l'aliéner.

Appelé à solder l'addition, le public a évidemment son mot à dire. Le gouvernement lui-même, lui d'abord, doit prêter une oreille attentive à la voix des parents, donc à celle de la majorité de la collectivité. Persuadés qu'il est impossible de satisfaire à toutes les exigences du syndicalisme enseignant, surtout dans le délai exigé, soit sur le plan de l'échelle des salaires, des conditions de travail, de la sécurité de l'emploi, etc., les parents sont d'opinion que l'Etat doit ramener les enseignants à la réalité brutale de la vie quotidienne, non seulement en refusant carrément d'acquiescer à leurs demandes, mais en leur retirant le droit de grève.

En maniant cette arme nouvelle qu'est pour lui le droit de grève, le syndicat des enseignants s'est montré très malhabile. Non seulement, par moments, en a-t-il fait usage comme arme de chantage auprès de certains milieux, mais il s'en est même servi pour défier ouvertement l'Etat en vociférant que l'heure était venue pour le gouvernement de céder devant ses revendications, en subordonant toute la justice sociale à la seule justice sociale d'importance qui compte: celle qui intéresse spécifiquement et uniquement le monde enseignant. Cette prétention est plus que forte.

Personne ne niera l'importance du rôle que doivent jouer dans notre société les enseignants, s'il est permis de s'interroger sur leurs qualifications, du moins dans plusieurs cas. Mais dans la bataille entreprise pour conquérir leur complète émancipation, les enseignants ont beau soutenir que l'époque est dévolue où il fallait considérer l'enseignement d'abord pour une vocation pour reconnaître qu'il s'agit en réalité et à la fois d'une profession, ils ne parviendront pas à modifier l'opinion publique, ou à imposer cette nouvelle notion, en s'y prenant comme ils le font. Ils vont trop vite et trop loin.

La grève des enseignants de Montréal est un coup de dés. Dans l'intérêt général bien compris le gouvernement aura-t-il le courage de donner au syndicalisme des enseignants le coup de grâce?

Alvarez VAILLANCOURT

"La Voix de l'Est"

Intervention du gouvernement si un compromis est impossible

Le seul moyen de régler immédiatement les grèves des enseignants est certes la négociation d'un compromis raisonnable entre le professorat et les commissions scolaires ou, si cela est impossible, l'intervention directe du parlement québécois, mais à l'une ou l'autre de ces mesures ne doivent pas se limiter les efforts pour corriger les causes de ce différend.

Rien ne sert de se le cacher: nous traversons une crise de croissance. Nous érigeons rapidement — trop rapidement peut-être — un système d'enseignement auquel nous cherchons à donner de bonnes structures, mais sans nous préoccuper assez sérieusement des solutions concrètes, nécessaires aux difficultés qui surgissent. Nous bouchons les trous à mesure qu'ils se creusent, mais sans faire davantage, avec le résultat que, en ce qui concerne le professorat, une grève vient à peine de se régler qu'une autre est déclenchée.

Or nous ne saurions procéder ainsi indéfiniment. Dans la recherche d'une solution valable, il nous faut désormais analyser tous les aspects du problème. Non seulement la question des salaires, mais celle de la compétence.

Le président de la commission scolaire de Montréal accusait récemment le professorat de compter dans ses rangs soixante pour cent d'incompétents. C'est évidemment là une accusation très grave que nient les enseignants. Mais ce serait là la situation qu'il ne faudrait pas trop s'en étonner. Ces professeurs ont en somme été formés dans un contexte éducationnel inadapté aux exigences de l'heure. Et l'on ne saurait dire que les nouvelles structures de l'éducation leur fournissent tous les moyens de s'améliorer. Sans doute, en existe-t-il, mais non à la mesure où ils pourraient permettre aux enseignants d'accroître leurs connaissances. Aussi s'imposerait-il que, dans toute solution au problème actuel, on prévoit pour les professeurs du Québec des moyens de formation adéquats.

Là, d'ailleurs, se trouve peut-être la véritable solution. Présentement, un nombre élevé d'enseignants est classé dans les catégories inférieures. Les normes de classificationbasées sur les années de scolarité et d'après lesquelles sont déterminés les traitements ne leur assurent pas un standard de vie convenable. En somme, les enseignants semblent victimes d'un système qui, en ne leur permettant pas de parfaire leur compétence, ne leur laisse comme alternative que la revendication d'augmentations sans cesse plus considérables.

Il ne saurait s'agir, dans la situation présente, de réduire la valeur des normes de classification. Tout système d'éducation repose, pour une bonne part, sur la compétence des maîtres. Mais, encore une fois, on ne résoudra jamais le problème, si, par une forme de recyclage, on n'encourage pas les instituteurs à se perfectionner et ainsi à passer dans les catégories mieux rémunérées. S'ils ne disposent pas des moyens de formation essentiels pour répondre aux normes de classification établies, et améliorer leur sort, il ne sera jamais possible de les satisfaire pleinement. Les commissions scolaires et le ministère de l'Education ne seront jamais en mesure de corriger entièrement la situation.

Si, comme on le dit souvent, les normes de salaires correspondent à celles d'autres provinces, le différend qui s'aggrave de jour en jour est la conséquence d'un autre état de choses auquel il importe d'apporter une solution. Nous ne pouvons laisser la situation se détériorer de la sorte. Il faut analyser le problème en profondeur pour en arriver à un règlement positif. Cela ne signifie pas de donner suite à toutes les demandes des professeurs, mais de créer un système en vertu duquel l'enseignement sera pour eux une carrière d'avenir, et pour le contribuable un fardeau supportable.

Cela ne sera pas aisé, nous en convenons. Mais le problème n'est pas insoluble, si, d'une part et d'autre part, on accepte de collaborer étroitement à la recherche d'une solution concrète. De toute façon, on n'a pas le choix. La crise atteint son point culminant et il faut agir.

Roland Gagné



Célébrez l'année du Centenaire avec la

VENTE DE JANVIER

Faites des provisions en économisant!

Partagez les économies comme à l'ancien temps au cours de la fameuse vente de janvier au Dominion . . . l'événement annuel de vente qui vous fournit des économies authentiques sur toutes vos denrées préférées! Constatez les valeurs indiquées ci-dessous et faites des plans pour servir à votre famille les repas nourrissants qui conviennent bien à la saison froide.
Les équipes d'experts au Dominion se sont assurées de rendre cet événement le plus intéressant possible pour vous faire économiser! Constatez les spéciaux annoncés ici . . . et empressez-vous d'aller au Dominion pour en découvrir une foule d'autres! C'est le bon moment de faire des provisions . . . et c'est surtout le bon moment d'économiser sans vous priver!

100 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SALOPETTES de toile, Toute paire 1.98 et plus — Se termine mar 31 jan au DOMINION

DÉCOUPEZ CES COUPONS

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SERVIETTES de papier "Rite" Blanches ou assorties, Paquet 100 35¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ALPHA GHETTI "Libby", 2 boîtes 14 oz 45¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat TAMPONS nettoyeurs S.O.S, Paquet de 10 28¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CIRE LIQUIDE "Succès" (5c de rabais) Boîte 20 oz 71¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat FROMAGE en tranches "Domino" Paquet 16 oz 69¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SACS à REBUTS "Guest" Paquet de 20 43¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SALADE de choux "Coorsh" Cont. 16 oz — Se termine sam 28 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CINTRES, Tout paquet — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat EPINARDS frais, 2 sacs cello — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ORANGES "Sunkist", 1 douz. Toute grosseur — Se termine mar 31 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat GRUAU instantané "Ogilvie" Paquet 44 oz 55¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat Morceaux de CHOCOLAT "Hershey" Paquet 6 ou 12 oz — Se termine mar 31 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CIRE en PATE blanche "Succès" Boîte 1 lb 79¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat PATATES pilées instantanées "Shirriff" Paquet 12 oz 63¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SIROP contre la toux "Vick's" Bout. 3 oz 69¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ARACHIDES mondées ou mélangées "Domino" Boîte de 1 lb — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat BOEUF à bouillir désossé, 1 lb ou plus — Se termine sam 28 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CRETONS "Taillefer" Cont. 12 oz — Se termine sam 28 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat FEVES VERTES ou jaunes, Sac de 1 lb — Se termine mar 31 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat POMMES "McIntosh" Sac de 3 lb — Se termine mar 31 jan au DOMINION

JUS DE TOMATES "Libby" De fantaisie (Boîte 48 oz 39¢) — Spécial! 4 btes 19 oz 75¢

MELANGES à GATEAUX "ROBIN HOOD", assortis — Spécial! 2 pqts 18 oz 85¢

PAPIER de TOILETTE "SOFT RITE" — Aqua, Rose, Jaune, Blanc 3 pqts 2 roul. 85¢

BEURRE d'arachides SPECIAL! Pot 48 oz 89¢ "Richmello" - Exclusif au Dominion!

DETERSIF LIQUIDE SPECIAL! Cont. 24 oz 39¢ "Domino" - Exclusif au Dominion!

THE EN SACS Spécial Pqt de 100 55¢ "Hilltop" - Exclusif au Dominion!

DETERSIF en poudre Format 4 lb 89¢ "Domino" - Exclusif au Dominion!

COCKTAIL DE FRUITS De Choix "Domino" 3 btes 14 oz 79¢ Exclusif au Dominion!

FEVES AU LARD Libby - Brun foncé SPECIAL! 2 btes 19 oz 55¢

viandes de qualité

GIGOTS D'AGNEAU Jeune — Importé, No 1 — Inspecté par le gouvernement — Charnu — Entier ou moitié lb 59¢

ROULES COTTAGE lb 79¢ Maple Leaf fumé, tendre, Cry-O-Vac

BACON SANS COUENNE "Maple Leaf" Traité au sucre Paquet 1 lb 89¢

ACHETEZ AVEC CONFIANCE — Toute la viande ou produit de viande vendu au Dominion, qu'il soit frais, congelé ou apprêté est INSPECTÉ par le GOUVERNEMENT!

PAIN DE POULET "Hygrade" Pqt 6 oz 2/59¢ Cornichons ou piment - Viande-olive

FILET D'AIGLEFIN lb 59¢ Frais de l'Océan!

FRUITS ET légumes FRAIS CROUSTILLANTS

Jaunes, nourrissantes, mûres BANANES "CHIQUITA" 2 lbs 27¢

De Floride No 1 — Croustillant — Grosseur 36 CELERI "PASCAL" 2 pour 39¢

ORANGES Douz. 49¢ No 1 de Floride - Juteuses, fraîches

POIRES AVOCAT 2/49¢ No 1 de la Californie

PIMENTS VERTS 3/29¢ No 1 importés - Frais

TOMATES Panier 1 ipnte 29¢ Importées No 1 - Miniatures

GAGNE le magnifique CADEAU GRATUIT dans le concours de timbres DOMINO



Mme Mariette Brossard, 86, Morne, St-Lambert, P.Q.

Mme Brossard a choisi un Magnétophone "Aiwa" à 2 vitesses - Actionnement "Capstan"

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat SPAGHETTI spaghettini ou coudes "Romi" Paquet 2 lb 45¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

50 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat ROTI de PALETTE ou de COTES CROISEES, 3 lb ou plus — Se termine sam 28 jan au DOMINION

25 TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — Avec coupon et achat CORNICHONS mélangés, sucrés "Coronation" Pot 24 oz 49¢ — Se termine mar 31 jan au DOMINION

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 28 janvier 1967 au DOMINION: A tous les magasins de la ville de Québec et Montmagny, P..Q DOMINION STORES LIMITED

TOUT EST GARANTI! DOMINION — AU DOMINION...UN COUPON DE REMISE VOUS GARANTIT TOUS LES SPECIAUX ANNONCES

CINE BULLETIN

CANADIEN — Paris brûle-t-il? (AA) à 2.15 et 8.15 hres. (5e semaine).

CANARDIERE. — L'expérience de Madrid (A) à 1.00, 4.20, 7.45. Le journal d'une femme en blanc (AR) à 2.35, 6.00, 9.25. Fin à 11.15 hres. (4e semaine).

CAPITOL — Le chemin de l'or (AA) à 1.00, 4.25, 8.00. Trois sur un sofa (AA) à 2.40, 6.05, 9.40. Fin à 11.30 hres.

GAGNANT DE 6 OSCARS
"L'UN DES PLUS EPATANTS FILMS ENCORE REALISES !"
— Magazine Life



6e SEMAINE

METRO-GOLDWYN-MAYER presente A CARLO PONTI PRODUCTION
DAVID LEAN'S FILM OF BORIS PASTERNAKS
DOCTOR ZHIVAGO
IN PANAVISION® AND METROCOLOR

CINEMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE

ACHETEZ VOS BILLETS D'AVANCE
Mat. Merc - Sam. 2h. $1.50
Mat. dimanche..... 2h. $2.00
Tous les soirs..... 8h.15 $2.00
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
MAT. MERCREDI · SAMEDI · DIMANCHE

"BRULEZ PARIS!"
HURLE HITLER AU TELEPHONE
le 25 août 1944



5e SEMAINE

PARIS BRULE-T-IL ?
Un film de RENE CLEMENT

JEAN-PAUL BELMONDO · CHARLES BOYER · LESLIE CARON
JEAN-PIERRE CASSEL · GEORGE CHAKIRIS · ALAIN DELON
KIRK DOUGLAS · GLENN FORD · GERT FROBE · YVES MONTAND
ANTHONY PERKINS · SIMONE SIGNORET · ROBERT STACK
MARIE VERSINI · SKIP WARD ORSON WELLES PANAVISION®

Canadien
Place Laurier 656-9922
Mat. Merc. - Sam. 2h.15 $1.50
MAT. DIMANCHE 2H.15 ..... $2.00
TOUS LES SOIRS 8H.15 ..... $2.00
Enfants de 10 à 15 ans admis en mat. .75
MAT. MERCREDI — SAMEDI — DIMANCHE

CARTIER. — Sujet court sur l'Expo à 1.15, 4.30, 7.45. Nouvelles à 1.25, 4.40, 7.55. Opération lotus bleu (AR) à 1.32, 4.47, 8.02. Films à venir à 2.57, 6.12, 9.24. Poupée diabolique (AR) à 3.06, 6.21, 9.36. Fin à 11.00 hres.

CINEAC. — The Group (AR) à 1.00, 3.30, 8.00, 8.30. Fin à 11.00 hres.

EMPIRE. — Brigitte Bardot en guerre à 12.45, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05. Ce drôle de paradis (P) à 1.05, 3.10, 5.15, 7.25, 9.30. Fin à 11.15. (3e semaine).

IMPERIAL. — L'amour à la chaine (D) à 1.04, 4.33, 7.54. Coplan, agent secret FX-18 (D) à 2.28, 5.57, 9.18. Sujet court à 1.00, 4.29, 7.50. Fin à 10.54 hres.

LAIRET. — Sujet court sur l'Expo à 1.15, 4.30, 7.45. Nouvelles à 1.25, 4.40, 7.55. Opération lotus bleu (AR) à 1.32, 4.47, 8.02. Films à venir à 2.57, 6.12, 9.24. Poupée diabolique (AR) à 3.06, 6.21, 9.36. Fin à 11.00 hres.

LEVIS. — Sept heures de feu (AA) à 7.30. L'homme de l'interpol (—) à 9.00 hres.

LIDO. — Pleins phares (A) à 7.30. La religieuse de Monza (AR) à 9.13 hres.

LE BIJOU. — L'amour à la suédoise (AR) à 6.00, 10.00. Zulu (AR) à 7.45 hres.

PARIS. — Le piège (AR) à 12.10, 3.30, 6.35, 10.00. Les enfants du divorce (AR) à 1.45, 5.05, 8.30.

PIGALLE. — La salamandre d'or (AA) à 12.00, 4.05, 8.00. La guerre est finie (D) à 1.45, 5.50, 9.45. Actualités à 3.55 et 7.30 hres.

PRINCESSE. — Espionnage à Hong Kong (D) à 1.15, 6.09. Les rodeurs de la plaine (A) à 2.57, 7.51. La 317e section (A) à 4.27, 9.21. Sujet court à 1.00, 6.02. Fin à 10.56 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.05, 3.16, 7.17. Annonces à 1.12, 3.13, 9.14. Morituri (A) à 1.18, 5.19, 9.20. Madame Croque-Maris (AR) à 3.23, 7.24. Fin à 11.18 hres.

SILLERY. — Une certaine rencontre (AR) à 7.30. La taverne de l'Irlandais (AA) à 9.20. Fin à 11.10 hres.

Palais MONTCALM
1er et 2 février à 8h.30 p.m.
NANA MOUSKOURI
célèbre chanteuse grecque dont l'étoge n'est plus à faire à travers le monde.



Billets en vente au guichet
Orchestre
A-G $4.00; H-O $3.50
P-Y $3.00
Balcon loge a $4.00
A-B $4.00; C-E $3.50;
F-J $3.00; K-M $2.50;
N-P $2.00; Q-S $1.50

"A la demande générale, une 3è représentation sera donnée VEND. 3 FEV. à 8h. 30 p.m."

STE-FOY (Salle Alouette). — Doctor Zhivago (AR) à 2.15 et 8.15 hres. (5e semaine).

STE-FOY (Salle Champlain) Le chemin de l'or (AA) à 1.00, 4.25, 7.45. Trois sur un sofa (AA) à 2.35, 5.55, 9.25. Annonces à 2.30, 9.20. Fin à 11.15 hres.

ST-ROMUALD. — Parachutage d'espions (AA) à 7.30. Maciste et enfer (A) à 9.25 hres.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 4 février.

VICTORIA. — Le jour d'après (AA) à 1.00, 4.25, 7.50. Trois filles à Madrid (AR) à 2.40, 5.55, 9.30. Fin à 11.15 hres.

A Québec aujourd'hui

Arts

ATELIER D'ARTS DE L'ACADEMIE — exposition de vint toiles de la collection C. I. L.

AMITIES CULTURELLES DE BEAUPORT — conférence de M. Raoul Hunter sur son expérience de caricaturiste, au Centre Montmorency Laval, à 8 h. 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — expositions : Joseph Légaré, Antoine Plamondon et Théophile Hamel — Icônes byzantines — Graveurs du Québec.

CRO-MAGNON — colloque sur le jazz et son évolution avec le Dr Henri Hamel, Vic Angelillo et Jacques Dupuis.

OCTAVE DE PRIERE POUR L'UNITE CHRETIENNE — Intention : unité de tous les mouvements dans la charité et la Vérité du Christ. Journée des Mouvements d'Action catholique. Réunion dans la Basilique-cathédrale de Québec, face à l'Hôtel de ville, à 7 h. 30 p.m.

CENTRE DE YOGA SIVANANDE, 475, rue Richelieu — conférence sur le Yoga donnée par Swami Vishnu-Devalanda à 8 h. p.m. L'entrée est libre.

ASSOCIATION DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES — diner chez Marino à 6 h. p.m. avec conférence de M. R.-E. Montpetit, directeur délégué aux Finances à l'Expo 67.

Barbara: parce que la chanson est au féminin

PAR JEAN ROYER

La chanson, parole du quotidien. Elle tenait son plus vif propos hier soir, en la salle de l'Académie de Québec. Au rendez-vous que nous avait organisé le Cro-Magnon. Avec Barbara et Serge Reggiani.

Barbara. Comme Barbara. Et Reggiani. Comme un prince sorti de quelque royaume perdu où la chanson se dit à mains jointes.

Serge Reggiani. Dont on ne sait à prime abord comment capter le charme. Qui, après trois ou quatre chansons, nous impose sa silhouette et son geste. Sa voix et son émotion: contenues dans une intensité et une sobriété de pleine force. Qui chante Boris Vian avec toute la charge d'humour tendre et féroce à la fois. Qui parle Rimbaud ("Le dormeur du val") et Prévert. Qui joue quelque drame bien connu: "Arthur". Qui monte jusqu'à la fable la plus évocatrice: "Les loups". Après avoir fait défilé le "Régiment des malaimés". Puis s'en va. Trop tôt. Déjà. Alors que le charme s'est installé. Et qu'on n'y peut plus rien: Serge Reggiani nous a fait croire à la chanson, parole du quotidien. Il nous l'a dite et donnée de la grande façon.

Puis, Barbara. Comme un grand oiseau qui chante sa blessure derrière le soleil. Dans le noir de sa solitude. Et pourtant ivre de se donner. Avec la violence de la tendresse. Et la douceur de l'eau.

Barbara. Et sa chanson venue du plus proche quotidien. De l'heure de vivre pour ne pas mourir. Barbara. Qui bat des ailes aussi tendrement que férocement sur le clavier de son piano: comme la vie. Qui bat du pied comme une Bonne Soeur en colère. Qui se met à faire le tour de la scène comme un félin en cage.

Barbara. Comme Aznavour presque au féminin, un moment. Et soudain Barbara comme Barbara: femme. Parce que la chanson est au féminin. Barbara. Femme ou chanson. Qui se donne. Dans une plainte. Dans un cri. Dans un mot d'amour retrouvé. Dans la mémoire d'un jour perdu. Dans la force d'un temps à posséder. Où le mal de vivre n'empêche plus la joie.

Barbara. "Chanter ou mourir", disait-elle. Elle chante vivre. "Ma plus belle histoire d'amour c'est vous": elle vit dans sa chanson. Et sa chanson est pour nous. Dans un même souffle, pour Barbara: amour et chanson.

Barbara pour Barbara: ce serait trop facile. Quand le personnage prend le pas sur la chanson et que l'oiseau-félin tend le cou dans un geste de pélican en deuil.

Mais Barbara pour sa chanson. Oui. Pour la vérité de son don. Pour sa déchirante tragédie de l'amour. Pour le poids de sa solitude. Pour la force de l'humour. Pour la violence de sa tendresse, toujours.

Barbara pour sa chanson. A rimes de l'âme et du quotidien. De la solitude et de l'amour. Du coeur et de l'autre.

Barbara. Comme une bête traquée, blessée, assoiffée. Qui cherche la pluie derrière le soleil. Qui trouve le chant derrière la source. Qui lance son cri à même les hésitations du jour et de la nuit. Où l'ironie cache la tendresse. Comme Barbara s'arme du noir de son costume et de son piano.

Barbara comme Barbara. Femme ou chanson. C'est-à-dire les deux. C'est-à-dire la même. Qui se donne à aimer. Et que l'on aime.

"Madame Sauce" ou le théâtre-malgré-lui

Par JEAN ROYER

Si le théâtre doit créer une émotion (des sens ou, au moins, de l'intellect). Si le théâtre doit provoquer quelque sentiment chez le spectateur — du rire le plus rond au désespoir le plus aigu —. Si le théâtre a quelque chose à faire sur la scène pour atteindre les sens. Si le théâtre est le théâtre. Je dirai que la pièce "Madame Sauce y était", création d'Emmanuel Cocke, sur la scène du Théâtre Petit Champlain, ne ressemble guère — ou si peu — à du théâtre. J'entends le vrai et le bon.

Je ne veux pas être méchant. Ni défaitiste. Ni austère. Ni tout ce que ne doit pas être le critique. Mais force m'est de constater que la pièce est totalement ratée. Qu'elle ne valait pas la peine d'être montée. Du moins, pas de cette façon. En fait, pour être franc, je dois dire que tout cela me semble vain et ridicule. Malgré les bonnes intentions et le désir de créer de l'auteur..

J'ai vu la représentation samedi dernier. Je ne doute pas de la sincérité de l'auteur et de son équipe. Mais je me demande comment il se fait que l'on présente un tel spectacle au Petit Champlain. D'ailleurs, si je vous recommande d'aller à ce spectacle, c'est pour vous rendre compte de tout ce qu'on ne doit pas faire au théâtre. J'exagère? Allez voir.

D'abord, il faut dire que le jeu des comédiens est presque nul. Exception faite de celui de Raymond Bouchard qui, par son feu sacré et sa présence en scène, réussit, malgré le texte et le contexte, à créer une sorte de personnage. "Toulhars" est d'ailleurs le seul personnage de la pièce. A qui les autres donnent la réplique.

"Madame Sauce..." est une sorte de mélo-comédie où les fous préparent une révolution ("instituer le bordel national") et la refusent finalement. Dans un fouilli d'idées, de symboles, de lieux communs, de jeux de mots, de calembours, de trucs visuels gratuits et manqués, l'auteur prêche une révolution via la "cybernétique" (science du contrôle automatique) dont il ne semble d'ailleurs connaître que le nom.

Tout se fait dans l'incongruité et la promiscuité. Dans une folie qui n'en est même pas une. L'auteur a peut-être pensé qu'un mélange de trucs visuels et de jargon-coq-à-l'âne suffiraient pour donner une atmosphère, une âme, une folie même. Rien, ou presque, dans sa pièce n'est effectif. D'action, psychologique (!), dramatique, il n'y en n'a point. Tout est au gré du dialogue.

D'ailleurs, "Madame Sauce y était" est plus un délire verbal qu'autre chose. C'est le mot, défait ou surfait —, qui mène. Ce sont jeux de mots et d'idées gratuits. Le dialogue tire sa "folie" du calembour et du lieu commun. Des exemples? : — "Il neige... neige... jamais trop tard" — 'Toulhars... tout l'art" — " le corps sur un billard électrique... le cor... billard" — J'expire quand je vois Shakspeare" — "Ton compte en banque ne passera pas l'hiver : il va être gelé" — "Vendre un congélateur à un Esquimau" — "Comme quoi la folie mène à tout". Etc. Etc. Il faudrait citer toute la pièce!

Si le dialogue ne peut incarner ni action, ni personnages, la présentation visuelle ne vaut pas plus. C'est le mauvais goût et le gratuit réunis. Il ne suffit pas de faire apparaître un élément étrange, pour installer l'étonnement, la folie, pour créer une atmosphère. Au théâtre comme ailleurs, le visuel doit être motivé. Même le plus absurde et le plus étonnant.

Je ne parlerai pas ici de la mise en scène inexistente. Pour le moins, gauche.

Je ne parlerai pas non plus du grotesque troisième acte. Où l'auteur, naïf ou impuissant, ne réussit même pas à transposer ses symboles primaires.

"Que le désordre le plus complet et le plus farfelu s'installe sur la terre", lance Toulhars. C'était là aussi le but de l'auteur sur la scène. Mais le désordre en lui-même ne veut rien dire. Et le farfelu gratuit ne peut rien signifier ou suggérer.

Enfin, "Madame Sauce y était" est surtout une suite de dialogues inutiles ayant pour thème quelque obsession sexuelle. Et pour prétexte, une révolution de fous qui n'en sont même pas. Puisqu'ils ne sont rien. Puisqu'ils ne sont que des mots : c'est un délire qui n'appartient ni à la vie, ni au théâtre. Qui n'est même pas un délire. Mais un jeu futile à forcer le mot "théâtre". Comme s'il voulait dire "fourre-tout". Comme si la folie n'était même plus déraison.

Une campagne pour aider les jeunes à connaître et à aimer les beaux chants

Le Mouvement de la Jeunesse en marche lance, dans toutes les écoles des diocèses une grande offensive pour aider les jeunes à connaître et à aimer les beaux chants modernes.

La J.E.M. suggère que, dans toutes les classes, on forme un club "Chante J.E.M.". On demande aux parents et aux éducateurs d'appuyer cette offensive en favorisant l'achat de beaux disques de chants, les auditions de disques et les pratiques qui entraineront les jeunes à se constituer un répertoire de chants. Les revues du Mouvement, en février, contiennent plusieurs suggestions de choix de disques. Les milliers de visiteurs qui envahiront la province à l'occasion du Centenaire et de l'Expo universelle devront être frappés par la joie des jeunes qui s'expriment par des chants entrainants.

Pour plus de renseignements: 3,100 boul. St-Laurent, Mtl 11.



● **BELGRADE** — L'acteur Anthony Quinn jette ici un coup d'oeil sur une sculpture du musée de l'art moderne, à Belgrade. Quinn qui tournait récemment un film de la MGM, "La 25ième heure", en compagnie de l'actrice Virna Lisi, est un connaisseur et ses voyages à travers le monde sont l'occasion rêvée pour lui de visiter les musées.
(Téléphoto U.P.I.)

La baisse de l'attention

Le conducteur trop sûr de lui-même est souvent tenté de se "relaxer" en allumant une cigarette, et de conduire en automate. Cet état de tranquillisation lui fait sous-estimer les dangers réels qui se présentent sur la route, vous rappelle "Prudentia", et devant un obstacle inattendu, c'est la catastrophe.

Maitrise et freins

Si vous possédez la maitrise de votre véhicule et si vos freins fonctionnent normalement, il n'y a aucune raison de heurter le véhicule qui précède, ni devenir vous-même un obstacle imprévu pour le véhicule qui vous suit, vous rappelle "Prudentia".

UN GRAND EVENEMENT DU CARNAVAL



28 JAN
Bal DES SORCIERS
annuel à la BASTOGNE
Pour réservation seulement 663-7881
Hotel Laurentides
350, BOUL. STE-ANNE

LA TÉLÉVISION A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Sainte-Foy
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
le jour et le soir sur rendez-vous
Tél. : 656-9415
Dr Jacques M. DeSerres
optométriste
1313, Rte de l'Eglise

AUJOURD'HUI

MERCREDI

CANAL 4
7.30 A.M. Musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36 - 24 - 36
8.45 Toast et café
9.00 Music
9.28 Opening
9.30 Quebec Schools
Musique
9.45 TV-Bingo
10.00 Quebec Schools
10.15 Ciné-matinée — "L'espionnage sera à Nouméa" — Adultes — Film d'espionnage, avec Balpêtré et Anouk Ferjac. Pour ne pas briser sa carrière, une jeune espionne renonce à celui qu'elle aime. Violences. Suicide
10.28 Aujourd'hui à CBVT
10.30 Friendly Giant
La souris verte
10.45 Chez Helene
Film du matin — "Saut à pic"
11.00 Butternut Square
Petit théâtre — "Madame Aïcha voyante extra-lucide".
11.30 Long métrage — "Moranbong" — Adultes — Drame psychologique, avec des Coréens. Dans le cadre de la guerre de Corée, l'idylle d'un jeune combattant et d'une jeune danseuse.
11.25 Emergency Ward 10
11.45 Palmarès
11.55 CBC-TV News
12.15 P.M. Horaire commenté
12.20 Actualité - Editorial
12.30 De tout, de tous
1.05 Téléjournal
1.10 Qui suis-je ?
1.15 Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30 Féminité
Long métrage — "La menteuse" — Adultes, avec réserves — Comédie fantaisiste, avec Marina Vlady et Michel Vitold. Une jeune fille feint d'aimer un homme et se prend bientôt à son propre jeu. Entrain. Sensibilité discrète.
2.15 La Sieste — "Une môme du tonnerre" — Adultes, avec réserves — Film policier, avec Ann Smyrner et Adrian Hoven. Une jeune journaliste parvient à faire arrêter des bandits. Comique lourd et grossier. Scènes suggestives.
2.30 Music
2.55 Opening
3.00 Take Thirty
Femmes d'aujourd'hui
3.30 Edge of Night

CANAL 5
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
Communicate
Bobino — (*)
4.30 Long John Silver — (*)
La boite à surprises
5.00 Epée de Florence
Cartoons
Monsieur Pipo
5.30 Les sentinelles de l'air — (*)
Music Hop
Richard Coeur de Lion
6.00 Où ?
Provincial Affairs
Rond-Point
6.05 Télé-Québec
6.15 News and Sports
6.29 L'air du temps
6.30 Téléjournal
6.34 Nouvelles sportives
6.35 Lost In Space — (*)
6.44 Actualité — Editorial
6.46 Aujourd'hui
7.00 Banque-Boni
7.30 Echec et Mat
Bewitched — (*)
L'envers des hommes
8.00 Green Acres — (*)
Septième Nord — (*)
8.30 La soirée du hockey — (*) Canadiens vs Toronto
Festival-Teresa Strotas 1967
Cinéma du mercredi — "Chasse à l'homme" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Jean-Claude Brialy et Jean-Paul Belmondo.
9.30 Festival — The Advocate
10.15 Devinez juste
Tirez au clair
10.45 Court métrage O N F
11.00 Actualité — Météo — Editorial
CBC-TV News
Téléjournal
11.18 Nouvelles sportives
11.19 Viewpoint
11.20 Supplément régional
11.25 Où ?
Late Scores — Editorial
11.30 Heure exquise — "Tête folle" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Susan Hayworth et Dana Andrews. Une fille-mère séduit le fiancé de son amie et l'épouse pour cacher sa faute. Très belle photo.
Npuvelles sportives
11.31 The Golden Era — "And Now Tomorrow"
11.36 Les intrépides — (*)
12.30 A.M. Fin des émissions
12.56 Sign Off
1.07 Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

JEUDI

CANAL 4
7.30 A.M. Musique
7.45 Dessins animés
8.00 Programme St-Georges Côté
8.30 36 - 24 - 36
8.45 Toast et café
9.00 Musique
9.30 Music
9.45 TV-Bingo
9.58 Opening
Aujourd'hui à CBVT
10.00 Canadian Schools
Télévision scolaire — "Découverte dans la nature"
10.15 Ciné-matinée — "Des phares dans le brouillard" — Adultes, avec réserves —Drame, avec Fosco Giachetti et Luisa Ferida.
10.30 Friendly Giant
La souris verte
10.45 Chez Helene
Film du matin — "Saturnien" — (*)
11.00 Butternut Square
Le trésor des 13 maisons
11.30 Long métrage — "Mater Dolorosa" — Adultes —Mélodrame réalisé par Abel Gance. Une jeune femme enceinte veut laisser son mari. Ce dernier refuse.
11.25 Emergency Ward 10
11.45 Palmarès
11.55 CBC-TV News
12.15 P.M. Horaire commenté
12.20 Actualité — Editorial
12.30 De tout, de tous
1.05 Téléjournal
1.10 Qui suis-je ?
1.15 Ciné-feuilleton — "Le temps des copains"
1.30 Féminité
Long métrage — "Panique dans la rue" — Adultes — Film policier, avec Richard Widmark et Paul Douglas. Pour éviter une épidémie, on recherche l'assassin d'un homme atteint d'une maladie contagieuse. — Bien construit. Milieu de la pègre.
2.15 Le Sieste — "La Marie du port" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique, avec Jean Gabin et Blanchette Brunoy. — Une servante dans un café abandonne son amoureux pour un restaurateur. Beaucoup d'atmosphère. — Personnages amoraux.
2.30 Music
2.55 Opening
3.00 Take Thirty
Femme d'aujourd'hui
3.30 Edge Of Night
4.00 Le Zoo du capitaine Bonhomme
Communicate
Bobino — (*)

CANAL 5
4.30 Mark Of Zorro
La boite à surprises
5.00 Les héros du jour
Cartoons
Guillaume Tell
5.30 Les sentinelles de l'air — (*)
Music Hop
Bidule de Tornacadam
6.00 Où ?
Winter Edition
Rond-Point
6.05 Tout le monde au ski — (*)
6.20 Télé-Québec
6.29 L'air du temps
6.30 Téléjournal
6.34 Nouvelles sportives
6.35 Rat Patrol — (*)
6.44 Actualité — Editorial
6.46 Aujourd'hui
7.00 Chasse à l'homme
The Dean Martin Show — (*)
7.30 Adam ou Eve
L'extravagante Lucie — (*)
8.00 Les enfants de coeur
The Man From U.N.C.L.E. (*)
Sauve qui peut — (*)
8.30 Cinéma Kraft — "Blanche - Neige, le Prince Noir et les sept nains" — Tous — Conte, avec Rossana Podesta et Georges Marchal
9.00 Telescope — (*)
L'âge tendre
9.30 Hogan's Heroes — (*)
10.00 Un peu, beaucoup
F.B.I. — (*)
Vivre
10.30 Théâtre des étoiles
Canada Express — (*)
11.00 Actualités — Météo — Editorial
CBC-TV News
Téléjournal
11.18 Nouvelles sportives
11.19 Viewpoint
11.20 Supplément régional
11.25 Où ?
Late Scores — Editorial
11.30 Heure exquise — "Le mystère Saint-Val" — Adultes — Comédie, avec Fernandel et Pierre Renoir.
Nouvelles sportives
11.31 Sign Off
11.36 Cours Universitaires — "La détection précoce du cancer de l'estomac par les Rayons-X". Le Dr Albert Jutras traite d'une nouvelle technique pour le dépistage du cancer.
12.10 A.M. "Chapeau melon et bottes de cuir"
1.00 Fin des émissions
1.10 Fin des émissions

(*)—Programmes en couleurs

Jato vous amène à l'expo67



4 FAMILLES CHANCEUSES PAR SEMAINE
Chaque personne gagnante reçoit
$100. POUR FRAIS DE SEJOUR
PLUS 5 PASSEPORTS D'UNE SEMAINE POUR LES MEMBRES DE SA FAMILLE

L'Ouest africain sera durement touché par la famine en 1967

Il n'est pas difficile de prévoir, pour l'année 1967, et pour une grande partie de l'Ouest africain, de grosses difficultés alimentaires. Les autorités publiques et religieuses se sont déjà penchées sur la question.

Ces difficultés affecteront surtout les plus pauvres. C'est d'abord le paysan qui ne peut compter que sur son grenier. Or celui-ci est bien moins rempli qu'en d'autres années et parfois même, il est vide. Le paysan, le jeune surtout, regardera automatiquement soit vers la ville la plus proche soit vers de lointaines régions où l'on a moins faim.

Dans les villes de quelque importance, le jeune paysan retrouve alors un prolétariat qui ne peut payer les produits d'importation. Il se nourrit de ce que produit le pays. En 1967, ce prolétaire sera donc à la merci de la famine.

Sa femme ira au marché et devra se livrer à de véritables jongleries pour nourrir sa maison. Les faits sont là.

Et c'est pourquoi, l'on doit attirer l'attention d'une certaine élite sur la situation des "autres". Nous avons tendance à nous enfermer dans notre égoïsme, à ne pas vouloir sortir de notre cercle familial. Les privilégiés ont souvent, en paroles, les remèdes aux maux du pauvre, mais ils refusent de coopérer avec le gouvernement pour une aide efficace.

En 1967, nous pensons que tout homme de bonne volonté voudra aider tous ceux qui ont le souci de combattre la faim. Il s'agit là d'un devoir auquel on ne peut se dérober. On ose espérer qu'en Afrique il existe encore le sens de la solidarité, même chez ceux qui possèdent trop.

("Afrique Nouvelle")

Les religieux missionnaires et les problèmes scolaires

LIMBE (D.I.A.) — Du 17 au 19 décembre 1966, le Malawi, pays de l'Est africain, a expérimenté un nouveau genre de séminaire pédagogique : 30 représentantes de congrégations de religieuses ont participé à Kachebere aux discussions sur les méthodes d'enseignement.

La première journée fut consacrée aux problèmes de la jeune fille malawienne moderne pour qui une éducation intellectuelle est une nécessité urgente. La jeune fille africaine se rend compte que les études sont la porte d'entrée à la vie.

C'est le devoir des religieuses, a-t-on dit, de prêter une oreille attentive aux désirs de la jeunesse féminine et pour les comprendre il est de première nécessité de savoir leur langue et de connaître leurs traditions africaines. Il ne s'agit pas de supprimer brusquement la coutume sans mettre à la place une manière de vie plus adaptée aux exigences nouvelles du pays. Au cours de la première journée, les religieuses assistèrent également à un exposé sur les nouvelles tendances dans l'éducation, entre autres le problème de l'éducation interconfessionnelle qui a favorisé l'entente entre les différentes confessions religieuses.

Il y eut ensuite le problème de la co-éducation des deux sexes. La question fut posée si l'éducation mixte constituait pour les élèves africains un stimulant ou une entrave à l'éducation. De l'avis de la conférencière il ne faut pas ni toujours crier : halte ! ni se résigner à un laisser-aller. Il est préférable de guider la co-éducation en intervenant et en encourageant.

La deuxième journée fut consacrée aux problèmes des religieuses mêmes : leur façon de vivre de prier et de travail est-elle adaptée aux conditions physiques et psychologiques du Malawi ?

Le secrétaire général de l'enseignement catholique, clôturant le séminaire, mit en relief la place primordiale occupée par les religieuses dans l'éducation d'un peuple. De plus en plus le Malawi fera appel à elles pour entamer le dialogue entre la jeunesse estudiantine et les parents, pour assurer la formation humaniste et morale des jeunes tout autant que la formation intellectuelle.

Afin de mieux réussir dans cette tâche une révision sérieuse est nécessaire et des décisions pratiques conditionnées par les besoins du Malawi doivent être prises, aussi bien dans le cadre de l'école que de la vie en dehors de l'école.

On lui vole son sac à main

QUEBEC. — Une jeune fille de la rue Claire-Fontaine a rapporté à la police qu'elle avait été attaquée par un individu, qui lui a dérobé son sac à main, tard hier soir, alors qu'elle marchait sur la rue Mont-Carmel.

Elle a pu donner une description de son assaillant que la police recherche. Son sac à main contenait une somme de $48. et deux paires de lunettes.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU QUÉBEC 1760-1850



Photo prise lors du lancement récent de l'ouvrage de M. Fernand Ouellet: Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850, à l'Université Carleton, d'Ottawa. De gauche à droite: Le R.P. Paul-A. Martin, C.S.C. directeur général des Éditions Fides qui publiaient le volume, l'auteur M. Fernand Ouellet, madame Eva Kushner, du département de Français, à Carleton et M. Marcel Trudel, de l'Académie canadienne-française.

Le Barreau, à sa façon, peut aussi contribuer à la recherche de la paix

MONTREAL (PC) — Le juge en chef de la Cour suprême des Etats-Unis, M. Earl Warren a déclaré en fin de semaine que la recherche en vue d'une paix mondiale au moyen du droit constituait le plus important service public que pouvait rendre le barreau

M. Warren prenait la parole samedi à l'université McGill où il a reçu un doctorat honorifique.

Il a ajouté que le Canada avait une contribution à apporter à cet effort de paix à l'aide du droit. "Nous devons nous certifier que cette pensée de paix par le droit se concrétisera avant que l'annihilation atomique prenne le dessus sur la charité humaine."

"Il a en outre déclaré qu'il n'était pas suffisant pour une faculté de droit d'enseigner ce que la loi a été et ce qu'elle est maintenant. "Elle doit aussi enseigner ce que la loi devrait être."

Elle se fracture une jambe

BEAUPORT. Ginette Latouche, 13 ans, fille de Roger, du 978 avenue Royale, à Beauport, s'est fracturé une jambe lorsqu'elle a fait une mauvaise chute en traversant un champs afin de se rendre à l'école, vers 8 h., ce matin.

La fillette a été conduite à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard et fils.

Pas d'activités politiques pour les fidèles bouddhistes

SAIGON. (AIF). — Le Vénérable Thich Tâm Châu, président de l'Institut Bouddhique pour la Propagation de la Foi et chef de la délégation bouddhique vietnamienne qui a participé à la 8ième Convention du Bouddhisme Mondial à Chieng Mai (Thaïlande) est rentré le 15 novembre à Saigon et a déclaré à la Presse que la 8ème Convention avait décidé d'ajouter à la Charte du Bouddhisme Mondial un article interdisant aux fidèles Bouddhistes de prendre part à des activités politiques. Il a également estimé que la Convention avait obtenu, de façon générale, des résultats satisfaisants.

Interrogé à propos de la présence du représentant soviétique à la Convention, le Vénérable Tâm Châu a indiqué que le représentant soviétique n'avait pas pris la parole pendant toute la durée de la Convention qui s'est prolongée pendant 9 jours, mais qu'à la fin au moment de la remise des souvenirs, il avait demandé pourquoi la Convention n'avait pas cherché à mettre fin à la guerre au Vietnam au moment où elle discutait sur la paix mondiale.

Le Vénérable Tâm Châu a ajouté qu'il avait alors prié le professeur Nguyen Cao Thanh de monter à la tribune pour répondre au délégué soviétique que "la guerre au Vietnam se prolonge parce que les communistes poursuivent toujours leur agression et que la paix sera immédiatement rétablie le jour où ils y mettront fin."

Trente-huit délégations représentant 20 nations ont participé à cette convention, dont le principal but était la revision de quelques points de la charte du bouddisme mondial. Elle a également examiné les questions relatives à l'organisation de la jeunesse bouddhique, à l'aménagement de l'enseignement supérieur bouddhique et à l'établissement de centres culturels.

SEUL MANUFACTURIER A QUEBEC

à employer ce genre d'empaquetage





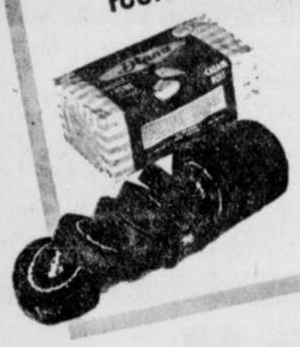
conserve à la saucisse sa fraîcheur et son bon goût.

DEMANDEZ-LA CHEZ VOTRE EPICIER

Quels bons prix CHEZ Jato

GATEAUX

"Vaillancourt", roulé au chocolat ou vanille



ch. 29¢

REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .10 CH.

CAFE FRAIS

"Chase & Sanborn", mouture régulière



Sac 1 lb 73¢

REGULIER .99 CH. — EPARGNEZ .26 CH.

PAPIER TOILETTE

"White Swan", blanc ou couleurs



4 roul. 45¢

REGULIER 4/.59 — EPARGNEZ .14

JUS DE POMMES "ALLEN'S", PUR, VITAMINE. REGULIER .39 CH. EPARGNEZ .22	3 btes 48 oz	95¢
SOUPE POULET & NOUILLES "CATELLI", RAPIDE, DELICIEUSE. REGULIER .25 CH. — EPARGNEZ .30	5 btes 2 env.	95¢
POULET ESTA DESOSSE, PRET POUR SANDWICHES. REGULIER .43 CH. EPARGNEZ .34	3 btes 7 oz	95¢
PECHES CULVERHOUSE EN DEMIES, AU SIROP, DE CHOIX. REGULIER .35 CH. — EPARGNEZ .10	3 btes 20 oz	95¢
NOURRITURE "TOPS" POUR CHIENS OU CHATS. REGULIER 3/.39 — EPARGNEZ .22	9 btes 15 oz	95¢

BANANES

très grosses et dorées "Chiquita" la meilleure qualité



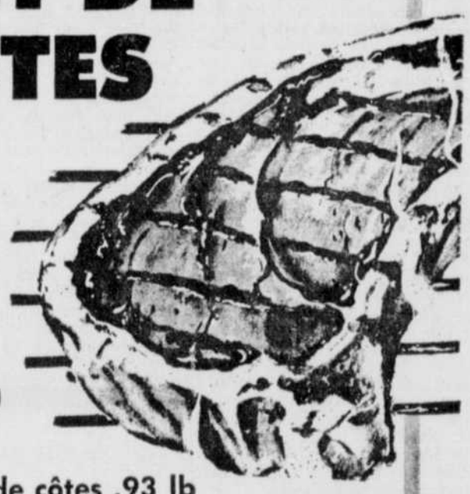
11¢ lb

ORANGES "TEMPLE" GR. 125s SUCREES ET TRES JUTEUSES DE LA FLOR. REG. .49 DOZ. — EPAR. .10 DOZ.	Doz.	39¢
ENDIVES NO 1 FRAICHES DE LA BELGIQUE. REG. .89 LB — EPAR. .20 LB	LB	69¢
PIMENT VERT IMPORTE, GROS ET FERME. REG. 2 pr .29 — EPAR. .28 SUR 3		3/29¢
PANAIS NO 1 FERMES ET LAVES DE BEAUPORT. REG. .29 — EPAR. .10	Callo 24 oz	19¢
ARACHIDES FRAICHES "KRISPY KERNELS", BLANCHES OU ROUGES. REG. .49 CH. — EPAR. .10 CH.	Callo 13 oz	39¢
OLIVES GATTUSO MANZANILLA FARCIES, TENDRES. REG. .59 — EPAR. .10	Bocal 12 oz	49¢
FIXATIF A CHEVEUX "HALO", PARFUME, VAPORISATEUR. REG. .99 CH. — EPAR. .30 CH.	Format 10 oz	69¢
SACS A POUBELLE "GUEST", CIRES ET RESISTANTS. REG. .43 CH. — EPAR. .10 CH.	Pqts 25s	33¢
CEREALE "TINTIN" SUCRE, POUR LE DEJEUNER. REG. .43 CH. — EPAR. .08 CH.	Bte 7½ oz	35¢
CORNICHONS TRANCHES "CORONATION", SUCRES ET CROQUANTS. REG. .49 CH. — EPAR. .06 CH.	Bocal 24 oz	43¢
FEVES AU LARD "CLARK" A LA SAUCE TOMATE. REG. 2/.49 — EPAR. .10	2 btes 15 oz	39¢
BEURRE D'ARACHIDES "KRAFT", PUR CREMEUX. REG. .99 CH. — EPAR. .14 CH.	Bocal 2½ lbs	85¢

Boeuf de "Marque Rouge" seulement, le meilleur au Canada

ROTI DE COTES

Tendre, juteux et savoureux



89¢ lb

Bifteck de côtes .93 lb

SAUCISSE FUMÉE FRANKFURTER DE "SWIFT". REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .12 LB	47¢ LB	SAUCISSE PURE AU PORC "LA BELLE FERMIERE". REGULIER .79 LB — EPARGNEZ .12 LB	67¢ LB
PETONCLES DE CHOIX BLANCHES ET SUCCULENTES. REGULIER .95 LB — EPARGNEZ .16 LB	79¢ LB	SAUCISSON A L'AIL ENTIER 16 oz. DE 1ère QUALITE "BILOPAGE". REGULIER .69 — EPARGNEZ .12	57¢

Jato vous amène à l'expo67

CONDITIONS DU CONÇOURS

Inscrivez vos nom, adresse et téléphone au dos de chaque ruban de caisse ou fac-similé. Déposez dans la boîte à cet effet à votre marché Jato. Notre personnel ainsi que leur famille ne sont pas éligibles. L'attribution des prix de chaque semaine se fera le samedi à 4h., à chacun des marchés Jato.

(La personne chanceuse devra répondre à une question facile)

PREMIERE ATTRIBUTION SAMEDI LE 28 JANVIER 1967

Jato

'Où magasiner est VRAIMENT un plaisir'

815, ave Myrand, Ste-Foy — 3190, boul. Neilson, Ste-Foy — 2455, ch. St-Louis, Sillery — 2235, 1re Avenue, Québec



● Les étudiants devant le parlement

Les étudiants manifestent à nouveau

Solution définitive au problème très bientôt (Le député Léveillé)

Par Lucie PLANTE

Profitant de la reprise de la Session, environ six cents étudiants, représentant l'AGEL (Association générale des Etudiants de Laval, la FNQ (Fédération des Normaliens du Québec), la FAGEC (Fédération des Collèges classiques du Québec), et l'AGEUM (Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal), s'étaient réunis encore une fois hier, devant le Parlement de Québec, afin de poursuivre la série de manifestations démontrant leur mécontentement envers les décisions du ministre de l'Education. Ces derniers ont refusé d'entendre le message que M. André Léveillé, député de Maisonneuve à l'Union nationale venait leur communiquer à l'extérieur, au nom du ministre d'Etat, M. Marcel Masse.

Interrogé par après, M. Léveillé nous a dit qu'à la suite de la visite des dirigeants de l'UGEQ au ministère de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, lundi, ce dernier avait précisé qu'une solution sera définitivement apportée au problème en cause, et ce dans un avenir rapproché.

Au cours de la manifestation, M. Jean Taillon, président de l'AGEL, a adressé la parole aux étudiants de Laval et de Québec en général. Il a rappelé qu'en mars dernier les étudiants du Québec par la voie de leurs représentants faisaient pour la première fois front commun en matière d'accessibilité générale à l'éducation; pour la première fois, ils faisaient un front uni pour revendiquer le droit à tous de l'éducation.

"Depuis ce temps, a-t-il mentionné, un comité a été formé pour établir cette planification en matière d'accessibilité générale à l'éducation. Et le 22 novembre dernier, il faisait au ministre de l'Education les recommandations suivantes, qu'il lui demandait d'appliquer dès septembre 1967:

1) la poursuite du régime des institutions associées au niveau secondaire;
2) l'abolition des frais de scolarité dans les institutions publiques au niveau pré-universitaire et professionnel;
3) l'a réduction du maximum de prêt au niveau pré-universitaire et professionnel;
4) la modification des normes du régime d'aide aux étudiants;
5) la réduction des maxima de prêt au niveau universitaire;
6) la diminution des frais de scolarité au niveau universitaire.

Puis le président de l'AGEL, au nom de tous les étudiants réunis, a lancé à M. Bertrand les propos suivants: "La planification ne doit pas se faire que sur papier, bien plus elle doit s'appliquer, se traduire dans des mesures précises. Respectez les garanties de planification que vous avez données à nos représentants. Nous demandons que les six recommandations du comité soient toutes appliquées, sans exception, dès septembre 1967. L'économie du Québec a besoin d'un nombre croissant de diplômés universitaires, de techniciens et de bacheliers. L'économie du Québec ne peut pas se payer le luxe de la sous-scolarisation.

L'accessibilité générale à l'éducation, c'est plus que l'aide améliorée aux étudiants déjà en place. L'accessibilité générale à l'éducation c'est la solution à notre honteux taux de scolarité. C'est le respect du droit de tous à l'éducation. C'est le respect de la volonté populaire et des aspirations de tous les citoyens de Québec."

La coopérative Pierpol est prête à financer un nouveau journal étudiant

Par François DEMERS

Au cours de leur réunion générale annuelle hier soir, les membres de la coopérative Pièrpol ont passé une résolution demandant "que l'exécutif de la coopérative soit autorisé à conclure une entente avec les Religieux de St-Vincent de Paul pour la publication de la revue "15-25" sous la responsabilité financière de Pièrpol".

Cette revue, d'inspiration chrétienne, s'adressait aux jeunes du secondaire de la région de Québec, selon le Frère Jean-Guy Elliott, s. v. Elle remplacerait les publications de la J.E.C. : "la Crue" et "Vie Etudiante" et serait sous la responsabilité de l'actuel comité de rédaction de la revue "Patro Jeunesse" qui continuerait quand même d'être publiée.

Si tout va bien, nous a révélé le Frère Elliott, le lancement de cette revue dont le prix serait $2.00 par année pour 10 numéros, aura lieu le 11 février. A date, cependant, les Religieux de St-Vincent de Paul ne peuvent payer que pour 5,000 exemplaires.

Comptoirs de bonne lecture

Par ailleurs, la coopérative Pièrpol a accepté de fournir $500.00 pour la mise sur pied de trois comptoirs d'exposition de livres. Ces comptoirs qui seraient situés dans divers endroits de la ville, probablement dans la vitrine de magasins bien connus, offriraient à la population des livres choisis en fonction de leur valeur morale.

Dans le même sens, la coopérative a accepté de prêter son nom pour la publication de feuillets sur la cérémonie de "complies en famille" (Complies est la prière du soir au bréviaire). On sait qu'avec la participation du curé de St-Roch, Mgr Raymond Lavoie, le poste de radio CHRC présentera "Complies en famille" tous les soirs du carême à 6 hres 15. Chaque soir la cérémonie aura lieu dans une famille de la paroisse St-Roch. L'organisation de cette émission religieuse serait patronnée par le comité paroissial de St-Roch et par le comité d'affaires de ce quartier.

On sait que la société Pièrpol est formée selon un mode coopératif, que son siège social est à Québec, qu'elle compte actuellement 300 actionnaires à travers toute la province de Québec. Que son but est la diffusion de la bonne lecture et des bons films.

Hier soir, on a aussi procédé à l'élection du bureau de direction pour 1967. Le président élu est M. Marcel Légaré; le vice-président, M. l'abbé Jacques Barnard; le trésorier, M. Gérard St-Pierre; le secrétaire, M. Wilfrid Déry.

Autobus Fournier veut augmenter ses tarifs

STE-FOY. — Face à l'augmentation croissante du coût de la vie, la compagnie d'autobus Fournier Ltée vient de s'adresser à la Régie des Transports du Québec, afin de hausser ses tarifs de quelques cents.

Il appert, suivant certains renseignements que cette hausse ne sera pas très substantielle. On se souviendra que la compagnie d'autobus en question avait temporairement augmenté ses tarifs au mois d'août dernier.

Deux autres constables à Ville Les Saules

LES SAULES (J.D.) — Le maire de ville Les Saules, M. Romain Langlois, a fait savoir hier que deux autres personnes avaient été engagées, sur recommandation du conseil municipal, pour former partiellement les cadres du nouveau service de la protection publique. Ces personnes, qui serviront à la fois comme agents de police et sapeurs, doivent entrer en fonction le 30 du mois courant. On sait que le service de protection publique a été institué à ville Les Saules, vers la fin de l'année 1966. M. Hubert Perreault en est le directeur.

Il appert également que d'autres personnes seront engagées d'ici peu, pour en compléter les cadres.

Dans un autre ordre d'idées, les conseillers ont aussi pris la décision d'autoriser le versement d'une somme de $500 au mouvement scout de la ville, pour leur venir en aide au cours de l'année 1967.

Palais de justice

Par Robert Giroux

Cautionnement élevé pour l'auteur présumé de 4 actes de violence

Un lourd cautionnement de $5,000 sur immeuble ou de $2,000 en dépôt a été imposé, hier, à Gérard Savard, 35 ans, du 895 rue Claire-Fontaine, Québec, accusé d'avoir commis plusieurs actes de violence, au cours de la même nuit, à Québec.

On reproche à l'accusé d'avoir, le 22 janvier, volontairement détérioré des chaises, des tables, des fenêtres, une télévision, un téléphone ainsi qu'une fournaise, dans le restaurant d'Armand Dumais, situé sur la rue Du Pont, causant ainsi des dommages évalués à $1,000.

Autre accusation : d'avoir entravé les constables Clément Bernier, A. Chevaris, Gerry Dionne et Gaston Alain dans l'exercice de leurs fonctions. Egalement, d'avoir menacé d'user de violence contre l'agent Clément Bernier.

Quatrièmement, d'avoir causé du tapage dans un endroit public, soit un restaurant, alors qu'il était ivre.

Me Maurice Lagacé avait, au préalable, demandé au juge Gérard Simard que tout cautionnement lui soit refusé, à cause de son dossier qui comprend plusieurs condamnations pour des voies de fait simples, lésions corporelles ainsi que des menaces.

Au cours de la bagarre qui s'est déroulée dans le restaurant, ce soir-là, il semble que le prévenu ne s'en soit pas tout à fait tiré indemne puisqu'il semblait avoir peine à ouvrir les yeux.

Accusations d'avoir tenu une maison de débauche dans un motel

Trois accusations d'avoir tenu une maison de débauche ont été portées, hier, contre le propriétaire ou le gérant d'un motel de la banlieue de Québec qui se décrit comme un industriel.

Sa caissière a également été accusée des mêmes offenses qui auraient été commises les 5, 10 et 13 janvier derniers.

On reproche à cette dernière d'avoir, ayant eu le contrôle du motel en question et ayant occupé un local de cet établissement, permis que ce lieu serve à des fins de débauche.

M. le juge Gérard Simard a fixé un cautionnement de $100 en dépôt ou de $200 par personne solvable aux deux détenus d'ici leur enquête préliminaire.

À L'HÔTEL DE VILLE

Symposium canadien de la récréation

Le Comité exécutif a délégué M. Yves Bélanger, directeur du service des loisirs et des sports, au symposium canadien de la récréation qui aura lieu en juin prochain à Montréal. Il s'agit d'une rencontre sur le plan international de tous les gens qui travaillent dans le domaine du loisir.

Chalet Parc Dollard

Le directeur du service des loisirs et des parcs, M. Yves Bélanger, a été autorisé hier à réaménager le chalet Parc Dollard jusqu'à concurrence d'un montant de $300. M. Bélanger est d'avis que ce chalet étant de dimension respectable, la ville pourrait y accomoder les filles et les garçons. M. Bélanger suggère que la ville confie à un bureau d'experts en planification et facilités de loisirs le réaménagement intérieur du chalet.

Un procureur au détective Ouellet

Le comité exécutif a demandé hier au service du contentieux de lui fournir une opinion légale au sujet de la possibilité et de l'obligation pour la ville de fournir au détective Vincent Ouellet, impliqué dans l'affaire Louis Sicotte, un procureur concernant la poursuite intentée contre lui.

La neige sur les champs de bataille

La ville de Québec veut ouvrir à la circulation le chemin partant de la rue Bougainville jusqu'au monument Wolfe, sur les champs de bataille. Hier, le service du contentieux de la ville de Québec a fait part au Conseil de l'attitude de la Commission des champs de bataille. En premier lieu, la ville devra préparer un contrat dans lequel il serait prévu que l'entretien de ce chemin, durant l'hiver, serait fait entièrement par la cité et qu'elle assumerait aussi toute responsabilité résultant de dommages qui pourraient survenir sur ce chemin. La ville se chargerait de la surveillance et le bail serait renouvelable d'année en année.

"CHEZ TERREAU & RACINE LTEE"



Récemment avait lieu l'attribution des prix pour le grand concours du mois de Décembre. Les heureux gagnants sont : Premier Prix : T.V. en couleur, M. Léandres Thibault, 333, 16ième Rue, Québec; Deuxième Prix : Magnifique fauteuil, Louise Richard, 110, Grande-Allée Ouest, Québec; Troisième Prix : Outils de bricoleur — valeur de $100.00, A. Gagné, 2598, De la Ronde. Sur la photo, nous apercevons M. George McMaster et M. Henri Racine respectivement Président et Vice-président de la maison Terreau & Racine Ltée, M. Jacques LaRochelle publicitaire et M. Gilles Thivierge Gérant du Dept des Meubles. Le public est invité à surveiller nos annonces qui paraitront très bientôt dans les journaux. Terreau & Racine Ltée vous présentera, lors d'une grande exposition dont l'endroit sera annoncé sous peu, les plus récentes créations dévoilées lors de l'exposition nationale du meuble tenue récemment à Toronto. (**)

Littérature obscène

Gérard Girard: un bureau de censure pour le Québec métropolitain ou permettre au chef de police de juger

Par François Demers

Face au problème de la littérature obscène, les chefs de police travaillent avec les mains attachées. Actuellement, les procédures à prendre sont trop longues. Nous aurions peut-être besoin d'un bureau de censure pour le Québec métropolitain, ou qu'on permette au chef de police de juger par lui-même.

C'est de cette façon que s'est exprimé hier soir, au cours de l'assemblée générale annuelle de la coopérative Pièrpol, le chef de police de la ville de Québec, M. Gérard Girard.

Selon lui, le Bureau de Censure de la Province de Québec, auquel on doit soumettre toutes les publications que l'on veut saisir, est complètement inopérant parce que ceux qui le composent ne sont pas assez nombreux. Ca prend donc trop de temps pour avoir leur Okay.

D'un autre côté, quand on soumet au censeur provincial un livre obscène, comme "Après-ski", la procédure est trop longue pour qu'elle soit efficace, selon le chef Girard. Sans compter les mandats nécessaires pour chaque perquisition.

C'est pourquoi, le chef de police de la cité de Québec a suggéré qu'un groupe de citoyens importants demandent au Ministère de la Justice d'amender la loi. A ce sujet, le curé de St-Roch, Mgr Raymond Lavoie, qui est aviseur moral de la coopérative Pièrpol, a suggéré que l'émission des permis pour la vente de périodiques et revues relève du Ministère de l'Education. Parce que a-t-il dit, "on laisse détruire dans la rue ce qu'on construit à l'école".

C'est pourquoi, Mgr Lavoie a décidé d'organiser prochainement une réunion entre les membres de l'équipe qui a travaillé pendant plus d'un an contre la littérature obscène en collaboration avec l'ex-chef de police de Québec: M. Roger Lemire, et, si possible, M. Armand Maltais, ministre d'Etat adjoint à la Justice.

Bourse Labatt à un jeune Gaspésien



● En 1957, afin de commémorer le cinquantième anniversaire de syndicalisme dans la Compagnie, John Labatt Limited inaugura son programme de bourses d'études. Ces bourses sont distribuées aux enfants des employés de John Labatt Limited, ou ses succursales, et sont attribuées aux plus méritants. Sur la photo ci-dessus, Ronald Eden, 19 ans, fils de M. et Mme J. Eden de Gaspé, un récipiendaire d'une bourse "Labatt" au montant de $1,500.00. Ronald étudie à l'Université Mount Allison, à Sackville, au Nouveau-Brunswick. Son père fait partie du personnel du distributeur Labatt à Gaspé : Ahern & Palmer. John Labatt Limited a déjà distribué 51 de ces bourses d'études depuis l'année de la mise en vigueur de cette initiative.

EN VENTE JEUDI
AU MAGASIN DE QUÉBEC
DÈS 9.30 A.M. JUSQU'A 9.30 P.M.
Pollack
SOLDES DE FDM
fin de mois
• Magasinez à tous les rayons pour des centaines d'aubaines à de formidables bas prix.
• Tout le monde participe à cette vente.
• Pas de commandes par la poste ou téléphone
Afin de liquider toutes nos marchandises désassorties nous continuons nos soldes de FIN DE MOIS. Cela nous permet de vous offrir toutes sortes d'articles, pratiquement au prix coûtant. Il est entendu que quelques-uns sont légèrement défraîchis.
Les quantités sont forcément limitées. Nous vous conseillons de vous rendre chez Pollack de bonne heure pour un meilleur choix d'articles. Repérez les étiquettes spéciales : rouges et jaunes dans tous les rayons.
ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS
Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois . . . grand nombre d'item non annoncés . . . toutes ventes finales . . . pas d'échange. Voyez aussi nos étiquettes spéciales — rouge et jaune.

Les directives du 14 octobre aux commissions scolaires

"Une décision prise au risque d'être impopulaire" (Bertrand)

Par Jean MARTEL

Le ministre de l'Education, M. Jean-Jacques Bertrand, a déclaré hier à l'Assemblée législative que les directives du 14 octobre aux commissions scolaires ne signifiaient pas que le gouvernement avait peur de prendre ses responsabilités.

Il a ajouté que le gouvernement avait pris cette décision au risque d'être impopulaire dans certains milieux, alors que le gouvernement Lesage n'avait formulé que de vagues intentions.

Intervenant dans le débat soulevé par la motion de blâme présentée par l'opposition, M. Bertrand a ajouté que le gouvernement se reconnaissait le devoir d'assumer des responsabilités précises en agissant comme il l'a fait le 14 octobre dernier.

Les objectifs du gouvernement lui étaient dictés par la nécessité de corriger une situation devant laquelle le gouvernement précédent s'était contenté de formuler de vagues intentions après avoir lui-même, a noté M. Bertrand, souligné l'urgence des problèmes à résoudre.

M. Bertrand a rappelé les principaux objectifs que poursuivent les directives : 1) réduire les disparités de salaires de façon que certaines régions et certains groupes d'enseignants ne soient pas défavorisés; 2) assurer un rattrapage rapide dans les cas des groupes d'enseignants dont les salaires sont encore inférieurs à ceux des catégories plus élevées; 3) freiner la croissance des salaires dans les catégories les plus élevées pour la ramener à un rythme de croisière comparable à ce qui est appliqué dans l'ensemble du secteur public et adapté au rythme de croissance de l'économie; 4) maintenir le fardeau du contribuable à un niveau supportable.

AUTRES GREVES

Le ministre a fait remarquer que le problème actuel n'était pas nouveau et qu'il y avait eu plusieurs grèves d'enseignants en 1965-66.

M. Bertrand a accusé à son tour le précédent gouvernement d'avoir fait preuve d'immobilisme l'an dernier dans les grèves de régionales.

Il a ajouté que le gouvernement ne reculerait pas, s'il le fallait, devant des augmentations d'impôts pour assurer la priorité de l'éducation au Québec.

M. Bertrand a été indigné des accusations portées par les enseignants de la régionale Yamaska qui ont dit que le gouvernement avait voulu leur "casser les reins" en émettant des injonctions.

Faire respecter une loi votée à l'unanimité par le parlement, de dire le ministre, est-ce là ce qu'on peut appeler une attitude dictatoriale ? On sait que ces enseignants ont fait savoir qu'ils retourneraient au travail.



• OTTAWA — Les ministres des Finances et de l'Agriculture du Kenya effectuent présentement une visite de trois jours au Canada. On voit ces derniers alors qu'ils rencontraient leurs collègues canadiens au Parlement. De gauche à droite : le ministre de l'Agriculture du Kenya, M. B.-R. McKenzie; M. Joe Greene, ministre canadien de l'Agriculture; le ministre des Finances du Kenya, M. J. S. Gichuru et enfin M. Mitchell Sharp, ministre canadien des Finances. (Téléphoto U.P.I.)

Salaires des enseignants

LES COMPARAISONS ENTRE L'ONTARIO ET LE QUÉBEC NE SONT PAS VALABLES

– Laliberté

Par Jean Martel

M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des Instituteurs catholiques, a déclaré hier que les injonctions que le gouvernement a émis contre des enseignants avaient pour résultat de diminuer l'intérêt que d'éventuels instituteurs pourraient avoir dans la profession d'enseignants. Il a fait cette déclaration aux journalistes alors qu'il assistait au débat au parlement sur les grèves d'instituteurs.

Selon M. Laliberté, les comparaisons que le ministre de l'Education fait entre les salaires des enseignants du Québec et ceux des instituteurs de l'Ontario ne sont pas valables. Car on ne doit pas se fonder sur les années de scolarité du personnel enseignant pour faire des comparaisons, étant donné que la scolarité est différente en Ontario.

Si les salaires des instituteurs sont plus bas à Toronto, cela ne prouve pas que ceux des enseignants du Québec sont trop élevés.

Il y a au Québec 5.000 instituteurs qui n'ont pas les qualifications requises par le ministère de l'Education. M. Laliberté a conclu en disant que lorsque les enseignants compétents sont rares, ils coûtent plus cher.

Il a avoué que les enseignants profitaient de cette situation, mais qu'ils n'étaient pas responsable de cette situation, parce que c'est le gouvernement du Québec qui a eu entre les mains le domaine de la formation des maitres.

Le remède à cette situation est de rendre la profession d'instituteur attrayante, ce contre quoi vont les injonctions.

M. Laliberté a soutenu en outre que si les salaires des enseignants étaient plus élevés qu'à Toronto, c'était parce qu'il y a au Québec du vrai syndicalisme des instituteurs, alors qu'en Ontario il n'y en a pas. S'il y avait du véritable syndicalisme en Ontario, les salaires seraient plus élevés.

Les demandes

Selon M. Laliberté, les enseignants réclament des augmentations qui vont entre 10 et 15 pour cent, alors qu'entre 1960 et 1965, ils exigeaient des augmentations qui allaient entre 25 et 30 pour cent.

M. Laliberté a dit que ce n'était pas en restreignant une classe de la société (les instituteurs) qu'on relèverait les classes défavorisées de notre milieu.

Il a fait remarquer que les disparités des salaires entre les régions et entre les sexes tendaient à diminuer depuis quelques années.

Il a ajouté que l'on demandait au personnel enseignant de faire mieux que toutes les autres classes de la société, mais que l'on n'était pas prêt à lui donner un salaire plus élevé que les autres classes.

Le rapport primeau sur l'état des finances du Québec déposé en chambre

Par Claude BEDARD

Le rapport Primeau sur l'état des finances au Québec a été déposé hier en chambre par le ministre des Finances, M. Paul Dozois.

Le rapport de quelque 70 pages ne contient aucun commentaire sur l'administration financière de la province entre le 31 mars 1966 et le 16 juin 1966, date de prise du pouvoir par l'Union nationale.

Interrogé à la suite de la séance de la Chambre, M. Dozois n'a pas voulu pour l'instant faire de commentaire sur le rapport. Il a toutefois promis qu'il renseignera les députés sur les significations des chiffres fournis par l'expert-comptable Clément Primeau, de Montréal, qui avait été appelé le 28 juin dernier à présider une commission d'enquête sur l'état des finances du Québec.

M. Primeau avait été alors chargé par le gouvernement à procéder à l'examen de la situation financière de la province à la date du 16 juin 1966 et de dresser un bilan intérimaire à cette même date et les autres états financiers connexes ainsi que des états de tous les engagements, de quelque nature qu'ils soient.

Le travail fut complété et remis au gouvernement en fin d'octobre, et fut par la suite réclamé à maintes reprises par les députés de l'opposition.

MAL PRESENTE

Appelé à commenter le rapport, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, s'est contenté de dire que celui-ci est incomplet et surtout très mal présenté. "On a peine à se retrouver. L'auditeur de la province aurait pu faire aussi bien", a-t-il ajouté.

Il a mis en garde les journalistes de mal interpréter le rapport qui montre à un endroit un écart de $785 millions entre le 31 mars 1966 et le 16 juin 1966, au chapitre des engagements. Lui-même, en compagnie du député Robert Bourassa, venait à peine de prendre connaissance du rapport et tentait de le comprendre et de déceler les points faibles.

Ajoutons que, dans son rapport, le notaire Primeau note qu'à cause du facteur temps, il a été physiquement impossible d'effectuer une vérification et qu'il a fallu se limiter à contrôler les méthodes utilisées de même que la vraisemblance des chiffres et des renseignements soumis.

Le commissaire souligne de plus qu'il ne faut pas oublier que beaucoup de fonctionnaires étaient en grève pendant les premières semaines de ce travail et que les autres fonctionnaires ont été surchargés.

Aussi, en beaucoup de cas, il a fallu procéder par prévisions et estimés pour ne pas retarder indéfiniment la compilation finale. "Il est donc inévitable, conclut M. Primeau, que des inexactitudes seront décelées avec le recul du temps et la rentrée, d'informations plus complètes".

Il est d'opinion quand même que le bilan qu'il soumet est dressé de façon à donner une idée assez juste de la situation financière de la province au 16 juin 1966.

UNE JOURNEE DE TRAVAIL

A l'heure actuelle, il est encore très difficile de traduire la masse de chiffres et de données compilées dans le rapport. Un comptable, qu'on consultait hier, signalait pour sa part qu'il faudrait une journée complète d'étude avant de pouvoir en tirer les conclusions exactes.

M. Masse évoque à nouveau la nécessité d'un ministère de la Fonction publique

M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education, a déclaré hier que, s'il n'y avait pas une réforme de l'administration publique, la planification économique demeurerait une vaste illusion et tous les conseils d'orientation économique resteraient frustrés devant l'inhabilité ou l'inefficacité des administrateurs de l'Etat.

M. Masse, qui prenait part au débat sur le discours du trône, a soutenu que l'entreprise de déconcentration administrative était directement conditionnée par ce que le gouvernement ferait de l'administration centrale.

Il est possible, a-t-il dit, que cette déconcentration soit un moyen de corriger la complexité et la lenteur de la gestion publique. Il est aussi possible qu'elle constitue un engorgement nouveau, surtout si le gouvernement néglige de corriger sa conception de la délégation des pouvoirs.

Le ministre a dit qu'il fallait créer un ministère de la Fonction publique. Ce ministère coordonnait toutes les activités relatives à la gestion du personnel qui, actuellement, sont partagées entre huit agents : le conseil exécutif, le conseil de la trésorerie, la commission de la fonction publique, la direction générale des effectifs, l'administrateur du fonds de pension, le contrôleur général et les différents services du personnel de chaque ministère.

A cela, il faut ajouter l'intervention du conseiller juridique et celle du conseiller économique et financier du conseil exécutif.

CONSEILS CONSULTATIFS

M. Masse a fait remarquer qu'il y avait plusieurs conseils consultatifs : conseil supérieur de l'éducation, conseil de la famille, conseil consultatif de la justice, etc. Il s'est demandé pourquoi les consultations que font ces conseils n'étaient pas faites devant des commissions consultatives de députés.

Le ministre a soutenu que les députés n'avaient plus beaucoup d'oeuvres utiles à faire au parlement, à moins que l'on réforme le système de façon à leur permettre de jouer un rôle.

Le Québec resterait profondément marqué par son histoire coloniale

LOME. (AFP). — M. Boucher, professeur à la faculté de droit de Montréal, a fait hier au congrès des juristes d'expression française qui se tient à Lomé depuis le 18 janvier une communication sur le droit de la famille au Québec.

Le Québec, a-t-il dit notamment, est "profondément marqué par son histoire coloniale. Ainsi, l'imposition de certaines règles du droit anglais a modifié le droit de succession qui introduit la "liberté illimitée" pour tester même en faveur d'un étranger.

Le contact avec le droit britannique, a-t-il encore précisé, a favorisé la conservation du caractère religieux et indissoluble du mariage en Québec.

Après M. Boucher, un autre professeur de droit de Montréal, M. Bohémier, a exposé les nécesités d'une nouvelle codification dans son pays car, a-t-il dit, "notre code civil date de 1866 et n'est plus adapté". A cet effet, a-t-il précisé, a été créé un office de la révision du code civil qui a proposé divers projets législatifs.

Bourses à des interprètes canadiens

TORONTO (P.C.) — La remise de six bourses d'études d'une valeur de $2,500 chacune, à de jeunes artistes interprètes canadiens, a été annoncée hier par la Compagnie international nickel du Canada.

Les gagnants sont : Jacques Simard, hautboiste de Québec; Richard Gresko, pianiste, de Montréal; Claude Corbeil, basse, de Montréal; Martine Van Hamel, ballerine, de Toronto; Irène Weiss, pianiste, de Calgary et Audrey Grass, soprano, de Vancouver.

Tous participeront à une production couleur de télévision d'une durée de trois heures qui passera sur les réseaux français et anglais de Radio-Canada plus tard cette année.

Le piéton

Le piéton est le plus menacé des usagers des chemins publics, mais vous rappelle "Prudentia", il partage bien souvent la responsabilité de l'accident dont il est la victime. L'impatience, la distraction et l'insouciance peuvent être une cause contributive.

Le Bâtonnier
Ross Drouin, C.R.,
Richard Drouin, LL.L.,
AVOCATS
61, rue d'Auteuil
Québec 4
Tél. : 522-1581

Projet de loi des transports

Pickersgill pris à partie par l'opposition hier aux communes

Ottawa (PC) — Les partis d'opposition aux communes ont violemment pris à partie mardi le ministre des Transports M. Jack Pickersgill, au sujet d'un amendement ministériel au projet de loi des transports qui constitue, soutient l'opposition parlementaire, une violation des règlements de la Chambre.

Cette dispute sur une question de procédure parlementaire, qui a duré trois heures, a retardé de nouveau l'adoption par les Communes du projet de loi des transports qui a été présenté à la Chambre en septembre et qui a fait l'objet de débats difficiles à chaque étape de son examen.

L'amendement ministériel en question vise à autoriser les sociétés de chemins de fer de solliciter une revision comptable des taux de fret statutaires après que la nouvelle loi des transports aura été en vigueur durant deux ans.

Les porte-parole conservateurs et néo-démocrates ont soutenu avec vigueur que cet amendement cherchait à renverser une décision prise par la Chambre mercredi dernier par laquelle un paragraphe du projet de loi a été biffé. Ce paragraphe visait à rendre obligatoire une revision des taux de fret statutaires trois ans après que la nouvelle loi aura été mise en vigueur.

REVISION

Cette décision du comité plénier des Communes mercredi dernier a mis le gouvernement en minorité, le vote ayant été de 59 à 58 contre lui.

Les porte-parole de l'opposition ont fait valoir que le nouvel amendement ministériel se référait à la même chose que la Chambre avait rejetée une semaine plus tôt. Tour à tour ils ont cité des règlements des Communes qui interdisent la présentation au cours d'une session d'une matière qui a fait l'objet d'un vote plus tôt durant la même session.

Le ministre des Transports a souligné que l'amendement était différent du paragraphe biffé la semaine dernière en ce qu'il ne permettait qu'une revision des taux statutaires de fret, tandis que le paragraphe biffé rendait obligatoire cette revision.

M. Jack Bigg PC — Arhabaska a soutenu que le gouvernement tentait de faire entrer par la porte arrière ce que le parlement avait repoussé à la porte principale.

M. Herman Batten, président des comités pléniers de la Chambre, a demandé à réfléchir sur cet amendement, soulignant qu'il lui faudrait jusqu'à mercredi pour établir s'il est recevable ou pas.

VOTE FORMEL

Hier, le comité plénier des Communes en était à sa 3e journée de débats sur le projet des transports qui compte 94 articles, une fois qu'il aura franchi l'étape du comité plénier, ce qui devrait survenir d'ici la fin de semaine; il n'aura plus qu'à subir le vote formel de la 3e lecture aux Communes avant d'être référé au Sénat.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a prononcé hier un vibrant discours critiquant ce qu'il a appelé un procédé "d'infiltration et d'érosion" des taux de frets, touchant le transport des céréales dans les provinces de l'ouest, ont été établis jusqu'ici en tenant compte d'un engagement du gouvernement envers le Canadien Pacifique arrêté lors de la construction du premier chemin de fer à se rendre jusqu'au Pacifique, au siècle dernier.

Subside pour abaisser le prix du lait

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral s'est fait dire, lundi soir, qu'il devrait verser un subside de 10 cents la pinte afin d'abaisser le prix du lait au consommateur.

M. Gérard Laprise, député créditiste de Chapleau, a déclaré qu'une pinte de lait dans certaines parties du Québec coûte aujourd'hui 35 cents.

Participant à un débat d'ajournement aux Communes, M. Laprise a déclaré que les statistiques pour la première moitié de 1966 font voir une diminution dans la consommation nationale du lait.

Les cultivateurs ne peuvent réduire leurs coûts de production et les consommateurs ne peuvent se payer le luxe d'acheter du lait en aussi grande quantité. Devant cet état de choses, le gouvernement devrait intervenir et fournir ce que M. Laprise a qualifié "d'escompte de compensation" de 10 cents la pinte.

Le député de Chapleau a dit qu'une telle mesure coûterait peut-être des millions, mais que le gouvernement pourrait éviter d'augmenter les taxes "en ouvrant simplement les portes de la Banque du Canada".

M. Laprise a ajouté que le Canada, en donnant des millions aux pays sous-développés, devient lui-même sous-développé.

Au Parlement

Assurance-dépôt

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a déclaré hier, à l'assemblée législative, que le comité d'étude des institutions financières devait déposer un rapport préliminaire dans dix jours. Le comité présentera peut-être aussi un rapport définitif sur l'assurance-dépôt. M. Johnson répondait à une question du chef de l'opposition, M. Jean Lesage.

Main-d'oeuvre féminine

Le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare ,a déclaré hier qu'il déposerait aujourd'hui le rapport sur le travail des femmes la nuit. L'on sait qu'un comité a étudié ce problème et que le rapport est entre les mains du ministre depuis quelque temps.

Ouverture et fermeture

M. Bellemare, qui est aussi ministre de l'Industrie et du Commerce, a fait savoir, à l'Assemblée législative, qu'il avait reçu hier le rapport sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins. Il a dit qu'avant de le déposer en Chambre il voulait que ses collègues du cabinet en prennent connaissance.

Justice paralysée

Le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, a dit que son ministère faisait enquête sur le malaise qui existe dans l'administration de la justice dans la région de Baie-Comeau. Il répondait ainsi à M. Claude Wagner, député libéral de Verdun. Celui-ci lui avait demandé s'il était au courant du malaise qui existe dans cette région où l'administration de la justice est paralysée depuis plusieurs mois parce qu'aucun avocat ne veut plaider devant le juge Gilles Gagnon.

nouvelles brèves

OTTAWA (P.C.) — Le premier ministre Pearson a révélé hier aux Communes que l'étude que fera le ministre d'Etat, M. Walter Gordon, sur le contrôle étranger de l'industrie canadienne ne retardera pas l'adoption d'une mesure législative ayant pour but de créer une société de développement du Canada.

Le premier ministre a promis d'annoncer aujourd'hui les mesures qu'il entend soumettre au parlement d'ici la fin de la session, dont une mesure prévoyant la création de cette société.

X X X

OTTAWA (P.C.) — Le plan pour les nouvelles prisons fédérales à sécurité maximum, critiqué comme étant restrictif d'une manière abusive, a été défendu, hier, à la lumière des assauts sur les gardiens dans les récentes années. Les défendants ont, en effet, déposé devant un comité de la chambre des Communes et du Sénat, des chiffres qui démontraient un décroissement du nombre de ces assaults de même qu'un décroissement du nombre des prisonniers dans les prisons.

Le comité a déclaré que le nombre des prisonniers a baissé depuis deux ans et est maintenant de 7,100. Les assauts sur les gardes ont atteint un sommet de 33 en 1963, mais se sont chiffrés à 28 dans les deux années 1965-66. Ces chiffres furent dévoilés par Allen J. Macloed, commissaire des pénitenciers.

X X X

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Forêts a dit hier aux Communes qu'il n'était pas encore en mesure de faire connaitre les noms des individus qui formeront la future commission des grains de provende.

M. Maurice Sauvé répondait à une question de M. Auguste Choquette L — Lotbinière.

Le parlement a adopté le 21 octobre dernier une mesure législative prévoyant la création de cet office afin d'aider les cultivateurs de l'est du pays et ceux de la Colombie-Britannique.

X X X

OTTAWA (P.C.) — Le ministre des Pêcheries, M. J.-Hedard Robichaud, a déclaré hier aux Communes qu'il n'avait nullement l'intention d'abolir la chasse aux phoques dans le Saint-Laurent.

Répondant à M. Raymond Langlois créditiste — Mégantic, le ministre a précisé que les règlements concernant cette chasse étaient modifiés afin de les rendre plus sévères et obtenir une chasse moins cruelle.

X X X

OTTAWA (P.C.) — La première réunion d'un comité parlementaire spécial chargé d'étudier la conduite du juge Léo Landreville a été contremandée mardi à cause de l'absence de plusieurs sénateurs.

Le Sénat est ajourné jusqu'au 31 janvier, et peu de sénateurs sont à Ottawa. Le comité spécial, comprenant 12 membres du parlement et six sénateurs, doit se réunir au début du mois prochain.

CARRIERES et PROFESSIONS

PERSONNEL DE BUREAU

Une compagnie d'assurance requiert pour ses bureaux de Montréal :

STENOS-DACTYLOS
COMMIS-DACTYLOS
OPERATRICES DE MACHINES COMPTABLES "Burroughs"
COMMIS MASCULINS

Les candidates et candidats choisis recevront leur entrainement à Québec avant d'être permutés à Montréal.

Montréal. Rémunération et autres avantages.
Salaire selon expérience
Bénéfices marginaux avantageux
Frais de déménagement assumés par la compagnie
Bonis spéciaux

Faire parvenir votre demande qui sera traitée confidentiellement, indiquant âge, qualifications, adresse et numéro de téléphone à :

L'ACTION, Québec, Qué., Casier No 2065

assistant-gérant des opérations

Une entreprise des plus progressives dans divers domaines connexes à l'automobile, avec siège social à Montréal, recherche un assistant-gérant pour les opérations de Québec. Un programme d'expansion dans un avenir immédiat justifie ce poste et contribuera à le rendre intéressant et prometteur.

Les candidats recherchés devraient avoir entre 25 et 40 ans, avoir complété de préférence une 12e année commerciale ou l'équivalent, et devraient pouvoir s'exprimer dans les deux langues. Une solide expérience en automobile est essentielle.

Veuillez fournir les détails personnels, les études complétées ainsi que l'expérience et les responsabilités antérieures, en incluant le salaire actuel. Toute réponse sera considérée comme strictement confidentielle.

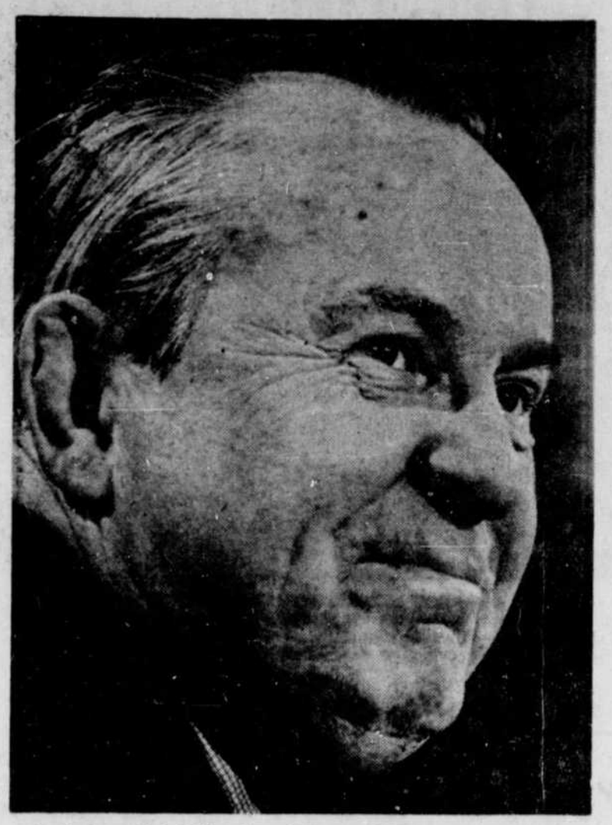
Adressez à :
Casier No 2067 — L'ACTION, Québec, Qué.

Une autre déception au Colisée

Les As évitent de peu un blanchissage

(PAR JEAN POULIOT)

Les Indiens de Springfield se sont approchés à cinq points des As de Québec et d'une place dans les éliminatoires en les battant 4-1, hier soir, au Colisée. Les As ont ainsi perdu la chance de rejoindre Baltimore au 2e rang en ne se montrant réellement de calibre qu'à la troisième période, après que Watson eut effectué trois changements, dont celui de son gardien de buts. Serge Boudreault, Jim Anderson, Brian Smith et Yves Locas ont réussi les buts des Indiens, tous contre Gilles Banville qui bloqua 22 lancers en deux périodes. Jean-Guy Morissette repoussa les huit rondelles lancées en sa direction au vingt final. André Lacroix dont c'était le 17e but cette année, fut le seul à percer George Wood qui bloqua 22 lancers.



● **Le hasard fait bien les choses parfois car, aussitôt après la parution d'une photo de M. John Diefenbaker qui illustrait hier une nouvelle "sportive" en provenance d'Ottawa ,il est possible dès aujourd'hui de faire également plaisir aux Libéraux dont le chef national vient d'annoncer officiellement qu'il sera présent à Québec, le soir de l'ouverture des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. Il l'avait promis voici quelque temps mais on attendait la confirmation de sa venue. Elle est désormais assurée.**

PREMIERE PERIODE

Les 3,170 spectateurs ont pu constater à la mise au jeu que l'alignement n'avait pas varié depuis la dernière partie. Léon Rochefort est demeuré en habits civils après avoir déclaré à Watson qu'il était en condition affreuse. Jean-Guy Morissette était en uniforme, mais il s'est assis sur la chaise habituellement réservée à Ronald Gilbert.

Banville résista bien quand il fut bombardé sous tous les angles à la 5e minute, mais il eut l'air faible sur le but de Serge Boudreault, déplaçant sa jambière pour faire une place au disque qui passa en-dessous.

Noël Price donna un coup de main à son cerbère en occupant un filet désert et effectuant un arrêt-clé à la 11e minute. André Lacroix aurait eu une des meilleures chances des As, mais le disque se prit entre ses patins pour le forcer à ralentir et être rejoint.

Seul avec Wood, Keke Mortson n'eut pas le temps de contourner complètement le cerbère étendu avant l'arrivée des défenses à la rescousse. Finalement Jimmy Anderson porta le compte 2-0 avec un de ses lancers précis de côté de 15 pieds qui ont fait la terreur de bien des cerbères.

Les Indiens dominèrent complètement le premier vingt avec 15 lancers contre sept.

DEUXIEME PERIODE

Brian Smith marqua le 3e but des visiteurs avec un lancer frappé de 45 pieds qui eut le don de mécontenter la foule. Quelques spectateurs s'en prirent à Banville et d'autres à Watson.

La situation ne s'améliora pas lorsque Yves Locas fut laissé seul en face des buts et lança entre les jambières du cerbère local. Banville fut l'objet d'applaudissements ironiques sur des arrêts faciles.

Gordie LaBossière se présenta seul avec Wood, mais il frappa le poteau. Pendant une punition à Miller, la première de la joute, Mortson lança trois fois de suite sur les jambières de Wood.

Des punitions simultanées à Ménard et à LaBossière permirent à John Hanna d'effectuer une monté en solo: il se rendit au but adverse, mais pas la rondelle.

TROISIEME PERIODE

Dans l'espoir de réveiller les As, Watson remplaça Banville par Morissette, Mortson par Drolet et Morrison par Larose.

Ca réussit pour quelque temps. André Lacroix sauva le blanchissage après une série de courtes passes de Gendron et Nolet, qu'il convertit sans erreur.

Jean-Guy Morissette sauva brillamment contre Locas et fut aidé du poteau contre Miller. Après que Wood fut sorti de ses filets pour bloquer une montée de Lacroix, Gendron qui suivait manqua d'une fraction de pouce le filet désert avec une rondelle debout.

Morrison revint au jeu pour un jeu de puissance pendant une punition à Amadio, mais l'arbitre Sloan se hâta d'effacer l'avantage numérique en punissant Laforge qui ne faisait que répondre à un coup de coude de White.

Wood dut se signaler à nouveau contre le trio Rivard-Sutherland-Drolet à trois minutes de la fin. Wood dut même attraper une punition pour se débarrasser de Drolet qui était trop menaçant à son goût.

La match-revanche aura lieu jeudi et il y aurait plus de monde si Watson pouvait garantir qu'il emploierait l'alignement de la 3e période d'hier durant toute la joute.

Première période

1—Springfield, Boudreau 7.26
2—Springfield, Anderson (Brian Smith, Willis) 19.10
Aucune punition

Deuxième période

3—Springfield, Brian Smith (Anderson, Rolfe) 2.54
4—Springfield, Locas (Ménard, Rolfe) 6.33
Punitions : Miller 10.26, Labossière, Ménard 19.23.

Troisième période

5—Québec, Lacroix (Gendron, Nolet) 4.28
Punitions: Amadio 12.10, Laforge 12.44, Wood 18.30.

Lancers: | | | |
|---|---|---|
| Springfield | 15 11 | 8—34 |
| Québec | 7 7 | 9—23 |

Assistance: 3,170.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Ubriaco, Her.	26	32	58
LaBossière, Qué.	24	34	58
Hicks, Qué.	18	38	56
Gilbert, Her.	17	19	56
Dejordy, Her.	31	23	54
Gamble, Roc.	31	21	52
Nykoluk, Her.	10	42	52
Walton, Roc.	19	32	51
Gendron, Qué.	19	30	49
Rivers, Her	22	26	48



HIER

Ligue Américaine
Springfield 4, Québec 1
Ligue Junior A du Québec
Québec 2, Sorel 3 (suppl.)
Shawinigan 1, Trois-Rivières 4
Ligue Interuniversitaire
McGill 2, Laval 4

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Cleveland à Hershey
Providence à Pittsburgh
Ligue Nationale
Montréal à Toronto
Boston à New York
Ligue Interuniversitaire
Waterloo à Guelph
Ligue Junior B
(semi-finales 2 de 3)
Ste-Foy à Donnacona 7.30 hres
(Ste-Foy mène 1-0)
C.T.R. à Lévis, 9.15 hres
(CTR mène 1-0)

CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	41	26	11	5	179	119	57
Baltimore	41	21	17	3	142	135	45
Québec	42	20	19	3	161	155	43
Springfield	42	17	21	4	151	159	38
Providence	42	7	27	8	119	189	22

Division OUEST

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	41	27	9	4	171	120	59
Rochester	42	45	15	2	182	133	52
Cleveland	42	19	18	5	158	143	43
Buffalo	44	6	31	7	119	226	19

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	40	23	11	6	142	100	52
New York	41	20	14	7	116	100	47
Toronto	40	17	15	8	106	114	42
Montréal	33	16	17	5	96	95	37
Détroit	42	16	23	3	125	138	35
Boston	41	11	23	7	103	141	29

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Thetford	35	27	7	1	188	108	55
Sorel	34	19	14	2	164	118	40
T.-Riv.	35	18	15	2	166	167	38
Québec	37	16	20	1	126	159	33
Shawinigan	37	15	22	0	141	175	30
Drum'ville	36	11	25	0	114	158	22

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	9	8	1	0	104	75	16
Western	10	6	4	0	44	28	12
Waterloo	7	5	1	1	38	18	11
McGill	10	4	5	1	37	43	9
Queen's	8	3	3	2	28	38	8
Laval	9	3	5	1	27	56	7
Montréal	10	3	6	1	39	50	7
McMaster	8	3	5	0	30	35	6
Guelph	8	1	6	1	21	55	3



● **Le deuxième but encaissé par les As, hier soir.**
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

LE ROUGE ET OR SORT VICTORIEUX DE L'ARÉNA

Par Jean-Claude LAPRISE

Le Rouge et Or de Laval a bataillé fermement durant trois périodes, hier soir, à l'Aréna du Parc Victoria pour vaincre le Redmen de McGill 4 à 2 dans une joute régulière de la ligue de hockey interuniversitaire. Par ce triomphe, les hommes de Jean-Paul Poulin ont rejoint l'Université de Montréal au sixième rang.

La partie fut rapide du commencement à la fin car dans les deux camps on patina sans répit. Quatre compteurs différents ont enregistré les buts. Ce sont Fred McRobbie, Gilles Bérubé, Jacques Métras et Jean Rioux. Pour les visiteurs, Rick Gordon et John Taylor ont marqué. Chaque club compta une fois au premier vingt. McGill a ouvert le pointage sur un filet de Rick Gordon à 8.03.

Fred McRobie nivela les chances pour le Rouge et Or, à 13.01. McRobie saisit une belle passe d'André Gagnon, placé à la gauche du gardien Jim Tennant. Les hommes de Jean-Paul Poulin qui avaient subi deux échecs de suite ont enregistré deux buts en 18 secondes à la deuxième période pour s'assurer du triomphe. Les étudiants de Laval profitèrent d'un jeu de puissance pour récolter leur 2e filet par l'intermédiaire de Jacques Métras qui laissa partir un dur boulet d'une vingtaine de pieds à 4.06.

Fred McRobie et Michel Roy ont très bien préparé le jeu qui a permis à Gilles Bérubé d'obtenir son but, quelques secondes plus tard. Après ces points rapides, les visiteurs se sont mis à attaquer et André Grenier se surpassa en plusieurs occasions avant de succomber devant John Taylor à 18.06. Le No 15, Jean Rioux, a marqué l'unique but de la troisième période. C'était le troisième gain du Rouge et Or cette saison. Il reviendra devant ses supporteurs vendredi le 27 janvier, à 8h., alors que les Marlins de MacMaster seront les visiteurs.

Première période

1—McGill, Gordon (Griffiths) 8.03
2—Laval, McRobie (Gagnon, Bérubé) 13.01
Punitions : Langevin et Carroll, 14.39, Métras 15.06.

Deuxième période

3—Laval, Métras 4.06
4—Laval, Bérubé (McRobie, Roy) 4.24
5—McGill, Taylor (Langevin) 18.06
Punitions : Langevin 2.36, Dupéré 9.42, Tennant, 18.43.

Troisième période

6—Laval, Rioux (Métras) 12.45
Punitions : Taylor 13.25, Taylor, mauvaise conduite 19.10.

Hockey Nap. Côté

René Lobbe (Ste-Foy), Claude Parent et Michel Ferland (Lorettetville) dominent chez les compteurs dans la ligue de hockey Nap. Côté. La lutte est cependant serrée dans chacune des sections.

PEE-WEE

	B	A	Pts
R. Lobbe (Ste-Foy)	12	11	23
S. Veilleux (Ste-Foy)	11	8	19
J. Beauchamp (Ste-Foy)	9	10	19
D. Rochon (Ste-Foy)	12	6	18
G. Riverin (Ste-Foy)	7	9	16
J. Tardy (P. Marchand)	7	9	16
M. Lapointe (P. Marchand)	4	11	15
J. Gamache (P. Marchand)	10	5	15
B. Moreau (P. Rouge)	8	6	14
J. Kean (Ste-Foy)	5	8	13
J. H. Rochette (Ste-Foy)	9	4	13
L. M. Bussières (P. Rouge)	6	6	12
D. Deliny (Ste-Foy)	9	3	12
R. Allard (Saules)	10	1	11
A. Vézina (Ste-Foy)	4	6	10

BANTAM

	B	A	Pts
C. Parent (Lor.)	14	23	37
M. Hébert (Lor.)	23	5	28
J. Audet (P. Marchand)	20	8	28
A. Lapointe (Giffard)	18	7	25
J. Faber (Lor.)	16	7	23
G. Tanguy (Giffard)	6	16	22
G. Thivierge (P. Marchand)	11	7	18
P. Lapointe (Lor.)	9	8	17
R. Lavoie (Giffard)	11	5	16
N. Cormier (Lor.)	11	2	15
D. Parent (Lor.)	5	8	13
Y. Delisle (P. Rouge)	7	6	13
J. Y. Paquet (P. Rouge)	5	8	13
D. Duval (P. Marchand)	5	6	11
J. Gamache (P. Marchand)	3	7	10

MIDGET

	B	A	Pts
M. Ferland (Lor.)	15	10	25
D. Lafrenière (Giffard)	10	10	20
R. Cloutier (Val St-Michel)	15	4	19
M. Guérard (Giffard)	12	7	19
R. Lafrenière (Giffard)	7	11	18
R. Parent (Lor.)	9	8	17
G. Genest (P. Marchand)	3	11	14
M. Durand (Lor.)	1	9	10
D. Langlais (Lor.)	3	7	10
J. Landry (P. Marchand)	10	0	10

Hockey junior A

TROIS-RIVIERES (PC) — Les Maple Leafs de Trois-Rivières ont remporté leur quatrième victoire consécutive hier soir en triomphant des Bruins de Shawinigan 4-1 dans une joute de la ligue Junior A du Québec.

Michel Gélinas, Denis Romanesky, Denis Longpré et Jean-Marie Nicole se sont partagés les buts des vainqueurs tandis que Normand Sara - Bournet évitait le blanchissage aux vaincus.

A SOREL

A Sorel, un but de Pierre Leblanc dans la période supplémentaire a procuré un gain de 3-2 aux Eperviers locaux sur les As de Québec.

Edouard Paré a compté les deux premiers buts des vainqueurs alors que Denis Marion et Ronald Gosselin réussissaient ceux des visiteurs.

Badminton

Les activités de la ligue interscolaire de badminton se poursuivent avec succès. La cédule épuise rapidement ses rencontres et bien malin, celui qui pourrait prédire la position que chaque équipe occupera à la fin de la saison.

Vendredi dernier, la section féminine présenta trois rencontres. Dans la rencontre principale, Marguerite-Bourgeoys a dû se résigner à subir son premier revers de la saison et c'est l'Institut St-Joseph qui réussit cet exploit, gagnant par 4-2. Dans un programme double, St-Esprit a consolidé son emprise au 2e rang, triomphant de St-Martyrs par 8-4. Puis Bellevue n'a fait qu'une bouchée de Marie de l'Incarnation ramassant 5 points contre 1. Le programme double entre François Delaplace et St. Patricks sera repris cette semaine.

Dans la section masculine, l'école Normale Laval a démontré beaucoup de puissance pour écraser le Séminaire, 12-0. L'école Perrault semble se spécialiser dans les rencontres nulles puisqu'elle en était à son cinquième depuis le début de la saison et c'est St-Jean-Eudes cette fois, qui se contenta de ce verdict. L'Institut de Technologie gagna par défaut contre St-Esprit et la rencontre Cardinal-Roy contre Jésuites fut remise à cette semaine.

Une erreur s'était glissée dans le classement de la semaine dernière et nous l'avons corrigée en enlevant 12 points à St-Esprit pour les ajouter à la fiche de l'école Perrault.

SECTION FEMININE

	PJ	Pc	Pp	Tot
Marg.-Bourgeoys	54	46	8	46
St-Esprit	60	39	21	39
Ins. St-Joseph	48	30	18	30
Bellevue	48	28	30	28
St-Martyrs	36	21	15	21
François Delaplace	48	21	27	21
Marie-de-l'Incarnation	48	7	41	7
St. Patricks	42	0	42	0

SECTION MASCULINE

	PJ	Pc	Pp	Tot
Ecole Normale Laval	42	35	6	36
Jésuites	54	29	25	29
Institut Technique	48	23	2	23
Perrault	48	27	21	27
Cardinal-Roy	36	24	12	24
Séminaire	54	19	35	19
St-Jean-Eudes	36	15	21	15
St-Esprit	42	2	40	2



En souplesse...

● **Les organisateurs des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens nous pardonneront sans doute d'ébruiter une nouvelle avant qu'ils la diffusent. Même demeurées sans réponses, plusieurs questions posées hier, lors d'un bref passage au quartier général des Jeux, nous ont permis de deviner qu'on venait d'obtenir l'assurance que le premier ministre L.B. Pearson sera présent pour la cérémonie d'ouverture devant se dérouler dans la soirée du samedi 11 février devant le Parlement provincial. Il ne s'agit pas d'une rumeur mais d'un "scoop"...**

● **Pendant qu'il nous raccourcissait les cheveux, un coiffeur posa soudainement cette question: "Qui, d'après vous, est le meilleur joueur au Forum, actuellement?" Sans attendre que se prolonge notre réflexion il répondit lui-même en disant: "c'est le joueur d'orgue!..."**

● **Phil Watson n'a pas voulu remplacer immédiatement Gilles Banville par Jean-Guy Morissette, quand il apprit que ce dernier venait de franchir en voiture la distance séparant Québec de San Francisco. Ce voyage a duré cinq jours. Il l'a entrepris avec son épouse et leur bébé tout juste vieux de cinq mois. De plus, le cerbère n'avait pas chaussé des patins depuis onze jours. Voilà pourquoi le pilote des As ne tenait pas à l'employer "à froid" devant les Québécois. Il fut toutefois contraint de prendre cette chance au début de la troisième période, après les faiblesses répétées de Gilles Banville que le pilote des As ne blâme pas, en le croyant très fatigué, comme la majorité des autres joueurs du club local que les longs voyages en autobus épuisent. Quant à Léon Rochefort, il est incapable de jouer pour le moment. Il souffre d'un "charley horse" tardant à guérir, ce qui réduit beaucoup la générosité des Canadiens...**

● **Quand seront choisis les rameurs devant représenter la province de Québec dans la fameuse course du Centenaire disputée entre Vancouver et Montréal? Deux braves et sympathiques Québécois ont particulièrement hâte de savoir si l'on a tenu compte des efforts qu'ils ont fournis, l'an passé, dans l'espoir d'être qualifiés. Osons croire qu'on ne les oublie pas car, si c'est le cas, certains peuvent s'attendre à de vigoureux reproches ou il faudra qu'on justifie clairement la raison de leur mise à l'écart d'une compétition à laquelle ils semblent avoir mérité le droit de participer.**

● **Comme beaucoup d'épreuves se disputeront durant la semaine des Premiers Jeux d'Hiver, à des heures peu propices aux adultes, pourquoi la Commission Scolaire de Québec ne permettrait-elle pas aux écoliers d'assister à tour de rôle aux compétitions qui auront lieu dans divers centres de loisirs? Un système rotatif peut s'établir afin que les étudiants ne manquent pas l'occasion d'être témoins d'un événement sans précédent nullement réfractaire à leur éducation, physique ou autre. Qu'on se presse de dresser un plan si cette suggestion suscite de l'intérêt car les Jeux débuteront dans une quinzaine de jours...**

● **Ca y est! M. Diefenbaker a fait jaillir les premières étincelles aux Communes en réclamant la tenue d'une enquête sur le hockey professionnel. Ca sent le monopole a-t-il presque affirmé. Attendons de voir ce que fera maintenant M. Pearson...**

Le détail du hockey junior B se poursuit

Est-ce que les deux finalistes de la ligue Junior "B" Québec-District seront connus ce soir, à l'occasion des deuxièmes rencontres des séries semi-finales ? On obtiendra la réponse à cette question lors de la présentation d'un autre programme double de ce circuit.

Le Couillard de Ste-Foy se mesurera au CSL de Donnacona dans le premier match de la soirée. Les joueurs de Bob Chevalier ont affiché une très belle tenue dimanche pour déclasser leurs rivaux du comté de Portneuf et ils tenteront sûrement de donner le coup de grâce à leurs adversaires dès ce soir. Leur défensive qui avait été très faible lors des dernières rencontres de la saison a semblé s'être sensiblement améliorée avec l'arrivée du défenseur Donald Julien. D'autre part, si le Donnacona désire prolonger sa saison il dvra éviter d'écoper d'un trop grand nombre de punitions souvent inutiles.

Dans la deuxième joute de la soirée, les Canadiens de Lévis tenteront eux aussi d'éviter l'élimination en affrontant le C.T.R. Les Lévisiens avec un peu plus de chance autour des filets et surtout avec un meilleur jeu de passes que lors de leur dernier match, sont capables de donner passablement de trouble aux champions du circuit. Par contre, l'équipe de Roger Huot qui est toujours appuyée par une bonne performance du gardien Jacques Lemelin représente une formation difficile à vaincre, lorsque tous les joueurs offrent leur plein rendement.



LONDRES (AFP) — Le tirage au sort pour les rencontres de la zone européenne de la coupe Davis a eu lieu hier en Australie et a été publié par la Fédération anglaise de tennis sur gazon.

ZONE EUROPEENNE "A"

Bulgarie - Portugal, Canada Grande - Bretagne, Roumanie - Belgique, R.A.U. - Espagne, Suisse-Grèce, Chili-Tchécoslovaquie, Finlande - Danemark, URSS-Allemagne de l'Ouest.

ZONE EUROPEENNE "B"

Brésil-Yougoslavie, Pologne-Israël, Italie-Autriche, Luxembourg-Irlande, France-Norvège Hongrie-Suède, Afrique du Sud-Pays-Bas, Turquie-Monaco.

COLISÉE
TEL.: 525-9979 · 525-5129
LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY
JEUDI — 8.15 P.M.
(22e joute de la cédule)
★ SPRINGFIELD ★
— VS —
★ AS de QUEBEC ★
● RES.: Loges $3.25
Mezz (4 PRE. R.) .. $2.50
(4 DER. R.) .. $2.00
Balcon $1.60
Billets de Saison et Billets Libres dans Dépôts jusqu'à 1 h. DEMAIN. Au COLISEE jusqu'à 5h. aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. demain soir.
— LIGUE JR "A" —
Mercredi, 8 février, 8h. 15
As Juniors
vs Drummondville
(Ad. Gén. Adul. $1.25; Enf. 50c) (M.L.)

sport TRIBUNE

(NDLR) — Cette nouvelle chronique est exclusivement alimentée par des opinions libres, des mises au point ou des suggestions formulées par écrit et, dans la mesure du possible, dactylographiées. Nous voulons par là offrir un porte-voix aux lecteurs (et lectrices) désirant exprimer leur pensée sportive sur le papier, sans aucune intention d'engager la moindre polémique. Nous nous réservons d'ailleurs le privilège de choisir les lettres dont l'intérêt justifie leur publication, comme celle-ci :

Le Mont Ste-Anne est bel et bien public

A titre de président de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, je désire apporter certaines précisions aux motifs fournis par M. Giovanni Gerometta, directeur de l'Ecole professionnelle de ski du Mont Ste-Anne, à la suite des conditions plus ou moins acceptables qui ont été faites à notre organisme pour favoriser l'entraînement efficace de nos compétiteurs.

Qu'il me soit permis tout d'abord de rappeler à M. Gerometta que l'entreprise du Mont Ste-Anne est bel et bien "publique". Il s'agit d'une corporation dite "publique" qui administre cette station de ski et les fonds qui servent à son développement proviennent à la fois du gouvernement fédéral, du gouvernement provincial et du gouvernement municipal. Par opposition à l'administration des autres stations de notre région qui sont la propriété d'entreprises "privées".

Cette précision étant apportée, rappelons qu'on a voulu, dans le passé, attribuer à nos compétiteurs, à tort d'ailleurs, un complexe de supériorité relativement aux privilèges demandés aux Centres de Ski et il semble que le Mont Ste-Anne veuille perpétuer cette tradition que nous avions heureusement vue disparaître depuis quelques années.

Nous comprenons évidemment que les privilèges accordés à ces compétiteurs ne doivent pas entraver le fonctionnement des Centres de Ski. Il semble toutefois que les demandes formulées récemment ait été sérieusement altérées par la déclaration de M. Gerometta. Celles-ci avaient en effet été formulées en fonction des besoins minimums d'un camp d'entraînement valable. Il s'agissait de libérer les remontées mécaniques aux heures d'affluence en concentrant l'entrainement durant la matinée. De plus, lors du développement de la montagne, les pistes 2 et 3 avaient été défrichées pour la compétition et pour libérer les pistes ordinaires.

D'ailleurs les usagés de ce Centre ont constaté malgré l'affluence de certains jours que ces pistes en particulier étaient désertes. Bien plus, la piste no 2 est double et peut facilement servir aux compétiteurs et aux skieurs de récréation de calibre "expert". Quant à la piste no 3, son accès en a été interdit au public pendant tout l'hiver dernier, qu'elle soit accessible en exclusivité aux compétiteurs pendant certaines périodes et le reste du temps au public, quel en sera le préjudice de la masse ?

Rappelons également que nombreux sont les grands Centres de Ski dont la renommée est attribuable à leurs compétiteurs de renom. Les compétiteurs sérieux apportent donc une publicité bien peu coûteuse à une station de ski et la qualité d'un Centre de Ski est souvent conditionnée au calibre des skieurs qu'on y retrouve.

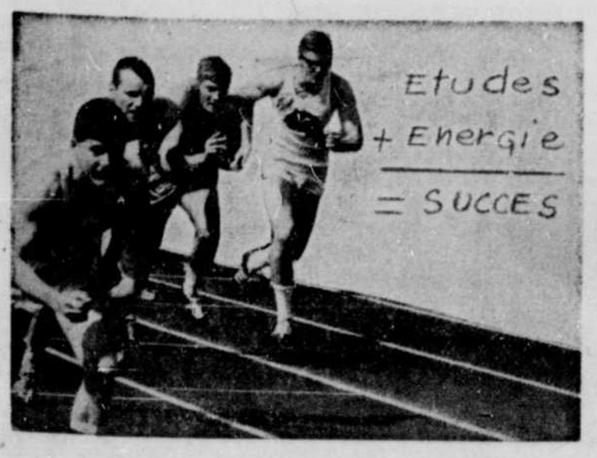
Sur la question publicitaire, M. Gerometta fait mention des sommes investies à l'étranger pour attirer les skieurs. Cette initiative est fort valable, mais n'oublions pas que le Mont Ste-Anne peut et doit avant tout compter sur une population de plus de 300,000 personnes situées à moins de 30 milles de ses pentes. Que l'on pense aussi à la population locale.

Les quelques remarques n'ont pas pour but d'engager une polémique qui ne saurait apporter de solutions satisfaisantes aux parties en cause. Elles ne tendent qu'à éclaicir une situation quelque peu illogique, qui peut facilement être corrigée par un dialogue constructif. Les compétiteurs de notre région d'une part et les dirigeants du ski amateur d'autre part ont toujours contribué largement par leurs succès et leur dévouement, au développement de ce magnifique sport.

Qu'on leur donne l'appui nécessaire et ils continueront dans le même sens.

René PAQUET, président
de la Zone de Ski
de la Vallée du St-Laurent.

A beau geste, bon gin le Bon Gin
BEAU GESTE GIN GENIEVRE
UN PRODUIT DU QUÉBEC
c'est Beau Geste
le gros gin du Québec
par les Distillateurs du Québec Ltée, Valleyfield.



ELECTRISANT

Ouf ! Pour un début c'en fut tout un. En effet, c'est en fin de semaine dernière, plus précisément vendredi et dimanche soir derniers, que le hockey faisait une entrée que l'on peut qualifier de triomphale sur la scène sportive intercollégiale.

Deux programmes doubles étaient à l'affiche. Dès vendredi soir à 7.30 hres, le Séminaire de Québec était opposé au Collège des Jésuites dans un match qui ne connut pas de vainqueur, puisque les deux équipes marquèrent chacune deux buts sans parvenir à arracher la victoire aux mains de son adversaire.

Aux dires de certains observateurs, le brillant gardien de but du Séminaire a littéralement sauvé la partie pour son équipe en effectuant de nombreux et spectaculaires arrêts alors que ses coéquipiers avaient peine à demeurer à l'intérieur de la ligne bleue adverse.

La seconde partie devait s'avérer une victoire de sept à six pour les porte-couleurs du St-Jean Eudes aux dépens de l'Ecole Normale Laval.

On dit que cette joute qui fut quelque peu rude et l'on vit même un joueur du St-Jean Eudes se faire expulser de la joute. Quoiqu'il en soit la troisième et dernière période devait s'avérer passablement longue alors que pas moins de huit buts furent marqués. A la fin de la seconde période, le compte était de quatre à un.

Dimanche soir, St-Jean Eudes affrontait le Collège des Jésuites dans un autre match nul. On pouvait remarquer un pointage de un à un à la conclusion de la période finale.

Paul Maguire avait d'abord surpris le gardien du St-Jean Eudes avec un puissant lancer de la droite à 12:36 hres de la période initiale.

Michel Robert se chargea de rétablir le pointage en faisant dévier un lancer de Bernard Drolet. Jusqu'à la fin de l'engagement les deux cerbères se signalèrent pour ainsi permettre à leur équipe de poursuivre la partie. Pourtant, plus la fin de la joute approchait, plus on sentait une certaine nervosité chez les joueurs des deux équipes et plus particulièrement chez ceux du Collège des Jésuites sans doute anxieux de connaître une première victoire.

Les deux formations nous ont paru d'égale puissance et les prochaines parties les opposant promettent d'être des plus intéressantes.

Le deuxième match au programme de la soirée mettait en présence l'une de l'autre l'équipe du Séminaire de Québec et celle de l'Académie dont c'était la première joute cette saison. Ce match devait se dérouler à une allure assez rapide, car chacun des joueurs y allaient de tout ce qu'il avait sans ménager les coups d'épaule ce qui engendra quelques accrochages entre certains joueurs.

L'Académie profita très habilement de sa robustesse et de son rapide coup de patin pour débuter l'année sur le bon pied avec une victoire.

Le gardien de but du Séminaire brilla tout de même dans la défaite comme il l'avait fait vendredi soir aux dépens du Collège des Jésuites. Du côté de l'Académie, Jean Rioux impressionna par sa haute stature et son jeu brillant tant à l'offensive qu'à la défensive ou pour tuer les punitions.

IMPRESSION

L'impression générale de ceux ayant assisté à l'une ou l'autre de ces deux soirées de hockey intercollégial était que la qualité du jeu s'avérait impressionnante et des plus excitantes.

On peut même prétendre que si une telle qualité de jeu se maintient tout au long du calendrier les sièges vides seront rares à l'Aréna les vendredi et dimanche soirs d'ici le dix-sept mars soit la fin de la saison.

Quant à nous, bien que nous ayons été dans l'impossibilité d'assister aux rencontres du vendredi, les joutes de dimanche nous ont amplement satisfaits pour avancer que c'est déjà un autre succès pour l'AAIQ dès le début de la saison de hockey.

Pour l'instant on ne peut vraiment dire qu'une équipe tranche nettement sur les autres bien que l'Académie semble devoir être d'une catégorie légèrement supérieure surtout à cause de la taille imposante de certains de ses membres, leur habileté à manier le bâton et la rapidité de leur offensive.

Quoiqu'il en soit, nous croyons qu'il serait fort hasardeux d'avancer ici des pronostics et bien malin celui qui pourra déterminer exactement ce que sera le classement fin a.

La puissance de chacune des équipes est une garantie d'un spectacle de choix et devrait suffire pour attirer de nombreux spectateurs à toutes les joutes d'autant plus que l'entrée est gratuite pour tous. Les joueurs ont besoin de se sentir appuyer et soyez sûrs qu'ils ne ménageront rien pour satisfaire même les plus difficiles en matière de hockey.

AU PROGRAMME

La section ballon-panier poursuit ses activités cette semaine en présentant trois rencontres qui débuteront toutes à huit heures trente.

L'Académie se rendra au Séminaire dans le match qui devrait être le plus intéressant et le plus chaudement disputé des trois.

Le St-Lawrence College recevra la visite du St-Jean Eudes alors que les porte-couleurs du Collège des Jésuites affronteront les représentants de l'Ecole Normale Laval dans le gymnase de ces derniers.

Rappelons que toutes ces joutes se déroulent le jeudi soir de chaque semaine.

Dans le domaine du hockey il n'y aura que dimanche soir où des joutes seront présentées.

A 7:30 hres le St-Lawrence College affrontera le Collège des Jésuites tandis que l'Académie sera aux prises avec les porte-couleurs du St-Jean Eudes à 9:30 hres.

ENTRE LES COURS

— On entend dire qu'une équipe de ballon-panier de l'Ontario viendrait affronter les trois plus puissantes formations du circuit intercollégial, soit le St-Lawrence College, le Séminaire et le Collège des Jésuites. Ce serait là une excellente occasion de mesurer la véritable force de nos équipes locales. —

— S'il n'y a pas de hockey vendredi, c'est tout simplement que c'est la soirée étudiante du Carnaval et que tous les étudiants y participeront. —

— Benoit Dubuc s'est avéré un excellent receveur de ballon vendredi soir dans la joute de ballon-panier junior opposant le Séminaire au Collège des Jésuites. On se serait cru à une joute de football. —

— Les skieurs sont de plus en plus anxieux alors qu'approche la date du concours de ski intercollégial. —

— On se prépare fébrilement pour la joute de ballon-panier devant opposé le Séminaire au Collège des Jésuites le deux février prochain dans le gymnase de ces derniers. On se souvient que la dernière joute entre ces deux formations avaient été des plus excitantes vu la course au championnat que se livre ces deux "géants". Un bon spectacle nous attend . . .

Compteur de la L.N.H.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pn
Mikita, Chi.	19	39	58	8
Ullman, Dét.	16	27	43	24
Wharram, Chi.	20	21	41	17
B. Hull, Chi.	28	12	40	23
Rousseau, Mtl	11	27	38	38
Howe, Dét.	14	23	37	27
Goyette, N. Y.	4	32	36	4
Gilbert, N. Y.	23	11	34	5
Delvecchio, Dét.	9	21	30	6
Pilote, Chi.	4	26	30	48
Ellis, Tor.	15	14	29	8
Mohns, Chi.	14	15	29	25
Keon, Tor.	9	20	29	0
D. Hull, Chi.	15	13	28	14
Esposito, Chi.	9	19	28	24
Marshall, N. Y.	16	11	27	4
Henderson, Dét.	15	12	27	10
Geoffrion, N. Y.	11	16	27	10
Martin, Bos.	11	16	27	29
Hampson, Dét.	9	18	27	2

LES GARDIENS DE BUTS

	Pj	min.	Pc	Moy
Giacomin, N. Y.	40	2.341	91	2.33
Manlago, N. Y.	3	119	8	4.04
Total, New York	**41**	**2.460**	**100**	**2.44**
Hall, Chi.	22	1.202	47	2.35
DeJordy, Chi.	20	1.198	53	2.66
Total, Chicago	**40**	**2.400**	**100**	**2.50**
Hodge, Mtl	25	1.460	56	2.30
Worsley, Mtl	13	700	34	2.91
Bauman, Mtl	2	120	5	2.50
Total, Mtl	**38**	**2.280**	**95**	**2.50**
Gamble, Tor.	17	905	45	3.05
Sawchuk, Tor.	14	730	29	2.38
Bower, Tor.	11	890	25	2.54
G. Smith, Tor.	2	115	7	3.63
A. Smith, Tor.	1	60	5	5.00
Total, Tor.	**40**	**2.409**	**114**	**2.85**
Crozier, Dét.	31	2.076	112	3.24
Bassen, Dét.	7	324	19	3.52
Gardner, Dét.	2	120	6	3.00
Total, Détroit	**42**	**2.520**	**138**	**3.29**
Cheevers, Bos.	22	1.298	72	3.33
Johnston, Bos.	18	936	53	3.40
Parent, Bos.	4	226	15	3.98
Total, Boston	**43**	**2.460**	**141**	**3.44**

Toe Blake veut secouer son club

Il s'attaque à leur amour propre

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens ont été victimes des blessures, ce qui n'a pas empêché le pilote Toe Blake, des Montréalais, de maintenir une déclaration faite à la suite du revers des siens à Chicago dimanche. Il avait alors traité ses protégés de "lâcheurs". "J'ai probablement déclaré quelque chose dans ce sens, mais je ne m'attendais pas à ce qu'on lui donne autant d'importance dans les journaux. "J'imagine qu'il n'est guère intéressant pour les joueurs de lire de telles déclarations dans les journaux après s'être tant dépensés pour moi au cours des années passées, mais, si elles les réveillent, elles auront atteint leur but.

Blake a admis que les blessures subies par Lorne Worsley et Jean Béliveau avaient nui à l'équipe, "mais beaucoup de joueurs en bonne santé ont affiché une piètre tenue".

"Vous vous demandez comment Blake peut blâmer des joueurs qui ont tant fait dans le passé? Eh bien!, il arrive parfois que la réprimande aide tandis que vous devez les laisser tranquilles à d'autres occasions, c'est difficile à deviner. S'ils remportent leur prochain match, je vais les traiter de lâcheurs sept jours par semaine.

"Je crois que si une équipe talentueuse comme la mienne ne peut triompher, c'est la responsabilité de l'instructeur et je n'accepterai pas la situation sans regimber.

"Si nous subissons l'élimination cette saison, je ne veux pas que les gens disent que Blake est un bon gars, mais qu'ils se souviennent que, lorsque l'équipe connaissait des difficultés, il a agi".

LEAFS

Entre-temps, le pilote Punch Imlach, des Leafs, tente d'obtenir plus de buts de ses gros canons. Au cours des 15 derniers matches, Frank Mahovlich et Dave Keon n'ont compté que deux buts, Bob Pulford et Eddie Shack trois, et George Armstrong, un.

Bruce Gamble débutera dans les filets et Johnny Bower agira comme substitut tandis que Al Smith retournera à Victoria, de la ligue de l'Ouest.

Les défenses Bobby Baun et Tim Horton demeurent des débutants douteux en raison de blessures tandis que Terry Sawchuck a recommencé à patiner.

A NEW YORK

Les Rangers de New York reviennent au Madison Square Garden ce soir dans l'espoir de mettre fin à une léthargie qui les a relégués à cinq points du premier rang dans la ligue Nationale de hockey.

Les Rangers recevront alors les Bruins de Boston à l'occasion d'une soirée spéciale en l'honneur du vétéran Harry Howell.



HARRY HOWELL

Ce dernier participera à son 1,002è match avec les Rangers et sera le premier porte-couleurs actif des New Yorkais ainsi honoré.

Howell a pris part à sa 1,000è partie samedi dernier à Boston et l'occasion ne lui a été guère favorable car les Rangers ont encaissé un revers de 6-2.

Par contre, Bob Nevin a réussi trois buts au cours de ses six derniers matches après un lent départ. Si tous ses protégés évoluaient comme Nevin à l'étranger, le pilote-gérant Emile Francis n'aurait pas d'inquiétude, mais des blessures à Bernard Geoffrion et Reg Fleming ont privé les Rangers d'un solide troisième trio et c'est pourquoi la direction a rappelé Larry Mickey du Omaha, de la ligue Centrale.

En lice pour le grand championnat

Jacques-Cartier - Girard	3	1	5
Victoria, O'Brien	4	0	7
Jacques-Cartier, Girard	3	1	5
Orillia, Hewitt	4	0	7
Glendale, Kemp	3	1	5
Port-Alfred, Marquis	4	0	7
Tor. Royal, Speicher	3	1	5
Tor. Royal, Findlay	4	0	7
Oshawa, White	3	1	5
Burlington, Thorpe	4	0	7
Jacques-Cartier, Emond	3	1	5
Truro, Cox	3	1	5
Charlottetown, McLaine	4	0	7
Missis'gua, Venchiarutti	3	1	5
Cornwall, Rouleau	4	0	7
Cambrai, Fyon-Germain	4	0	7
Moncton, Lyons	3	1	5
Tor. Crickett, Hoare	3	1	7
Edmundston, Abbis	3	1	7
Arvida, Farmer	3	1	7
Leaside, Brisbois	3	1	7
Cambrai, Crutchfield	3	1	7
Cap C. C., Mollot	3	1	7
Weston, Buchanan	3	1	7
Winter-Club, Chenail	3	1	7

La défaite de Jobin signifie également que les deux grands gagnants de l'an dernier, Ott et Jobin, n'ont plus aucune chance de répéter leur exploit.

La principale compétition, celle du Lieutenant-gouverneur est maintenant prête à entrer en marche, les 24 participants ayant été choisis grâce aux quarts-de-finalistes du Château, du François Jobin et du Dow International. Six de ces 24 rinks sont de la région de Québec, soit en plus de Germain O'Brien, Jacques Girard, du Jacques-Cartier, Charles Emond, du Jacques-Cartier, Guy Chenail, du Winter Club, et Bruce Crutchfield, du Cambrai.

La compétition pour le trophée du Lieutenant-gouverneur constitue la principale attraction au programme d'aujourd'hui avec huit rencontres ce midi. On présentera également les quarts-de-finale du Dow International à 1h.30 de l'après-midi. Le soir, il y aura relâche à l'occasion du grand banquet des curlers.

Voici les résultats des matches disputés hier par les curlers de la région de Québec :

CHATEAU FRONTENAC
3e ronre

Jacques Girard (J.-Cartier) gagne 9-3 contre Parker (Oshawa);
Joe O'Brien (Victoria) gagne 6-5

Quart-de-finale

contre Clark (Fredericton);
Joe O'Brien (Victoria) gagne 10-7 contre Girard (J.-Cartier);

FRANCOIS JOBIN
3e ronde

Charles Emod (J.-Cartier) gagne 11-4 contre Gaston Delisle (Cambrai);
Guy Germain (Cambrai-F.) gagne 7-6 contre Gerry Jobin (J.-Cartier);

Quart-de-finale
DOW INTERNATIONAL
2e ronde

Pat Urbain (Fl.-de-Lys) gagne 10-6 contre Kilburn (Fredericton);
Bruce Crutchfield (Cambrai) gagne 9-7 contre Solinski (Arvida);
Romuald Mainguy (Québec) perd 8-7 contre Buchanan (Weston);
Guy Chenail (Winter Club) gagne 9-8 contre Aberdein (St-Catharines);

3e ronde

Pat Urbain (Fl-de-Lys) perd 8-7 contre Brisebois (Leaside);
B. Crutchfield (Cambrai) gagne 14-4 contre Partridge (Burlington);
G. Chenail (Winter Club) gagne 11-10 contre Burns (Dryden);

WALTHAM WATCH
1ère ronde

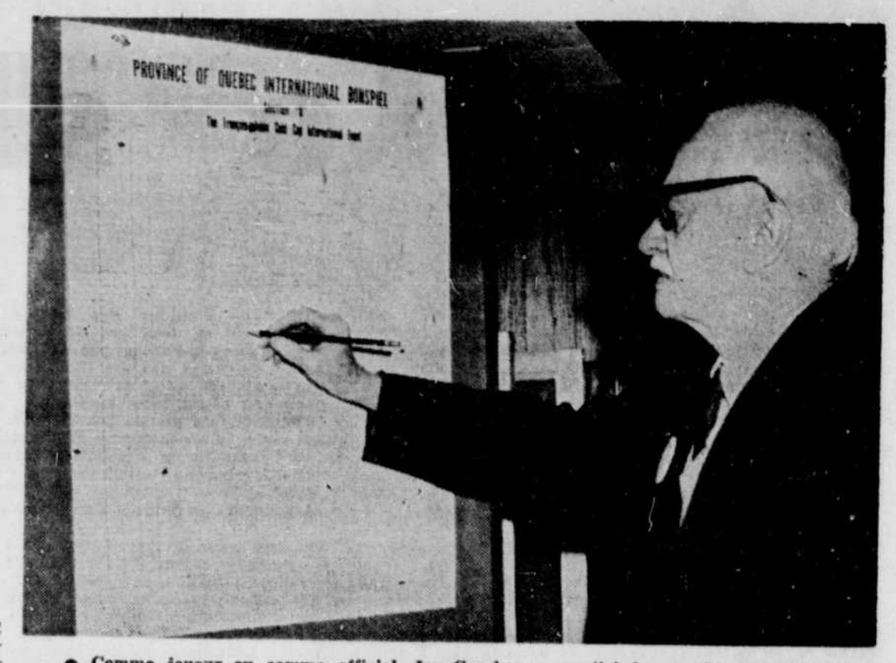
Roméo Roy (Québec) gagne 9-7 contre Cochrane (Tor. Granite);
Wilfred Rourke (Cambrai) gagne 10-7 contre Slatcher (Weston);
Rob. Monast (Winter Club) perd 10-8 contre Boltauzer (Burlington);
Jean Fortier (J.-Cartier) gagne 13-3 contre Moreside (Belvedere);
Gaston Asselin (J.-Cartier) perd 7-6 contre Guyatt (Glanford);
D. Brimble (Winter Club) perd 12-11 contre Hunter (Sudbury);
Jean-P. Fortin (J.-Cartier) gagne 12-6 contre Ross (St. Andrews);
Gerry Venne (Winter Club) gagne 13-8 contre Brotherhood (Thornhill);
Maurice Laporte (Fl-de-Lys) perd 9-7 contre Pattulo (Tor. Granite);

2e ronde

Wilfred Rourke (Cambrai) gagne 10-8 contre Roméo Roy (Québec);
Jean Fortier (J.-Cartier) gagne 8-7 contre Fendley (Barrie);
Jean-P. Fortin (J.-Cartier) perd 10-1 contre Hunter (Sudbury);
Gerry Venne (Winter Club) perd 10-8 contre Lawrie (Unionville);

HOLT RENFREW
1ère ronde

R. Monast (Winter Club) perd 10-7 contre Caughley (St. Andrews);
Rom. Mainguy (Québec) gagne 13-12 contre Menzies (Seaforth);
Gerry Jobin (J.-Cartier) perd 10-0 conre Moebius (Milwaukee);
Gaston Delisle (Cambrai) gagne 16-4 contre Clark (Fredericton);
D. Brimble (Winter Club) gagne 9-8 contre Ross (St. Andrews);
M. Laporte (Fl-de-Lys) gagne 10-9 contre Clauder (Wauwatosa);
Gaston Asselin (J.-Cartier) perd 7-8 contre Clark (Oakville).



● Comme joueur ou comme officiel, Jos Croghan a participé aux 54 bonspiels internationaux depuis 1913. Le vétéran du club Québec, qui est âgé de 81 ans, inscrit ici les résultats à l'intention de ceux qui viennent de jouer à ce club.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Guy Germain et Joe O'Brien, seuls Québécois invincibles au bonspiel

(Par Jean POULIOT)

Guy Germain (Fyon), du club Cambrai, et Joe O'Brien, du Victoria, sont les deux seules équipes québecoises parmi les huit rinks invincibles dans le 54e bonspiel international de Québec. Germain a atteint la semi-finale du François Jobin en battant Gerry Jobin, du Jacques-Cartier, 7-6 et Lyons, de Moncton, 8-7. O'Brien a atteint la semi-finale du Château Frontenac en battant Clark, de Fredericton, 6-5 et Jacques Girard, de Jacques-Cartier, 10-7.

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Mikita, Chi	19	39	58
Ullman, Dét.	16	27	43
Wharram, Chi.	20	21	41
B. Hull, Chi.	28	12	40
Rousseau, Mtl	11	27	38
Howe, Dét.	14	23	37
Goyette, N.Y.	4	32	36
Gilbert, N.Y.	23	11	34
Delvecchio, Dét.	9	21	30
Pilote, Chi.	4	26	30

Natation

Lors de la dernière rencontre de la ligue de natation Québec-District il n'y eut que très peu de changements à l'intérieur des différentes catégories respectives, sauf dans la catégorie senior et chez les filles où les équipes en tête se font une lutte très chaude.

Cette rencontre fut tenue à la piscine de l'Externat classique St-Jean-Eudes, samedi le 17 décembre dernier. Après les deux rencontres les positions des équipes sont les suivantes dans les différentes catégories :

PEE-WEE

Séminaire	151
St-Sacrement	74
St-Jean-Eudes	60

JUVENILE

Séminaire	146
St-Sacrement	109
St-Jean-Eudes	31

JUNIOR

Séminaire	188
St-Jean-Eudes	153
Ste-Anne	63

SENIOR

Laval	194
Académie	182
Séminaire	84
St-Jean-Eudes	18

FILLES

Ursulines	156
Laval	146
Académie	58

La prochaine rencontre de la ligue aura lieu samedi le 28 janvier à la piscine de l'Académie de Québec. A l'intérieur de plusieurs catégories la lutte se fait de plus en plus chaude et les spectateurs sont sûrs d'assister à une rencontre qui promet d'être des plus intéressantes. L'admission est gratuite, et le tout commence à 1h. p.m. pour se terminer vers 3 h. p.m.

LUTTE à La Tour

Encouragé par l'augmentation des assistances et devant le désir des lutteurs de se surpasser à chaque programme, le promoteur Mitchell s'est assuré les services des lutteurs pouvant intéresser les plus difficiles. En effet, le programme de ce soir permettra aux assistants de passer une soirée comme il ne leur est pas souvent arrivé. Voici donc la carte complète de la soirée :

OUVERTURE — 20 m. — Larry Raymond vs Gino Bristos.

SPECIAL — 45 m. — Hans Schmidt (seul contre deux) vs Terry Garvin et Ronnie Garvin.

SEMI-FINALE — 45 m. — COMBAT PAR EQUIPES — LES NAINS Fussy Cupid et Jack Cassidy vs Jamaica Kid et Bob Bradley.

FINALE — 2 de 3 — COMBAT PAR EQUIPES : Manuel Cortez et Johnny Rougeau vs Maurice Vachon et Nat Gilmore.

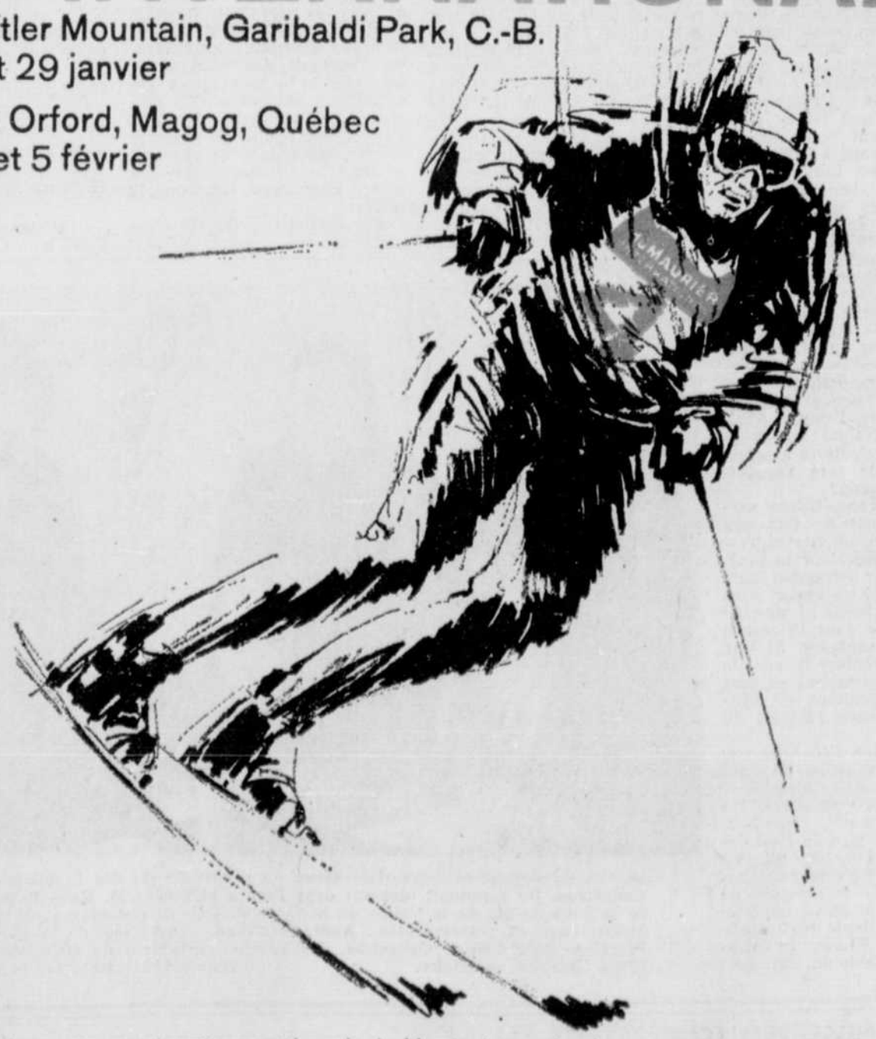
D'après la version des amateurs qui suivent régulièrement les programmes de lutte, tous s'accordent pour dire que ce sont des belles soirées leur fournissant toutes sortes de sensations. Avec la variation des numéros présentés, c'est le cas de dire que les assistants seront plus nombreux chaque semaine.

Le concours international de ski le plus important au Canada

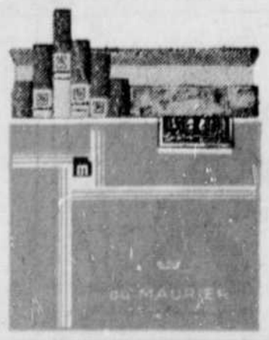
du MAURIER INTERNATIONAL

Whistler Mountain, Garibaldi Park, C.-B.
28 et 29 janvier

Mont Orford, Magog, Québec
3, 4 et 5 février



A la suite du succès retentissant remporté par le du Maurier International en 1966, le Canada sera de nouveau le théâtre de compétitions internationales de ski en 1967. Encore une fois, les meilleurs skieurs du monde se disputeront les coupes et les médailles du Maurier, symboles convoités de suprématie internationale dans le monde du ski. Les amateurs canadiens auront de nouveau la chance de voir leur équipe nationale à l'oeuvre alors qu'elle se mesurera aux plus grands champions du monde.
Le concours du Maurier International de 1967 comprendra des épreuves de slalom ordinaire et de slalom géant, pour hommes et pour femmes, réparties en deux étapes. La première épreuve aura lieu au Whistler Mountain, Garibaldi Park, Colombie Britannique, et la deuxième au Mont Orford, Magog, Québec. On additionnera les points acquis aux deux endroits pour déterminer les gagnants. Les épreuves ont été organisées par l'Association Canadienne de Ski Amateur au nom des fabricants de la cigarette du Maurier et elles ont reçu l'approbation de la Fédération Internationale de Ski (FIS).



Le ski

Par Jacques REVELIN

Même si l'objectif initial des Jeux Canadiens est d'instituer un équilibre des valeurs pour toutes les disciplines athlétique, le sport d'hiver par excellence étant le ski, nul doute qu'il se détachera des autres, durant les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. Sa distinction se comprend et ne manque pas d'être accentuée par les performances de plus en plus nombreuses et retentissantes réalisées dans les confrontations internationales par des Canadiens et surtout des Canadiennes, notamment Nancy Greene. Comme le hockey, le ski n'est-il pas également un sport majeur au pays, donc largement pratiqué dans toutes les régions où il y a de la neige, des montagnes rayées de pistes bien aménagées. Les Jeux de Québec seront néanmoins utiles au ski, ne serait-ce que pour confirmer sa popularité, ses atouts, ses attraits, son rayonnement. Dans ce sport aussi le partage des forces isole les champions à qui sont réservés les meilleurs avantages, la publicité et l'opportunité d'une progression plus rapide, par leur participation aux grandes compétitions mondiales. Quant aux autres, ceux entourant le noyau de l'équipe nationale, ils mûrissent souvent sans avoir été exposés au soleil, sans avoir eu l'occasion de se mettre en évidence dans une manifestation de haute envergure. Par les Jeux d'Hiver Canadiens cette lacune va disparaître et voilà pourquoi on a eu raison de les mettre uniquement à la portée des skieurs ne figurant pas encore au premier plan.

Les trois faces du ski

D'autres bons effets sont garantis au ski par les Jeux. Pour la première fois seront rassemblés au même endroit et pour la même cause les spécialistes de trois disciplines distinctes dont les différents aspects ne bénéficient pas d'une égale considération. Le ski alpin jouit d'un bien plus haut prestige que le ski nordique, lui-même divisé en deux par une coupure entre le fond et le saut. Cette triple division s'explique mais les écartements qu'elle crée a ralenti l'essor commun des branches, celle du ski nordique souffrant trop depuis longtemps d'un sous-développement.

Rétablis au même niveau par les Jeux, le "Nordique" et "l'Alpin" seront étroitement unis par la soudure du classement général conçu spécialement pour assurer un parfait équilibre. Puissante grâce à ses représentants dans les épreuves de slalom, une province sera quand même éloignée de la victoire si ses coureurs de fond ou ses sauteurs sont de faible calibre. Bien loin d'être injuste, ce balancement aura des conséquences profitables s'il suscite une prise de conscience sur la juste valeur de ce qui a été déprécié jusqu'alors.

Si l'on se fie au plan d'ensemble des organisateurs, les dix provinces et les Territoires du Nord-Ouest engageront des compétiteurs dans le ski. La seule équipe absente serait celle du Yukon. Toutes les formations ne grouperont pas le nombre maximum d'athlètes fixé à vingt par équipe. Toujours selon les prévisions du plan général, 253 concurrents seront néanmoins massés à Québec, les uns pour prendre part aux concours alpins et les autres aux épreuves nordiques, chacun des concours n'étant pas accessible à plus de cinq skieurs par équipe.

C'est au Mont Ste-Anne que se dérouleront toutes les compétitions. On les a centralisées afin d'en faciliter le contrôle nécessitant la présence d'au moins 250 officiels qui collaboreront bénévolement. Le transport des compétiteurs exigeait aussi le choix d'un site unique et, comme le centre du Mont Ste-Anne répond le mieux à tous les besoins, sa préférence n'a donné lieu à aucune hésitation. Les slaloms géants et spéciaux se disputeront donc le long des mêmes pistes où eurent lieu les concours du "du Maurier International", en 1966, la piste de descente devant être utilisée pour les slaloms géants. Les courses de fond se dérouleront sur la piste fraîchement ouverte serpentant dans la forêt s'étirant au nord de St-Ferréol et les sauts s'effectueront du tremplin de 50 mètres dont la construction vient tout juste d'être achevée.

PROGRAMME

Les courses de fond inaugureront les compétitions de ski. Les femmes seront confrontées les premières dans la matinée du jeudi 16 février. La distance qu'elles devaient franchir avait été fixée à 10 kilomètres (7 milles environ). Mais, comme l'éventail des valeurs est très élargi, le parcours a été réduit à 5 kilomètres (3,5 milles). Les coureurs de fond s'affronteront aussi le jeudi 16 février, mais dans l'après-midi et sur une distance maintenue à 15 kilomètres (environ 12 milles).

Les spécialistes du ski alpin entreront en action à leur tour le vendredi 17 février, quand auront lieu le slalom géant féminin et le slalom spécial masculin. Le lendemain, soit la veille de la clôture des Jeux, les épreuves seront inversées, les femmes disputant le slalom spécial et les hommes le géant. Enfin, c'est le 19 février que se disputera le concours de sauts. La date de sa tenue a évidemment été déterminée en fonction des meilleures possibilités qu'offre le dimanche après-midi pour rassembler une grosse foule. On n'a pas encore pris une décision finale sur la gratuité du spectacle. Les opinions s'opposent à ce sujet au sein même des organisateurs des Jeux d'Hiver. Il semble toutefois que les partisans de la "bonne cause" sont en voie de faire fléchir "le" ou les récalcitrants.

Standard moyen

Les concours alpins ne seront ni trop difficiles, ni trop faciles. Chaque tracé sera effectué selon un standard moyen en tenant compte de la participation de skieurs de classe B. Toutefois, cela n'écartera pas de la victoire les meilleurs concurrents car il y aura suffisamment de difficultés pour leur permettre de se distinguer. Les traceurs de piste doivent être désignés lors des assemblées de "coachs", comme c'est la coutume dans toutes les grandes compétitions par équipes. L'arbitre en chef Keith Nesbitt délégué par la CASA aura néanmoins le privilège d'imposer son choix.

Comité du ski

André Bertrand étant membre du bureau des gouverneurs de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, depuis sa fondation, c'est à lui que revenait la charge des compétitions de ski, un sport par lequel on l'identifie depuis longtemps. C'est lui d'ailleurs qui fut l'organisateur en chef du "du Maurier" et du "Bee Hive". Ceux que le secondent ne manque pas non plus de compétence. Le comité est présidé par Me René Paquet qui préside également la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent. On retrouve aussi Jos Faucher dans le groupe des organisateurs, ainsi que Robert Tremblay, Roland Beaulieu et Mlle Diane Gendron.

Calendrier et horaire des épreuves de ski

Lundi 13, mardi 14, mercredi 15 février:
Entraînement des compétiteurs

Jeudi 16 février:
9h.30 a.m. Course de fond féminin
1h.30 p.m. Course de fond masculin

Vendredi 17 février:
9h.30 a.m. Slalom géant féminin
1h.30 p.m. Slalom spécial masculin

Samedi 18 février:
9h.30 a.m. Slalom spécial féminin
1h.30 p.m. Slalom géant masculin

Dimanche 19 février:
2h.00 p.m. Concours de sauts



● C'est par le concours de sauts que se clôtureront les compétitions de ski des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, au Mont Ste-Anne. Cette photo a été prise lors de l'inauguration du tremplin de 50 mètres construit spécialement pour les Jeux. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Excellentes chances des skieurs québécois

Quelles sont les chances des skieurs Québécois aux Jeux d'Hiver? Selon le gérant de l'équipe Jacques Desmeules, elles sont excellentes. Son avis est partagé par Claude Brunelle qui dirigera l'équipe alpine. Les deux appuient leur optimisme commun sur la présence dans la formation québécoise de deux anciens membres de l'équipe nationale, Pierre Lebrun et André Pomerleau. Leur expérience est un précieux atout et nulle autre délégation provinciale ne pourra sans doute miser sur deux valeurs aussi sûres, même l'une des équipes de l'Ouest qui alignera un seul skieur, de la trempe de Pomerleau et Lebrun. Il s'agit de Bob Caladine qui lui aussi a fait partie du "team" national.

Claude Brunelle est loin de sous-estimer les autres membres de son équipe sur lesquels il fonde aussi les meilleurs espoirs. Pour tirer des comparaisons, il se base sur les championnats juniors canadiens de 1966 disputés à Stoneham. Le québécois Pierre Savoie avait alors remporté l'épreuve de descente et c'est probablement contre les mêmes rivaux qu'il luttera au Mont Ste-Anne où il devrait se sentir à l'aise dans le slalom géant. Lui et David Bruneau sont les deux plus sérieux espoirs du ski dans l'Est du pays, ce qui accentue le poids des chances de l'équipe québécoise qui groupera cinq concurrents seniors et cinq juniors.

Claude Brunelle ne doute pas également de ses protégées. Les skieuses venues de l'Ouest seront redoutables mais avec Diane Culver, Nina Pelletier, Denise Critchon, Renée Gauthier et Lise Demers, l'équipe féminine Québécoise ne manquera pas de potentiel. Reste à savoir toutefois quelle sera l'opposition qui les attend?

Quant aux compétitions nordiques, on peut se fier aux sauteurs. Charland, Gravel, Trahan et Pelt devraient logiquement surclasser nettement leurs adversaires qui ne seront sans doute pas nombreux ni plus valeureux. Même dans l'Ouest il y a peu de sauteurs. Si une trentaine s'aventurent sur le tremplin de 50 mètres ce sera déjà très satisfaisant et suffisant pour garantir l'intérêt du concours.

Plus contestée s'annonce par contre la compétition de fond mais il est difficile d'anticiper les duels qu'elle suscitera. Du côté des femmes, Homhold Janson qui viendra de Hull devrait s'avérer l'une des plus vigoureuses concurrentes sous les couleurs de la province de Québec. On peut également prévoir une excellente performance de Gunter Weeser, le champion incontestable du fond dans toute la vallée du St-Laurent.

ENTRAINEMENT

Les Jeux d'Hiver devant débuter dans une quinzaine de jours et les représentants du Québec ayant été sélectionnés tout dernièrement, le délai dont il dispose pour bien se préparer à l'affrontement national est assurément très court. La plupart sont heureusement en excellente forme, ce qui rassure leurs instructeurs. Depuis leur choix, ils ont dû se séparer mais ils seront regroupés une ou deux fois avant leur ultime rassemblement au Mont Ste-Anne où ils se réchaufferont deux jours avant les épreuves.

Claude Brunelle passera la fin de semaine prochaine avec les plus jeunes membres de l'équipe alpine devant participer à la course "Taschereau". Il retrouvera les plus vieux quelques jours plus tard, au Mont Orford, à l'occasion de la seconde manche du "du Maurier International" à laquelle participeront André Pomerleau, Pierre Lebrun, Pierre Savoie, David Bruneau et probablement aussi Walter Scofield. L'équipe au complet doit également disputer le Kandahar en compagnie de vedettes nationales. Ces épreuves devraient parfaitement conditionner ceux qui auront rendez-vous ensuite à Beaupré, pour les Jeux d'Hiver.

J.R.



● Ces six personnes forment le noyau du comité de ski des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. On reconnait (debout) dans l'ordre habituel: M. René Paquet, président de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent; Robert Tremblay et Roland Beaulieu. Apparaissent au premier plan: André Bertrand, gouverneur de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, Jos Faucher, président du club Redskin et Mlle Diane Gendron, secrétaire. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)



Le royaume du ski a élargi ses frontières

Par Jacques REVELIN

Nul ne semble savoir où et quand a débuté l'histoire du ski. Probablement dans un pays nordique de la Scandinavie mais pourquoi pas au Canada, en Laponie ou en Russie?

Qu'importe au fond ses origines perdues dans la nuit des temps car ce sport en est devenu vraiment un à la fin du siècle dernier, quand un Autrichien s'appelant Mathias Zdarsky fut enthousiasmé par un récit, celui que rédigea Nansen sur le ski à travers le Groenland. Après l'avoir lu et relu, il ajusta des planches effilées à ses pieds, à l'aide d'une sorte de fixation, et s'aventura sur les pentes des montagnes surplombant sa ville. Au bout de quelques années, s'estimant alors assez expert, il défia les Norvégiens mais ces derniers hésitèrent à l'affronter et envoyèrent un émissaire qui reconnut que ni lui ni aucun de ses compatriotes n'avaient encore envisagé de skier sur des pentes aussi raides. Celles où Zdarsky glissait avaient une inclinaison de 42 degrés, ce qui ne manquait pas d'être impressionnant. Le duel entre les Norvégiens et l'Autrichien n'eut donc pas lieu mais l'ère moderne du ski venait de débuter. L'ancêtre de Tony Sailer lançait un nouveau sport sur des spatules de quelques pieds de longueur sur lesquelles il évoluait à l'aide d'un seul bâton sans rondelle utilisé pour tourner et freiner. Mathias Zdarsky devint donc le premier skieur de descente et organisa en 1905 le premier slalom.

Le vrai fondateur du ski alpin fut néanmoins un Anglais, paraît-il. C'est à Arnold Lunn que revient le mérite d'avoir jalonné une piste en vue d'une compétition de slalom. Sa tâche ne fut pas très ardue car seulement deux drapeaux indiquaient l'arrivée de l'épreuve disputée à Montana pour une coupe offerte par le lord et maréchal anglais Roberts of Kandahar, un nom qui se perpétue depuis.

Le ski de fond fut pratiqué bien avant le ski alpin. On prétend en effet que c'est le sport dont on retrouve les plus anciennes traces matérielles. L'athlétisme figure pourtant en bonne place dans Homère, mais le matériel sportif grec dont on a déterré des vestiges remonte-t-il à un millénaire avant notre ère, comme un ski trouvé dans le sol suédois qui daterait de 2,500 ans avant Jésus-Christ?

Dès l'an de grâce 1520 le ski de fond produisit une mémorable compétition par laquelle s'amorça l'indépendance de la Suède. Les meilleurs skieurs de Dalécarlie rejoignirent à Salen leur futur roi Gustav Vasa, évadé d'une prison étrangère et venu prêcher la révolte contre l'oppresseur danois. Une épreuve commémore d'ailleurs encore cet événement historique.

L'ENCHANTEMENT DU SKI

On a souvent vanté avec lyrisme ce beau sport blanc, disant notamment ceci : "Le ski, c'est l'athlétique effort du coureur de fond; c'est la longue montée vers les refuges récompensée par l'enivrante descente vers la vallée; c'est le moyen de communier avec la nature dans les sites conservant la sérénité des premiers âges..."

Cet enchantement n'empêcha pourtant pas les frictions quand, poussés par l'orgueil de vaincre, d'aller plus vite, de faciliter les évolutions, les techniques s'affrontèrent. La première grande école fut celle des Autrichiens dont l'un défendit farouchement ses théories non loin de Québec, sur les hauteurs du Lac Beauport.

Fièvreuse fut et se prolonge encore une autre opposition, celle entre les amateurs et les professionnels. Toutefois, en dépit de nombreuses secousses, le ski s'est popularisé, surtout depuis la dernière guerre, pour devenir l'un des plus importants divertissements remuant des masses et faisant pousser aussi vite que des champignons d'inombrables stations, notamment dans la région québécoise où la dernière née est justement celle où se dérouleront les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

SPORT INTERNATIONAL

Jadis dominé et même monopolisé par les Européens, le ski avait les Alpes comme royaume, sauf celui pratiqué surtout dans les pays nordiques. Voilà pourquoi ils se caractérisent par ces deux régions. Toutefois comme l'Amérique du Nord n'était pas dépourvue de montagnes, ce sport devait tôt ou tard élargir son champ d'action pour s'internationaliser, à un tel point que les derniers championnats mondiaux se sont disputés dans l'émisphère sud, au Chili, pour nous faire réaliser qu'il tombe aussi de la neige par delà l'équateur.

Le premier champion couronné fut un Norvégien nommé Haug. Il remporta une épreuve de 18 kilomètres en 1924, devenant le monarque No1 d'une longue dynastie de champions scandinaves demeurant encore les grands maîtres du ski nordique, aussi bien dans le fond que dans les sauts.

C'est par contre à un Suisse qu'est revenu l'honneur du premier titre mondial, dans le ski alpin évidemment. C'était en 1931. Il s'appelait Prager. Il fallut attendre jusqu'en 1958 pour que le Canada possède aussi son champion et ce fut une championne, la blonde Lucille Wheeler, imitée deux ans plus tard par sa compatriote Anne Heggweit puis, aujourd'hui, par la non moins fameuse Nancy Greene.

Le ski de fond a par ailleurs obtenu ses lettres de noblesse avant le ski alpin car il s'introduisit dans les Jeux Olympiques dès 1924, douze ans avant l'autre. C'est néanmoins le dernier entré qui rapporta une première médaille d'or au Canada, grâce à Anne Heggweit par son triomphe dans le slalom spécial féminin, à Squaw Valley.

Sur le plan local on manque encore de grands héros et ce sont aussi les femmes qui se sont élevées les plus haut, comme Gaby Pleau, Monique Langlais, etc. On constate cependant une nette tendance au progrès, à la faveur d'une systématisation de la technique et de l'entraînement des jeunes compétiteurs de mieux en mieux encadrés par d'excellents moniteurs. Cette amélioration s'est d'ailleurs matérialisée par un succès, celui remporté par Pierre Savoie devenu champion junior du Canada en descente, l'année dernière.

Dans quinze jours, grâce aux Jeux d'Hiver, on sera aux premières loges pour davantage entrevoir quelles est la situation de "nos" skieurs dans le classement national des valeurs.

Deux Chaparrals à Daytona Beach

DAYTONA BEACH, Floride (AFP) — Deux Chapparals-Chevrolet seront au départ des 24 heures de Daytona Beach les 4 et 5 février avec pour pilotes l'Américain Phil Hill et le Britannique Mike Spence d'une part et les Américains Bruce Jennings et Bob Johnson d'autre part.

Par ailleurs, les organisateurs ont reçu l'engagement d'un prototype Ferrari par l'écurie Francochamps, Belgique avec comme conducteurs les Belges Willy Mairesse et Jean Beurlys.

Les Ferrari en piste à Daytona seront au nombre de 10 contre six prototypes Ford Mark II, deux Chapparal et cinq Porsche.

GAGNANTS AU CONCOURS "AUTO-NEIGE ALOUETTE"



Photo prise vendredi à l'occasion de la remise des prix au grand concours "Auto-neige Alouette", la révélation de l'hiver 1966-67. Ce concours était organisé par Carette Automobiles Ltée, distributeur autorisé des autos-neige "Alouette", 2060 ouest, boul. Charest, Ste-Foy.



A gauche, sur cette photo nous voyons M. G. DeWarren, gérant de Carette Automobiles, remettant les clés de l'auto-neige Alouette au gagnant du grand prix, M. Loyola Dery (à droite), 819, Louisiane, Ste-Foy. Au centre Mlle Ginette Guay, 3025, de la Seine, Québec, gagnante d'un montant de $100.00 et M. Noël Coquet, 700, 79e rue est, Charlesbourg, gagnant d'un montant de $25.00. Nos félicitations aux heureux gagnants.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder





CIRCUIT MAJEUR

Aucun changement important n'apparait au classement des équipes à la suite du dernier programme du Circuit Majeur de petites quilles. La position des équipes est demeurée stable et au fur et à mesure que la saison avance, il est assez difficile de prédire la position finale des équipes. Le Club Social de Loretteville n'ayant pu faire mieux que d'annuler contre le Centre St-Frs d'Assise a quand même réussi à prendre une avance d'un point en tête du circuit profitant de la deuxième défaite consécutive par 3-1 du H. P. Dufour Enr. aux mains du Salon Bernard. La Salle Tremblay a consolidé son emprise en troisième position faisant subir une défaite coûteuse de 4-0 au Centre St-Sacrement. La Salle Jobidon et la Salle St-Malo se retrouvent encore sur un pied d'égalité ayant disposé respectivement du Lebel Lingerie - Mgr Marcoux et des Indépendants par le compte identique de 3-1. Le Mutual of Omaha est passé en 6e position disposant du Humpty Dumpty par 4-0. Le Fournel Bicycles Enr. grâce à un magnifique triple de 2,678 a disposé du Club Mod. J.-G. Boilard par 4-0 Le Centre Durocher a pour sa part défait la Salle Myrand par 3-1. Au classement des moyennes individuelles, Michel Drouin continue de mener le bal mais il est talonné de près par Guy Chantal qui s'affirme à chaque programme depuis le début de la saison.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pts	Tot.
1—Club Soc. Loretteville	36	13	51
2—H. P. Dufour Enr.	38	12	50
3—Salle Tremblay	34	12	46
4—Salle Jobidon	31	12	43
5—Salle St-Malo	31	12	43
6—Mutual of Omaha	32	10	42
7—Salon Bernard	30	9	39
8—Ctre St-Sacrement	29	10	39
9—Fournel Bicycles Enr.	27	8	35
10—Ctre St-Frs d'Assise	26	8	34
11—Ctre Durocher	26	8	34
12—Humpty Dumpty	23	7	30
12—Club Mod. J.G. Boilard	22	8	30
14—Salle Myrand	17	7	24
15—Lebel Ling. - Mgr Marcoux	19	4	23
16—Les Indépendants	11	2	13

MOYENNES INDIVIDUELLES
2-3 et plus

	PJ	Moy.
1—Michel Drouin	43	174.20
2—Guy Chantal	54	172.48
3—Raymond Simard	54	170.6
4—Bruno Savard	51	168.30
5—Léon Lamontagne	32	167.34
6—Raynald Cloutier	42	167.32
7—Rol. Lassiseraye	54	166.20
8—Jocelyn Hawey	38	166.5
9—Denis Picard	47	165.46
10—Yvon Verret	42	165.23

ETOILES DE LA SEMAINE

Plus haut simple individuel
Jean-Guy Maheux 341
Plus haut triple individuel
Richard Beaulieu 569
Plus haut simple d'équipe
Club Social Loretteville 951
Plus haut triple d'équipe
Fournel Bicycles Enr. 2678

RECORDS DE LA SAISON

Plus haut simple individuel
Raynald Cloutier 370
Plus haut triple individuel
Gaétan Letellier 667
Plus haut simple d'équipe
Club Social Loretteville 1015
Plus haut triple d'équipe
Club Social Loretteville 2810

Depuis le début de la saison, il s'est joué 4,320 parties de quilles et 669,881 quilles ont été abattues, ce qui donne une moyenne générale de 155.281 au Circuit.

Quilles à l'Action

CLASSEMENT DES EQUIPES

	PG	Pins	Pts
1—Jean-Le Giroux	34	33793	50
2—Charles Picard	37	33131	49
3—Gilles Pelletier	31	32098	41.5
4—Paul Marcoux	27	32339	36
5—Marcel Lapointe	25	31879	33
6—Gérard Lamontagne	27	31866	35
7—Jacques Bélanger	27	31796	34
8—Raymond Robitaille	25	31847	31.5
9—André Parent	21	30965	27
10—Adélard Auclair	16	30710	20

MOYENNES INDIVIDUELLES

HOMMES

	Pins	Moy.
1—Gilles Pelletier	8427	136.3
2—Paul Marcoux	7890	134.36
3—Jacques Martineau	7745	131.44
4—Jean-Marie Côté	8185	131.31
5—Michel Giroux	7791	144.15
6—Raymond Robitaille	7253	141.32
7—Charles Picard	6683	139.11
8—David Boutilé	1438	137.40
9—André Parent	3754	137.

FEMMES

	Pins	Moy.
1—Mme Jean-Marie Côté	3987	110.47
2—Mme Marcel Lapointe	3513	102.5
3—Mme Gilles Cantin	3396	99.32
4—Mlle Marguerite Caron	4166	99.1

RECORDS DE LA SEMAINE

Triple d'équipe
Equipe Charles Picard 3001
Simple d'équipe
Equipe Gilles Pelletier 717
Triple (hommes)
Paul Marcoux 634
Triple (femmes)
Mme Gilles Cantin 371
Simple (hommes)
Paul Marcoux 235
Simple (femmes)
Mme Gilles Cantin 172

RECORDS DE LA SAISON

Triple d'équipes
Equipe Jea-Louis Giroux 3006
Simple d'équipes
Equipe Jean-Louis Giroux 765
Triple (hommes)
Paul Marcoux 634
Triple (femmes)
Mme Jean-Marie Côté 412
Simple (hommes)
Jean-Louis Giroux 255
Simple (femmes)
Mme Jean-Marie Côté 185

19e PROGRAMME — 7.30 hres p.m.
Salle St-Roch

Jacques Bélanger vs Jean-Le Giroux; Ray. Robitaille vs Gér. Lamontagne; Marcel Lapointe vs Charles Picard; Paul Marcoux vs Adélard Auclair; André Parent vs Gilles Pelletier.



Une façon économique de conserver sa ligne

N'est-il pas effarant de voir les montants d'argent dépensés par la femme québécoise pour perdre son excès de graisse ou le léger embonpoint pris lors de visites trop fréquentes au restaurant? En effet, plusieurs dames sont prêtes à faire une entaille à leur budget pour se faire passer au rouleau, se faire brasser par des courroies de cuir, se faire fondre dans des bains de vapeur, et quoi d'autre encore, ne réalisant pas qu'une fois qu'elles délaisseront pour quelques temps ces pratiques, elles reprendront de plus belle le poids perdu. De plus, dans certains cas, ces "exercices" sont à l'encontre de la santé de la personne et l'affaiblissent plutôt que de la rendre en forme. Il y a aussi celles qui se laissent tout bonnement mourir de faim pour perdre un pouce ou deux de taille. Mais laissons-les de côté car, comment raisonner une personne qui s'adonne de sang froid à une pratique aussi nuisible à sa santé?

Qu'y a-t-il de constructif à s'enfermer dans ces salles de tortures durant une ou deux soirées par semaine? Vraiment, ne serait-il pas plus enrichissant et plus vivifiant pour le corps de se balader à travers champs et de respirer l'air pur? Inutile ici de répondre que ces personnes ne disposent pas du temps nécessaire car elles trouvent bien le temps de consacrer deux soirées par semaine à leur ligne, allant même jusqu'à payer pour cela.

LA PRATIQUE D'UN SPORT, TROP DISPENDIEUX?

Faisons un peu le calcul si vous le voulez bien. Ces soirées perdues reviennent en général à $15.00 par mois et, si l'on calcule le coût pour un an, il en coûte $180. Par contre, si l'on choisit un sport d'été ou d'hiver, la somme de $90.00 suffit pour obtenir d'aussi bons résultats et même des meilleurs.

QUELQUES SUGGESTIONS

Pour l'été, le tennis vous en coûtera environ $60.00, vêtements, équipement, carte de membre, vestiaire inclus. Chaque paroisse possède son centre de tennis (ou presque) et vous pouvez avec quelques amies réserver un court pour une heure ou deux. Un sport parent de ce dernier, le badminton, peut s'avérer un peu moins dispendieux et les accommodations sont les mêmes en général. De plus, son installation est très facile au chalet ou en pique-nique.

Il y a aussi la marche. Ne vous y trompez pas, vous pensez sans doute que vous marchez bien plusieurs milles par jour au cours de vos activités journalières, mais ici, on parle de la marche comme sport, et c'en est un. Une marche souple, régulière sans hâte, en laissant tout le corps respirer et se détendre, c'est autre chose. Pour celles qui font du camping ou qui font des pique-niques du dimanche, une marche d'une ou deux heures est tout indiquée. Combien se contentent de rester assises toute l'après-midi et de regarder autour d'elles? Soyez positives, levez-vous et allez contempler de plus près la nature, vous en tirerez de grandes joies.

Pour l'hiver, il y a les sports tels que le tennis, le badminton, le volleyball qui se pratiquent à l'intérieur pour celles qui ont un peu peur du froid. La natation peut être un complément idéal à tout sport que vous pratiquerez. Ce n'est guère dispendieux.

Pour vous madame, qui ne vous sentez pas trop en forme et qui ne voulez pas vous lancer dans un nouveau sport pour une foule de raisons personnelles, il en existe un qui est le prolongement de l'exercice le plus naturel. Il se pratique en compétition sous le nom de "Course de fond" et s'est quelque peu modifié pour les adeptes de grands espaces et de grand air, en promenade libre sous le nom de "Touring". L'équipement peut vous revenir de $60 à $80. et vous offre des heures sans cesse renouvelées de plaisir et de détente. Citons aussi le patin que vous pouvez pratiquer avec vos jeunes et qui vous en coûtera au plus $20.00.

UN ENRICHISSEMENT MORAL

On ne nie pas que les pratiques mentionnées dans le premier paragraphe apportent certains résultats, mais leurs effets ne sont que temporaires et on émet l'avis que les conditions dans lesquelles ils se pratiquent sont nuisibles au développement et à l'épanouissement de la personnalité. En général, après ces exercices, on s'en retourne chez soi fatiguée, avec la seule idée de se coucher au plus tôt ou encore, on se groupe au restaurant et l'on détruit en un repas supplémentaire les effets d'une soirée entière.

Certaines diront "qu'est-ce que le sport peut apporter de plus alors?" Certes, n'importe quel sport n'apportera rien de plus que la forme physique, s'il est pratiqué dans ce but et que la personne est anti-sociale et évite toute relation humaine. En général, la pratique d'un sport est une affaire de groupe et les contacts amicaux ne sont pas longs à s'établir. Prenons un exemple: Le Touring. C'est un sport qui peut se pratiquer seule ou en groupe. Un grand nombre de personnes s'adonnent à ce sport pour diverses raisons et vous serez surprise de la gamme incroyable des sujets intéressants et divertissants qui sont abordés lors de la rencontre de skieurs de promenade. Vous agrandirez le cercle de vos connaissances et peut-être même de vos amis.

Devenez positives, ne laissez pas à la machine l'ouvrage de vous maintenir en santé, c'est un devoir qui vous incombe, physiquement et moralement!

VALLEE-JONCTION, PEPINIERE DE JEUNES SKIEUSES

Un centre de ski modeste, aménagé dans un petit édifice en briques, bien divisé et bien organisé, c'est le centre de ski de Vallée Jonction. Il est érigé en face de trois modestes pentes qui, grâce au dévouement de plusieurs skieurs bénévoles, produit une organisation qui favorise l'épanouissement de nombreux jeunes skieurs. Les organisateurs de ce centre sont M. Florent Doyon, bien connu chez les skieurs seniors de Québec et M. Gilles Parent, en charge du Secourisme. Ayant compris l'importance d'un bon début en ski, ils enseignent aux débutants à faire du ski de fond avant de les lancer dans les pentes. Il est de l'avis de plusieurs connaisseurs en la matière que tout skieur devrait faire du ski de fond avant le ski de pente, pour posséder le sens de l'équilibre établi. Le long d'une excellente piste de fond de 15km plusieurs jeunes skieurs s'adonnent régulièrement à la pratique des deux sports et c'est ainsi qu'un groupe de skieuses qui s'entrainent régulièrement sous la direction de M. Gilles Parent ont pris part à la compétition du Championnat nordique de la Zone qui se déroulait samedi et dimanche dernier, à Vallée Jonction. Il est heureux de voir que ce centre local ne se borne pas à lancer ces jeunes dans les pentes à leurs risques et péril mais qui possède ses moniteurs et monitrices nordiques et alpins qui veillent à la formation de vrais sportifs.

Diane GENDRON

Tardive reconnaissance d'un exploit

LONDON (PC) — L'exploit de Harry Jerome, qui a couru les 100 verges en 9.1 secondes il y a sept mois, a été finalement reconnu comme un record mondial.

Le nom de l'athlète de Vancouver était inscrit sur la liste officielle émise par la Fédération amateur athlétique internationale, laquelle est dominée par l'Américain Tommie Smith et l'Australien Ron Clarke.

Jerome a réussi un temps de 9.1 lors des essais en vue des Jeux de l'Empire le 15 juillet dernier à Edmonton, égalant ainsi le record établi par l'Américain Bob Hayes, maintenant joueur de football professionnel, a St-Louis en 1963.

Smith, élu sportif de l'année par le magazine World Sports, est mentionné à quatre reprises et Clarke, à sept occasions.

On a reconnu officiellement le mille de Jim Ryun en 3:51.3; le saut de 17' 5 1-2" à la perche par Bob Seagren et celui de 17'6 1-4" par John Pennell, qui a battue ainsi la marque de son compatriote.

Les records soumis ont tous été enregistrés en 1966 et quelques-uns ont déjà été battus, mais seront reconnus officiellement plus tard.

RECORDS

Smith : 19.5 secondes pour les 200 mètres et les 220 verges en ligne droite; 20 secondes pour les mêmes distances sur piste courbe.

Clarke : 12:50.4 pour les trois milles; 13:16.6 pour les 5,000 mètres; 23:47.0 pour les six milles; 27:39.4 pour les 10,000 mètres; 59:22.8 pour les 20,000 mètres; une heure pour 12 milles, 1,006 verges, un pied et 10 pouces.

HOMMES

Michel Jazy, France, 2,000 mètres en 4:56.2.

Gaston Roelants, Belgique, 20,000 mètres en 58:06.2 et 12 milles, 1,478 verges en une heure, soit deux records de Clarke battus.

John Hogan, Irlande du Nord, 30,000 mètres en 1:32.4.

Southern University, E.-U., 440 verges à relais en 39.6 secondes.

Equipe nationale des E.-U. 1,600 mètres à relais en 2:59.6.

Equipe nationale de l'Allemagne de l'Ouest, 3,000 mètres à relais en 7:08.6.

Equipe nationale soviétique, 2 milles à relais en 7:16.0.

Le tchèque Ludvik Danek, lancer du disque de 213' 11 3-4".

Le Hongrois G. Zsivotsky lancer du marteau de 241' 1".

Enfin, chez les Dames, la Russe Irene Press, les 40 mètres-obstacles en 10.3 secondes

Cinquième marathon Québec - Donnacona

Par Jean POULIOT

Le marathon à relais Québec-Donnacona, le seul du genre en Amérique du Nord, aura lieu samedi le 11 février avec départ à midi vis-à-vis le 48 rue Dalhousie.

Il s'agit de la 5e édition de cette classique organisée par Gerry Beaudry avec la collaboration de la Brasserie Labatt. Les vainqueurs de l'an dernier sont Ron Wallingford et George Hodgson, de Hamilton. On espère bien leur présence tout comme celle de Dave Ellis ou d'Ergas Laps, qui ont fait fureur dans le marathon des Jeux du Commonwealth à Kingston, Jamaïque. Même si aucune inscription officielle n'est parvenue de Hamilton ou de Toronto, il arrive souvent que ces athlètes ne s'inscrivent que le matin de l'épreuve.

La course est sanctionnée par l'A.A.U., dont on suivra tous les règlements, y compris un examen médical obligatoire avant le départ. Les coureurs portant le dossard rouge parcourront les 15 premiers milles de Québec à St-Augustin et les athlètes au dossard vert l'étape St-Augustin-Donnacona.

L'arrivée à Donnacona devrait s'effectuer vers trois heures et la distribution des prix aura lieu à l'Hôtel de ville de l'endroit à 5h.30. Comme il sera passablement occupé par l'ouverture des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, Gerry Beaudry s'est adjoint les services de l'expérimenté Laurent Giroux pour diriger l'épreuve.

Les coureurs inscrits jusqu'ici sont Jean et Yves Garon, de l'Union Commerciale; Régiste Forel et Roland Michaud, des Francs-Amis; Christian Roy et Jean Gauthier, de l'Union Commerciale; Marcel Jobin et Dave Nuigley, de Shawinigan; Harold Balesic et Murray Henderson, de Cobourg, Ont.; Gilles Labrecque et Michel Neault, Union Commerciale et Portneuf; Yves Bernier et Jean Pelletier, indépendant; P. E. Moisan et Michel Godin, de Donnacona; une équipe de Guelph; une de l'Université Bishop, de Lennoxville et trois équipes du collège militaire de Kingston.

En principe, on aimerait recevoir les inscriptions avant le 7 février.

BOXE

NEW YORK (PA) — Un match titulaire des poids moyens entre le champion Emile Griffith et l'Italien Nino Benvenuti, champion d'Europe, serait en voie de préparation pour le 22 mars au Madison Square Garden.

WOLVERHAMPTON, (AFP) — Au cours d'une réunion de boxe qui s'est déroulée hier soir à Wolverhampton, le poids lourd britannique Jack Bodell a battu l'Américain Ray Patterson aux points en 10 reprises.

NEW YORK (AFP) — La recette du championnat du monde des poids moyens qui vit la victoire d'Emile Griffith sur Joey Archer lundi soir au Madison Square Garden de New York s'est élevée à $127,119 pour 14,838 spectateurs.

Griffith a reçu $75,000 et Archer $25,000.

GOLF

TORONTO (PC) — Howard R. Taylor, directeur du tournoi mondial de golf doté de bourses de $200,000, espère apprendre d'ici la fin de semaine si les golfeurs sud-africains pourront se qualifier dans la zone africaine au Kenya en avril.

L'Association du Kenya est bien prête à présenter la ronde de qualification en même temps que son Omnium, mais elle dois s'occuper des visas étrangers auprès du gouvernement local.

De plus, le Kenya étant un pays dont la population est à majorité noire, il refusera peut-être la participation des Sud-Africains en raison de la politique apartheide de l'Afrique-du-Sud.

Le tournoi mondial doit avoir lieu à Toronto en août prochain à la suite des différentes rondes de qualification à travers le monde.

On ignore encore quelle décision on prendra au cas où le Kenya refuse l'entrée des golfeurs sud-africains dans son Omnium.

Jeux Olympiques

GRENOBLE (AFP) — Le conseil d'administration de l'Assemblée générale du comité d'organisation des prochains Jeux olympiques d'hiver s'est réuni à Grenoble sous la présidence du Dr Albert Michallon.

L'ensemble des infraastructures sportives sont désormais prêtes et toutes ces manifestations pourront s'y dérouler normalement. Les divers orateurs ont cependant fait remarquer qu'il ne s'agissait en aucune façon d'une répétition des Jeux olympiques, mais d'une série de tests techniques afin de parfaire encore les installations.

Il a été annoncé également que la cérémonie d'ouverture des Jeux aurait lieu le mardi 6 février 1968 sur le stade provisoire implanté dans le sud de la ville à proximité du village olympique et du centre de presse.



Nancy Greene pense encore gagner la Coupe du Monde

TORONTO PC — A son arrivée au pays hier soir, Nancy Greene a énoncé deux ambitions: la Coupe du Monde cette année et une médaille d'or aux Jeux olympiques en 1968.

L'avion qui ramenait l'équipe nationale de ski d'Europe au Canada en vue du tournoi international de Garibaldi, C.-B., les 28 et 29 janvier, est arrivé à Toronto avec une avance de trois heures en raison d'un arrêt contremandé à Montréal.

Nancy a déclaré lors d'une conférence de presse:

"Je crois avoir encore une chance à la Coupe du Monde même si les meilleures skieuses mondiales sont encore en Europe, car je possède présentement une avance de 40 points dans le classement. Les skieuses européennes auront l'occasion de diminuer la marge outre-mer, si bien que ce sera une lutte à finir entre elles et moi-même lors des tournois américains en mars.

POINTS

Les directeurs du ski ont expliqué que les points en vue de l'obtention de la Coupe du Monde étaient mérités dans trois de six épreuves de slalom, trois de six épreuves de slalom géant et trois de cinq épreuves de descente.

Nancy aura participé à quatre des six épreuves de slalom et de slalom spécial ainsi qu'à trois descentes.

L'équipe canadienne est revenue au pays afin de recevoir les concurrents étrangers dans le tournoi international disputé sur la montagne Whisler.

Vern Anderson, pilote de l'équipe féminine, a déclaré que les succès de Nancy étaient un pas dans la bonne voie d'une véritable équipe nationale.

"Le Canada a déjà possédé deux grandes skieuses en Lucile Wheeler et Ann Heggtveit, mais Nancy est le premier produit-étoile d'un programme national."

Selon l'instructeur, Scott Henderson, de Banff, est un autre exemple des résultats obtenus par le programme national, prouvant que le calibre canadien dans les compétitions internationales s'améliorait de plus en plus.

Anderson a précisé que le Canada alignait une des plus jeunes équipes dans les tournois internationaux, notant que Karen Dokka était âgée de 19 ans, Judi Leinweber, de 16 ans, et Emily Ringheim, de 17 ans.

Rappelant que Nancy avait eu besoin de sept à huit ans d'expérience pour atteindre les sommets, Anderson a signalé que les jeunes skieuses actuelles sont plus avancées que la championne canadienne à pareille date.



Un p'tit coup d'coeur!
Au Carnaval comme ailleurs
le gin de Kuyper
est le compagnon de
la bonne humeur!

Blended Gin — distillé à Montréal, Québec — la vraie saveur de Hollande
DEPUIS 1695 — JOHN DE KUYPER & SON (CANADA) LTD.

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	1000	4	4	4
Acme Gas	5600	26	25	25
Advocate	310	375	365	365
Agena Mg	7500	20	18	20
Agnico	4600	126	122	122
Akaitcho	2000	67	65	67
A Pitch	33500	12½	5	7
Am Larder	1000	29	29	29
Am Moly	5400	35	33	35
Ang Ruyn	3500	131	130	130
Ang U Dev	4200	68	67	68
Ansil	18000	10	9½	10
Area	3920	325	320	325
Argosy	1016	65	64	64
Arcadia	1500	26	26	26
Atl C Cop	2300	97	95	95
Aunor	400	270	270	270
Bankeno	1020	74	74	74
Bankfield	1500	12	12	12
Barex	26000	40	40	40
B-Dqu	634	17	17	17
Belcher	2200	39	35	39
Belletere	1500	22	20½	20½
Bethim	3654	745	735	740
Big Nama	1500	32½	30	30
Black Bay	500	12	12	12
Bl Hawk	14400	109	97	109
Bralorne	3120	170	165	165
Br Reef	31000	30½	24	30
Brunswk	2600	950	945	950
Bunker H	6000	17	17	17
Calmor IE	300	46	46	46
Cam Mine	9500	19	18	18
Camflo	3375	385	370	370
Camp Chib	3550	860	835	840
Camp RL	100	21⅞	21⅞	21⅞
C Tung	2000	149	144	146
C Dyno	6600	168	152	168
C jamieso	5300	122	120	120
C Keely	21600	9½	8½	9
C Lencourt	125	14	14	14
Cdn Nisto	500	17	17	17
Candor	41866	32	30	31
Can-fer	3000	95	93	93
Cantre	525	19	19	19
Capt	68300	24	22½	23½
Cent Pat	2000	142	140	140
Chestrvile	9000	22	22	22
Cassiar	350	16½	16½	16½
Chib Kay	500	15	15	15
Chimo	7325	104	102	104
Chib M	4800	64	63	63
Coch Wil	1900	216	210	210
Coin Lake	1000	24	24	24
Conia	22787	71	69	70
Conigo	2070	14	14	14
CKey	26500	10½	10½	10½
C Shaw	31000	35½	33½	35½
C Bell	11500	8½	8	8⅝
C Callinan	2000	9½	9½	9½
Con Gillies	1500	6½	6	6½
C Hall	22900	57	50	53
C Marben	22900	57	50	53
C Mogul	1950	353	350	353
C Mrsn	86450	320	292	293
C Mosher	800	48	48	48
Con Nichol	3000	11½	11	11½
C Rambler	8450	213	210	210
C Red F	49100	25	21½	23
Conwest	200	550	550	550
Coprocrp	4700	69	67	67
Cop Fields	3000	150	145	148
Cop-M	85300	28	28	28
Coulee	3500	55	55	55
Cowich	1600	29	29	29
Craigmt	3120	13⅝	13½	13⅝
Crowpat	4000	11	11	11
Daerg	58562	19½	18	19
D'Aragon	4000	17½	16½	16½
Deer Horn	2200	25	25	25
D'Elda	37450	130	122	125
Dihi Pac	4100	14½	14	14½
Dnison	2585	57⅝	56¼	56⅛
Discovry	300	134	133	133
Dome	550	44½	44¼	44¼
Donalda	1000	19½	19½	19½
Dunraine	3000	46½	46	46
Duvan	500	10½	10½	10½
East Sull	900	600	580	580
F Mar	100	300	300	300
Frobex	7349	370	355	365
Gnt Masct	3450	120	115	120
Giant Yk	370	965	945	965
Glenn Exp	3000	12	11½	11½
Golday	2599	80	79	80
Goldrm	38350	31½	30	31
Gortdrm	1400	225	221	225
Gradore	3150	22	20	20
Granby	30	42	42	42
Grandroy	1000	27½	27½	27½
Granduc	800	375	370	370
Granisle	5125	615	600	600
Green Pnt	1000	28	28	28
Gulch	2000	13	13	13
Gulf L	2300	8	7½	8
Gunnar	1655	154	150	150
Hastings	1025	173	170	170
Hdway	25500	20½	19	20
Heath	41250	12	11	11
High-Bl	1000	575	565	565
Hollinger	1026	24¼	23⅞	24⅛
Huds Bay	300	69½	68⅝	69
Hu-Pam	1000	7½	7½	7½
Hydra Ex	1000	19	19	19
Int Dists T	500	85	85	85
Irish Cop	4000	17	16	17
Iso	5100	148	142	147
Jay Bay T	700	305	300	305
Jaye Exp	4150	20	19	19
Jelex	2500	24	23½	23½
Joliet	37111	60	55	56
Jonsm	28300	29½	28½	29½
Joutel	2 800	95	95	95
Jowsey	1300	55	55	55
Kam Kotia	8400	410	395	410
Ker Ad	12345	12½	12¼	12½
Kelly Dad	1000	20	20	20
K Anacon	2411	148	140	140
Kid Coper	1500	33	31	31
Kilembe	100	11	11	11
Kirk Twns	1000	13	13	13
Kopan	2000	8	8	8
Kirk Twns	1000	13	13	13
Kopan	2000	8	8	8
Lab Min	50	28½	28¼	28¼
L Dufault	5464	14½	13¾	14⅜
Lakehead	8500	26	24½	26
L Osu	5000	14½	14	14
La Luz	1570	18½	18¼	18⅜
Langis	100	44	44	44
Leitch	6550	595	580	580
Liberian	210	11	11	11
LL Lac	1500	190	180	180
Lorado	1700	105	105	105
Macassa	100	195	195	195
Macdon	1600	26	25	25
MacLeod	3000	61	60	60
Madsen	1100	105	103	103
Man Bar	3100	21	20	21
Manok MS	1000	6¼	6½	6½
Marchant	2000	160	160	160
Martin	3500	32	31	31
Match	2000	8½	8½	8½
Mattgmi	1650	15	14¾	15
Maybrun	2000	14½	14½	14½
Mc Adam	9500	60	59	59
McWat	3500	44½	44	44½
Meta	1000	9	9	9
Metal Min	2300	122	120	122
Midrim	1453	35	34	35
Min Ore	17015	16½	15	16½
Multi	12500	133	125	130
Nat Expl	1000	11	11	1
Nealon	150	4½	4½	4½
New Bid	5000	4½	4½	4½
New Cal	6600	30	28½	30
Newconx	900	450	535	535
Nonx	15700	45	40	45
N Goldvue	1000	6	6	6
N Harri	50000	20	18½	20
N Harri	59000	20	18½	20
N Hosco	900	277	272	272
N Impri	27870	284	275	277
N Kelore	3000	8½	8½	8½
Newlund	3000	15½	15½	15½
N Mylama	3360	17	16½	17
N Q Ragl	69050	560	515	550
N Sen	12000	22½	21	21
N Rim	12736	15½	15	15
Norlex	15000	23	22	22
Normbetal	975	435	430	435
Norpex	17300	11	10½	10½
N Bordu	1000	11	11	11
Northcal	4300	35	33	34
N Coldstm	15500	75	74	74
North Exp	2000	32	31	31
Northgat	2610	530	510	510
N Rank	1100	31	30½	30½
N Rock	1000	25	25	25
North Can	4200	165	149	165
Nudul	500	16	16	16
Obaska	3000	9	9	9
Opemska	5640	10½	10¼	10⅝
Orchan	2300	267	255	255
Osisko	1500	47	47	47
Pamour	2900	179	170	179
Paramaq	2000	10	10	10
Patino	1048	900	900	900
Pax Int	9000	18	17	17
Poe Exp	128400	49½	47	48
Peerless	3000	13	12½	12½
Pick Crow	3005	21	20½	20½
Pine Point	1495	50½	50	50
Placer	299	31	31	31
Preston	1300	14½	14⅜	14⅜
Probe M	4000	13	13	13
Pyramid	5105	365	355	360
Que Chib	2000	15	15	15
Que Lith	700	180	180	180
Que Man	2200	22	22	22
Q Mattgmi	3800	69	68	69
Qumont	385	10¼	10¼	10¼
Quonto	8500	7½	7	7
Radiore	2500	61	60	60
Rayrock	2800	132	130	130
Rio Algom	6105	25	24½	24⅞
Rio Pr	10	98¼	98¼	98¼
Rio Alg	335	12	12	12
Rix Athab	1000	26	26	26
Roman	980	18	14½	15
Rowan Cn	5500	7½	7½	7½
Ryanor	4000	14½	14½	14½
San Antoni	6000	27	26½	27
Satellite	5000	26	26	26
Sherritt	1265	465	455	465
Sil Eureka	733	145	142	142
Silvrfids	1600	325	320	320
Sil Mill	13000	16	14½	16
Silmq	13500	48	46	47
Sigcoe	2025	390	380	380
Stanrck	500	195	195	195
Steep R	1926	590	580	590
Stud Cont	6500	23	22½	22½
Sullivan	800	395	370	370
Sunburst	4000	10	9½	10
Teck Corn	2287	540	530	530
Territry	1500	12½	12½	12½
Texmont	4200	70	69	69
Texore	2000	25	25	25
Thom L	1000	43	43	43
Tombill	2500	177	100	100
Tormont	6085	9½	8	8
Tribag	5400	123	115	115
Trin Chib	6000	9	8	8½
U Buffadn	7500	42	42	42
Un Crustk	2000	14	14	14
Un Keno	2650	410	390	410
Utd Fore	2500	13	13	13
Urban	11500	17	16½	17
vespar	3000	27	26	26
Wasmac	100	90	90	90
Willroy	1250	130	130	130
Windfall	6000	32	31	31
Win-Eld	2067	17½	16	16½
Yale Lead	1500	21	21	21
Yk Bear	220	190	189	190
Young HG	3000	6	6	6
Yukon C	5700	104	101	101
zenmac	9575	25	24	24½
zulapa	2500	17½	17	17

PETROLES ET GAS

Alminex	3250	540	530	530
Am Leduc	5100	24½	23½	24½
Asamera	3600	370	355	360
Banff	6786	15⅞	15¼	15½
Calvert	2000	25	24½	24½
CS Pete	5000	235	226	226
C Dehl	650	275	265	265
CE Gas	15690	485	460	460
C Gridoil	11620	730	710	725
C Home	10158	245	232	235
C LI Pete	6181	26	24	26
Cdn Sup O	3402	32⅞	32¼	32¼
C Del	11873	14¼	13⅝	14
Chieftan D	1620	10⅞	10⅝	10⅝
C West P	100	137	137	137
Dynam	10250	237	230	235
Fargo	1900	330	325	330
French Pt	850	470	470	470
Gr Plains	2750	13⅜	13¼	13⅜
Gt C Oilsds	785	12¼	11⅞	11⅞
Int Hll	13965	320	315	315
Midcon	1900	52	52	52
Mill City	7838	259	251	255
Nat Pete	300	190	180	180

MARCHE ETRANGER

Provo Gas	500	600	590	600
Bralorne	600	180	175	175
Cowichan	2000	33	33	33
Dickenson	200	425	425	425
Opemiska	100	11	11	11
Siscoe	300	420	420	420
Sullivan	300	410	325	410
Teck Corp	100	540	540	540

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	400	11½	11½	11½
Alcan	4800	34¼	33⅞	34
Alcan	25	40¼	40¼	40¼
Asbestos	800	23	22⅞	22⅞
Atl Sug	100	900	900	900
Bank Mont	100	59¾	59¾	59¾
Bank NS	50	68	68	68
Bath AP	50	59	59	59
Bell Phone	1150	49⅞	49¾	49½
Brazil	400	10⅜	10⅜	10⅜
BA Oil	1100	36⅛	36⅜	36⅜
Brinco	1200	423	420	420
Cal Pow	100	22⅜	22⅜	22⅜
Can Cem	150	37¼	37¼	37¼
CSL	100	31⅜	31⅜	31¾
Cdn Brew	100	7¼	7¼	7¼
Cbal B W	200	365	365	365
C Imp Bk C	100	64¼	64¼	64¼
CIL	100	17¾	17¾	17¾
CPR	300	58⅜	58¾	58⅜
CPR	700	8⅞	8⅞	8⅞
Cdn P Fina	300	12½	12½	12½
Cent Del	200	13⅞	13⅞	13⅞
Chemcell	100	13¾	13¾	13¾
Cominco	400	34⅝	34½	34½
Con Paper	100	975	975	975
Con Prp Pr	300	24⅞	24⅞	24⅞
Con Paper	275	40½	40¼	40½
Corpex	100	7	7	7
Crain RL	20	35¾	35¾	35⅝
Dist Seag	100	37	37	37
D Bridge	200	18¼	18¼	18¾
D Coal	200	8½	8½	8½
D Glass	100	12¼	12¼	12¾
Domtar	1800	17⅜	17½	17½
Du Pont	9650	37½	37½	37½
Enam A	200	5¼	5¼	5¼
Falcon	3700	88¾	88¾	88¾
Fam Play	675	33½	32¼	33½
Fraser	100	24	24	24
Hawk Std	200	400	395	400
Home A	100	25⅞	25¾	25⅞
Home B	100	26¾	26⅜	26⅜
Horne Pf	400	280	280	280
Hud Bay	50	69	69	69
Husky Oil	300	13⅜	13½	13½
Imp Oil	300	60½	60½	60½
Imp Tob	300	14	14	14
Int Nickel	800	93½	93½	93½
Inv Group A	300	10¼	10¼	10¼
Loblaw A	1500	77	77	77
Loblaw B	600	8⅜	8⅜	8⅜
Loeb M	100	10¼	10¼	10¼
Macmillan	900	26⅞	27¼	27¼
Mass F	1800	24⅜	24⅜	24½
McAllister	200	7½	7½	7½
Molson A	300	18⅜	18⅜	18⅜
Molson B	100	19¾	19⅜	19⅜
Moore Corp	650	95	94¾	94⅝
NB Tel	600	15⅝	15½	15⅝
Noranda	3275	58⅛	58	58
Nor Ctl G	100	13⅞	13⅞	13⅞
NS LP	100	11¼	11¼	11¼
Ocean Fish	200	8⅜	8⅜	8⅜
Ogilvie	400	12½	12⅜	12½
Phillips C	25	44½	44½	44½
Pow Corp	100	11¼	11¼	11¼
Price	6200	12⅜	12½	12½
Rio Algom	200	24⅜	24¾	24⅜
Rolland A	400	11	10⅞	11
Rothmans	100	26⅞	26⅞	26⅞
Royal Bank	175	74⅜	74	74
Salada P	600	10⅜	10⅜	10⅜
Shell Can	800	24⅜	24	24
Shell In P	75	28⅛	28¼	28¼
Shell In W	200	855	855	855
Steel Can	200	22¼	22	22⅛
Tr Can	1800	27½	27¼	27½
Walk GW	200	32½	32½	32½
Weldwood	200	9¾	9¾	9¾
Wcoast Tr	200	26¼	26¼	26¼
West P Prod	200	5⅜	5½	5⅜
Weston A	100	20	20	20
zellers	75	27	27	27

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met Ent	100	160	160	160
Blue Bon	1000	300	300	300
Comodore	100	115	115	115
Delta	700	170	170	170
Inspiratn	1000	175	175	175
Kodiak P	4100	155	155	155
St L Dv Lds	300	60	60	60
Spartan	4800	73	72	72
U Corp B	200	11	11	11
van D Hout	700	445	440	445
Wesburne	900	165	165	165

MINES ET PETROLES

Agassiz	2000	30	29	30
Alscope	200	160	160	160
Bateman	32000	8	7	8
Bruneau	3000	16	16	16
Burnt Hill	3500	32	31	31
C Magsite	5500	55	55	55
Carbec	24000	78	76	76
Cartier Q	2000	8½	8½	8½
Cessland	100	325	325	325
Chemalloy	1000	100	100	10
Cominga	3000	6	6	6
C Manitoba	1500	25	25	25
C virginia	26000	63	61	63
Cr Bridge	500	21	21	21
Devils El	1500	14	14	14
Dolsan	500	17	17	17
Fidelity	500	47	47	47
Fontana	2000	4	4	4
Garney	1000	32	32	32
Futurity	1100	50	50	50
Glen Lake	300	167	165	165
Gr W MS	500	72	72	72
James Bay	4000	16½	16½	16½
Louanna	2000	22½	22	22½
Mildepsa	300	210	206	206
Monpre	3000	6½	6½	6½
Mt Costing	2000	17	16	16
Mt Pleasnt	5000	14	14	14
Nocana	1000	5	5	5
North Expl	1000	31	31	31
Opem Expl	2000	13	13	13
Pennbec	1000	14	14	14
Pitt Gold	2000	4	4	4
Prime Pot	36500	17	16	16
Qu Ind Mn	3000	7	7	7
Rancheria	2000	21	20	20
R A Pete	700	150	148	148
Rouyn	2000	12½	12½	12½
Sapawe	2000	9	8½	9
Subeo	500	68	68	68
Silvr Reg	2000	17	17	17
Silvr Sum	2500	10	10	10
Silvr T	4500	30	29	30
Terrex	100	39	39	39
Un Obalski	1000	25	25	25
Waite Duf	1000	33½	33½	33½
West Hill	500	32	32	32

Total des ventes: Industries: 74,300; Mines et Pétroles: 183,800.

Américaine

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Amco Ind	600	3½	3	3⅛
Asamera	2300	3⅜	3 5-16	3 5-16
Bell Ph	400	46½	46	46
Bk Ramo	11300	8¾	8½	8⅝
Camp Ch	2900	8⅜	8¼	8¼
CS Pete	3900	2¼	2¼	2¼
C javelin	1400	7⅛	7⅜	7⅜
Cdn Marc	200	4⅜	4⅜	4⅜
Carnatn	200	93¾	93	93¾
Creole	1700	34½	34¼	34⅜
Dome Pet	1300	38⅜	37⅜	37⅜
Giant Yel	1600	9¼	9⅛	9¼
Goldfield	4900	2⅛	2⅛	2⅛
Hunt Ch	200	35¾	35½	35½
Imp Oil	100	56¾	56¼	56¼
jupiter	1500	3¼	3⅛	3¼
L Shore	200	2⅜	2⅜	2⅜
Merrill	1000	13-16	⅞	⅞
Molyb C	1200	15-16	15-16	15-16
Molybd	9100	70½	69¾	70
Nat Pet	2500	1¾	1¾	1¾
N C Oils	800	2¾	2¾	2¾
Pac Pete W	400	4	3¾	3¾
Peel Elder	500	9½	9¼	9¼
Peru OM	34500	2⅛	2	2⅛
Pratt L	100	34½	34½	34½
Rio Algom	100	23¼	23¼	23¼
Scurry R	700	21⅜	21⅜	21⅜
Seven Arts	200	22⅜	22⅜	22⅜
Syntex	20700	83½	81¼	81¾
Technclr	2700	11⅜	11½	11⅜
Tr Cont wt	2800	40¼	39	40¼
Unit Asb	300	2⅝	2 9-16	2 9-16
Utah Id S	200	12¼	12¼	12⅛
Wr Har	300	1 1-16	1	1

Deux riches familles américaines veulent améliorer les relations commerciales entre l'est et l'ouest

NEW YORK (AFP). — Deux des plus riches familles américaines, les Rockefeller et les Eaton, ont annoncé officiellement qu'elles s'apprêtaient à coopérer financièrement pour améliorer les relations commerciales entre l'hémisphère occidental et les pays communistes d'Europe orientale.

M. Richard S. Aldrich a confirmé dimanche que la société "International Basic Economy Cooperation" que contrôlent les frères Rockefeller et dont il est vice-président, et la compagnie "Tower International, Inc." que préside l'industriel de Cleveland M. Cyrus S. Eaton jr., entendaient s'allier pour "améliorer le standard de vie de la population du globe".

"Une initiative qui suscite un dialogue commercial et industriel entre l'est et l'ouest ne peut que contribuer à cette fin", a-t-il ajouté.

La société International Basic Economy Corporation IBEC organisée par M. Nelson Rockefeller, aujourd'hui gouverneur de l'Etat de New York, se spécialise dans les investissemnts dans des pays insuffisamment développés. Elle opère actuellement dans 29 pays, mais dont aucun n'est communiste.

M. Eaton

La compagnie Tower International par contre s'est spécialisée dans le financement de projets en Europe orientale. Son fondateur, M. Cyrus S. Eaton, s'est fait depuis longtemps l'avocat de relations plus étroites entre les Etats-Unis et l'Union soviétique où il a fait de nombreux voyages. D'origine canadienne, M. Cyrus S. Eaton a obtenu sa première situation aux Etats-Unis du grand-père des frères Rockefeller avec lesquels son fils s'associe maintenant.

Dans la section que le New York Times consacre lundi au commerce de l'Europe et du Moyen-Orient, la société soviétique Amtorg publie sur deux pages entières une réclame intitulée "le commerce extérieur — une route à deux sens de circulation". La société, par laquelle passe la majeure partie du commerce entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, affirme que des idéologies différentes ne doivent pas constituer des barrières au commerce et que "l'Union soviétique est en faveur de relations commerciales à l'avantage mutuel de tous les pays... "et ceci n'est pas une simple déclaration politique" ajoute Amtorg.

Les céréales

CHICAGO (P.A.) — Le marché à terme était plutôt stationnaire hier, mais a manifesté une activiée plus intense avant la fermeture.

Le blé était en hausse de 1-4 à 3-4. Le maïs était en hausse de 3-8 à 3-4. Quant à l'avoine et au soja, ils montraient des variations très minimes.

— — —

WINNIPEG (P.C.) — Au cours d'une séance terne hier au marché à terme des céréales, les prix étaient légèrement à la baisse.

L'annonce de ventes de seigle à la côte du Pacifique et au Japon ont fait progresser le prix de cette denrée. Les exportations de blé comprenaient un million de boisseaux à la Grande-Bretagne, 620,000 à la Russie et 225,000 au Japon.

En fermeture, le lin accusait des baisses fractionnaires, de même que l'orge et l'avoine, tandis que le seigle et la graine de colza étaient à la hausse également de fractions.

Le dollar

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé 3-64 hier et cotait à 92 49-64 en fonds américains, au regard de 92 11-16 mardi dernier.

La livre sterling restait inchangée cotant à $2.79 7-64.

Bénéfices net

(Par la Presse Canadienne)

Crush International Ltd, pour l'exercice terminé le 2 novembre 1966 : $1,305,742 soit l'équivalent de 96 cents l'action au regard de $1,377,634 ou $1.01 pour l'exercice précédent.

Algoma Steel Corp. Ltd. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966: $24,790,000, soit l'équivalent de $2.14 l'action au regard de $30,804,000 ou $2.66 pour 1965.

Great Britain et Canada Investment Corp., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1966 : $781,383, soit l'équivalent de 34 cents l'action au regard de $697,205 ou 44 cents l'action en 1965.

Harvey's Foods Ltd, pour neuf mois terminés le 31 décembre 1966 : $136,-060, soit l'équivalent de 41 cents l'action au regard de $132,805 ou 30 cents l'action pour 1965.

Investors International Mutual Fund Ltd, pour l'exercice terminé le 30 septembre 1966 : $194,422, au regard de $245,635 pour 1965.

Teck Corp Ltd., pour l'exercice terminé le 30 septembre 1966 : $2,-009,358, soit l'équivalent de 43.3 cents l'action au regard de $1,911,147 ou 41.4 cents pour 1965.

Dividendes

(Par la Presse Canadienne)

Distillers Corp. Seagrams Limited, 25 cents l'action ordinaire, 15 mars, inscription 24 février.

Economic Investment Trust Ltd, 62 1-2 cents l'action privilégiée, 28 février, inscription 14 février.

Imperial Life Assurance Co., $1 l'action ordinaire, 1er avril, inscription 9 ma[illegible]

Emission vendue par Kirkland

La ville vend $612,000. de titres à 7%, séries 10 ans, à 91.19, un coût net de 8.4169%.

La ville de Kirkland, comté de Robert-Baldwin, a vendu, mercredi soir, le 11 janvier, à un syndicat formé de la la Banque Provinciale du Canada, la Banque Canadienne Nationale, Bélanger Inc., Crédit Québec Inc., la Corporation de Prêts de Québec, Oscar Dubé & Cie Inc., Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, Grenier, Ruel & Cie Inc., J.-E. Laflamme Ltée, Florido Matteau Inc., $612,000. de titres à 7% remboursables en séries en 10 ans, au prix de 91.19. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un uoyer moyen net de 8.4169%. L'emprunt comporte un solde de $490,000. à renouveler en 1977 pour un terme additionnel de 10 ans.

C'est en juin 1965 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $404,000. de titres à 5¾% séries 10 ans, au prix de 95.54. Le coût moyen net de la finance avait été de 6.4523%.

Datées du 1er février 1967, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er février 1968 au 1er février 1977 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er février et 1er août) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements numéros 57, 58, 59 et 70, l'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts et de pavage.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1966, s'élevait à $8,733,620. Le 31 décembre 1965, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait pas $2,178,060., y compris $920,-493. dû à la Corporation de Montréal Métropolitain. Au 31 décembre 1965, la population de la ville était de 657 âmes.

LES AMÉRICAINS NE SAVAIENT PAS QUE LE CANADA S'OBJECTAIT À L'ACHAT DE LA MERCANTILE BANK

OTTAWA (PC) — Le groupe financier Rockefeller, de New-York, a été informé des objections fortes du gouvernement canadien à son acquisition d'intérêts hollandais, en 1963, de la Banque Mercantile du Canada, seulement après avoir révélé M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, que la transaction était signée.

Ce témoignage a été donné mardi au Comité parlementaire des finances, du commerce et des questions économiques par M. James S. Rockefeller, président de la First national city bank de New-York, et M. Robert F. Macfadden, président de la Banque Mercantile et vice-président de la banque newyorkaise qui a

Boissons alcooliques : consommation autorisée à certaines conditions à bord des avions

Par JACK GRAY
de la Presse Canadienne

"Si vous buvez à 12,000 pieds d'altitude, vous en aurez pour votre argent", déclare un porte-parole d'Air Canada. "L'effet de l'alcool est augmenté à haute altitude". "Les règlements permettent deux consommations par heure, mesurées dans des verres d'une once chacun. En première classe, les consommations sont gratuites. En classe touriste, elles se vendent $1. L'hôtesse poinçonne le nombre de consommations de chaque passager",

Mais si vous voyagez par avion à travers le Canada, vous pourrez consommer ou non selon l'endroit où vous vous trouvez, la compagnie d'aviation et le genre d'envolée que vous aurez choisies".

Une étude faite à travers le Canada par la Presse Canadienne montre que tandis que certaines provinces interdisent la vente de breuvages alcooliques sur les avions, d'autres les permettent pour certaines envolées et à certaines heures.

"On ne sert pas d'alcool sur les vols de courte distance des Viscounts, dit le porte-parole d'Air Canada. La durée est trop courte, par exemple, entre Ottawa et Montréal. De même entre Toronto et London, On., où le voyage dure à peine 30 minutes".

PRUDENCE

Les raisons expliquant la limite fixée à deux consommations par heure sont facile à deviner. Il est difficile de contrôler un passager ivre à bord d'un avion, et les compagnies ne veulent pas que les autres passagers soient dérangés. De plus, comme les effets de l'alcool sont augmentés du fait de l'altitude, elles désirent éviter que les avions soient endommagés ou les passagers blessés.

Aux Etats-Unis, sept compagnies importantes d'aviation ont adopté un code quelque peu différent. Les passagers sont limités à 4.2 onces d'alcool par envolée.

La vente de boissons alcooliques est défendue au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse, dans l'île du Prince-Edouard, en Alberta, et en Colombie-Britannique. Il en va de même dans les territoires du Nord-ouest.

Dans le Québec, la consommation est permise pourvu que le voyage soit de plus de 15 milles. Et les heures sont de 8 h. a.m. à 2 h. a.m.

Le Manitoba a amendé ses règlements en avril dernier, et a émis des permis de salle à manger, permettant ainsi la consommation aux repas.

La Saskatchewan a également changé ses règlements, et elle permet de servir de l'alcool à bord des avions survolant la province, ainsi qu'à bord des avions transcontinentaux qui atterrissent en Saskatchewan. Ce nouveau règlement, cependant, ne s'applique pas aux avions voyageant strictement dans les limites de la province.

A Terre-Neuve, les compagnies d'aviation ont obtenu la permission de servir des consommations au cours des traversées transatlantiques passant par la province.

La compagnie Eastern Provincial Airways peut également servir des consommations alcooliques lors de ses traversées.

La façon compliquée dont les Canadiens règlent leur consommation d'alcool s'applique également aux chemins de fer. En effet, quelques provinces considèrent les trains comme des chambres d'hôtel itinérantes et servent bière et vin comme dans les hôtels.

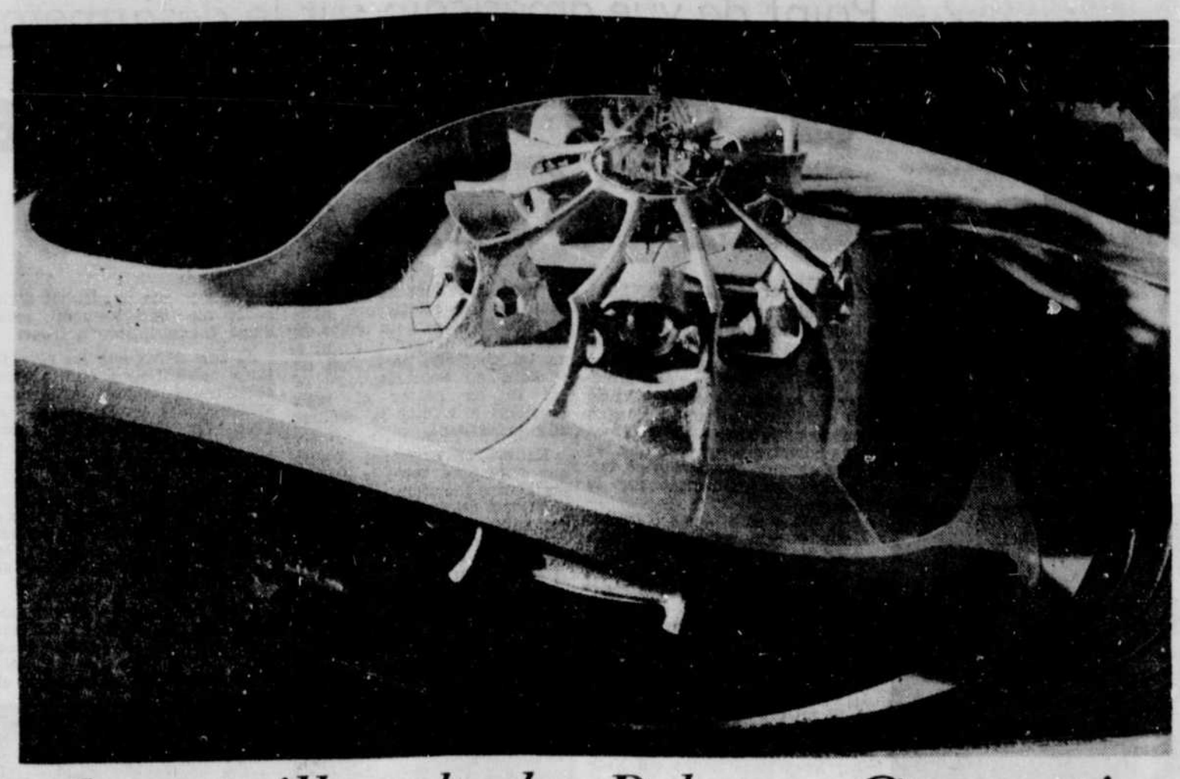
Le Manitoba va un peu plus loin et permet les cocktails et les boissons en mangeant.

Dans quelques provinces, on permet de servir de l'alcool seulement si le train possède un wagon-restaurant. Cependant, la Nouvelle-Ecosse n'en sert pas du tout.

Dans le Québec, les trains et les bateaux sont soumis aux mêmes lois que les avions: ils doivent voyager pendant plus de 15 milles pour avoir la permission de servir des breuvages alcooliques.

En Colombie - Britannique, l'alcool est servi à bord des trains, sauf le dimanche.

Une bizarrerie veut que, les jours d'élections, alors que la vente ou la consommation d'alcool est partout interdite, la Saskatchewan permette quand même la consommation à bord des trains.



• PAVILLON — Voici le sensationnel pavillon de la Polymer Corporation à l'Expo 67. "L'homme et la curiosité" est le thème de ce pavillon dont la structure pour le moins inusitée donne l'impression d'une miniature précieuse. Les exhibits illustrent en termes simples la curiosité de l'homme de science dans son univers.

Le pavillon de la Polymer Corporation excitera la curiosité des visiteurs à l'Expo universelle

L'un des pavillons les plus révolutionnaires et les plus intéressants de l'Expo sera celui de la Polymer Corporation, qui est le seul producteur canadien de caoutchouc synthétique et le plus important fabricant de produits en caoutchouc synthétique de tout l'univers. Le thème du pavillon, "L'homme et la curiosité", suffit à lui seul à soulever l'intérêt. La forme du pavillon est unique en son genre et, à première vue, elle excitera fort la curiosité des visiteurs.

Ce pavillon est situé près de la station de métro de l'Ile Ste-Hélène, entre le pavillon d'Air Canada et celui du Téléphone.

Il s'agit d'une structure à ciel ouvert qui fait penser au moyeu d'une roue à dix rayons qui serait posée à plat sur le sol. Les "rayons" en béton moulé, de forme délicate, s'étendent verticalement jusqu'au sol. Le niveau supérieur forme une terrasse circulaire, et une rampe conduit à la partie inférieure.

Tous les exhibits sont en mouvement continuel ou peuvent être activés par les visiteurs.

Un mobile en métal de 18 pieds de haut surmonte la structure: c'est une représentation abstraite d'une molécule de polymère. Il comporte de nombreux disques d'aluminium luisant, de grandeur et de formes variées, qui se balancent et tournoient tout en reflétant les lumières multicolores de l'Expo.

Les cinq exhibits principaux sont contenus dans des sphères en plastique transparent de quatre pieds de diamètre, installées entre les rayons, au niveau supérieur. Le centre de la terrasse étant ouvert, on peut les voir sous tous les angles.

D'autres exhibits se trouvent au niveau inférieur, à l'intérieur ou dans les deux bassins creusés de chaque côté du pavillon. Ils comprennent entre autres des modèles d'appareils de laboratoire. L'un de ces exhibits montre, au moyen de balles de couleurs différentes, comment l'homme de science peut produire à volonté divers types de caoutchouc destinés à divers usages.

La Polymer Corporation, qui est une compagnie entièrement canadienne, célèbre son 25e anniversaire en 1967. La Polymer Corporation produit à son usine de Sarnia plus de variétés de caoutchouc synthétique que toute autre usine au monde. Elle fournit environ dix pour cent du caoutchouc synthétique utilisé dans tout l'univers.

Les produits de la Polymer Corporation sont commercialisés sous le nom POLYSAR qui est avantageusement connu dans les 90 pays où ils sont vendus.

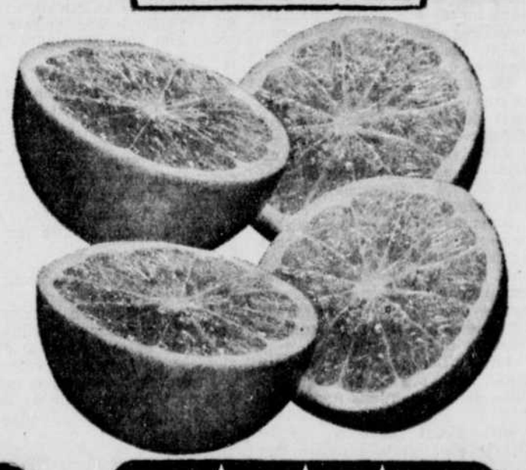
Vive Québec et son Carnaval

GEM
Roi des bas Prix

BOEUF DE L'OUEST
ROTI DE PALETTE
TENDRE, SAVOUREUX
LB 43¢



QUALITE NO 1 DE LA FLORIDE
PAMPLEMOUSSES
SANS PEPIN — GROSSEUR 48
10 POUR 59¢



BOEUF DE L'OUEST
ROTI PETIT OS D'EPAULE ECONOMIQUE lb .63
CUISSES de POULET FRAICHES CAT. A lb .49
POITRINES de POULET FRAICHES CAT. A lb .59

CELERI FRAIS QUALITE NO 1 DE LA CALIFORNIE GROSSEUR 24 .25
ECHALOTES FRAICHES IMPORTEES NO 1 DE LA CALIFORNIE 3 pqts .29
CAROTTES QUALITE NO 1 DU QUEBEC 5 lbs .25

6/79¢ HEINZ aliments pour bébés à votre choix Jarres 5 oz REDUCTION .06



30¢ LAURENTIEN pain tranché, enrichi, nouveau bas prix. 2 lbs



07¢ CROWN ROYAL liqueurs en canettes choix de plusieurs saveurs. Achetez à la caisse à ce bas prix 1.59 Ble 10 oz



39¢ DEL MONTE pêches demies, qualité fantaisie Ble 28 oz REDUCTION .06



79¢ LOWNEY'S barres chocolat asst. Cello 20 REDUCTION .10



KRAFT APPRET A SALADE FRENCH DRESSING Bout. 8 oz .31 REDUCTION .02
SHIRRIFF PATATES INSTANTANEES Bte 12 oz .55 REDUCTION .04
KLEENEX ESSUIE-TOUT EN PAPIER BLANC 2 Roul. .53 REDUCTION .04
JAVEX EAU JAVEL CONCENTREE — .12 DE RABAIS Gallon 128 oz .73 REDUCTION .15

ALL DETERSIF A LESSIVE .20 DE RABAIS Bte 4 lbs 11 oz 1.59 REDUCTION .20
ROBIN HOOD MELANGE A GATEAUX BLANC OU CHOCOLAT 2 btes .85 REDUCTION .05
KOTEX SERVIETTES SANITAIRES 2 btes 12 .89 REDUCTION .17
DEL MONTE SALADE AUX FRUITS QUALITE FANTAISIE 2 btes 28 oz .89 REDUCTION .13

BLUE-WATER FILET D'AIGLEFIN Ble 1 lb .57 REDUCTION .08
BLUE-WATER FISH CHIPS (merue) Ble 1 lb .49 REDUCTION .10
QUIK BREUVAGE INSTANTANE AU CHOCOLAT Bte 2 lbs .89 REDUCTION .10
CRISTAL CIRE LIQUIDE SUCCES Bte 92 oz 1.19 REDUCTION .14

GAUVIN MELASSE QUALITE BAS PRIX 3 cies 48 oz .99 REDUCTION .17
LIPTON SOUPES POULET-NOUILLES COUPON .06 4 pqts 2 onc. .99 REDUCTION .09
LIPTON SOUPES TOMATES LEGUMES 4 pqts 2 onc. .99 REDUCTION .17
ROYALE PAPIER TOILETTE BLANC OU ROSE 6 roul. .99 REDUCTION .06

LIVRAISON GRATUITE AVEC COMMANDE MINIMUM DE $3.00
SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 28 JANVIER
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
JOUEZ T.V.-BINGO CHAQUE SEMAINE

25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de McLARENS OLIVES FARCIES MANZANILLA Jarre 15 oz .79 Cette offre est nulle après le 28 janv.
100 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SIMARD GATEAU CARNAVAL Chacun 1.25 Cette offre est nulle après le 28 janv.
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de LINGE DE VAISSELLE en toile imprimée de motifs de cuisine aux couleurs vives, dimensions 17 x 19. Soit/ol la paire .99 Cette offre est nulle après le 28 janv.
50 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de ENCYCLOPEDIE MEDICALE VOL. 2 et 3 LES 2 pour 1.98 Cette offre est nulle après le 28 janv.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de 2 SACS 2 LBS CHOUX DE SIAM QUEBEC NO 1 Cette offre est nulle après le 28 janv.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de BILOPAGE SALADE AUX CHOUX VERRE PRATIQUE 10 oz .43 Cette offre est nulle après le 28 janv.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de SAUCISSON HYGRADE Roll 14 oz .65 Cette offre est nulle après le 28 janv.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de GATTUSO OIGNONS SUCRES Bocal 12 oz .49 Cette offre est nulle après le 28 janv.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de CORDON-BLEU PATE A SANDWICH Choix plusieurs saveurs 3 btes 3 oz .53 Cette offre est nulle après le 28 janv.
25 TIMBRES Gold Star Avec l'achat de PEPSODENT PATE DENTIFRICE Format géant .63 Cette offre est nulle après le 28 janv.

Point de vue américain sur le désarmement nucléaire

Ce qui a été fait et ce qui devrait l'être pour éviter une catastrophe

Jérôme M. Wiesmer, principal de l'Institut de technologie du Massachusetts, et conseiller scientifique de trois présidents des Etats-Unis, prédit que des "horreurs indescriptibles" résulteront d'un échec du désarmement nucléaire. L'article ci-dessous, écrit spécialement pour la Presse Associée passe en revue ce qui a été fait et ce qui devrait l'être afin d'éviter "la plus grande catastrophe de l'histoire." L'article est écrit du point de vue américain.

Par JEROME B. WIESNER

Cambridge, Mass. (PA) — Dans le monde entier, les hommes sont terrifiés par le spectre de la guerre nucléaire, et cependant, la course aux armements continue et les espoirs de la contrôler deviennent chaque année plus minces. Du point de vue historique, on sait que les courses aux armements se terminent inévitablement par la guerre.

Il est encore temps d'arrêter cette marche au suicide. En tant que scientifique que préoccupent depuis longtemps les problèmes techniques du désarmement, je suis convaincu qu'il est tout à fait possible d'établir un système pratique et sûr pour contrôler et limiter la course aux armements.

Dès maintenant

Si tel est le cas, pourquoi ne pas le faire tout de suite ? Malheureusement, il existe des barrières formidables qui s'opposent à tout ce qui pourrait être fait dans ce sens. Par exemple :

La plupart des gens, qu'ils soient ou non du gouvernement, considèrent le désarmement comme un rêve utopique.

Il n'existe pas de groupe de pression véritable efficace en faveur de la paix, au sein du Congrès américain ou des gouvernements étrangers. Les intérêts militaires, les organisations de vétérans et les manufacturiers d'armes ont tous d'importants groupes de pression qui militent en leur faveur. La cause du désarmement n'a rien de semblable.

Beaucoup de gens voudraient que le désarmement se fasse d'une façon totale, et immédiate. Mais la seule façon d'obtenir le désarmement intégral en une seule et gigantesque opération serait la conséquence d'une troisième guerre mondiale.

Nous participons aux conférences de désarmement, mais nous n'essayons pas suffisamment de comprendre l'attitude des autres nations. Au cours de nos discussions au sujet du contrôle des armements, nous pensons la plupart du temps en fonction du danger inhérent à un tel contrôle, négligeant de prendre en considération ce qui va se passer si nous échouons à arrêter la course aux armements.

Enfin, l'affrontement politique commencé après la deuxième guerre mondiale entre l'Est et l'Ouest est devenu un problème militaire majeurs, lié étroitement au contrôle des armements. La confusion entre les affaires militaires et politiques empêche une action efficace dans l'un ou l'autre domaine.

Echec fatal

Mais, en dépit de toutes ces barrières, nous devons envisager le fait que le résultat d'un échec du désarmement sera d'une indescriptible horreur.

Je suis d'avis que les révolutions scientifiques que nous connaissons actuellement devraient nous servir à éviter à tout prix une nouvelle guerre. Au cours de la deuxième guerre mondiale, et longtemps après, j'ai été mêlé de près, comme ingénieur, au développement de plusieurs formes d'armes, y compris les systèmes de défenses aérienne, le radar, la bombe nucléaire et les missiles.

Dans les années qui ont suivi, au cours desquelles j'ai agi comme conseiller scientifique du président Eisenhower, puis des présidents Kennedy et Johnson, j'en suis venu à un certain nombre de conclusions.

1. Aucun système de défense ne pourrait empêcher un ennemi bien déterminé de tuer un grand nombre de personnes et de détruire une grande partie des Etats-Unis. Rien ne pourrait enrayer la plus grande catastrophe de l'histoire, une fois la machine mise en branle.

2. Un programme intensif de défense civile, qui aurait pour effet de céer beaucoup d'excitation dans le public, ne ferait qu'augmenter les possibilités de guerre. Les inconvénients et le coût élevé d'un programme efficace à l'aide d'abris seraient tels que le public ne le prendrait pas au sérieux, à moins d'être convaincu qu'une attaque nucléaire est inévitable.

3. Plus la course aux armements durera, plus les autres nations seront convaincue que l'Union soviétique et les Etats-Unis ne pourront en venir à une entente. Conséquemment, ces autres nations commenceront à construire des armes nucléaires à leur tour. C'est ce qui se produit actuellement.

Russes surestimés

A cause d'une évaluation grandement exagérée de la production nucléaire de l'Union soviétique, les scientifiques américains ont conclu que celle-ci, dans un avenir plus ou moins rapproché, pourrait anéantir les forces aériennes américaines, et détruire la plupart de ses villes.

Le président Eisenhower, faisant preuve d'une grande sagesse, demanda à ses conseillers scientifiques d'élaborer un programme visant à promouvoir le désarmement nucléaire.

En 1961, le président Kennedy institua une agence de désarmement, qui, bien que manquant du personnel et de l'appui nécessaire, fut une aide importante vers l'établissement d'une paix mondiale permanente.

Pas d'excuse

Actuellement, bien des gens ne croient pas à la possibilité d'un désarmement à cause de l'attitude belliqueuse des Chinois.

Bien que je sois convaincu qu'il est extrêmement important d'améliorer les relations avec la Chine, je ne crois pas que la situation actuelle empêche la Russie ou les Etats-Unis de faire progresser le désarmement.

De toutes façons, ces deux pays sont militairement beaucoup plus puissants que la Chine.

Toute mon expérience passée dans le domaine du désarmement m'a convaincu qu'il est possible d'établir un système sûr destiné à limiter la course aux armements. Ceci devrait se faire graduellement, ce qui ne signifie pas qu'il faudrait prendre 50 ans pour le faire.

Mais il est impensable de refaire instantanément un monde acceptable à la fois par la Chine, par la Russie, par les Etats-Unis ou par toute autre nation.

Quoiqu'il en soit, la puissance fantastique des armes nucléaires est une garantie de stabilité.

Le rôle prédominant joué par la prévention et la longue période de temps nécessaire pour accomplir des changements importants dans la nature des armes concourent à créer un climat dans lequel il est possible de limiter les armements avec une assurance considérable de succès.

Des mesures tendant à renforcer les Nations unies devraient être privées de confiance dans la capacité d'une organisation internationale à maintenir la paix, les nations continueront de se fier à leur propre capacité et à augmenter leur propre puissance militaire.

Traité proposé

Dans le domaine du contrôle des armements, une commission a recommandé un traite de non-prolifération afin d'empêcher que d'autres nations deviennent à leur tour des puissances nucléaires. Ce traité, à l'étude actuellement, est peut-être l'étape la plus importante qui puisse être franchie vers le désarmement.



● Plus que jamais les hommes sont terrifiés par le spectre nucléaire.



● HIROSHIMA — Voilà à peu près tout ce qui restait sur une étendue de 4 milles carrés, quelques secondes seulement après que la première bombe atomique eut été lancée sur Hiroshima, au Japon.

Pacification: objectif prioritaire au Vietnam

(par PETER ARNETT)

SAIGON (P.A.) — L'objectif prioritaire aujourd'hui au Vietnam, comme au cours des cinq dernières années, est ce que les Etats-Unis appellent la "pacification".

Cet objectif de première importance a été assombri pendant toutes ces années par les batailles sanglantes, les coups d'état, les luttes politiques intestines à Saigon.

Des milliards de dollars américains ont été dépensés au Vietnam depuis 1962 dans le but d'atteindre à la pacification — qui équivaut à obtenir et à conserver la soumission des 15,000,000 de Sud-vietnamiens au gouvernement de Saigon.

Sans cette soumission, le gouvernement de Saigon demeurera un régime divisé, soutenu d'une part par les Etats-Unis et d'autre part prisonnier en permanence des villes de province, puisque les Vietcongs contrôlent les districts ruraux.

La pacification poursuit deux buts : gagner à Saigon les millions de Vietnamiens non engagés, et écraser l'organisation Vietcong qui règne en maitre sur la plus grande partie des districts ruraux.

REHABILITATION

A cette double fin, en 1967, le gouvernement sud-vietnamien se propose de mobiliser 560,000 soldats.

De plus, des détachements américains seront affectés à différents projets de pacification, d'importance diverse.

Environ 1,500 civils américains seront également impliqués dans cette entreprise de pacification et d'aide américaine. L'un des buts poursuivis sera la réhabilitation de plusieurs centaines de villages.

Jusqu'ici la pacification a été un vaste échec au Vietnam, une série de projets grandioses non-réalisés, et d'argent gaspillé.

Beaucoup d'Américains, venus au Vietnam pour apporter leur aide, s'en sont retournés désillusionnés.

Ces échecs ont irrité le président Johnson à tel point, dit-on dans les milieux bien informés, qu'il a menacé de retirer la direction du programme de pacification d'entre les mains des organisations civiles pour la remettre aux mains du général William Westmoreland, commandant des forces armées américaines.

En effet, la lutte "pour gagner le coeur et l'esprit du peuple" au Vietnam a souvent signifié un simulacre d'efforts incomplets et mal dirigés, d'illusions et de faux optimisme.

Jusqu'ici les plans organisés à grands frais en vue de la pacification ne semblent mener à rien.

L'ancien président Ngo Dinh Diem a posé les premiers jalons d'une méthode de pacification moderne lorsqu'en 1954, il tenta d'adapter les anciennes structures féodales du Vietnam aux besoins modernes.

Diem avait établi quatre plans importants de reconstruction destinés à rétablir l'ordre dans les régions rurales dévastées par la guerre. Tous ont échoué.

Des idées révolutionnaires de réforme ont pris naissance en 1966, et le programme de 1967 est basé largement sur le concept de villages stratégiques réformés.

Mais une grande partie des entraves rencontrées par Diem existent toujours. Les caprices des responsables militaires locaux prévalent toujours sur les besoins des chefs de provinces. La confiance des habitants des nouveaux villages s'évanouit avec le départ des troupes du gouvernement. Et le régime de Saigon a toujours tendance à agir directement, par commandements personnels et quelquefois privés, au niveau de la direction des villages.

Des taureaux payés $108,000 chacun

Le record mondial de la moyenne de vente pour la race Holstein a été établi le 17 décembre à la vente aux enchères de Don J. Augur, Northford, Conn. Soixante-et-douze (72) têtes ont rapporté $626,250. pour une moyenne de $8,697.00. La plus haute moyenne du continent Nord Américain et peut-être du monde pour la race Holstein était de $3,440.00 obtenue lors de la vente des étoiles à l'Exposition royale d'hiver de Toronto au mois de novembre dernier.

Un centre d'insémination Artificelle, Amercian Breeders Service, Deforest, Wisc. a payé le plus haut prix de $108,000.00 pour chacun des deux taureaux et a aussi acheté deux autres reproducteurs à $70,000.00 et $30,000.00 chacun.

Le chiffre de $108,000.00 est un nouveau record mondial pour les ventes aux enchères pour la Race Holstein dépassant le prix de $106,000.00 payé en 1918 par la Ferme Carnation, Seattle, Washington à Hon. A. C. Hardy, Brockville, Ontario pour Carnation King Sylvia. Les deux taureaux vendus $108,000.00 sont; Don Augur Mother Marthas Promis et Don Augur Mother Marthas Prid tandis que Don Augur True Type Model rapporta $70,000.00 et Don Augur Wis. Idal $30,000.00.

Le plus haut prix pour une femelle fut de $38,000.00 payé par A. C. West, Hadley, Mass. pour Don Augur Modeling Verena, une fille de trois (3) ans du toureau vendu pour $70,000.00. Une fille de quatre (4) ans du taureau vendu $108,000.00, Don Augur Mother Marthas Promis, rapporta $31,000.00 sur l'enchère d'un syndicat de la Pennsylvanie.

Les deux taureaux vendus pour $108,000.00 chacun sont frères de mère qui est la vache "Excellente", Amity Dauntless Martha avec un record de 29,878 livres de lait et 1,342 livres de gras de beurre. La production de sa vie est plus de 260,000 livres de lait et plus de 11,500 livres de gras de beurre à deux traites par jour.

Huit (8) taureaux ont fait une moyenne de $41,650.00 chacun; 43 vaches laitières, $3,367.00; 7 taures saillies, $3,035.00; 5 taures d'un an $1,490; et 9 génisses $1,600.00 chacun.

COMMISSION ROYALE SUR LA SECURITE

En vertu de l'arrêté en Conseil C.P. 1966-2148 du 16 novembre 1966, la Commission royale sur la sécurité est chargée "de faire enquête de façon complète et confidentielle sur le fonctionnement des méthodes et pratiques canadiennes relatives à la sécurité et, compte tenu de la nécessité d'assurer

a) la sécurité du Canada en tant qu'Etat, et

b) les droits et responsabilités des personnes à titre individuel,

de faire des recommandations quant aux méthodes et pratiques les plus efficaces en matière de sécurité et à la façon dont on peut le mieux y donner suite".

Toute personne désireuse de soumettre à la Commission des représentations concernant l'objet de son enquête doit en informer le secrétaire d'ici le 31 mars 1967.

Les représentations doivent être faites par écrit et soumises au secrétaire d'ici le 30 juin 1967; celles des associations et organismes doivent être produites sous forme de mémoires, en dix exemplaires dactylographiés en double interlignes au recto seulement de feuille format papier ministre (8 pouces et demi sur 14), avec marge de 2 pouces.

Le secrétaire,

Commission royale sur la sécurité,
C.P. No 466,
Ottawa, Ontario.



Les PLAISIRS du CARNAVAL

Tout le monde est de la fête! Joignez-vous à nous pour un Joyeux Carnaval !

BIENVENUE A TOUS LES VISITEURS

SERVICE & PRIX SP

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc.
Tél.: 681-4141

EPARGNES et QUALITE

POULET DESOSSE ESTA	2 btes 7 oz	.78
BLE D'INDE EN CREME IDEAL	4 btes 20 oz	.78
SAUCE HOT CHICKEN ESTA (et non 4.98 tel qu'annoncé dans notre circulaire)	4 btes 15 oz	.78
DUNCAN HINES MELANGE A GATEAUX	2 btes 19 oz	.88
JUS DE TOMATES AYLMER CHOIX	6 btes 20 oz	.88
ANANAS TRANCHES XON TIKI OU CREAMCO	4 btes 20 oz	.88
SALADE DE FRUITS ALL GOOD	3 btes 20 oz	.98
CAROTTES EN CUBES LA FERLANDIERE	8 btes 20 oz	.98

PAMPLEMOUSSES



De la Floride. Sucrés et juteux. Gr. 96

10 pour .59

ORANGES De la Floride excellentes. Gr. 252 — 3 douz. .89

RADIS Frais, croustillants. No 1 de la Floride. — 2 cellos 6 oz .15 (et non 15c la cello de 6 oz tel qu'annoncé dans la circulaire)

EPINARDS Frais, lavés. De l'Ontario, No 1 — Cello 10 oz .25

Le coût du transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Charlevoix, la Beauce, Portneuf et Saguenay. NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES. LIVRAISON GRATUITE AVEC COMMANDE MINIMUM de 3 dollars.

MOUCHOIRS KLEENEX Blanc, couleurs variées — btes de 200 — .98 — EPARGNEZ 25

BISCUITS WHIPPET VIAU Boite — .39 — EPARGNEZ 14

POIS VERTS IDEAL Gr. no 4 — 5 btes 20 oz — .98 — EPARGNEZ 10

BISCUITS SODA PREMIUM CHRISTIE Boite 1 lb — .33 — EPARGNEZ .08

BOEUF DE L'OUEST

ROTI de PALETTE

De choix. Tendre et juteux.



LA LB .39

BOEUF HACHE FRAIS lb .49

JAMBON MIDGET COTTAGE Maple Leaf C.O.V. - Pesant 2½ à 4 livres — Maigre lb .79

COTES CROISEES OU PETIT OS D'EPAULE lb .65

BACON MAPLE LEAF C.O.V. Tranché, sans couenne, savoureux. lb .85

VERITABLES AUBAINES

MACEDOINE LA CORBEILLE	7 btes 20 oz	$1.00
FEVES GERMEES MONTREAL	2 btes 28 oz	.49
SAUCE CHINOISE MONTREAL	2 bout. 5 oz	.39
TOMATES AYLMER CHOIX	2 btes 20 oz	.58
MARGARINE MOM'S REGULIERE	2 btes 1 lb	.71
SAUMON ROSE CLOVER LEAF DE FANTAISIE	Bte 16 oz	.68
MAGNIFIQUE VERRERIE ● Imprimée ● Modèle "Tulipe" ● Taillée à la main ● En spécial cette semaine Tumbler-A jus-Old Fashioned	5 pour	$1.00
BREEZE DETERSIF A LESSIVE	Format géant	.99
CIRE CLAIR JOHNSON	Bte 32 oz	.99

SEMAINE DES PRODUITS CANADA PACKERS

JAMBON CUIT Bte 1 lb $1.88

SHORTENING PUR Domestic 2 btes 1 lb .78

GRAISSE PUR LARD Tenderflakes Bte 1 lb .28

PAIN DE VIANDE KAM Bte 12 oz .58

SOUPE LIPTON POULET ET NOUILLES 4 btes de 2 env. .98

PARTICIPEZ AU CONCOURS PEE WEE des SOUPES LIPTON 3 grands prix 1 Swiss Cruiser Voyez remarques plus 350 prix Passez pour votre journée à l'Expo

VOYEZ LA CIRCULAIRE DISTRIBUEE CETTE SEMAINE

DECOUPEZ CES NOMS POUR FUTURES REFERENCES

LISTE DES MARCHES SP

ST-SAUVEUR
BLOUIN JOS. ENR. 626 rue des Oblats 523-4573
ALIMENTATION A. FERLAND & FILS 397 rue Dorchet 524-0579
SACRE-COEUR
SUPERMARCHE BATTE grigle St-Antoinette et Tourbeneau 329-2197
NOTRE-DAME-DE-GRACE
BLOUIN MARIUS 298 rue Ange-gardien 525-8168
LIMOILOU
MARCHE GASPE INC. 85 de Gaspé 525-6979
ALIMENTATION SINARD JOS. 1600, 4e Avenue 525-4974
SUPERMARCHE BUTEAU PHILIPPE 504 3e Avenue 529-3744
ALIMENTATION SYLVAIN 1400,3e Avenue 524-3514
SUPERMARCHE RAYMOND ENR. 1996, 1ere Avenue, Limoilou, Angle Berthiaume. Tél.: 522-3066 522-2067
COURVILLE
LAPLANTE & FEENEY 2314 ave Royale 661-3701
LORETTEVILLE
BOUCHER MARIUS 131 Boul. Valcartier 842-1677
VAL ST-MICHEL
BOIVIN MARCEL 491 Boul. Pie XI 842-1936
CHARLESBOURG
LEMAY MARCEL 8565 Boul. Henri Bourassa 623-5407
ST-RODRIGUE
PARENT ROGER 415, 47e Rue est 626-3022
HAUTE-VILLE et STE-FOY
FORTIER PAUL 200 rue St-Olivier 825-7332
BERGERON GUY 1209 route de l'Eglise 653-9288
BEGIN JEAN-CHARLES 1380 Chemin Ste-Foy 527-3421
LES SAULES
SUPERMARCHE FAMILIAL ENR. 1085 Boul. Monaco 681-7841
ANCIENNE-LORETTE
PALARDEAU ALPHONSE 2424 rue Notre-Dame 872-2801
LEVIS - LAUZON - ST-ROMUALD
GAGNE JEAN-PAUL 7 Côte du Passage 837-3691
HUOT HORACE INC. 635 rue St-Joseph 837-6548
LEMIEUX VICTOR ENR. 42 rue Guenette 837-9361
PARADIS LEO 5, rue St-Henri 837-3408
SUPERMARCHE OUVIER INC. 1155 rue Commerciale 839-9408
BEAUCE
FECTEAU ODIAS ST-GEORGES 228-2752
GAGNON JOS & FILS LTEE 206, rue Notre-Dame, Ville Ste-Marie 387-5405
ROY ROMEO St-Ephrem #1
CHARLEVOIX
SUPERMARCHE COTE JOHNNY Baie St-Paul 435-2101
GRAVEL CLEMENT Clermont 439-2257
PORTNEUF
BUREAU HENRI Donnacona 285-2010
DESSUREAULT BENOIT St-Augustin 33
PICHE ROMEO St-Raymond 384-2262
RIVIERE-DU-LOUP
OUELLET & FILS A. 400 rue Lafontaine 862-6313
SUPERMARCHE SENECHAL 174 rue Temiscouata 862-3841
KAMOURASKA
MARCHE GEMEAU INC. La Pocatière 856-1475
SAGUENAY
MAGASIN HARVEY LTEE Forestville 36 ou 39

Le budget des Etats-Unis 67-68

"Prudent équilibre entre les abondantes ressources et les graves responsabilités

WASHINGTON (AFP) — Le budget des Etats-Unis représente un "prudent équilibre entre nos abondantes ressources et nos graves responsabilités", déclare le président Johnson dans le message qui accompagne le budget administratif des Etats-Unis pour l'année fiscale juillet 1967-juin 1968 qu'il a transmos mardi, au Congrès.

Ce budget présente une double caractéristique. Il ne prévoit qu'une augmentation modérée des dépenses par rapport à celles de 1966-67, mais ces dernières ont monté en flèche comparé aux estimations initiales faites en janvier 1966.

Comme le président l'avait annoncé dans son discours sur l'état de l'Union, le déficit est estimé à $8,100 millions, en légère baisse par rapport à celui de $9,700 millions que l'administration prévoit maintenant pour 1966-67, mais compare à une estimation initiale pour cette année de $1,800 millions.

Les dépenses administratives totaliseront l'an prochain $135,000 millions, une augmentation de 6.5 pour cent par rapport à celles de l'année en cours — $126,700 millions — qui dépasseront de 12.3 pour cent les prévisions initiales $— 112,800 millions. Les recettes se chiffreront à 5125,900 millions, une augmentation de 7.6 pour cent par rapport à celles de cette année — $117,000 millions — qui seront supérieures de 5.5 pour cent aux prévisions — $111,000 millions.

Principaux objectifs

Selon le président Johnson, lele budget 1967-68 répond à trois considérations fondamentales :

1. Au Vietnam et dans le monde entier, les Etats-Unis "cherchent la paix mais fourniront toutes les ressources nécessaires pour combattre l'agression";
2. L'administration poursuivra les programmes intérieurs urgents, à une allure "contrôlée et raisonnée";
3. Pour maintenir l'expansion, le gouvernement prendra les mesures fiscales nécessaires pour financer les dépenses, permettre une baisse des taux d'intérêt et assainir l'économie.

De ces trois objectifs, il ressort de la lecture du budget que le premier est le principal.

Le département de la Défense reçoit comme toujours la part du lion, mais sa part s'accroîtra l'an prochain. Les dépenses militaires sont estimées à $75,-487 millions pour 1967-68 comparé à $70,222 millions cette année, soit 55.9 pour cent du total des dépenses fédérales. Les seuls "coûts spéciaux" du conflit vietnamien sont évalués à $21,500 millions comparé à $19,419 millions cette année, soit 16.2 pour cent du budget contre 15.2 pour cent. En janvier 1966, ils étaient estimés à $10,300 millions, soit moins de 10 pour cent du budget.

Nouveaux programmes

Les fonds prévus pour le Vietnam devraient, selon l'administration, être suffisants pour financer le conflit pendant la prochaine année fiscale, alors que cette année, le président Johnson devra demander au Congrès plus de $9 milliards de crédits supplémentaires. Le poids des opérations dans le Sud-Est asiatique a oligé le Pentagone à comprimer autant que possible les autres dépenses militaires. Trois nouveaux programmes sont cependant prévus au titre de la défense stratégique : début de la production de la fusée Nike-X, mais pas de mise en place d'un système anti-missiles, début du remplacement des fusées Polaris qui équipent les sous-marins nucléaires par des Poseidons ,et amélioration des performances des fusées Minuteman qui sont la base de la force stratégique ballistique des Etats-Unis.

Dépenses civiles

Le coût du Vietnam pèse également lourdement sur les dépenses civiles qui augmenteront de trois milliards de dollars en 1967-68 soit 59,300 millions contre $56,500 millions. Cette progression résulte toutefois pour les deux tiers de facteurs incontrôlables — service de la dette publique, pensions, précédents engagements de dépenses — et pour le tiers restant d'une augmentation prévue des salaires des fonctionnaires fédéraux.

Santé et bien-être

La poursuite des objectifs de la "grande société" se traduit par une augmentation des sommes consacrées à certains chapitre du budget. Il s'agit notamment de la santé et du bien-être $11,304 millions contre $10,389 millions en 1966-67 — des ressources naturelles et du logement.

En revanche, d'autres départements sont les "victimes" de la nécessité de réaliser des économie. Le principal est la NASA dont le budget est ramené de $5,600 millions cette année à $5,300 millions l'an prochain. Il prévoit cependant la mise à l'étude du lancement de stations orbitales à équipage humain, première étage en vue d'un programme destiné à succéder à la conquête de la lune par les cabines Apollo. L'enseignement et les transports sont également affectés. L'aide fédérale à la construction d'autoroutes fédérales sera réduite. Quant au futur avion de transport supersonique américain, rien n'indique que la décision de mettre le premier prototype en chantier est proche. Le message présidentiel se contente de déclarer que les sommes inscrites au chapitre des transports seront "suffisantes pour couvrir le coût possible de cet effort, si une décision positive est prise".

L'aide à l'étranger

Quant à l'aide à l'étranger, elle augmentera d'environ 4 p.c. se chiffrant à $4,203 millions comparé à $4,038 millions cette année. La moitié environ de cette progression sera enregistrée au titre du programme "vivres pour la liberté".

Le président Johnson souligne dans son message que si le déficit administratif sera considérable cette année et l'an prochain, en dépit de la surtaxe fiscale de 6 pour cent qui gonflera les recettes à partir de juillet, il le sera beaucoup moins sur la base "au comptant".

Compte tenu de l'activité des diverses agences fédérales indépendantes — sécurité sociale, etc... — le total des dépenses fédérales s'élèvera à $172,400 millions contre $160,-900 millions en 1966-67 tandis que les recettes se chiffreront par $167,100 millions comparé à $149,800 millions. Sur cette base, le déficit sera donc de $4,300 millions en 1967-68 comparé à $6,200 millions de dollar cette année.



● YUL NE LE CROIT PAS — En signe de protestation contre les cheveux longs et comme un prélude de la fin de leurs examens, six étudiants de l'Université Duquesne de Pittsburgh en Pennsylvanie, entourent leur compagne Maureen O'Connor pour montrer leur ressemblance avec l'acteur Yul Brynner. Suivant la marche des aiguilles d'une montre, en partant de la gauche, les étudiants se nomment James Oldenburg, Gary Cassaveakia, Nick Naw, Mike Strijek, Bernie Selkovits et Steve Belluzzi. (Téléphoto UPI)

La baisse dans la construction a été causée par la priorité accordée au développement industriel

REGINA. — (P. C.). — La baisse dans le domaine de la construction en 1966 a été, en grande partie, causée par la priorité accordée au développement industriel, a déclaré le ministre chargé de la Société centrale d'hypothèque et de logement, M. John R. Nicholson.

Parlant au cours de la première d'une série de conférences devant être prononcées à travers le Canada, M. Nicholson a dit : "Le Canada a tenté de faire trop de choses en une seule année".

La vigueur manifestée dans tous les secteurs de l'économie a été bien au-delà de ce qu'aurait permis une croissance équilibrée. Un moulin à papier, les nouvelles exploitations de pétrole et de gaz naturel à travers le pays, des projets hydro-électriques, l'exploitation de nouvelles mines, d'une carrière de potasse, tout cela demandait de nouveaux édifices à bureaux, des services et des capitaux à investir, a-t-il ajouté.

Le domaine de l'habitation était pratiquement hors de prix sur le marché. Les capitaux privés, habituellement investis dans la construction domiciliaire, trouvaient ailleurs des taux d'intérêts plus élevés, a-t-il dit.

AIDE FEDERALE

M. Nicholson a dit qu'il annoncerait d'ici deux semaines une mesure permettant de résoudre, au moins partiellement, le problème de logement.

"Il est dans l'intention du gouvernement d'accorder une aide financière directe pour la construction de maisons d'habitation, aussi importante que l'aide record accordée en 1966", a-t-il dit.

Le gouvernement fédéral a dépensé plus de $100,000,000 l'an dernier pour venir en aide à l'habitation, ce qui était une aide supérieure à la somme record allouée en 1965.

DIMINUTION

L'an dernier, on a enregistré une diminution de 32,000 mises en chantier, affectant surtout la construction des immeubles d'appartements des grandes villes. Le domaine des maisons unifamiliales a cependant été moins touché par cette baisse, mais l'aide du gouvernement ne pourra pas remplacer les capitaux qui provenaient du secteur privé au cours des années passées, a déclaré M. Nicholson.

"Aucune province n'a été affectée autant que la Saskatchewan dans ce domaine" a-t-il dit.

Les mal logés

"La quantité ne doit pas être notre seule préoccupation, car le nombre ne veut rien dire si des logements ne sont disponibles que pour ceux possédant un revenu d'un certain niveau".

Il a ajouté que les vieillards et les étudiants sont les secteurs de la population dont on doit d'abord s'occuper en matière d'habitation, de même que celui des petits salariés.

Les pressions économiques qui nous ont nui l'an dernier semblent avoir diminué. Si cette tendance se continue, nous pouvons espérer le retour d'une plus grande abondance de capitaux à être investis dans le domaine de la construction de logements.

Le fait le plus significatif en ce sens, en 1967, est le retour anticipé des banques à charte dans le domaine des hypothèques, a-t-il dit.

Remaniement ministériel imposant prévu à Saigon

SAIGON (AFP) — Le retour du général Nguyen Cao Ky à Saigon, vendredi, est attendu avec intérêt au moment où s'amplifient les rumeurs, fondées semble-t-il, d'un important remaniement qui affecterait les postes les plus élevés de l'armée et certains portefeuilles ministériels.

Ce remaniement, indique-t-on dans les milieux proches du gouvernement, est la conséquence logique de l'éloignement du général Nguyen Huu Co, dont le remplacement comme vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale aurait été décidé par ses pairs du "conseil des forces armées" mardi ou mercredi dernier.

La décision concernant le général Co aurait été prise pendant son absence de Saigon. Il avait quitté la capitale mardi midi, quelques heures avant le départ du premier ministre pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le général Co participait au voyage inaugural de la ligne Saigon — Hong Kong — Taïpeh. Sa mission à Formose avait été prolongée de quelques jours sur instructions de Saigon.

En cas de RHUMES et de GRIPPE...

1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur

GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX

ASPIRIN Véritable SOULAGEMENT RAPIDE MAUX DE TÊTE RHUMES

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

135 employés non spécialisés en grève à l'Hôpital central de Terre-Neuve

GRAND FALLS, T.-N. (P.C.) — L'Hôpital central de Terre-Neuve, une institution contenant 200 lits, a été touché par l'arrêt de travail de ses 135 employés non-spécialisés, aujourd'hui, et cela en dépit des mesures d'urgences décrétées par le gouvernement provincial.

M. Larry Dobbin, agent d'affaires de l'unité 990 du Syndicat canadien de la fonction publique, a dit qu'il tenterait de rencontrer à ce sujet le premier ministre Joseph Smallwood ou d'autres représentants du gouvernement.

Le président du syndicat, M. Bill Wiseman, a dit que les syndiqués ne "s'en font pas trop" au sujet des condamnations dont ils sont passibles pour avoir enfreint la décision du cabinet d'invoquer l'article du code du travail prohibant "toute grève ou mise à pied ou autre acte de même nature". Il a dclaré que la décision gouvernementale avait provoqué "un tollé" au cours d'une réunion syndicale tenue lundi soir.

Etat d'urgence

L'état d'urgence a été décrété selon les dispositions de l'article 39A de la loi des relations ouvrières. Cette loi prévoit des amendes maxima de $150 par jour pour un syndicat mettant au défi un tel décret, $300 pour le chef syndical qui autorise une telle action et des amendes possibles de $100 pour chaque syndiqué et de $500 pour le syndicat.

Piquetage

Composé principalement de préposés à l'entretien, de bonnes et de travailleurs non-médicaux, les employés ont quitté le travail par une température de six degrés sous zéro à 9 h. A.M. et ont commencé à organiser les lignes de piquetage.

M. Wiseman a déclaré que les deux entrées de l'hôpital seront gardées par les piqueteurs de 7.30 A.M. à 11.30 A.M. tous les jours afin d'appuyer leur demande de hausse de salaire, augmentation qui avait été recommandée par un comité de médiation le mois dernier.

Les propositions avaient alors été acceptées par les deux parties en cause, mais les autorités de l'hôpital ont déclaré que le ministère de la Santé devait auparavant accepter le budget de l'institution.

Les autorités du ministère de la Santé de même que M. Smallwood ont refusé de faire tout commentaire depuis que ce dernier a annoncé au Parlement que le décret gouvernemental "préviendrait cette grève, du moins pour le moment".

Les patients

Le nombre des patients qui est normalement de 120 a été restreint à 73 à la suite de cet arrêt de travail.

L'hôpital n'accepte que les cas d'urgence, mais les autorités croient pouvoir continuer ce service à l'aide du seul personnel médical et de bénévoles.

L'hebdomadaire va continuer à publier "La mort d'un président"

HAMBOURG. — (A.F.P.) — L'hebdomadaire allemand "Ztern" va pouvoir continuer à publier le récit de William Manchester "Mort d'un président". En effet, la Cour d'appel de Hambourg a refusé de donner suite à la demande du magazine américain "Look" qui demandait que la publication du livre de Manchester soit interdite par une ordonnance en référé. Le président de la Chambre n'a pas indiqué les raisons de cette décision. Elles seront communiquées par lettre aux deux parties.

Selon Look, qui demandait que les prochaines éditions de Stern contenant le récit de Manchester soient interdites, l'hebdomadaire allemand s'était rendu coupable d'une rupture du contrat le liant à Look. La revue américaine lui reprochait notamment :

1. De ne pas avoir respecté les dates de parution prévues.
2. D'avoir publié des photographies non autorisées et
3. De s'être livré à une propagande ne correspondant ni à la dignité ni au niveau du récit.

Selon Stern, la revue américaine cherchait surtout à faire pression sur l'hebdomadaire allemand pour lui imposer la suppression de certains passages du récit qui génaient la famille Kennedy.

Le montant du litige avait été fixé vendredi dernier à $500,000.

A l'issue du procès, M. Nannen, rédacteur en chef de Stern a déclaré : "Le verdict de la Cour n'a pas été prononcé contre la famille Kennedy, mais en faveur de la liberté de la presse".

Extension de $79,000,000 au métro de Toronto

Toronto (PC) — Le Comité exécutif du Toronto métropolitain a approuvé la construction d'une extension au métro de la rue Yonge, au coût de $79,000,000.

La ville de Toronto payera $61,000,000 du coût de l'extension, la Commission de transport de Toronto $17,000,000, et le gouvernement provincial, $15,000,000.

chansons, valses, reels, etc.

Artiste - compositeur désirant continuer carrière comme tel, offre à prix très bas et défiant toute compétition, musique pour chansons, valses, "reels", etc.

Eustache Castonguay
Tél.: 524-2720

DISTRICT ELECTORAL DE LIMOILOU

Rapport sommaire de dépenses électorales de

M. GASTON BERNIER

candidat du Rassemblement pour l'Indépendance nationale aux élections générales du 5 juin 1956.

1.	Dépenses personnelles du candidat	$	
2.	Location de locaux	$	
3.	Services	$	30.00
4.	Frais de voyage et louage de voiture	$	
5.	Articles fournis	$	
6.	Publicité	$	147.00
7.	Créances contestées	$	
	Total :	$	177.00

Signé : DENIS PREMONT
agent officiel

Publié par le président d'élection dudit district électoral.
Emery Fournier, Président.

LE CARNAVAL DES AUBAINES

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 28 janvier 1967.

Trans Aubaines!

CAFE INSTANTANE NESCAFE 20¢ de rabais jarre 6 oz .99

FARINE FIVE ROSES sac 7 lbs .75

MIX-O JAVEL CONCENTRE contenant 128 oz .69

CREME GLACEE Format familial 1 chop. .19

GRATIS ! 1 BOITE 11 ONCES POP TARTS raisin bleu KELLOGG'S

avec l'achat d'une boite de 11 oz POP TARTS POMMES et FRAMBOISES KELLOGG's Les 2 pour .55

DINER VIANDE ET LEGUMES Cordon Bleu boite 20 oz .55

GRUAU INSTANTANE ROBIN HOOD boite 44 oz .53

GRUAU RAPIDE ROBIN HOOD boite 3 lbs .53

HEINZ PUREES POUR BEBES 6 jarres 4½ oz .79

PAPIER DE TOILETTE BALLET blanc ou coul. Asst. 8 roul. 1.00

SAVON DE TOILETTE Dial Rose 09 rabais 3 mcx .47

CONFITURES Verchen fraises et framboises 2 bocaux 24 oz .99
BEURRE D'ARACHIDES York jarre 16 oz .49
OIGNONS MARINES Carnation 2 bocaux 12 oz .89
OLIVES et GHERKINS Carnation 2 bocaux 10 oz .99
SAUCE HOT CHICKEN Beta 5 bols 15 oz 1.00
SOUPE Heinz, pâte à soupe, Légumes, Poulet et Nouilles Poulet et Riz ou tomates 6 boîtes 8 oz .59
JUS DE POMMES Allen vitaminé 2 bts 48 oz .73
SPAGHETTI Heinz Alphabet 2 boîtes 19 oz .39
POULET DESOSSE Beta 2 boîtes 7 oz .73
CHOCOLAT Instantané Hesté Quick Bte 1 lbs .93
CREME Instantanée Coffee Mate Bocal 11 oz .87
SERVIETTES SANITAIRES Kotex format régulier 2 boîtes de 12 .89
SACS PR POUBELLES Poly vert et blanc Colis 15 sacs .49

BANANES MURIES A POINT la livre 11¢

CITRONS California F.U. No 1 grosseur 140 6 pour .29

CELERI California F.U. No 1 grosseur 24 .25

CAROTTES Fraîches No 1 du Québec sello 5 lbs .29

OFFRE Spéciale EN VEDETTE CETTE SEMAINE...

VERRES PRESTIGE. A BORDURE 22 CARATS OR

SEULEMENT 29¢ AVEC ACHAT DE $3.00 OU PLUS

VERRE AU CHOIX

1re Semaine LIMONADE 2e Semaine IRISH 3e Semaine OLD FASHION 4e Semaine BOURGOGNE 5e Semaine BRANDY

VERRE AU CHOIX .29 chacun

Boeuf de l'Ouest

ROTI DE PALETTE LA LIVRE 43¢

PRIME DE LA SEMAINE TABLIERS couvre-tout .99

"La semaine des produits Maple Leaf"

ROTI PETIT OS D'EPAULE ou côtes croisées lb .69

LARD HACHE MAIGRE lb .59

JAMBON DEMI COTTAGE Maple Leaf 2 à 3 lbs lb .79

BACON TRANCHE Maple Leaf Paquet 1 lb .89

TETE FROMAGEE Hygiénic bol 12 oz .43

SAUCISSE FUMEE Vacuum Pack 1 lb .53

TK Trans-Kébec MARCHE D'ALIMENTS VOTRE VOISIN AMICAL

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Argent à prêter

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 466, de la Couronne. — 529-4982.
65359 27-12 (1 ma) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
65426 29-12 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-3802 — Soir: 823-9620.
65420 28-12 (1 ms) 15

THIBEAULT & ASS. INC.
MEMBRE: Better Business Bureau, malgré restrictions actuelles du crédit, pouvons consentir prêts d'accomodation, conditions raisonnables, première, deuxième hypothèque. Consultation gratuite, service à domicile, aucune commission, aucun frais d'évaluation. Prêt protégé en cas: décès, maladie, accident, chômage, grève, embarras financier, 285 est, St-Joseph, bureau 522-6464 — soir 623-0508.
6564a 10-1 (1 ms) 15

PRET 1ère et 2ème hypothèque. Pour informations; Tél.: 842-5654.
65941 24-1 (1 ms - 6 fs) 15

PARTICULIERS
PREMIERE et "deuxième" hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 529-4982 ou 681-4778.
65861 21-1 (1 ms) 15

A vendre — Divers

A VENDRE OU ECHANGER pour un piano ou orgue électrique. Petit caniche enregistré, âgé de 2 ans. Pour informations, tél.: 661-1710
21-1 (3 fs) 21

GUITARE ELECTRIQUE, marque Sopro, caisse résonnance, 4 mois d'usure, aussi bureau d'étudiant, en très bonne condition. Pour informations, tél.: 524-9297.
65899 21-1 (12 fs) 21

CONTINUEZ les versements, $24.75 pour ménage de 3 appartements, comprenant 20 morceaux encore entreposés. Vendrais en bloc ou séparément. Demandez: GREGOIRE, Tél.: 626-1102.
65759 17-1 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
65730 19-1 (1 ms) 21

LAVEUSE électrique à partir de $20. garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue. Tél.: 523-7933.
65351 10-1 (1 ms 6 fs) 21

CONCENTRES "Du chef Syl", indispensables pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier. Sinon appelez: 663-3548.
65350 7-1 (1 ms) 21

MENAGE de 9 pièces, salon chinois, auvents, aquarium, vénitiennes, lits doubles et simples, poêle électrique "220", garde-robes, chaises assorties, cadres et lampes. Pour informations; Tél.: 523-2429.
65719 12-1 (12 fs) 21

VENTE DE MEUBLES
SURPLUS de marchandises neuves et usagées E. RICHARD Economie Royal, 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
65758 17-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
65649 12-1 (1 ms) 21

COFFRES-FORTS neufs, à partir de $63.50. Aussi coffres-fort et portes de voûtes reconditionnés à prix avantageux. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
65475 29-12 (1 ms) 21

ROBE DE MARIEE, ligne empire, 8 ans. Pour informations; Tél.: jour: 693-4948, soir: 626-5549.
65864 19-1 (12 fs) 21

MANTEAU court en rat musqué, grandeur 10-12 ans, presque neuf, $75.00, tourne-disques RCA Victor, 3 vitesses, peu usagé, $25.00. Pour informations; Tél.: 661-6723.
65894 20-1 (12 fs) 21

SET CHAMBRE, set salon, set cuisine, poêle, refrigérateur, télévision. Pour informations; s'adresser à: 626 avenue Royale, Beauport; Tél.: 661-3237.
65893 20-1 (12 fs) 21

A VENDRE, ameublement salle à dîner, en bois dur verni, très propre et très solide. Pour informations; Tél.: 682-4857.
24-1 (3 fs) 21

ANTIQUITES, tables canadiennes et victoriennes, causeuse à roses, poêle à 3 ponts, meubles et milliers d'articles, 2 magasins, St-Nicolas Jonction, Route 9 et 5; Tél.: 832-8129.
65969 24-1 (6 fs) 21

MARTIN VAILLANCOURT, 771, Chanoine-Scott, Ste-Foy.

Meubles neufs
PROVENANT
DE FAILLITE
VENDUS EN BLOC OU SEPAREMENT
523-5143
65489 29-12 (1 ms)21

ARTICLES DE MENAGE NEUFS A LIQUIDER
RABAIS jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers neufs ayant servis à la démonstration. Mobilier de chambre, mobiliers de cuisine et de dinette, mobilier chesterfields et de divan-lit, fauteuils de repos, tables à café et étagères, lits continentaux, matelas à ressorts, lits superposés, cuisinières électriques, refrigérateurs, lessiveuses, sécheuses, téléviseurs, radio-stéréo, miroirs. Nous garantissons les plus bas prix de la région de Québec. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330 rue de la Couronne, Québec. Téléphone: 529-3365.
65914 21-1 (6fs) 21

EQUIPEMENT de boucherie "Hobart": hache-viande, scies électriques, balances, calculatrices, trancheuses à jambon, délicatiseurs. Bonnes conditions. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY, 775, Côte d'Abraham, Québec.
4-1 (1.mer.s. au 1-2) 21

POELE à bois, charbon ou à l'huile, set de salle à dîner, 2 fauteuils, cuir blanc, 3 sections, 1 lit, etc. Pour informations; Tél.: 623-2088.
65973 25-1 (6 fs) 21

JEEP avec ou sans gratte, snowmobile, 12 passagers, Skidoo de marque "Husky" 1964. Pour informations: Tél.: 522-6435 ou 653-6308.
65890 20-1 (12 fs) 21

AUBAINE, set de salon, 2 tables en céramique, 2 lampes. Pour informations; Tél.: 524-3198.
65897 20-1 (6 fs) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémac, Boston Breeze. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
65647 16-1 (1 ms) 25A.

Bureau à louer

AGENT d'assurance s'installant chez-nous, avons $15,000.00, prime annuelle, bureau grandeur assortie, concierge, ascenseur. Pour informations; Tél.: 522-4609.
65844 18-1 (12 fs) 37

Chambres à louer

JOUVENCE, $10.00 avec déjeuner, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 872-9332.
65745 13-1 (12 fs) 44

CHAMBRE MODERNE, refait à neuf, près centre d'achats, arrêt autobus, entrée privée, permis cuisine. Pour informations; Tél.: 653-3380; jour: 653-8128; soir: 651-4395.
65892 20-1 (12 fs) 44

CHAMBRE, HAUTE VILLE, rue St-Jean, près autobus, restaurant, théâtre, gare centrale, gare Ste-Foy, école L.E.M., désirerait personne tranquille. Bon chez-soi, libre immédiatement. Pour informations; Tél.: 523-1836.
65887 20-1 (12 fs) 44

CHAMBRE à louer, très propre, garçons ou filles. Pour informations; Tél.: 661-5451.
24-1 (3 fs) 44

JULES GAUVIN, 1489, De Montmorency, Québec 6.

Clavigraphes

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
65427 29-12 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
65643 10-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 565 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
65788 19-1 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
65785 17-1 (1 ms) 66 j.n.o.

PAROISSE ST-SAUVEUR, comptoir-lunch, bon chiffre d'affaires, avec loyer si désiré, 7 pièces. Directement du propriétaire. Pour informations; Tél.: 522-5048.
65720 12-1 (12 fs) 66

EPICIER boucher licencié, gros chiffre d'affaires, grand terrain de stationnement. Pour informations; Ecrire au Casier Postal: 2060, L'ACTION.
65749 13-1 (12 fs) 66

ECOLE COMMERCIALE
A VENDRE, établie à Québec depuis plusieurs années. Pour informations; ECRIRE à Casier Postal 2064, L'ACTION, Place Jean Talon, Québec.
65790 20-1 (6 fs) 66

LAVE-AUTO A $0.25
VOUS désirez un revenu additionnel? Débutez ou encore, augmentez vos affaires. Un lave-auto vous procurera un rendement supérieur pour un minimum de travail. Commerce en plein essor. Débutez dès maintenant. Evitez qu'un autre dans votre localité prenne votre place. Toutes les preuves de succès d'opération et autres renseignements sur demande. Fabrication du Québec garantie. Si désiré: achat de terrain, construction et financement pour personne solvable. Franchise protégée. Ecrire Autonet International, J. Godbout, représentant, C.P. 181, Lévis, Qué. 656-0697.
66011 25-1 (1 ms) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
65556 7-1 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs, — 571, 31ème Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
65298 27-12 (1 ms) 74

Divers

Bouillon "Du Chef Syl" pour malades vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef Syl" chez votre épicier .Sinon, Tél.: 663-3548.
65550 7-1 (1 ms) 75

SALLE "BOSSO NOVA", salle de réceptions, banquet, noces, soirée tout genre. Pour informations; Tél.: 842-2788.
23-1 (3 fs) 75

Ecoles

ECOLE BLUTEAU, cours commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Plaçons nos élèves: 473 Canardière; 524-3215.
65443 28-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
65542 12-1 (1 ms) 81

STENOTYPIE, cours du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 175, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
65790 19-1 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE. Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31 D'AUTEUIL, Tél.: 522-7490.
65935 25-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
65551 12-1 (1 ms) 81

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochaine mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.
Le Service de Publicité de L'ACTION.



Je suis fier de paraître ici, ça me donne du prestige !

Dans cette page il y a des aubaines à voir, des économies à réaliser chaque jour.

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

Ecoles

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. Méthode à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN "836", rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3784.
65513 3-1 (1 ms) 81

I-B-M
Cours de programmation
POUR ORDINATEURS ELECTRONIQUES
SPECIALITES EN GRANDE DEMANDE POUR 1967 — INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT.
COURS JOUR ET SOIR
INSTITUT DE DATA PROCESSING DE QUEBEC INC.
20 St-Jean - 525-7463
65968 25-1 (1 ms) 81

Ecole de danse

ECOLE de danse Yvon Martel Enr., cours privés, technique et pratique. Escompte 50% sur le 1er cours. 704, St-Jean. — 523-3592.
65546 7-1 (1 ms) 61 A J.N.O.

Femmes, filles deman.

CHARLESBOURG, on demande une femme ou fille, entre 25 et 40 ans, pour demeurer dans famille de 3 adultes et prendre soin d'une malade, aura droit à une fin de semaine par mois. Pour informations; Tél.: 623-2804.
65836 19-1 (6 fs) 90

COUTURIERE avec petit capital comme associé dans boutique de couture, bien établie, débordée d'ouvrage, située centre de la ville de Québec. Pour informations; s'adresser à: LUCIEN COURTIER, 3877 Chemin Ste-Foy; Tél.: 653-9945 ou 656-6471.
65962 24-1 (2 fs) 90

BESOIN D'ARGENT?
TRAVAILLEZ le matin ou l'après-midi, près de chez vous, comme Représentante Avon. Maîtresses de maison de préférence. Expérience de la vente non-essentielle. Téléphonez à:
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: dans St-Grégoire de Montmorency, St-Pascal, St-Jean-Baptiste, St-Charles Garnier, St-Emile, Camp Valcartier.
25-1 (3 fs) 90

Garderie d'enfants

GARDERIE D'ENFANTS, sur la rive Sud, enfants naissants à pré-scolaire, à la journée, à l'heure ou à la semaine. Pour informations; Tél.: 837-6213.
25-1 (2 fs) 103A.

Hommes demandés

RECHERCHE ORGANISTE-CHANTRE
LA PAROISSE Ange-Gardien, Berlin, N.H. a besoin d'un organiste-chantre, homme ou femme. Bon salaire à être déterminé selon les qualifications de l'aspirant et des services qu'il pourra rendre à la paroisse. Pour plus de renseignements, adressez-vous à M. le Curé de la paroisse Ange-Gardien, l'Abbé A. Leclerc, Sullivan St-Berlin, N.H. USA; Tél.: 1-603-752-1421.
65965 24-1 (6 fs) 105

"ASSURANCE-VIE", assistant gérant demandé pour Québec Métropolitain. Pour informations; Tél.: 837-9050.
25-1 (3 fs) 105

Hommes demandés

REPRESENTANT
EXCELLENTE opportunité à homme d'expérience pour la distribution de produits reconnus dans le domaine pharmaceutique. Marge de commission intéressante avec haut salaire garanti à celui qui est désireux d'occuper une position d'avenir et qui possède auto. Territoires: Ville Québec. Ecrivez en toute confidence à: CASIER 2069, a/s M. Paul Desroches, ou appeler 661-6916 jeudi soir ou vendredi toute la journée.
65974 25-1 (2 fs) 105

Immeubles

Achat-Vente
Voyez le
Trust Royal
529-0171
65909 21-1 (7 fs) 111

Instruments de musique

FRED TREMBLAY
Batterie $75.00 à $1,000. Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél.: 524-1090
65787 19-1 (mar. j. s. au 14-2) 115

Batteries $99.95 à $695.



ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
65638 14-1 (l.mer.s. au 13-2) 115

FERNAND BOUTIN, 2950, boul. Pie X, Les Saules, Québec 8.

Logements à louer

GIFFARD, 5 pièces chauffé, entrée laveuse et sécheuse, meublé si désiré, libre le 1er mars. Pour informations; TEL.: 661-8796.
65910 21-1 (6fs) 118

RIVE-SUD, St-David, logement 5 pièces, aussi maison à 2 logements à vendre, bungalow, bonnes conditions. Pour informations; Centre Lemieux; Tél.: 837-4203.
65743 13-1 (12 fs) 118

LOGEMENT 3 appartements, entrée "220", non chauffé, plus chambre de bain, solarium, réparé à neuf. Hangar, stationnement, $45. Pour informations, Tél.: 663-6262.
65535 7-1 (1 ms) 118

APPARTEMENT meublé, chauffé, éclairé, 430 Ouest St-Vallier, face au magasin Dominion, près église, autobus, école, en très bonnes conditions. Pour informations; Tél.: 529-3322 ou 522-5020.
65755 12-1 (12 fs) 118

VILLENEUVE, 4 et 5 pièces, plus chambre de bain, thermostat individuel, entrée laveuse et sécheuse. Ventilation, autobus scolaire, $72.00 et $82.00. Boul. Ste-Anne. Pour informations; Tél.: 661-5371.
65750 13-1 (12 fs) 118

FLAT à louer, chauffé, 2 pièces, plus salle de bain, personne seule, tranquille, près du Parlement, 630 St-Patrice, apt. 3. Pour informations; Tél.: 523-4526.
65721 12-1 (12 fs) 118

Logement à louer

PARC NEILSON, 3378 de la Concorde, grand 5½ pièces, entrée sécheuse, laveuse, voisin école, église, centre d'achats, libre le 1er février. Pour informations; Tél.: 656-1139 ou 527-3138.
65724 12-1 (12 fs) 118

GIFFARD, près limites Québec, 5 pièces, 3e étage, non chauffé, "220", entrée sécheuse, eau chaude, $70.00 par mois, 2911 Avenue Royale. Pour informations; Tél.: 663-6065.
65842 18-1 (12 fs) 118

QUARTIER MONTCALM, paroisse St-Dominique, 8 pièces, eau chaude, 2e étage, prix: $160., Pour informations; Ecrire à Casier Postal: 2062 L'ACTION.
65764 14-1 (12fs) 118

785 des Bouleaux Est, 5 pièces, chauffé, stationnement, maison neuve. Pour informations; s'adresser à: Tél.: jour 683-3461, après 5.00 heures: 626-5553.
25-1 (3 fs) 118

BEAUPORT, près église et collège, 4 pièces, non chauffé, entrée "220", stationnement, $45.00. Pour informations; Tél.: 623-2787.
65008 25-1 (6 fs) 118

666 D'AIGUILLON, appartement 3, 3 pièces, chauffé, "220", salle de bain, tuile sur planchers, véranda, eau chaude, électricité, personne à l'année, près église, école, autobus. Pour informations; Tél.: 683-7823.
65978 25-1 (12 fs) 118

Logements meublés à louer

PRES DE L'HOPITAL St-François d'Assise, 3 pièces, meublé, plus chambre de bain, chauffé, éclairé, libre le 1er février. Pour informations; Tél.: 683-9021.
65838 19-1 (6 fs) 118E.

GIFFARD, logement meublé, 4 pièces, chauffé, "220", thermostat, entrée laveuse et sécheuse, tuile, balcon, moderne, garage si désiré. Pour informations; Tél.: 663-6767.
66009 25-1 (12 fs) 118E.

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Joseph, très modernes, différentes grandeurs, prêts le 1er mars. Pour informations; Tél.: 525-5427.
65855 19-1 (1 ms - 6 fs) 119A.

LOCAL CHAUFFE, coin Cartier et Crémazie. Libre le 1er mai. Pour informations; Tél.: 683-9967.
65967 24-1 (12 fs) 119A.

Maisons à louer

PRES ROND-POINT Lévis, Bungalow, 7 pièces, libre immédiatement. Pour informations; s'adresser à Tél.: 837-3885.
65843 18-1 (12 fs) 126

EPHREM BEDARD, 703, avenue des Oblats, Québec 8.

Maisons à vendre

ST-ROCH, Maisons de chamore, meublées, en bon état à vendre à prix d'occasion. R. Bélanger "Notaire" Tél.: 523-5352 ou 529-2643.
65152 5-1 (1 ms) 127

LIMOILOU, 6 revenus, possibilité de commerce, chauffage central, 4e Avenue. Pour informations; Tél.: 525-9929.
65751 13-1 (12 fs) 127

STE-FOY, rue LeCavalier, grand plain pied, 45x30, 6 pièces, 3 chambres à coucher, libre pour le 1er mai, $24,000. ROYAL TRUST COURTIER 529-0171. Demandez Philippe Méthot, soir: 623-4392.
65920 23-1 (3 fs) 127

ST-SAUVEUR, coin de rue 6 logements, très propre facilité de location, rez-chaussée pourra servir pour commerce $37,000. Conditions de paiement à discuter ROYAL TRUST COURTIER 529-0171., Demandez M. Philippe Méthot, soir 623-4392.
65918 23-1 (3 fs) 127

MAISON à vendre, avec magasin 30 x 77, centre d'achats Donnacona, conditions faciles. Pour informations; Ecrire à: C.P. 428, DONNACONA.
65867 20-1 (6 fs) 127

LAUZON, 2 logis, construction en bon état, amélioration récente, chauffage central, salle de bain, grand terrain, artère commerciale, résidentielle, près école et chantier, logis à l'acheteur, comptant et conditions à discuter. Pour informations; s'adresser à: écrire à: CASIER POSTAL 2066, 3 PLACE JEAN-TALON, L'ACTION, QUEBEC.
65907 21-1 (12fs) 127

CHARLESBOURG Avenue Doucet, plain pied luxueux, construction de 1965, 5 grandes pièces 1½ chambre de bain, chauffage à eau chaude, 2 thermostats extérieur pierre de granite, abri d'auto avec demi sous-sol de 4 pièces très moderne. ROYAL TRUST COURTIER TEL.: 529-0171. Demandez Philippe Méthot, soir TEL.: 623-4392.
65919 23-1 (3 fs) 127

VILLENEUVE, Rue Bellerive, 5 pièces ½, directement du propriétaire. Pour informations; TEL: 663-3464.
65908 21-1 (12fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
65792 23-1 (1 ms) 127

LEVIS, centre d'Aubigny, 7 grandes pièces, magnifique terrain, 98x108, abri d'auto parc, piscine privée, cause transfert, très moderne. Pour informations; Tél.: 837-7902.
65896 23-1 (12 fs) 127

652, 654 de la Canardière, 2 logements à 4 pièces, plus chambre de bain, $16,000.00. Pour informations; Tél.: 663-9985, 661-9604.
65733 13-1 (12 fs) 127

MAISON neuve, 6 pièces, acompte $500.00. C'est une construction Yves Germain. Pour informations; s'adresser à: COURTAGE IMMOBILIER, YVES GERMAIN LTEE, 321 St-Paul, Québec; Tél.: 529-8121.
65726 12-1 (1 ms) 127

SITUE à 1349 du Buisson, terrain de 67 x 99, construction de 12 ans, plain pied, 7 pièces, sous-sol fini, garage, coin de rue. Pour informations; Tél.: 527-9952.
65964 24-1 (1 ms) 127 j.n.o.

ST-LOUIS DE FRANCE, rue Larochelle, Bungalow, salon, 3 chambres à coucher. Pour informations; s'adresser à: MME J. LAROCHELLE; Tél.: 529-0171, le soir: 653-7191, TRUST ROYAL COURTIER.
65959 24-1 (6 fs) 127

ST-CHARLES GARNIER, Cottage, 7 pièces, plus 2 pièces et salle de bain au sous-sol. Pour informations; MME LAROCHELLE; Tél.: 529-0171, le soir: 653-7191, TRUST ROLAL COURTIER.
65961 24-1 (6 fs) 127

SILLERY, Côte de l'Eglise, très beau, 6 pièces, avec garage. Pour informations: s'adresser à: Mme J. Larochelle; Tél.: 529-0171, le soir: 653-7191, TRUST ROYAL COURTIER.
65960 24-1 (6 fs) 127

ST-NICOLAS
3 LOGEMENTS, plus commerce "Snack Bar" construction récente, très bon poste. Pour informations; TRUST ROYAL COURTIER, demandez Paul-Eugène Couet, Tél.: 529-0171, soir 681-8607.
66006 25-1 (3 fs) 127

BEAUPORT, rue du Manège, près du fleuve, magnifique plain pied, 100 x 27, incluant 2 Bachelors et grand garage, terrain paysagé de 13,400 pieds carrés. Pour prompt acheteur, prix en bas de l'évaluation municipale, $35,-000.00. Pour informations; s'adresser à: ROYAL TRUST COURTIER; Tél.: 529-0171, demandez Philippe Méthot, soir 623-4392.
65975 25-1 (12 fs) 127

BEAUPORT, rue du Manège, près du fleuve, 2 logements de 5 pièces, non chauffé, très beau site. Pour informations; ROYAL TRUST COURTIER; Tél.: 529-0171, demandez Philippe Méthot, soir; Tél.: 623-4392.
65976 25-1 (12 fs) 127

Maisons à vendre

ST-LOUIS DE COURVILLE, rue Vachon, près église, 4 logements, 3-4 pièces, 1-7 pièces, extérieure amiante. Informations; ROLAY TRUST COURT-$17,500.00 acompte de $3,000.00. Pour TIER, demandez Philippe Méthot; Tél.: 529-0171, soir: 623-4392.
65977 25-1 (6 fs) 127

RUE PAINCHAUD
RUE PAINCHAUD, 3 logements. 2-4, 1-2 pièces, meublé, garage. Bonne valeur locative. Pour informations; s'adresser à: TRUST ROYAL COURTIER, demandez Eugène Couet; Tél.: 681-8607 ou 529-0171.
65007 25-1 (3 fs) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers: Tél.: 681-6358.
65424 29-12 (1 ms) 128

Matériaux de const.

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny, Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
65847 19-1 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
65540 3-1 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles. 500 17e RUE, Limoilou. Québec 3. — Tél.: 524-1480.
65299 27-12 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS. RINFRET, Voie urinaire, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
65789 19-1 (1 ms) 140

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
65640 12-1 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'hiver et du printemps, au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
65515 7-1 (1 ms) Mdses sèches

On demande à acheter

JE SERAIS acheteur d'un cheval, pour travail général, sur une ferme. Pour informations; s'adresser à: Monsieur ARMAND CHABOT, St-Laurent, I.O.; Tél.: 828-2487.
65816 17-1 (12 fs) 153

On demande travail

CHAUFFEUR avec auto Station, homme sérieux, offre ses services pour livraison légère, chauffeur privé, concierge, surveillant dans édifice à bureau, temps partiel si désiré. Pour informations; Tél.: 623-2280.
65728 12-1 (12 fs) 156A.

PERSONNE D'EXPERIENCE offre ses services comme commis de bureau, magasin, le soir ou tout autre travail de ce genre. Pour informations; s'adresser à: M. Roger Gagnon; Tél.: 527-0255.
65889 20-1 (12 fs) 156A.

DAME demande emploi comme classeur, téléphoniste, parfaitement bilingue. Pour informations; Tél.: 681-5165.
65963 25-1 (6 fs) 156A.

INGENIEUR, 35 ans, spécialisé, hydrologie-hydrographie, 3 ans expert Organisation des Nations Unies et 2 ans expert Ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement Français désire faire carrière au Canada, (préférence poste non sédentaire, type grande exploitation Forestière). Bonnes connaissances générales topographie, électricité, électronique et mécanique générale, 12 ans expérience Europe, Afrique et Moyen-Orient. Accepte se rendre à ses frais au Canada après échange correspondance pour discuter condition contrat sans engagement préalable. Pour informations; ECRIRE CASIER 2068, L'ACTION, QUEBEC.
65963 25-1 (6 fs) 156A.

ROBERT MARIER, 212, 18ème Rue, Québec 3.

Pianos à vendre

PLUSIEURS bons pianos usagés, en condition, à vendre et livrés à destination. Pourriez voir et essayer chez Monsieur Louis Carrier, Pintendre, Lévis. Pour informations; Tél.: 837-0816.
65722 12-1 (12 fs) 165

Professionnels

ATTENTION
ETES-VOUS à la recherche d'infirmière pour service privé à domicile à la journée ou à la semaine. Agence: SERVICE DE SOINS EN NURSING ENR. Tél.: 653-0721.
65845 23-1 (6 fs) 176

Psychologie

DEPRESSION, peine d'amour, nerveux, insomnie, alcoolisme, manque de confiance, mauvaise habitude. Centre de conceptologie et psychologie, 750 est, St-Joseph — 524-5849.
65547 7-1 (1 ms) 179 A

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
65545 12-1 (1 ms) 185A.

Représentants demandés

COMPAGNIE, établie depuis 62 ans a besoin d'un représentant dans la région de Québec pour la vente des Enduits Industriels GOODYEAR, connus à travers le monde. Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish, 912 East Ohio Building, Cleveland, Ohio 44114 à l'attention de W.B. DEITZ, Président.
65921 21-1 (6fs) Représentant demandé

AUTOMOBILES
ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

POUR UN ACHAT FACILE
CHOIX — CREDIT — ASSURANCES SUR PLACE
Carette Automobiles Ltée
est votre lieu de rendez-vous !
2060 ouest, boul. Charest — 681-7398
65927 25-1 (1 fs) A.V.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

1963 Studebaker Déc. V8	$1,495	1963 Oldsmobile H.T.	$1,795
1960 Oldsmobile sed.	$895	1961 Mercury Déc.	$1,195
1966 Chrysler Déc. 300	$4,275	1963 Volkswagen	$750
1963 Corvair aut. Rad.	$1,095	1965 Chevrolet aut. Rad.	$1,795

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél.: 529-3335
65972 25-1 (1. mer. s. au 30-1) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES
1967 Volvo "P 1800" Démonstrateur, 1966 Pontiac sedan, 1966 Volvo, 1965 Pontiac sedan, 1965 Renault R-8, 1965 Dodge sedan, 1964 Ford Galaxie, 1963 Renault Caravelle, 1963 Chevrolet sedan, 1962 Chevrolet sedan, 1962 Acadian Beaumont convertible, 1962 Volkswagen, 1961 Rambler Classic, Turmel Auto, 1385 Dorchester nord, Québec; TEL.: 522-2793, Rond-Point Lévis; 837-2647.
65936 25-1 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTOS
1966 Chevelle Malibu, 6 cylindres, 1964 Chevrolet, 1963 Ford Fairlane, Station, 1964 Vauxhall sedan, 4 portes, millage 15,000 milles, 1963 Ford Galaxie '500', 1962 Austin Sprite, 1962



● **ANTENNE MONDIALE — A Quincy, au Massachussetts, des ouvriers s'affairent à transporter une antenne d'une largeur de trente pieds en vue d'établir les communications avec les satellites (SATCOM). L'antenne sera placée à bord du USNS Redstone, pour le compte de General Dynamics. Un des trois navires-réservoir de la deuxième grande guerre, le Redstone a été converti par la General Dynamics en un bateau à itinéraire électronique pour participer au projet Apollo dans les missions des astronautes vers la lune. La nouvelle antenne permettra au Redstone de communiquer avec le monde entier par l'intermédiaire du satellite des réseaux. (Téléphoto U.P.I.)**

Décès de Mme Omer Dompierre

Mme Omer Dompierre, née Yvonne Marcotte épouse de Omer Dompierre, est décédée le 23 janvier, à Ville Vanier, à l'âge de 71 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Henri Lachance (Thérèse Dompierre), M. Roméo Dompierre, M. et Mme Roland Ferland (Cécile Dompierre), M. et Mme Placide Ennis (Marie-Anna Dompierre), M. et Mme Armand DeVarennes (Marguerite Dompierre), M. et Mme Charles-Henri Lepire (Madeleine Dompierreu), Mme Vve Omer Dompierre (Rita Nadeau); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Adélard Marcotte, M. et Mme Léopold Moreau (Antoinette Marcotte), M. et Mme Philippe Langevin (Anoria Marcotte), M. et Mme Benoit Caron (Cécile Marcotte), M. Jean-Baptiste Moreau, M. Rosario Dompierre.

La dépouille mortelle est exposée à 270, Marie de L'Incarnation.

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église de Notre-Dame de la Recouvrance, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., de 224 Ouest, St-Vallier.

Décès de M. Siméon Poulin

M. Siméon Poulin, époux en 1ères noces feu dame Rosanna Poulin, 2ièmes noces dame Cécile Garon, est décédé le 23 janvier, à Québec, à l'âge de 84 ans et 10 mois.

Il demeurait à 2376 Marie-Victorin, Sillery.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : Maurice, Gustave, Gérard, Françoise (Mme Max Turgeon), Robert, Thérèse et Rose-Anne; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Lauréat, Albert, Ernest, Rose (Mme François Lachance) et Napoléon.

La dépouille mortelle est exposée chez Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., de 224 Ouest, St-Vallier.

Décès de M. Albert Côté

Monsieur Abert Côté, directeur du service de l'habitation familiale, époux de dame Rachèle Lépine, est décédé le 23 janvier 1967 à l'âge de 60 ans. Monsieur Côté demeurait au 928 rue Eymard, Québec.

Outre son épouse Monsieur Côté laisse dans le deuil sa fille et son gendre: M. et Mme Vincent Lemieux (Lise), ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Gérard Côté, M. et Mme Pierre Méthot, Mme Jean-Marie Côté, Mlle Eugènie Côté, M. Robert Côté, Mme Maurice Lépine, M. Eugène Lachance, Mlle Irène Lépine, Mme Alexandre Pageau, M. et Mme Magella Lépine, Mme Gaétan Lépine.

Monsieur Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975 Marguerite Bourgeois. Les funérailles auront lieu jeudi le 26 janvier 1967 en l'église St-Sacrement.

Décès de monsieur Clermont Vézina

M. Clément Vézina, gérant de Division pour Investors Group Ltd, époux de dame Marcelle Roy est décédée le 23 janvier, à Québec, à l'âge de 45 ans. Il demeurait au 767, Chèvremont.



Outre son épouse il laisse dans le deuil, ses enfants : Johanne, Lucie et Luc; sa mère, Mme Zéphirin Vézina; sa belle-mère, Mme Ovide Roy; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Lucien Vézina (Rose-Aimée Trudelle), M. Georges-Henri Giroux, M. et Mme Emmanuel Vézina (Marie-Blanche Greniér), M. et Mme Albert Jacques (Irène Vézina), M. et Mme Jean-Léon Roy (Laurence Vézina), M. et Mme Armand Cormier (Léontine Vézina), M. et Mme Charles-Auguste Vézina (Thérèse Bouchard), M. et Mme Lionel Vézina (Jeanne d'Arc Vermette), M. et Mme Lucien Larochelle ,Eliette Vézina), M. et Mme Gérard Roy (Béatrice Simard), M. et Mme Gérard Lemelin (Simonne Roy), M. et Mme Arthur Vézina (Cécile Roy), M. et Mme Guilbert Béland (Jeannette Roy), M. et Mme Léopold Drolet (Estelle Roy), M. et Mme Raymond Lévesque (Irène Roy), M. et Mme Donat Roy (Marie-Paule Guay), M. et Mme Maurice Roy (Maureon Arkison), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois.

Les obsèques auront lieu jeudi le 26 janvier en la Chapelle du Scolasticat St-Vincent de Paul, 2555, Chemin Ste-Foy.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Décès de M. Léo Demers

M. Léo Demers, époux de dame Alice Wagner, est décédé le 23 janvier, à Québec, à l'âge de 61 ans et 2 mois.

Il demeurait à 396 Ouest St-Vallier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles : M. Pierre Demers, M. et Mme Henri Désilets (Rita Demers), M. et Mme Fernand Fiset (Thérèse Demers), M. et Mme Georges Martineau (Louisette Demers); ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Wellie Demers, dame Vve Donat Fontaine (Jeanne Demers), dame Vve Aimé Demers (Yvonne Demers), M. et Mme Gaston Boivin (Marguerite Demers).

La dépouille mortelle est exposée chez Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier.

Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église du Sacré-Coeur de Jésus et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Sylvio Marceau Inc., de 224 Ouest, St-Vallier.

avis de décès

BELLEAU. — A Québec, le 22 janvier 1967, à l'âge de 80 ans et 3 mois, est décédé M. J.-Emile Belleau, employé civique à sa retraite, époux en premières noces de feu dame Maria Gosselin et en secondes noces de dame Rose-Délima Trépanier, demeurant à 347, boulevard Langelier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 2 heures 30.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 2 heures 20, pour l'église de N.-D. de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 23-1 (3 fs)

BISSONNETTE. — Le 23 janvier 1967, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Wilhelmine Lambert, épouse de feu M. Télesphore Bissonnette, demeurant à 145, Aberdeen.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Hubert Moisan, 35 est, Grande-Allée, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Mont-Marie. 24-1 (2 fs)

BLOUIN. — A Berthier-en-Bas, le 22 janvier 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Albert Blouin, époux en premières noces de feu dame Juliette Lamontagne et en secondes noces de dame Marie-Amanda Daigle.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, Montmagny, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier-en-Bas et de là au cimetière paroissial. 23-1 (3 fs)

BUTEAU. — A St-Lambert, le 24 janvier 1967, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédée dame Marie Leclerc, épouse de feu M. Léon Buteau, demeurant à St-Lambert.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Roland Lacasse, à St-Lambert, à 9 heures 45, pour l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial. 24-1 (3 fs)

COTE. — A Ste-Foy, le 23 janvier 1967, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Albert Côté, directeur du Service de l'Habitation familiale, époux de dame Rachelle Lépine, demeurant à 928, rue Eymard.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église du St-Sacrement. Le trajet se fera en automobile. 24-1 (2 fs)

COUTURE. — A St-Jean-Chrysostome, le 23 janvier 1967, à l'âge de 64 ans et 6 mois, est décédé M. Antonio Couture, journalier, époux de dame Marguerite Cantin, demeurant à 152, rue Commerciale, St-Jean-Chrysostome.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, rue de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 40, pour l'église de St-Jean-Chrysostome et de là au cimetière paroissial. 23-1 (3 fs)

DEMERS. — A Québec, le 23 janvier 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Léo Demers, époux de dame Alice Wagner, demeurant à 396, St-Vallier Ouest.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. 25-1 (1 fs)

DOMPIERRE. — A Ville Vanier, le 23 janvier 1967, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Yvonne Marcotte, épouse de M. Omer Dompierre, demeurant à 1415, Bélanger.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de la Recouvrance et de là au cimetière St-Charles. 25-1 (2 fs)

FOURNIER. — A Ste-Anne de Beaupré, le 24 janvier 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Rosaire Fournier, époux de dame Marie-Jeanne Lavoie.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du salon de l'Assistance funéraire Inc., 10195, avenue Royale, à 9 heures 45, pour la basilique de Ste-Anne de Beaupré et de là au cimetière paroissial. 25-1 (2 fs)

HUARD. — A Québec, le 22 janvier 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Joséphine Brochu, épouse de feu M. Joseph Huard, demeurant à 744, Côte d'Abraham.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 26 janvier, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 8 heures 45, pour l'église de St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 23-1 (3 fs)

PARE. — A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes, à St-Michel de Bellechasse, le 22 janvier 1967, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédée dame Bernadette Domtigny, épouse de M. J.-Antoine Paré, surintendant de l'aqueduc.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Marcel Ruelland, 31, avenue de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas de Montmagny et de là au cimetière paroissial. 23-1 (3 fs)

POULIN. — A Québec, le 23 janvier 1967, à l'âge de 84 ans et 10 mois, est décédé M. Siméon Poulin, époux en 1ères noces de feu dame Rose-Anna Poulin et en 2ièmes noces de dame Cécile Garon, demeurant à 2376 Marie-Victorin, Sillery.

Les obsèques auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 224 Ouest St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. 25-1 (2 fs)

SAMSON. — A Québec, le 24 janvier 1967, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédée dame Cordélia Dion, épouse de feu M. Edgar Samson, demeurant à 1950, rue Jeanne-Mance.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du convoi funéraire Cie Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 25-1 (3 fs)

SAVARD. — A Québec, le 23 janvier 1967, à l'âge de 39 ans, est décédé M. Jean-Paul Savard, époux de dame Yvonne Lévesque, demeurant à 96, rue Doyon, Beauport.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 3 heures.

Départ des résidences funéraires Wilbrod Robert Inc., 738, avenue Royale, Beauport, à 2 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. 24-1 (2 fs)

SIMONEAU. — A Québec, le 23 janvier 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Arsène Simoneau, employé de l'Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd, époux de dame Elsie Howe, demeurant à 471, 7e Rue.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 290, 1ère Avenue, à 8 heures 50, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 24-1 (3 fs)

VEZINA. — A Québec, le 23 janvier 1967, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Clermont Vézina, gérant de division pour Investors Group Ltd, époux de dame Marcelle Roy, demeurant à 767, Chèvremont.

Les obsèques auront lieu jeudi, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine, 2815, Chemin des Quatre-Bourgeois, à 9 heures 15, pour la chapelle du Scolasticat de St-Vincent-de-Paul, 2555, Chemin Ste-Foy, et de là au cimetière Belmont. 23-1 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

DION. — Samedi, le 28 janvier 1967, à 8 heures, en l'église de St-Thomas de Montmagny, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Aimé Dion, fils de feu Jos Dion et de feu dame Rébecca Gaudreau.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

66004 25-1 (2 fs) S.A.

FRENETTE. — Samedi, le 28 janvier 1967, à 9 heures, en l'église de Loretteville, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Clodomire Frenette, époux de dame Marguerite Béland.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

65957 25-27-1 S.A.

LEFRANCOIS. — Samedi, le 28 janvier 1967, à 9 heures, en l'église de St-Fidèle, sera chanté le service anniversaire de Monsieur Alphonse Lefrançois, époux de dame Marie-Jeanne Baril.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

65970 25-1 (2 fs) S.A.

SERVICES SPÉCIAUX

A SACRIFIER
75 MANTEAUX DE
FOURRURE

Aucune offre raisonnable refusée.
● Vison ● Loutre ● Mouton gris, noir, brun. ● Rat-Musqué ● Castor ● Chat Sauvage, etc

HENRI DION
576 de Mazenod - Tél.: 525-9702
65375 5-1 (1 ms) S.S.



BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
coin Mgr Gauvreau. Tél.: 524-1372
25-1, 10-2 S.S.

Début d'incendie dans une maison de rapports

QUEBEC. — Un début d'incendie qui aurait été provoqué par une perceuse qui est entrée en contact avec un fil électrique a été rapidement maîtrisé samedi après-midi, dans une maison de rapports sise au 1461 rue Maufils.

Le propriétaire de la maison, M. O. Lessard, du 1474 de la rue de la Ronde, tentait lui-même de pratiquer un trou à l'aide de la perceuse électrique lors de l'incendie. C'est le logement de M. W. Arsenault qui a été le plus endommagé.

Les sapeurs ont été obligés de pratiquer une incision dans un mur de la maison, mais les dégâts ne sont pas très lourds. Le chef de district M. Bélanger et le capitaine G. Trudel dirigaient les manoeuvres.

* * *

Reviser les paiements de péréquation

WINNIPEG (P.C.) — Le premier ministre du Manitoba, M. Roblin, a déclaré qu'il a fait tenir une lettre au chef du gouvernement fédéral, à Ottawa, suggérant que les paiements de péréquation soient revisés.

On se souvient que M. Roblin avait vertement critiqué Ottawa à ce sujet, lors de la dernière conférence fédérale-provinciale, l'automne dernier. Cette réunion a été qualifiée "d'échec" dans le discours du Trône manitobain.

M. Roblin a envoyé sa lettre après que son gouvernement eut inscrit au feuilleton provincial un bill visant à soulager les municipalités des dépenses d'enseignement, lesquelles seront assumées par la province.

Sagesse

La crainte de la police semble être le seul commencement de la sagesse de certains automobilistes, fait remarquer "Prudentia". Les automobilistes, qui ont une conscience, ne peuvent admettre une telle conception de ses responsabilités. Le fait de fuir et de n'être pas pris après un accident ne nous enlève pas la responsabilité morale de réparer nos torts.

"Les chefs devront être bilingues"
— M. Lambert

VANCOUVER (P.C.) — M. Marcel Lambert, député conservateur aux communes d'Edmonton ouest, a déclaré que le prochain leader de son parti devrait être bilingue.

"Afin d'exercer une influence véritable dans les grands partis, désormais, je crois que les chefs devront être bilingues", a expliqué M. Lambert au cours d'une conférence de presse.

Le député est vice-président du comité des communes sur la Défense. Il était auparavant président de la Chambre basse. Il s'est rendu à Vancouver pour prononcer un discours devant l'Institut des forces armées sur l'unification de la marine, l'aviation et l'armée.

M. Lambert a dit qu'il n'a pas lui même songé à briguer le poste de leader du parti conservateur.

Made in Britain

Les chantiers maritimes britanniques construisent environ 15 pour cent des navires du monde entier.

MOTS CROISES

PROBLEME NO 8

HORIZONTAL

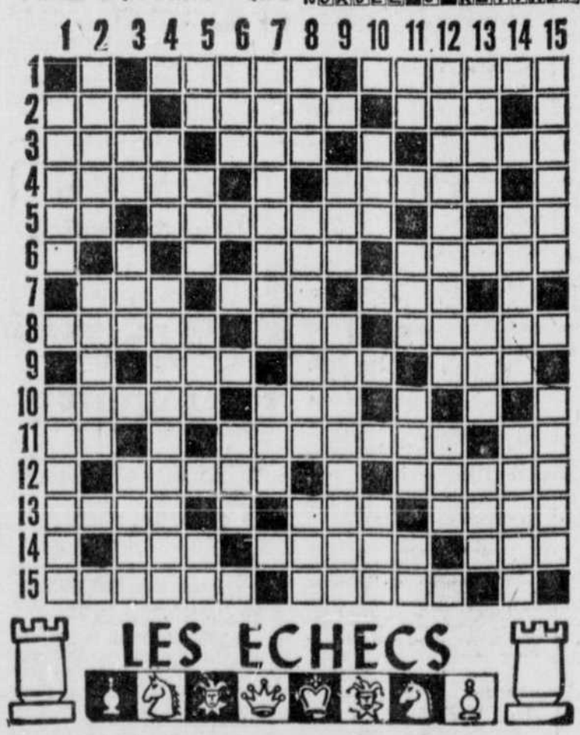
1—Art consistant à cultiver sa voix — Ecrivain français né à Besançon.
2—Partie de la charrue — Palmier d'Afrique — Fils de Noé.
3—Ville de Syrie — Fils d'Apollon — Mois de l'année.
4—Qui sert à la vie — Poète anglais né à Londres.
5—Conjonction — Chien du groupe des dogues — Symbole chimique.
6—Division du compas — Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants.
7—Fraude, tromperie — Femme d'Athamas — Ferme, solide.
8—Lagune de la mer Noire — Choisi — Appeler un navire.
9—Adj. possessif — Enleva — Du verbe rire.
10—Enfant qui passe son temps dans les rues — Lieu où l'on s'exerce à tirer.
11—Espace de temps — S'écarter de sa direction — Nom du bouddha en Chine.
12—Engager moyennant salaire — Faire une mise au jeu.
13—Ville d'Angleterre — Enduit tenace — Fond d'un bateau sans quille.
14—Palmipède — En Orient riz au gras — Situé.
15—Ville de Suisse — Fortement conçu et exprimé.

VERTICAL

1—Verte réprimande (Fg) — Conserver.
2—Rendre uni et luisant — Autrefois, conseil du sultan.
3—Adj. démonstratif — Interjection — Chef-lieu du dép. de l'Alsne.
4—Terme du jeu d'échecs — Qui a de larges feuilles.
5—Interjection — Article — Négation — Pronom personnel.
6—Gendre de Mahomet — Art. contracté.
7—Caoutchouc synthétique — Trois fois.
8—Bois pour soutenir les tonneaux — Cabine où l'électeur prépare son bulletin de vote — Liliacée.
9—Grande ouverte — Petite outre (Bot).
10—Ville du Liban — Ecorce du chêne.
11—Charpente du corps — Interjection — Maigre, décharné — Note de la gamme.
12—Prouver d'une manière incontestable — Coupé jusqu'à la peau.
13—Ministre de la religion mahométane — Epaissi — Adj. possessif.
14—Suc de viande clarifié et solidifié — Qui tient du chat.
15—Demeurer, subsister — Ouvertures de la peau.

SOLUTION DU PROBLEME No 7

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	O	U	T	A	G	E	■	P	■	C	H	A	P	E
2	A	U	N	E	■	A	V	E	R	S	■	A	■	A	■
3	C	R	I	■	E	G	A	R	E	■	C	I	B	L	E
4	E	S	■	P	E	S	E	■	R	■	L	O	I	R	E
5	R	■	R	I	S	E	■	P	A	F	■	S	■	D	■
6	■	G	A	L	O	P	■	L	A	V	I	S	■	D	O
7	R	A	M	O	N	■	C	A	L	I	N	■	F	E	R
8	■	T	A	N	■	H	■	C	■	N	■	T	O	I	■
9	D	E	S	■	B	E	N	I	N	■	F	A	I	T	E
10	I	R	■	P	A	R	O	■	L	O	I	R	E	■	■
11	V	■	L	■	O	N	■	G	■	U	R	E	■	R	■
12	A	V	I	S	■	N	■	G	E	T	■	E	■	R	U
13	N	O	T	U	S	■	M	I	N	E	T	■	T	E	S
14	■	I	■	E	■	G	O	D	E	T	■	S	E	V	E
15	C	R	U	E	L	■	U	■	R	E	T	I	R	E	R



LES ECHECS

LE TOURNOI DU CARNAVAL - ACCASION UNIQUE

Le Tournoi du Carnaval est peut-être la seule occasion de toute l'année pour un bon nombre d'amateurs de participer à un tournoi sérieux. C'est le cas, par exemple, de nos joueurs locaux qui ne peuvent pas geler tous leurs jeudis, d'ici la fin d'avril, pour participer au championnat de la ville. Au tournoi du carnaval, tout se passe en une fin de semaine : une première rencontre le vendredi soir, deux le samedi et deux le dimanche, le tout à des heures très convenables. Quant aux amateurs, disséminés un peu partout dans le Québec, notre tournoi est une occasion unique de se révéler. On pourrait même dire que c'est là son principal but, dans le moment : qui sait si dans quelques années, on ne découvrira pas un joueur expert en province, grâce à ce tournoi ? Enfin, il permet aux plus forts joueurs de la ville de Québec de se mesurer aux champions de Montréal, ce qui n'était pas possible, jusqu'ici.

On peut s'inscrire au Tournoi du Carnaval en s'adressant à M. Gérard Côté, 503 rue St-Olivier QUEBEC (4). Frais d'inscription $10 (étudiants : $5), plus $2, pour ceux qui ne possèdent pas déjà la carte de la Fédération Canadienne des Echecs.

N.240167

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que STEEL & TIMBER STRUCTURES LTD dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, par acte portant la date du 9ième jour du mois de juillet 1954 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 16ième jour du mois de juillet 1954, sous le numéro 390204.

Daté à Québec, ce 10ième jour du mois de janvier 1967.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Corporation de la Paroisse de Saint-Vallier, comté de Bellechasse.

Le comité conjoint du service de protection contre l'incendie des corporations municipales du Village et de la Paroisse de St-Vallier, comté de Bellechasse, recevra des soumissions pour la construction de 4 citernes en béton armé d'une capacité de 30,000 gallons impériaux pour la protection contre l'incendie, à la séance régulière qui sera tenue dans la salle municipale à 7.00 heures P.M. le 6 février 1967.

Les plans et cahiers de charges peuvent être obtenus au bureau de David Matte, Ingénieur-conseil, 2860 Chemin des Quatre-Bourgeois, Québec 10, sur présentation d'un dépôt de $25.00. Le dépôt sera remboursé si le soumissionnaire présente une soumission et remet les documents dans un état convenable dans les dix jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Le soumissionnaire devra inclure avec sa soumission un chèque accepté, au nom du comité conjoint, et représentant 10% de son prix pour le projet.

Les municipalités ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Réal Gourgues, secrétaire,
Comité Conjoint de la Protection contre l'incendie,
Saint-Vallier,
Comté de Bellechasse, P.Q.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10002
pour 10h. 30 a.m. (h.n.e.) le mardi 21 février 196 7
Poste Lévis et Boucherville
FOURNITURE DE SIX (6) REACTANCES SHUNT 735 kV, 55 MVAR

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats
Bureau No 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cent soixante mille dollars ($160,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 20 janvier 1967.

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, endossées, "OFFRE POUR 5,000 PIEDS DE BOYAUX A INCENDIES DE 2½" et 5,000 PIEDS DE BOYAUX A INCENDIES DE 1½", et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à VENDREDI, le 27 janvier 1967 à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents, en s'adressant au personnel du bureau chef du service des incendies à la chambre 108.

QUEBEC, ce 18 janvier 1967.
LE GREFFIER DE LA CITE,
ADOLPHE ROY, avocat.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NSC-3/66 PASSAGE DE DETROIT DE NORTHUMBERLAND, REMBLAI DE LA CHAUSSEE, NOUVEAU-BRUNSWICK" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), le MARDI, 21 MARS 1967 de soumissionnaires qualifiés (comme il est défini dans les "Renseignements relatifs aux pré-soumissions ayant trait aux contrats projetés pour le remblai de la chaussée" émis en décembre 1966, ainsi que dans les "Instructions aux soumissionnaires" jointes à la formule de soumission du présent contrat.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $500.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des Bureaux du Ministère des Travaux publics à : case postale 4600, édifice 301, Pleasantville, Saint-Jean, (T.-N.); casier postal 2247, édifice Ralston, 1557, rue Hollis, Halifax, (N.-E.); casier postal 1268, édifice Dominion, Charlottetown, (I.-P.-E.); casier 1350, 189, rue Prince William, Saint-Jean, (N.-B.); casier 1296, édifice fédéral, Fredericton, (N.-B.); Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, Québec (P.Q.); 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); 241, rue Jarvis, Toronto (Ont.); édifice Bonaventure, 301, rue Elgin, Ottawa (Ont.); 269, rue Main, 201, édifice Fédéral, Winnipeg (Man.); 2027, rue Broad, Regina, (Sask); casier 488, 10225-100e avenue, Edmonton, (Alb.); 1110, ouest, rue Georgia, Vancouver, (C.-B.); édifice des Douanes, 11e avenue et 1 Street S.E., Calgary (Alb.); et on peut les consulter aux bureaux suivants : "Moncton Construction Association, 341, rue Collishaw, Moncton, (N.-B.); "Cape Breton Highland Construction Association, 273, rue Townsend, Sydney, (N.-E.)".

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Prudence

Vérifier le klaxon, les glaces, les freins, le système d'échappement et l'éclairage de votre voiture à toutes les semaines, vous rappelle "Prudentia". C'est un autre moyen de pratiquer la prudence.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 148-206

MAURICE CHAMPAGNE, monteur, district de Montréal, en sa qualité de tuteur de son fils mineur Marius Champagne, district de Montréal, résidant au 2210, St-Georges, Montréal, P.Q.,

DEMANDEUR,
es-qualité

VS

JOHN O'ROURKE, résidant au 530, 174e rue Ouest, New York, 10033, N.Y.,

DEFENDEUR

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre, savoir:

"Dans le journal l'ACTION
DANS LE JOURNAL QUEBEC CHRONICLE TELEGRAPH"

Prenez avis qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au Greffe à votre intention.

BUREAU DU PROTONOTAIRE,
Québec, le 24 janvier 1967.
COPIE CONFORME
(S) JOS. GODBOUT
P. A. C. S. D. Q.

Lachapelle, Roy, Richard,
PROCS. DU DEMES - QUALITE.

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné,
1—Qu'à une séance du Conseil Municipal de Québec, tenue le 19 janvier 1967, le règlement suivant a été lu pour la première fois :
No 1571 — concernant les taxis, automobiles de louage et victorias.
2—Que la deuxième et dernière lecture dudit règlement, en vue de son adoption, aura lieu à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 30 janvier 1967.
3—Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec ce 23 janvier 1967.
Le Greffier de la Cité,
Adolphe ROY, avocat.

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné,
1—Qu'à une séance du Conseil Municipal de Québec, tenue le 19 janvier 1967, le règlement suivant a été lu pour la première fois :
No 1570 — concernant la construction d'une passerelle au-dessus de la rue Thibaudeau.
2—Que la deuxième et dernière lecture dudit règlement, en vue de son adoption, aura lieu à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 30 janvier 1967.
3—Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec ce 23 janvier 1967.
Le Greffier de la Cité,
Adolphe ROY, avocat.

AVIS PUBLIC

est, par les présentes, donné,
1—Qu'à une séance du Conseil Municipal de Québec, tenue le 19 janvier 1967, le règlement suivant a été lu pour la première fois :
No 1568 — concernant la déshomologation de certains territoires entre le chemin Ste-Foy et la rue Sherbrooke.
2—Que la deuxième et dernière lecture dudit règlement, en vue de son adoption, aura lieu à la prochaine séance du Conseil qui se tiendra le 30 janvier 1967.
3—Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures de bureau.

Québec ce 23 janvier 1967.
Le Greffier de la Cité.
Adolphe ROY, avocat.

ARTHUR THIVIERGE & FILS E NR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Sucre granulé, 1 0lbs	.79	Saucisse fumée, la lb	.49
Pois verts, fèves jau.	6/.99	Din. cat. A, évis. 8 à 14 lbs	.47
Blé d'Inde crème, 20 oz	5/.99	Poulet "A" évis. 4 à 5 lbs	.45
Tomates choix, 20 oz	4/.99	Poule "A" évis. 3 à 4 lbs	.37
Jus tomates, 20 oz	6/.99	Creton français, la lb	.75
Papier toilette, 12 pr	.99	Chops de lard, lb	.69
Fèves lard Cl., 28 oz	2/.55	Oeufs A gros, 2 doux	1.09
Relish Raymond, 24 oz	.35	Boeuf haut-côte, la lb	.47
Café inst. R. Rose, 10 oz	1.39	Boeuf haché, 3 lbs	1.29
Lestoil, 28 oz	.89	Jambon épaule, la lb	.50
Bonbons, peanut, 2 lbs	.55	Saucisson, 4 à 8 lbs	.33
Bonbons satinette, 2 lbs	.49	Rosbif épaule, lb	.83
Biscuits sand., caisse	.25	Lard haché, 2 lbs	1.19
Biscuits wafer, 2 lbs	.69	Patte de lard, lb	.29
Pilchard "truite", 16 oz	2/.65	Derrière boeuf comp. lb	.56
Sardines Bruns., 6 pr	.55	Lard épaule, la lb	.49
Filet morue, 5 lbs	1.99	Bacon tranché, la lb	.69
Gruau R. Hood, 3 lbs	.49	Steak délicatisé, lb	.95
Gruau pré-cuit, R. Hood	.35	Lard salé, entrelardé, lb	.49
Papier aluminium, 25 pie

Devant l'assemblée du Conseil de l'Europe:

Le premier ministre Wilson plaide à nouveau en faveur de l'entrée de l'Angleterre dans le Marché commun

STRASBOURG — (A.F.P.) — Profession de foi européenne, appel à l'Europe occidentale pour qu'elle s'engage résolument dans la voie de l'unification économique et politique, plaidoyer pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, tels ont été les principaux points du discours de M. Harold Wilson devant l'assemblée du Conseil de l'Europe hier après-midi.

Le premier ministre britannique, dont l'intervention, longuement applaudie par une salle comble, a favorablement impressionné tous les parlementaires, a défini la politique générale de son pays à l'égard de l'Europe, à la construction économique et politique dans laquelle la Grande-Bretagne est décidée à participer. Il en a exposé les raisons et les difficultés qu'il s'agira de surmonter et il a évoqué les avantages que présenterait pour l'Europe l'apport britannique.

"Nous sommes résolument décidés à nous engager dans cette nouvelle voie," a-t-il dit en substance, "car les générations nouvelles ne nous pardonneraient jamais d'avoir manqué cette occasion unique. Si nous échouons, ce ne sera pas la faute de la Grande-Bretagne.

M. Wilson a aussi évoqué le rôle qu'une grande Europe unifiée, industrialisée et à la technologie poussée pourrait jouer dans le monde, notamment vis-à-vis des Etats-Unis, de l'Est et des autres continents.

Le premier ministre, en répondant aux questions des parlementaires, n'a apporté aucune nouvelle précision sur les sacrifices que la Grande-Bretagne serait prête à consentir pour adhérer aux communautés des Six.



● **STRASBOURG — Le premier ministre de Grande-Bretagne, M, Harold Wilson, a adressé la parole avant la tenue de la réunion des autorités européennes. Il a formulé le voeu que la Grande-Bretagne soit de plus en plus admise au sein du marché européen. M. Wilson a dit que cette admission de la Grande-Bretagne pourrait revaloriser l'industrie européenne et ainsi concurrencer le marché des Etats-Unis.** (Téléphoto U.P.I.)

U Thant en faveur de contacts à tous les niveaux

NATIONS UNIES (P.A.) — Le secrétaire-général des Nations unies, U Thant, est en faveur de contacts "à tous les niveaux" entre les parties engagées dans la guerre du Vietnam, a déclaré un porte-parole, mardi.

Le porte-parole avait été interrogé sur les réactions de Thant aux rapports voulant que le président Ho Chi Minh du Nord-Vietnam ait formulé une invitation non-officielle et apparemment conditionnelle au président Johnson.

"Le secrétaire-général a lu ce srapports avec grand intérêt, et il est d'avis que des contacts à n'importe quel niveau entre les parties engagées dans le conflit sont souhaitables", a déclaré le porte-parole.

Des informations émanant des Nations unies laissent entendre que U Thant avait eu ces idées depuis longtemps, et que les Etats-Unis étaient au courant. Thant aurait essayé depuis deux ans d'arranger des négociations pour mettre fin à la guerre.

Le rabbin Abraham Feinberg, de Toronto, de retour d'Hanoi, a déclaré iors d'une conférence de presse à Londres, lundi que Ho lui avait dit, devant deux autres ministres du culte : "Le président Johnson est mon invité".

Aux Etats-Unis, selon le budget 1968

Le taux d'accroissement des dépenses provoquées par la guerre au Vietnam a tendance à se stabiliser depuis un an

WASHINGTON (A.F.P.) — Le taux d'accroissement des dépenses provoquées aux Etats-Unis par la guerre du Vietnam a depuis un an tendance à se stabiliser, font ressortir mardi les milieux officiels américains commentant le budget fédéral qui vient d'être présenté par le président Johnson.

Ces dépenses ont en effet monté en flèche au cours des trois dernières années fiscales; mais elles ne représentent pour l'exercice 1967-1968 qu'une augmentation d'environ 12 pour cent par rapport à 1966-1967.

Les chiffres au coût de la guerre du Vietnam sont en effet les suivants :

1964-1965 $103,000,000;
1965-1966 $5,812,000,000;
1966-1967 $19,419,000,000;
1967-1968 $21,900,000,000.

De source officielle, on explique la tendance à la stabilisation des dépenses occasionnées par la guerre du Vietnam par deux facteurs :

1. Les dirigeants du Pentagone voient aujourd'hui beaucoup plus clairement qu'il y a un an ou deux ce que seront les besoins en effectifs et en équipement américains au Vietnam;

2. Par surcroît, l'envoi de renforts américains au sud du 17e parallèle ne peut pas ignorer les conditions économiques au Sud-Vietnam et ne pas tenir compte, par exemple, du danger d'inflation dans ce pays.

Défense antimissile

Les milieux officiels américains font d'autre part ressortir qu'au cas où échoueraient les discussions récemment entamées entre Washington et Moscou en vue de limiter, de part et d'autre, la mise sur pied d'un système anti-ballistique, Washington n'envisage qu'une installation extrêmement réduite de ce dispositif. Il ne s'étendrait strictement qu'à la protection des bases américaines de lancement d'ICBM, et ne coûterait que de 4 à 5 milliards de dollarts. Une installation anti-missile protégeant l'ensemble du pays, dont ses principaux centres de population, reviendrait à 30 ou 40 milliards de dollars. L'antimissile américain Nike-X se compose notamment de la fusée à longue portée Spartan — Nike-Zeus modernisée — et du rocket à courte trajectoire Sprint chargé de l'interception des missiles non détruits par Spartan.

Toujours à propos du budget militaire américain, les milieux officiels font ici ressortir les trois points suivants :

1. La forte somme de $1,115,000,000 est consacrée à l'installation, à partir du second semestre de 1967, des fusées balistiques de marine poseidon — ou Polaris ultra-perfectionnée;

2. Le Pentagone demande aussi des fonds pour la construction d'avions d'alerte antiaérienne, version spéciale de l'actuel intercepteur F-12, et pour la mise en chantier d'un cargo à propulsion atomique;

3. Des crédits de $430 millions — près du double de l'année en cours — sont enfin requis pour le "laboratoire orbital humain" dont l'aviation doit être dotée dans deux ans.

Londres prié de retirer son appui à la politique américaine vietnamienne

LONDRES (AFP) — Un appel au gouvernement britannique lui demandant de retirer son appui à la politique américaine au Vietnam et portant les signatures de 1,470 universitaires, est publié aujourd'hui sous forme de placard publicitaire sur six colonnes, dans le Times.

L'appel déclare : "La guerre au Vietnam cause d'immenses souffrances et destructions. Le Royaume-Uni a une responsabilité spéciale pour chercher un règlement. Cette responsabilité découle de son rôle de co-président de la conférence de Genève, qui a mis fin à la guerre d'Indochine en 1954".

"Nous estimons que l'appui accordé par notre gouvernement à l'action des Etats-Unis au Vietnam a sérieusement porté préjudice à son aptitude à jouer ce rôle. Nous demandons instamment au gouvernement de retirer son appui à la politique américaine au Vietnam. Ce n'est que de cette manière qu'il sera en mesure d'agir en médiateur véritable entre les participants au conflit".

Parmi les signataires, membres du personnel enseignant de 29 universités et de plusieurs instituts de recherches, figurent quatre prix Nobel : les professeurs Dorothy Crowfoot Hodgkin, Chimie 1964; F. Sanger, Chimie 1958; R.L.M. Synge, Chimie 1952; et H.F. Wilkins, Médecine 1962, ainsi que plusieurs doyens des collèges de Cambridge et d'Oxford.

Selon les prévisions établies

Cent mille Français visiteront le Canada à l'occasion de l'Expo

Paris (AFP) — Cent mille Français au moins visiteront le Canada à partir du 28 avril prochain, a souligné M. P. Turcotte ,directeur de l'Office national du tourisme canadien à Paris, au cours du déjeuner-débat organisé par la section tourisme et sports de l'Institut France-Canada.

Ces 100,000 Français, dont la venue au Canada est attendue sur les bases de renseignements parvenus de différentes régions de France, représenteront estime-t-on, environ 20 pour cent du total des visiteurs de l'exposition en provenance de régions extérieures à l'Amérique.

M. Turcotte a souligné qu'ainsi pour la première fois le nombre de Français visitant le Canada serait en 1967 égal à peu près à celui des Canadiens visitant la France. En 1966 en effet, le nombre de ces derniers a dépassé 120,000 alors que le nombre de touristes français au Canada était de 30,000 environ.

De son côté, M. P. Gaudibert, inspecteur général du tourisme français a souligné que le pavillon français à l'exposition de Montréal aura un étage spécial consacré au tourisme en France, avec huit alvéoles où seront présentées en permanence des séries de films sur les régions et les villes de France ainsi que sur la vie des Français.

En outre, le pavillon des Antilles présentera aux visiteurs les attraits de ces îles qui jouissent déjà du titre de "cote d'Azur du Canada".

Enfin M. Jean Vinant, délégué général de la Chambre de commerce France-Canada, a fait ressortir les progrès considérables dans la construction des trois cents pavillons dont 71 nationaux, que comprendra l'Exposition 67. Il a, en outre, assuré que celle-ci s'ouvrirait comme prévu le 28 avril.

M. Vinant a insisté spécialement sur le fait que les mesures prises permettront de disposer en permanence de 300,000 lits pour les visiteurs étrangers.

En Chine, l'armée pourrait être à la veille d'intervenir pour mater les partisans du "capitalisme"

Par l'Agence France Presse

L'armée chinoise pourrait être à la veille d'intervenir activement pour appuyer les partisans du président Mao contre ses adversaires "capitalistes", c'est ce qui ressort de plusieurs informations alors que les incidents liés à la lutte pour le pouvoir tant dans les campagnes que dans les villes semblent se multiplier.

Des messages de solidarité adressés au président Mao par des unités des trois armes stationnées en de nombreux points du territoire chinois et cités par l'agence Chine Nouvelle proclament : "Si l'ennemi osait provoquer des troubles nous l'exterminerions aussitôt" et s'engagent à "soutenir les rebelles révolutionnaires partisans de Mao Tsé-Toung dans leur lutte pour prendre le pouvoir".

Des affiches citées par un correspondant japonais à Pékin avaient fait état de la menace proféré par le premier ministre Chou-en-Laï, d'utiliser toutes les forces disponibles, y compris l'armée de libération, pour écraser "les éléments bourgeois au pouvoir".

D'autres affiches qui, il est vrai ne sont restées en place que quelques heures, citaient une directive du président Mao lui-même au maréchal Lin Piao aux termes de laquelle l'armée devait prendre part à la lutte pour soutenir les mouvements de gauche. Il y était précisé que les anciens principes selon lesquels l'armée devait rester politiquement neutre n'avaient plus cours désormais.

Cependant l'armée elle-même paraît divisée. On sait qu'elle est actuellement l'objet d'une vaste épuration. Et mardi l'agence Chine Nouvelle, citant le message d'une unité stationnée à Koun Ming indiquait que des membres du parti ayant des postes de responsabilité se sont emparés de l'autorité dans certaines unités dans l'intention de "rétablir le capitalisme en Chine".

Incidents

C'est dans les campagnes à présent que sont relatés les plus nombreux incidents, et le "Quotidien du Peuple" va jusqu'à lancer un cri d'alarme car, affirme-t-il, les désordres suscités dans les campagnes par les adversaires de la révolution culturelle risquent "d'affecter sérieusement la production agricole cette année". Le journal cite particulièrement la situation qui règne dans la région de Pékin mais une situation comparable semble exister dans le secteur de Changhaï et dans le sud-est du pays. Ces incidents consisteraient toujours dans la distribution par des dirigeants contre-révolutionnaires du capital et des biens des communes aux particuliers.

L'agence Chine Nouvelle en revanche rapporte des cas où les paysans des communes se sont opposés à ces agissements et affirme que les paysans révolutionnaires notamment du Kiang-Si où des troubles graves se sont déroulés ces jours derniers, ont réservé un "accueil excellent" à la "proclamation urgente" des organisations maoistes de Changhaï.

Des incidents sont également signalés dans les villes, notamment à Pékin, où a en croire des affiches, le personnel de la direction de la radiodiffusion se serait mis en grève. De plus, l'agence Chine Nouvelle indique que les groupes partisans de Mao Tsé-toung ont pris en main la direction de plusieurs usines de Pékin, en particulier dans l'imprimerie où une tentative avait été faite pour arrêter l'impression des oeuvres du président Mao.

Dissensions

La scission qui s'est produite au sein du groupe dirigeant chinois s'accompagne de graves dissensions entre les chefs militaires alors que l'administration du pays est, par endroits, sur le point de se "désagréger" : c'est dans ses grandes lignes un aperçu de la situation en Chine, selon des informations de source diplomatique parvenues à Londres. Il s'agit, précise-t-on, d'une analyse de la situation vue de Pékin, puisque les étrangers de la capitale ne disposent pas de renseignements précis sur ce qui se passe dans les provinces. Il semble cependant que, contrairement aux informations fondées sur les excès de langage des affiches collées par les "gardes-rouges", aucune "bagarre majeure" ne se soit produite entre partisans et adversaires de Mao Tsé toung. Il serait erroné, en tout cas, de parler à ce stade d'un début de "guerre civile".

Il se confirme toutefois que, profitant de la confusion générale, des paysans ont afflué en très grand nombre dans les villes — notamment à Changhaï — pour faire état de leurs doléances et demander, à l'instar des ouvriers, une amélioration de leurs conditions.

Le premier ministre Cao Ky assez mal reçu par un groupe d'étudiants

AUCKLAND, Nouvelle-Zélande. (PA). — Des manifestants contre la guerre ont lancé des oeufs et de l'encre à la police, mardi soir, en opposition à la visite de bonne volonté du premier ministre Nguyen Cao Ky, du Sud-Vietnam.

Plusieurs personnes ont barré la route à la limousine de Ky à l'aéroport d'Auckland, alors que le chef d'Etat Sud-Vietnamien venait d'arriver par avion de Wellington.

Hurlant et menaçant les policiers, ils criaient: "facistes".

Des jeunes gens portaient des placards sur lesquels il était écrit :

"Plus de mensonges, Arrêtez cette guerre".

La police, secondée par des chiens dressés, réussit à maîtriser la foule au bout de trois minutes. Plusieurs personnes furent arrêtées.

Des scènes semblables se produisirent devant l'hôtel du centre de la ville où Ky était descendu.

Le premier ministre et sa femme visitent la Nouvelle-Zélande et l'Australie afin de remercier ces deux pays pour leur aide militaire dans la guerre du Vietnam.

Les chefs d'Etat des deux pays ont accueilli favorablement le couple, cependant, et leur ont manifesté un intérêt sympathique.

vivons tous un joyeux carnaval



Radio-Canada mobilisant plusieurs cars de reportage en couleur et en noir et blanc, des équipes de techniciens expérimentés et des commentateurs de première force, il sera facile pour tous de voir les grands et populaires événements du Carnaval de Québec à la télévision du canal 11.

LE TOURNOI PEE-WEE

Du 27 janvier au 4 février, CBVT, canal 11, diffusera en direct des reportages-éclairs depuis le colisée de Québec, presque toutes les heures et demi-heures, sur le tournoi PEE-WEE. Deux commentateurs réputés : Louis Chassé et Guy Lemieux. De plus, le canal 11 donnera des résultats détaillés tous les jours à 6 h. 25 et 11 h. 25.

LE THÉÂTRE ALCAN

L'enregistrement de BLAISE, comédie en 3 actes de Claude Magnier, se fera à Québec le mercredi 25 janvier, à 8 h. 30 devant un public invité. Cette excellente comédie sera transmise en différé le dimanche 5 février, à 8 h., dans le cadre de l'émission les BEAUX DIMANCHES.

LA COURSE DE CANOTS

En couleur et en direct, CBVT, canal 11, télévisera la pittoresque et périlleuse course de canots le dimanche 29 janvier, à 3 h. Seules des équipes d'as participeront à cette course palpitante.

LES COUCHE-TARD

Mardi, 31 janvier, les deux populaires COUCHE-TARD, Normand et Baulu, seront les invités de groupements québécois. Cette émission, qui ne manquera pas de verve et de mordant, sera diffusée en différé, au canal 11, le samedi suivant, 4 février, immédiatement après la soirée du Hockey.

LE DÉFILÉ DE NUIT

En couleur, le samedi 4 février, vers 10 h. 45, reportage d'une heure de cette manifestation populaire, colorée, vivante. On nous promet un reportage des plus formidables au canal 11.

LE GRAND PRIX ESSO DU CARNAVAL et LE (ski) DU MAURIER INTERNATIONAL

Le dimanche 5 janvier de 2 h. à 4 h., une émission tout à fait extraordinaire permettra d'assister, en alternance, à la grande course d'autos qui se disputera sur les Plaines d'Abraham et à la compétition de ski internationale Du Maurier qui se tiendra au mont Orford. Ce sera une émission vraiment sensationelle à CBVT, canal 11.

HEBDO-SPORT

Les samedis 28 janvier, 4 et 11 février, à 7 h., dans l'émission HEBDO-SPORT, on donnera des reportages filmés sur les principaux événements sportifs du Carnaval de Québec.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

CALENDRIER

MERCREDI, 25 janvier 1967
Conversion de S. Paul
Demain :
S. Polycarpe, év. et m.
SOLEIL: Lever: 7.30 Coucher: 4.56
LUNE: Lever: 5.14 Coucher: 8.17
Les marées, mercredi 25 janv.
Hautes: 5.49 a.m. — 5.57 p.m.
Basses: 1.0 4a.m. — 12.52 p.m.
Les marées de jeudi le 26 janv.
Hautes: 6.31 a.m. — 6.42 p.m.
Basses: 1.53 a.m. — 1.43 p.m.
PHASES DE LA LUNE EN JANVIER
Dernier quartier le 3, à 9 h. 19 a.m.
Nouvelle lune le 10, à 1 h. 06 p.m.
Premier quartier le 18, à 2 h. 41 p.m.
Pleine lune le 26, à 1 h. 40 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

FETE de NUIT au LAC BEAUPORT
"DINER SPECIAL"
au Manoir ST-CASTIN
MENUS TABLE D'HOTE SERVIS DANS NOS SALLES ST-CASTIN et CAFE NORMAND
LUNDI 30 JANVIER 1967
à partir de 5h.30 p.m.
Salles à manger : $4.25 et $5.00 avec musique de
PETER NOVAK
Café Normand : $3.25
FAITES VOS RESERVATIONS DES MAINTENANT
Tél.: 849-4461
Egalement tous nos services habituels
AU CHALET DES SKIEURS

Nouvelles brèves

LONDRES. — (A.F.P.). — La Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Union soviétique signeront prochainement, vraisemblablement vendredi, le traité sur l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, apprend-on à Whitehall.

La signature aura lieu simultanément dans les trois capitales et le traité, dont le texte sera déposé auprès des trois puissances, sera ouvert à la signature d'autres pays, précise-t-on.

x x x x

ROME. — (A.F.P.). — M. Nicolas Podgorny, président du praesidium du soviet suprême, est arrivé, aujourd'hui, à Rome, venant de Moscou. A sa descente d'avion, il a été accueilli par MM. Giuseppe Saragat, président de la République italienne, Aldo Moro, président du conseil, et Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères, ainsi que par d'autres personnalités

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu, qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)